

## Europe : ce très cher élargissement de l'Union à vingt-cinq

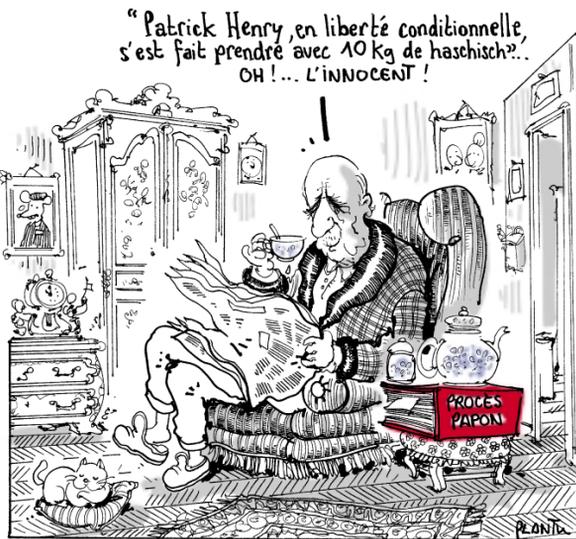
LA COMMISSION européenne a présenté officiellement, mercredi 9 octobre, son rapport faisant le point de l'élargissement de l'Union à dix nouveaux pays en 2004 et des problèmes de financement que pose une telle évolution. Les dix impétrants - Pologne, Hongrie, République tchèque, Slovaquie, Slovaquie, Chypre, les trois Républiques baltes et Malte - ont une forte population agricole et veulent profiter des subventions liées à la politique agricole commune. La Commission entend leur faire de généreuses propositions et se refuse à exagérer les problèmes de financement. Nombre d'Etats membres sont inquiets.

Lire page 2

# Le cas Patrick Henry

PATRICK HENRY, qui avait été libéré en mai 2001 après avoir passé vingt-cinq ans en prison pour l'assassinat, en 1976, du petit Philippe Bertrand, a été interpellé en Espagne en possession de 10 kg de résine de cannabis, dans la nuit du samedi 5 au dimanche 6 octobre. Son extradition va être demandée par la France.

L'itinéraire de ce criminel-symbole, qui incarnait, depuis sa remise en liberté, l'espoir d'une réinsertion sociale des grands criminels, a plongé le monde judiciaire et politique dans la stupeur. Patrick Henry avait été l'un des premiers détenus à bénéficier de la loi sur la présomption d'innocence, qui, en 2000, a transféré du garde des sceaux vers des magistrats les décisions de libération conditionnelle des condamnés à plus de dix ans. Calmann-Lévy, éditeur du livre de souvenirs de Patrick Henry intitulé *Vous n'aurez pas à le regretter*, a décidé d'en suspendre l'impression.



▶ Arrêté en Espagne avec 10 kg de résine de cannabis achetés au Maroc

▶ Histoire d'un criminel, prisonnier modèle libéré après 25 ans de détention

▶ Débat relancé sur les conditions de la libération conditionnelle



JOËL SAGET/AP

## Dopage : révélations sur l'affaire Rumsas

LE MONDE a eu connaissance du rapport d'expertise des produits découverts dans la voiture de l'épouse du coureur lituanien Raimondas Rumsas, troisième du Tour de France 2002. L'expert conclut que les quantités de dopants saisis correspondent « au traitement d'une personne », ce qui focalise les soupçons sur le coureur.

Lire page 11 et Pierre Georges page 36

Lire page 25

EN ILE-DE-FRANCE  
**aden**  
Tout le cinéma sélection de sorties

SYNDICS  
Scandale en Ile-de-France p. 13

ETATS-UNIS  
Dockers réquisitionnés sur la Côte ouest p. 19

BOURSE  
Jean-François Lepetit président de la COB p. 21

VOYAGES  
Carpentras p. 26

BOSSA-NOVA  
Chez Tom Jobim p. 32



CLAUDINE DOURY

PRÊT-À-PORTER  
Belles du soir p. 29

|                       |    |                       |    |
|-----------------------|----|-----------------------|----|
| International.....    | 2  | Entreprises.....      | 19 |
| Union européenne..... | 7  | Communication.....    | 22 |
| France.....           | 8  | Marchés.....          | 23 |
| Société.....          | 11 | Aujourd'hui.....      | 25 |
| Régions.....          | 13 | Météorologie.....     | 31 |
| Horizons.....         | 14 | Jeux.....             | 31 |
| Carnet.....           | 18 | Culture.....          | 32 |
| Abonnements.....      | 18 | Radio-Télévision..... | 35 |

## ANALYSE

### Vin Diesel c'est du super

C'EST le nouveau modèle de héros hollywoodien. A l'affiche de XXX, il s'inspire des jeux vidéo, plus que du patriotisme à la Stallone. Lire page 34

## « Antisémisme » et « délation » sur les campus américains

NEW YORK de notre correspondant  
« Qui est antisémite ? » Posée avec perplexité par les journaux américains, la question témoigne de la confusion qui s'est installée dans le débat aux Etats-Unis. Dernier exemple : les remous autour d'un site Internet ([www.campus-watch.org](http://www.campus-watch.org)), lancé par un spécialiste du Proche-Orient, Daniel Pipes, pour dénoncer « la haine d'Israël » qui régnerait dans les universités. Ce site épingle 8 professeurs (et 14 universités) coupables de complaisances pro-palestiniennes. Il recense leurs écrits ou interventions publiques. L'un a signé il y a deux ans une lettre de soutien à l'universitaire américain d'origine palestinienne Edward Said. Un autre a participé à un débat sur les détentions sans jugement d'immigrants musulmans après le 11 septembre. Le site appelle les étudiants à signaler les cours, les conférences et manifestations où s'exercerait ce que la presse appelle « l'antisémisme de campus ».

Daniel Pipes se défend de toute chasse aux sorcières. Historien, diplômé de Harvard, membre d'un groupe de travail du Pentagone sur le terrorisme et la technologie, il a publié un livre qui explique comment l'islam radical rêve de conquérir l'Amérique. Son initiative sur Internet a enflammé la polémique : en une semaine, une centaine d'universitaires ont revendiqué « l'honneur » d'avoir un dossier sur Campus Watch, afin d'y défendre « une vision mieux informée sur l'islam que celle diffusée par les médias ». Campus Watch dénonce l'appel au boycott financier d'Israël lancé dans les universités pour faire pression sur Ariel Sharon. Venu de Berkeley et Princeton, il a gagné 24 campus du pays. 130 professeurs de Harvard s'y sont déclarés favorables (439 ont signé une contre-pétition). Il s'agit de dissuader les universités d'investir dans des compagnies ayant des intérêts en Israël. Les étudiants éprouvent les portefeuilles boursiers. Selon leurs calculs, l'université du Michigan possède 150 millions de dollars investis dans des compagnies implantées en Israël et Harvard 614 millions.

Une contre-offensive est en cours. L'American Jewish Committee a publié sur une pleine page du *New York Times* le nom de plusieurs centaines de présidents d'université dénonçant les pratiques d'« intimidation » et de « haine » dont sont victimes les étudiants juifs ou pro-israéliens. Le président de Harvard, Lawrence Summers, ancien secrétaire au Trésor de Bill Clinton, a dénoncé le mouvement de « désinvestissement » boursier. « Des vues profondément anti-israéliennes trouvent de plus en plus de soutien dans les communautés intellectuelles et progressistes », a-t-il dit. Des gens sensés proposent et entreprennent des actions qui sont antisémites dans leurs résultats, sinon dans leurs intentions. »

Corine Lesnes

## ANALYSE

## Gauche contre gauche au PS

AVEC LA DÉFAITE de Lionel Jospin à l'élection présidentielle, le Parti socialiste met un point final au cycle conquérant entamé en 1971, au congrès d'Épinay, par François Mitterrand. Son échec sonne à la fois la mort de la « première gauche », celle qu'incarnerait François Mitterrand, et celle de la « deuxième gauche », celle que représentait Michel Rocard. La première, républicaine, jacobine et étatiste, prônait l'union de la gauche et la rupture avec le capitalisme.

En 1979, au congrès de Metz, Mitterrand avait imposé sa ligne, avant de s'en éloigner rapidement, une fois arrivé au pouvoir, sans que cette conversion au « réalisme » soit vraiment prise en compte dans la doctrine du PS. Au nom de l'« humanisme populaire » puis du « réalisme de gauche », M. Jospin a cherché à dépasser le clivage entre ces deux gauches. Sans y parvenir.

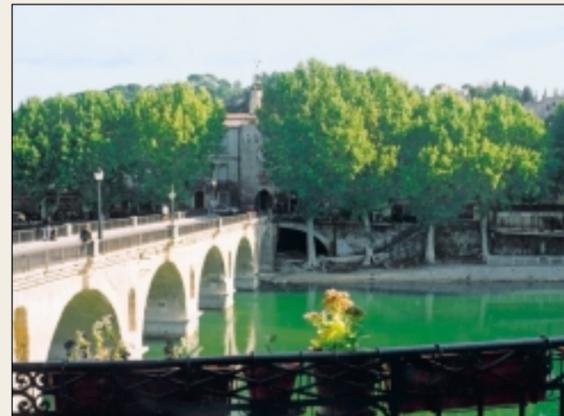
Dans son effort de reconstruction, qui doit prendre forme à son congrès de Dijon, du 16 au 18 mai 2003, le PS repart presque à zéro. En quête d'une doctrine, d'une stratégie et d'un leader, il ne tourne pas seulement la page du jospinisme, il commence un nouveau cycle. Les prochains mois diront s'il rejouera Rennes (1990), quand l'après-mitterrandisme s'était ouvert sur ses déchirements, ou Metz (1979), quand il avait opté pour une orientation. Julien Dray, Arnaud Montebourg et Vincent Peillon réclament, eux, un nouvel Épinay et un nouveau Parti socialiste.

Michel Noblecourt

Lire la suite page 17 et nos informations page 10

## INONDATIONS

### Retour à Sommières : Vidourle, le fleuve-dieu et ses vidourlades



ALORS QUE de nouveaux risques d'inondations sur le Languedoc sont signalés par Météo-France, *Le Monde*, en association avec *Midi libre*, revisite le drame vécu en septembre par les habitants du Gard. Chaque mois, jusqu'au premier anniversaire, Jacky Vilacèque, grand reporter à *Midi libre*, racontera à nos lecteurs Sommières, ses bonheurs et ses peurs. Le photographe Guy Hersant l'accompagnera, prenant, mois après mois, la même image du « fleuve-dieu » qui noya la ville, Vidourle, dont les colères sont appelées, là-bas, vidourlades.

Lire page 14

### La Fnac aime le nouvel album de Anne Sofie von Otter

Anne Sofie von Otter chante Offenbach avec Marc Minkowski et les Musiciens du Louvre

Ce disque a été enregistré en décembre dernier, lors d'un concert mémorable au Théâtre du Châtelet.

anne sofie von otter sings offenbach les musiciens du louvre marc minkowski

Avec Marc Minkowski et les Musiciens du Louvre, Anne Sofie von Otter dresse des portraits ironiques et pleins d'esprit des personnages d'Offenbach et de la société parisienne du 19<sup>ème</sup> siècle.

www.deutschegrammophon.com/otter-offenbach-francais

# INTERNATIONAL

## UNION EUROPÉENNE

La Commission européenne devait officiellement adopter, mercredi 9 octobre, les rapports sur l'élargissement de l'Union européenne qui dressent l'état des lieux des **PAYS CANDIDATS**. Dix pays feront leur

entrée dans l'Union dès 2004. Les actuels Etats membres ont pris soin de strictement limiter le coût budgétaire de leur intégration. Pour la période 2004-2005, **40 MILLIARDS D'EUROS** y seront consacrés, une

somme qui représente moins de 0,15 % de l'actuel PIB européen. A terme, l'équation budgétaire dépendra de la renégociation de la **POLITIQUE AGRICOLE COMMUNE**, des fonds structurels et du budget commu-

nautaire pour l'après-2006. Les nouveaux adhérents devront par ailleurs se plier aux règles de l'**ESPACE SCHENGEN**, qui organisent un strict contrôle des frontières et une coopération en matière policière.

## Une Europe à vingt-cinq : l'élargissement se fera à moindre coût

Les actuels Etats membres de l'Union ont serré la vis budgétaire : l'intégration de dix nouveaux pays pèsera de 2004 à 2006 moins de 40 milliards d'euros, 0,15 % du PIB des Quinze. Ce n'est qu'après, en fonction des renégociations des politiques communes, que l'addition pourrait grimper

### BRUXELLES

de notre bureau européen

Ils sont dix, ils sont pauvres, ils ont une forte population agricole. Et à lire le rapport présenté officiellement mercredi 9 octobre à Bruxelles par la Commission, avant la dernière phase des négociations d'élargissement qui s'achève en décembre, il est désormais acquis, sauf blocage politique, qu'ils rentreront dans l'Union en 2004.

L'adhésion de ces dix pays – huit anciens pays communistes (Pologne, Hongrie, République tchèque, Slovaquie, Slovaquie, République tchèque, Slovaquie, Slovaquie) auxquels s'ajoutent Malte et Chypre – pourrait coûter très cher, redoutent certains. Pourtant, la proposition de la Commission, jugée encore trop généreuse par certains Etats membres, ne prévoit de consacrer pour les nouveaux entrants que 40 milliards d'euros sur trois ans, de 2004 à 2006... Une somme inférieure à 0,15 % du produit intérieur brut (PIB) des Quinze.

Il convient en outre de déduire des 40 milliards la quinzaine de milliards que ces dix pays sont censés payer au budget de Bruxelles. Plus gênant, comme il existe un décalage dans le temps entre le moment où on a droit à une aide et celui où on l'encaisse effectivement, les candidats pourraient avoir à déboursier de la trésorerie

en 2004 et toucher cash moins de 9 milliards sur trois ans. Les Quinze cherchent une solution à ce problème. Chypre, Malte et la Slovaquie, relativement riches et faiblement agricoles, pourraient devenir rapidement contributeurs nets au budget européen, c'est-à-dire payer plus qu'ils ne reçoivent.

De 2004 à 2006, les deux tiers des sommes allouées iront aux aides régionales et structurelles. Un quart sera consacré à la politique agricole commune (PAC) et le solde sera réservé à moderniser les administrations ou à la sécurisation des centrales nucléaires.

Ce faible coût s'explique facilement. La population de ces pays n'est que de 75 millions d'habitants, dont la moitié en Pologne, contre 380 millions chez les Quinze. Leur PIB cumulé est inférieur à celui des Pays-Bas et n'atteint pas 5 % de celui des Quinze. Construire un pont en Lettonie ou aider un agriculteur polonais coûte beaucoup moins cher qu'en Suède.

Bref, ces pays relativement peu peuplés sont tellement pauvres qu'il ne coûtera pas très cher, au début, de les aider. D'autant qu'ils n'auront que progressivement les mêmes droits que ceux de l'Ouest.

En revanche, même si l'on part de très bas, l'addition peut s'envoler après 2007, surtout si 8 millions de Bulgares et 22 millions de



Roumains, très pauvres et très ruraux, rejoignent l'Union en 2007. Les aides structurelles pourraient atteindre rapidement le plafond de 4 % du PIB. Cette limite est fixée par l'expérience et l'analyse économique qui dit qu'un Etat n'est pas en mesure d'absorber plus d'aides à l'investissement.

les plus riches de l'Union, tandis que Grèce, Espagne et Portugal ont vu leur PIB par habitant progresser très rapidement dans les années 1990.

Dans l'agriculture, si la proposition de la Commission est acceptée, il faudra attendre 2013 pour que les agriculteurs de l'Est aient les mêmes droits que ceux de l'Ouest. Mais déjà, on s'inquiète du coût de la PAC à terme si l'on donne aux agriculteurs Polonais et Hongrois le même niveau de vie qu'à ceux de France ou du Danemark.

### LA BOITE DE PANDORE

Ces soucis sont exprimés par les pays les plus sollicités par le budget communautaire – Allemagne, Pays-Bas –, qui veulent avoir des garanties comme quoi la générosité de la PAC sera réduite après 2007.

Ces sujets auraient dû être traités de front avec l'élargissement. Commission et Etats membres ont refusé d'en parler : c'eût été ouvrir la boîte de Pandore. L'élargissement aurait été pris en otage par la fixation du budget européen pour la période 2007-2013, la réforme de la PAC, de la politique structurelle. La grande empoignade ne commencera qu'en 2004, quand la Commission présentera ses premières propositions.

L'élargissement s'organise par ailleurs sans connaître les conclu-

sions de la Convention sur l'avenir de l'Europe. L'état d'esprit actuel est plus au libre échange qu'à la générosité. Un tabou semble inviolable : celui qui prévoit que le budget européen ne doit pas dépasser 1,27 % du PIB – la dépense réelle actuelle des Quinze n'est que de 1 %. Si la Convention ne le modifie pas, c'est à l'intérieur de ce cadre étroit qu'il faudra faire des choix. La bataille sera rude, chacun voulant défendre ses intérêts. Les Espagnols veulent garder leurs fonds structurels ; les Allemands ne veulent pas payer un sou de plus et veulent faire des économies sur la PAC.

Les Français, qui craignent que la PAC soit la grande victime de la réforme, estiment qu'elle doit toucher à toutes les politiques et que tout le monde doit payer. Ils veulent notamment mettre sur la table la question du rabais obtenu par les Britanniques en 1984, lorsque ce pays était relativement pauvre. En 2001, les Britanniques n'ont versé que 7 % du budget européen, moins que l'Espagne, et reçu en net de l'Union 700 millions d'euros. La France a payé 19,6 % du budget et payé, en dépit de la PAC dont elle est première bénéficiaire, 2 milliards d'euros, derrière l'Allemagne (7 milliards).

Arnaud Leparmentier

### TROIS QUESTIONS À... DANUTA HÜBNER

#### 1 La Pologne a été sévèrement critiquée dans le rapport de la Commission européenne. En tant que ministre polonais des affaires européennes, êtes-vous déçue ?

Je ne suis pas d'accord avec vous, parce que nous considérons ce rapport comme une évaluation honnête et positive des efforts considérables qui sont faits par la Pologne. Quant à la liste des progrès que nous devons accomplir, nous la connaissons bien, et nous y travaillons en concertation avec la Commission, qui nous confirme que nous avons la bonne méthode pour remédier à nos problèmes. C'est un exercice auquel nous nous livrons chaque année. Ce n'est donc pas une surprise, et ce n'est pas davantage une liste de critiques, même si la presse insiste sur telle ou telle insuffisance.

S'agissant de la corruption, ce n'est pas davantage surprenant : nous avons un groupe spécial qui lutte contre la corruption et nous avons réalisé d'importants progrès dans ce domaine. Mais citez-moi un pays où la corruption n'existe pas ? Lisez les journaux britanniques, français ou américains, vous verrez des cas de corruption que nous n'avons jamais eus en Pologne. Mais nous serons prêts en 2004, soyez-en sûr.

#### 2 Comment analysez-vous l'évolution de l'opinion publique vis-à-vis de l'élargissement, à la fois en Pologne et au sein de l'Union ?

En 1997, il y avait près de 80 % de Polonais en faveur de l'entrée dans l'Union, et en septembre dernier, ce pourcentage est tombé à 50 %.

Aujourd'hui, les sondages montrent que 70 % des Polonais iront voter lors du référendum sur l'adhésion et que 70 % diront oui. Ce qui ne veut pas dire qu'il ne faudra pas travailler dur au cours de la campagne d'information qui précédera. Mais c'est vrai que pour

nous, il est décevant de constater que les citoyens de l'Union ne semblent pas très en faveur de l'élargissement, particulièrement en France. Oui, nous sommes déçus, parce que, traditionnellement, historiquement, nous avons toujours considéré les Français comme des amis de la Pologne, sur lesquels nous pouvions compter. Nous espérons plus d'ouverture de la part des Français vis-à-vis de l'élargissement.

#### 3 Si, le 19 octobre, les Irlandais disent « non » au traité de Nice, l'élargissement risque d'être retardé. Comment envisagez-vous une telle perspective ?

C'est évidemment une perspective très négative. Nous espérons que les Irlandais vont réaliser qu'ils votent aussi pour notre avenir commun. Ce serait de toute façon une grande frustration pour l'ensemble de l'Union européenne, parce que les Irlandais ont beaucoup obtenu de la part de l'Union et ont été capables d'utiliser efficacement cette aide.

Nous avons évidemment peur qu'un « non » se traduise par un retard de l'élargissement. Ce serait alors un échec pour toute l'Europe, parce que, politiquement, ce processus a une signification spéciale, historique.

Fixer une nouvelle date reviendrait à recommencer un nouveau processus, et cela aurait un impact sur le soutien des populations des pays candidats en faveur de l'élargissement. Si c'est le « non » qui l'emporte, il y a bien sûr l'idée de transposer les dispositions de Nice dans les traités d'adhésion, mais je ne sais pas si, légalement, ce serait possible, ni acceptable, politiquement, par les Etats membres. Mais pour le moment, croisons les doigts !

Propos recueillis par Laurent Zecchini

### Du plan Marshall à l'élargissement

- **Plan Marshall** : l'équivalent de 97 milliards d'euros ont été versés de 1948 à 1951 par les Etats-Unis pour aider l'Europe de l'Ouest à surmonter les destructions de la guerre. Cette somme représentait 1,5 % du PIB américain de l'époque.
- **Réunification allemande** : 600 milliards d'euros ont été dépensés entre 1990, date de la réunification, et 1999, par l'Etat fédéral et les Länder de l'Ouest, pour financer le relèvement de

l'ex-Allemagne de l'Est communiste et prendre en charge retraites et protection sociale. Les transferts sont toujours estimés annuellement à 75 milliards d'euros.

- **Fonds de cohésion** : pour permettre aux quatre pays les plus pauvres de l'Union de rattraper leur retard et pourvoir faire partie de la zone euro, un fonds de cohésion a été mis en place par les Quinze à partir de 1993 : de 1993 à 2006, il a été

doté de 34,7 milliards d'euros.

- **Elargissement** : La balance des transferts de fonds prévus entre 2004 et 2006 vers les dix pays qui devraient entrer en 2004 dans l'UE, est de 25 milliards d'euros, soit 40 milliards de versements auxquels il faut retirer les 15 milliards de contributions de ces pays. S'y ajoutent 22 milliards prévus pour les douze candidats entre 2000 à 2006, au titre de la stratégie de pré-adhésion.

## La nouvelle frontière d'un espace Schengen renforcé

Les futurs adhérents sont sommés d'accentuer les procédures de contrôle

### BRUXELLES

de notre bureau européen

Une Europe à 25 sera-t-elle en mesure de respecter les exigences que s'est fixées l'Union en matière de sécurité, de gestion de l'immigration et de lutte contre le crime organisé ? Cette question provoque des réactions tranchées au sein de la Commission européenne, chargée de jeter les bases de l'espace « de liberté, de sécurité et de justice » qui doit voir le jour en 2004. Des commentaires soulignent l'état d'impréparation de ce volet essentiel de la future Union élargie, alors que les Quinze étalent encore leurs divergences au sujet de l'asile et de l'immigration.

Evoquant « le plus grand défi pour les nouveaux Etats membres », l'Institut royal belge des relations internationales vient de souligner le risque qu'une série de problèmes non résolus mette en danger « le fonctionnement et l'achèvement » de l'intégration de nouveaux Etats membres. Un fonctionnaire européen spécialisé parle, lui, de la faiblesse des instruments communautaires pour contrer des groupes criminels d'Europe de l'Est, qui sont parvenus à infiltrer les systèmes étatiques et le commerce légal, à corrompre des magistrats et des policiers.

D'où le « souci majeur » évoqué par Bruxelles quant à la situation de plusieurs pays, dont la Pologne et la République tchèque. « Un contrôle insuffisant aux frontières risque de favoriser les trafics en tous genres ainsi que les migrations illégales », explique ce spécialiste.

D'autres sources se veulent plus optimistes. Elles insistent sur le fait que les négociateurs se sont montrés très prudents à l'égard des pays candidats. Les nouveaux

membres seront obligés d'inscrire dans le droit interne de leur pays tout « l'acquis JAI », soit l'ensemble des règles de l'Union dans neuf domaines relevant de la justice et des affaires intérieures : asile, migration, frontières extérieures, criminalité organisée, drogue, terrorisme, coopération policière, coopération judiciaire civile et coopération judiciaire pénale.

La Commission a ensuite identifié, pays par pays, les progrès à accomplir et signifié aux candidats qu'ils devraient atteindre « un niveau élevé » de contrôles à leurs frontières. Dans son rapport, le

### La Commission a identifié, pays par pays, les progrès à accomplir

commissaire Günther Verheugen, chargé de l'élargissement, vient de préciser que chaque Etat devra également transposer un autre « acquis », celui de Schengen.

Conclus en 1985 entre la France, l'Allemagne et les pays du Benelux, les accords de Schengen regroupent désormais 13 Etats membres de l'UE, ainsi que l'Islande et la Norvège, l'Irlande et le Royaume-Uni ne les appliquant qu'en partie. Schengen a instauré une coopération policière et judiciaire, supprimé les contrôles sur les personnes aux frontières intérieures de l'UE, harmonisé les procédures de vérification aux frontières extérieures, introduit une politique commune de visas, etc.

Les pays candidats ont été préve-

nus : la double frontière (extérieure et « Schengen ») au sein de l'Union sera maintenue tant qu'ils n'auront pas atteint le niveau requis. Un mécanisme sera même enclenché pour vérifier la situation dans les pays adhérents après que les futurs accords d'intégration à l'espace Schengen auront été signés.

Vu ces exigences, note un haut fonctionnaire, les frontières de l'Union élargie seront sans doute mieux contrôlées demain qu'aujourd'hui, et ce sont les nouveaux Etats membres qui supporteront l'essentiel de la charge financière. La Pologne, par exemple, fournit actuellement un important effort pour contrôler ses frontières avec la Biélorussie et l'Ukraine. Problème : les trafics et l'immigration clandestine se sont déplacés vers la Slovaquie...

Certains diplomates évoquent, du coup, d'autres difficultés, politiques et pratiques. Dans un premier temps, expliquent-ils, les nouveaux Etats membres ne retireront aucun bénéfice de l'effort de contrôle qui sera exigé d'eux. En outre, ils devront supporter une part essentielle de la gestion de l'immigration clandestine.

Des tensions sont prévisibles. Elles ne pourront se régler que grâce à d'importants transferts d'argent et de technologie, ainsi que par des programmes de formation et de mise à niveau administrative, diagnostique le professeur Franklin Dehousse, spécialiste du droit européen. Entre 1997 et 2001, environ 550 millions d'euros ont déjà été consacrés à des plans d'action « JAI » dans dix pays d'Europe orientale et centrale.

Jean-Pierre Stroobants

**GENTLEMEN** are reminded to place an order for the 2003 dunhill desk diary to facilitate faultless planning of future appointments.\*

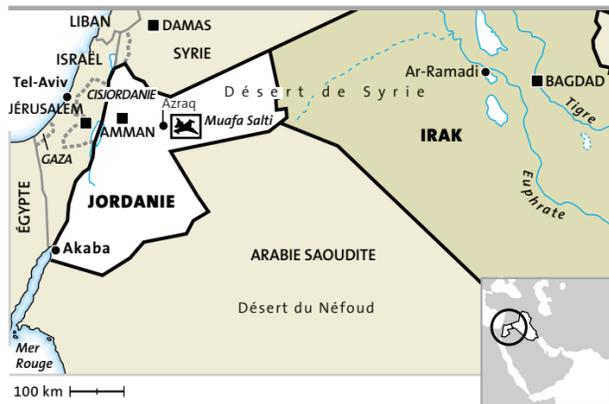
3 et 15 rue de la Paix, 51 rue François I<sup>er</sup>,  
Grands Magasins Parisiens, Monaco.  
Informations au 00 800 2386 4455.

dunhill

\* GENTLEMEN, nous vous rappelons qu'il est temps de commander votre almanach dunhill pour l'année 2003, afin d'y consigner de façon impeccable vos futurs rendez-vous en tout genre.

## En Jordanie : tout plutôt qu'une guerre contre l'Irak

Allié de Washington mais dépendant de Bagdad, le royaume redoute d'être déstabilisé



### AMMAN

de notre envoyé spécial

C'est promis : pour son entreprise militaire irakienne, George W. Bush « ne demandera rien à la Jordanie qu'elle ne puisse accepter sans dommage pour sa stabilité ». Telle est l'opinion d'un diplomate occidental bien placé pour le savoir. Le même ajoute que Washington « connaît parfaitement l'état de l'opinion jordanienne et n'ignore pas que la politique américaine est perçue, dans ce pays comme ailleurs, comme alignée sur Israël en Palestine et gratuitement agressive à l'égard de l'Irak ».

En clair, et selon cette version confirmée dans une chancellerie européenne, les offensives de l'armée US contre l'Irak ne partiront pas de Jordanie. « De toute façon, l'armée américaine n'a techniquement pas besoin de la Jordanie comme point d'attaque », assure un expert militaire. Comme son père Hussein au début de la guerre du Golfe en 1991, le jeune roi Abdal-

### Nouvelle demande du chef des inspecteurs

Le chef des inspecteurs en désarmement de l'ONU, Hans Blix, a adressé, mardi 8 octobre, une lettre à son interlocuteur irakien, le général Amir Al-Saadi, dans laquelle il résume les conditions de l'accord obtenu à Vienne entre Bagdad et l'ONU sur la reprise des inspections. Un paragraphe attire l'attention. Il concerne les interrogatoires de scientifiques irakiens. Jusque-là, M. Blix avait seulement évoqué la possibilité d'avoir des entretiens sans témoins officiels. Dans sa lettre, il ajoute désormais qu'il sera du ressort de la commission d'inspection de « choisir le mode et le lieu des entretiens » et il demande confirmation de leur accord aux Irakiens.

Depuis que George Bush a demandé, lundi, à ce que figure dans la résolution de l'ONU la possibilité de faire sortir les experts irakiens du pays – avec leurs familles – pour les questionner à l'étranger, certaines sources aux Nations unies craignent que cette exigence difficilement acceptable par Bagdad ne soit en fait le détonateur cherché par Washington pour amener Saddam Hussein à empêcher le retour des inspecteurs. – (Corresp.)

lah II met en avant « la solidarité interarabe » et a promis que « ni le territoire ni l'espace aérien » jordaniens ne seront utilisés comme tête de pont.

La similarité s'arrête là. Il y a onze ans, le défunt « petit roi » avait surpris ses alliés occidentaux en s'alignant virtuellement sur Saddam Hussein. Il le paya très cher et ne dut son salut qu'à une volte-face stratégique en direction du puissant voisin de l'ouest, Israël, avec lequel, sous parrainage et avec forte récompense américaine à la clef, il signa la paix en 1994.

Bien que « froide » – Amman n'a plus d'ambassadeur à Tel-Aviv depuis le début de la deuxième Intifada palestinienne –, la paix, les relations diplomatiques et même une certaine coopération sécuritaire continuent de régner entre les deux pays. En échange, Amman, qu'on n'entend guère – au grand dam des Palestiniens – vitupérer contre la répression israélienne, est la seule capitale arabe autorisée par Ariel Sharon à apporter un peu de secours humanitaire aux Palestiniens.

Patrice Claude

David Malone, président de l'International Peace Academy

## « Les Cinq permanents du Conseil de sécurité ont tout intérêt à trouver un compromis »

DAVID MALONE, 48 ans, est le président de l'International Peace Academy, un think tank indépendant qui se consacre à l'ONU et aux questions de paix et de sécurité. Ancien ambassadeur canadien aux Nations unies, enseignant à la faculté de droit de l'université de New York, il organise, à la fin de la semaine, à Paris, un séminaire d'étude sur la coopération entre l'ONU, l'Union européenne et l'OTAN.

Au lendemain du discours de George W. Bush, les cinq membres permanents du Conseil de sécurité se sont de nouveau réunis à New York, sans avancer. Rien ne semble devoir se produire avant le vote d'une résolution à Washington par le Congrès américain. Un compromis est-il vraiment en vue ?

Je le pense. Depuis le début de la crise, il est clair que les Cinq permanents ont tout intérêt à aboutir, plutôt que de risquer de marginaliser un Conseil de sécurité qui conforte leur position de puissance internationale. C'est particulièrement vrai pour la Grande-Bretagne et la France, dont la position géostratégique est en baisse constante.

Plus concrètement, l'issue proba-

ble est une résolution qui n'exclut pas une deuxième résolution, mais qui ne la rend pas pour autant nécessaire. La France pourra se prévaloir, non pas d'une victoire absolue, mais d'une reconnaissance de son apport. Les Etats-Unis pourront se déclarer satisfaits de la résolution qui n'autorisera pas un recours explicite à la force, mais qui avertira Bagdad des « conséquences sérieuses » de ses actes. Ils auront beaucoup gagné en forçant le Conseil à agir face à Saddam Hussein d'une manière énergique.

La France a menacé de mettre son veto. C'était du bluff ?

Totalement. Dès lors qu'il s'agit de quelque chose qui tient foncièrement à cœur aux Américains, il serait très risqué pour la France de s'y opposer alors que l'Europe est divisée et n'appuie pas clairement les thèses françaises. L'Italie, l'Espagne, le Danemark, les Pays-Bas, la Grande-Bretagne sont tous plus proches des Etats-Unis que de la France sur ce dossier. L'appui réel à la position française ne semble provenir que de l'Allemagne, qui, elle, aura à se réconcilier avec les Américains.

Donc la France a pris une position de principe courageuse, mais

assez isolée sur le plan diplomatique et, pour cette raison, elle a tout intérêt à trouver un compromis. Les Français ont forcé la main aux Américains. Ce n'est pas rien.

Le veto n'est plus que rarement utilisé ?

C'est devenu une monnaie d'échange entre les Cinq permanents. Entre 1945 et 1990, il a été utilisé 193 fois. Douze fois seulement



« La France a pris une position de principe courageuse, mais assez isolée sur le plan diplomatique »  
DAVID MALONE

depuis 1990. Dans la plupart de ces douze cas, par Washington (sur le Proche-Orient). Moscou et Pékin ont aussi opposé deux veto chacun. Depuis la fin de la guerre froide, les Cinq ont coopéré de manière remarquable les uns avec les autres, sauf sur deux dossiers. Le Kosovo, brièvement, entre 1998 et 1999, et l'Irak depuis 1995. Pour le reste, ils n'ont pas éprouvé beaucoup de difficultés à s'accorder, d'autant plus qu'un rituel de concessions mutuelles

s'est installé. En 1994, par exemple, les Etats-Unis souhaitaient une autorisation du Conseil pour mener une coalition internationale en Haïti pour restaurer le président Aristide. Les Français souhaitaient l'autorisation de déployer l'opération Turquoise au Rwanda, et Moscou souhaitait obtenir le déploiement d'une mission d'observateurs onusiens en Géorgie pour légitimer en partie la présence de troupes russes en Abkhazie. Sans surprise, chacun a appuyé les initiatives des autres.

Quid des autres acteurs ?

Les Russes font durer le plaisir. Le jeu confus qu'on voit actuellement fait leur affaire. Les Américains négocient encore sur ce point. Un vote positif de la Russie serait très important pour eux. Or, Moscou peut encore s'abstenir. Quant aux Chinois, ils s'en tiennent à la même attitude depuis la fin de la guerre froide : ne rien bloquer, ne rien appuyer. Ne bloquer aucune initiative si les intérêts directs de Pékin ne sont pas engagés. Et ils ne le sont que sur Taïwan et, éventuellement, sur le Tibet.

Propos recueillis par Corine Lesnes



TOD'S

## A Gaza, les combattants se préparent à un assaut de l'armée israélienne

Rencontre avec les commandants d'un camp de réfugiés

### GAZA

de notre envoyé spécial

Tsahal, qui a envahi les enclaves palestiniennes de Cisjordanie, tourne autour de Gaza, où elle mène

### REPORTAGE

« Oslo nous a divisés, mais les mensonges de nos chefs nous ont finalement réunis »

raids et incursions, comme un félin autour de sa proie. Dans cette bande de terre surpeuplée, cernée entre mer et fils de fer barbelés, les combattants se sont préparés, en deux années d'Intifada, à un assaut. Chaque jour plus unis, plus désespérés, et chaque jour mieux armés, même si leurs moyens restent dérisoires face à Tsahal, ils imaginent pouvoir résister à une hypothétique invasion. Les guerriers palestiniens, se détournant d'anciens rêves de paix, très critiques envers toute concession politique, croient que Gaza pourrait être, contrairement à une Cisjordanie géographiquement éclatée et militairement quasi inexistante, le front qui humilierait Israël.

### M. Bush « préoccupé » après le raid de lundi

Le président des Etats-Unis, George W. Bush, s'est déclaré « profondément préoccupé », mardi 8 octobre, par le raid israélien mené lundi dans la bande de Gaza qui a fait au total seize morts palestiniens en majorité des civils. « Il est essentiel que les forces israéliennes fassent tous les efforts possibles pour éviter de faire des victimes civiles en exerçant [leur] droit » à l'autodéfense, a ajouté M. Bush. Auparavant, le premier ministre israélien, Ariel Sharon, avait assuré, contrairement aux informations publiées dans la presse israélienne, que « l'opération compliquée que nous avons menée a été un succès ». « Elle était importante et il y aura d'autres opérations antiterroristes de ce genre à Gaza », avait annoncé M. Sharon.

Une fillette palestinienne de 12 ans a été tuée, mardi, par des tirs israéliens au sud de Gaza. Par ailleurs, les incidents entre le Mouvement de la résistance islamique (Hamas) et la police palestinienne ont continués mardi, suite à l'assassinat, lundi, d'un officier, mais sans faire de victimes.

A l'abri derrière des murs de ciment, dans une maison inachevée, les commandants militaires d'un camp de réfugiés se réunissent. Il y a « M. », des Brigades des martyrs d'Al-Aqsa, issues du Fatah, le parti de Yasser Arafat, « R. » et « S. », des Brigades Ezzedine Al-Qassem, la branche armée du Hamas, le principal mouvement islamique, « L. », du Jihad islamique, « A. » et « O. », du Front populaire de libération de la Palestine (FPLP). Ils témoignent anonymement afin de protéger leurs familles. Ce sont eux qui ont choisi de rencontrer un journaliste ensemble, afin de convaincre de leur union.

« Il faut cesser de ne s'intéresser qu'aux contorsions de nos chefs politiques, déclare « O » en préambule. Ici, dans les camps de réfugiés, les combattants coopèrent, s'échangent armes et informations, s'unissent. Cette Intifada nous aide à tirer un trait sur le passé et à créer un nouvel esprit de résistance.

« Nous sommes des camarades, des frères, dit « M. », le cadre des Brigades des martyrs d'Al-Aqsa et leader du camp. Nous, les chefs militaires, nous nous sommes connus dans les prisons israéliennes durant la première Intifada. Oslo nous a divisés, mais les mensonges de nos chefs nous ont finalement réunis. Nous partageons une cause, les mêmes objectifs. Quant aux plus jeunes, ils sont unis par une rage spontanée à l'encontre d'Israël.

« Dans nos cœurs, il n'y a plus d'espace pour des espoirs de paix », clament les deux commandants du Hamas.

Pour ces six hommes âgés d'environ 40 ans, entrés en politique avec des lance-pierres, à la fin des années 1980, l'ennemi, au-delà de l'Etat hébreu, est l'accord de paix d'Oslo, et donc l'Autorité palestinienne qui l'a défendu.

« Après la création de l'Autorité palestinienne, nous avons découvert qu'Oslo est un véritable scandale, poursuit « M. ». D'abord parce que la colonisation israélienne a continué, et ensuite parce que nos chefs n'en tiraient que davantage de confort et de richesses. Aujourd'hui, le peuple soutient les commandants militaires de l'Intifada, et n'acceptera plus une paix bancale. Nous avons été trompés avec Oslo, et ne serons plus trompés aussi aisément. Arafat ne pourra plus signer une paix qui renforcera la colonisation israélienne et la corruption de ses amis, parce que nous la combattons. Et il le sait.

« Le peuple palestinien, et notamment les gens des camps de réfugiés, n'ont retiré aucun bénéfice d'Oslo, pense « S. », du Hamas. Par contre, un chef de la police d'Arafat est récemment parti à l'étranger avec des millions de dollars. Comment a-t-il amassé cet argent ? Oslo fut une catastrophe autant politique qu'économique. Oslo, c'est fini.

« Les jeunes d'aujourd'hui sont plus radicaux que nous il y a quinze ans, raconte « A. », du FPLP. Regardez Jénine, notre nouvelle ville martyre : là-bas les enfants se jettent en grappes sur les tanks israéliens. Ils ont la rage. Ils achètent des grenades artisanales, et nous ne pouvons rien faire pour les arrêter, nous qui savons que c'est dangereux et inefficace.

« A Gaza, nous avons au moins cinq nouveaux volontaires par jour pour mener des actions de kamikazes. C'est quand même fou !, ajoute « S. ». Ici, le blocus est trop rigoureux pour que nous puissions les acheminer en Israël, mais ces jeunes seront prêts à mourir si Tsahal envahit Gaza.

« C'est pourquoi Israël craint un conflit ici », estime « A. ».

### « PALESTINE ISLAMIQUE »

Dans cette jungle de béton surpeuplée, les combats seraient très durs. Démunis d'armes lourdes, les groupes armés palestiniens de Gaza possèdent en revanche des stocks de fusils automatiques et surtout d'explosifs, grâce auxquels ils préparent des mines et des pièges. Les commandants, qui espèrent résister à Gaza, pensent que la guerre sera forcément de longue haleine, terrible pour les Palestiniens, et finalement dangereuse pour Israël.

« La résistance se poursuivra car les Palestiniens ont compris après Oslo, lorsque la colonisation s'est poursuivie, qu'Israël ne changerait pas de nature aussi vite, pense « M. ». Cet Etat considère la Palestine comme sa terre. C'est une erreur fondamentale. Et, si Israël ne change pas d'analyse et de comportement, un jour, les Israéliens seront chassés d'ici et devront retourner d'où ils viennent, Europe, Russie, Amérique ou Ethiopie.

« La Palestine sera libérée un jour, même si ce n'est ni par nous ni par nos enfants, dit « A. ». Une guerre, surtout ici, c'est une question de temps, de patience.

« Libérée et islamique, corrige « S. », du Hamas, sous l'œil indifférent de ses compagnons.

« Ni Arafat ni l'islam ne sont plus des priorités, précise « M. », vigilant sur le consensus parmi les commandants. Ce qui compte désormais, c'est la lutte contre Israël et pour la libération de la Palestine, une lutte pour la dignité du peuple ! »

Peu avant le coucher du soleil, chaque commandant, le revolver glissé sous la chemise, repart vers la cachette qui lui tiendra lieu de havre pour la nuit, au cœur ou aux abords du camp de réfugiés. « M. » décide de prendre des risques et de rendre visite à sa famille. Quelques jours après cet entretien, sa maison est détruite lors d'une incursion militaire israélienne. Lui évite de justesse l'arrestation. Il régnait toujours sur le camp de réfugiés, en accord avec les commandants des différentes factions palestiniennes, jour après jour plus unies militairement.

Rémy Ourdan

## A Ain Taya, près d'Alger, les élections municipales reçoivent un vif intérêt grâce aux liens claniques

17 millions d'électeurs devaient choisir, jeudi 10 octobre, les membres des assemblées populaires des communes et des départements en Algérie. 120 000 candidats, dont 3 700 femmes, se présentent

### ALGER, AÏN TAYA

de notre envoyée spéciale

Il faut quitter la capitale, son climat délétère et sa désespérance, pour découvrir une Algérie qui vit sans baisser les bras. Autant le scrutin du 10 octobre suscite la rage en Kabylie, et l'indifférence à Alger, autant il provoque, ici et là, un vif intérêt, pour des raisons souvent insoupçonnées. A 30 kilomètres de la capitale, Ain Taya, cité balnéaire autrefois réputée, aujourd'hui « en voie de clochardisation » selon ses habitants, n'a pas l'intention de se laisser voler ses élections. Pas moins de neuf listes se disputent les sièges de l'Assemblée populaire communale (APC) et de l'Assemblée populaire de wilaya (APW.)

Ici, comme ailleurs dans ce type d'élections, on vote pour un homme, pas pour un parti. Et cet homme, c'est un parent, un voisin, un ami, un membre du clan ou un intrus, à qui l'on peut, pour une fois, demander des comptes. A Ain Taya, ville de 30 000 habitants, le maire sortant, M. Ahmed Sadaoui, devrait faire les frais du ressentiment général. A tort ou à raison, on lui prête tous les défauts. D'abord, il n'est pas natif d'ici. Ensuite, il est membre du Rassemblement national démocratique (RND), parti haï dans le pays depuis qu'il a remporté les élections législatives et locales de 1997, alors qu'il venait d'être porté sur les fonts baptismaux par la hiérarchie militaire. Enfin, le président de l'APC a fait preuve d'une coupable légèreté dans sa gestion de la municipalité, au point de se faire exclure du RND. Loin de se laisser abatte,

Sadaoui a trouvé refuge au sein d'un parti concurrent, le Rassemblement algérien, et compte bien effectuer un nouveau mandat.

Encadré d'une garde prétorienne d'une vingtaine de petits durs, âgés de 16 ou 17 ans, qui scandent avec fierté que « Sadaoui est avec les riches », le maire sortant jure que les accusations dont il est la cible ne sont que pures calomnies. L'achat de voix pour 6 000 dinars (90 euros) ? « Ce sont des rumeurs. » Sa victoire frauduleuse, il y a cinq ans ? « Dans l'état où était l'Algérie

### 16 000 sièges à pourvoir

Jeudi 10 octobre, 17 millions d'électeurs désigneront pour cinq ans les assemblées populaires communales (APC, mairies) et les assemblées populaires de wilaya (APW, préfectures). Près de 120 000 candidats, dont 3 700 femmes, postulent à un mandat électoral pour les 1 500 communes et 48 départements. Dans les communes, près de 14 000 sièges sont à pourvoir, et près de 2 000 sièges pour les départements.

Contrairement aux législatives du 30 mai, le Front des forces socialistes (FFS) participe à ce scrutin. L'autre parti kabyle, le Rassemblement pour la culture et la démocratie (RCD), lui, a maintenu son mot d'ordre de boycott et mené une campagne active antivote ces dernières semaines dans le pays.

à cette époque, imaginez-vous que c'était possible, des élections démocratiques et transparentes ? », répond-il sans détour. Pour se faire pardonner d'avoir été « mal conseillé par ses adjoints », Ahmed Sadaoui a déboursé sans compter, mais tous les candidats ont offert aux habitants d'Ain Taya quinze jours de fête en guise de campagne électorale : matchs de football, tournois de handball, cortèges de voitures, le soir dans les rues, klaxons bloqués... Mais surtout tournois de pétanque, tradition de la ville.

Ici, chacun se dit « bouloman » et s'enorgueillit qu'Ain Taya compte parmi ses habitants le président de la Fédération algérienne de pétanque, Abdelaziz Rih, également tête de liste des indépendants. Est-ce grâce à la pétanque qu'il règne dans cette ville un climat infiniment moins violent et désespérant que partout ailleurs dans l'Algérie ? Pourrait Ain Taya souffrir des mêmes maux que toutes les villes d'Algérie : chômage, crise du logement, pénurie d'eau, etc.

recupérer les voix du RCD », soulignent sans fausse pudeur ces islamistes modérés.

### « C'EST UNE ÉTRANGÈRE »

El-Islah, le mouvement de l'islamista radical (mais légal) Abdallah Djaballah, a choisi, lui aussi, de tenter sa chance à Ain Taya, mais comme il n'a pas ouvert de permanence dans la ville et, surtout, « a fait l'erreur » de prendre pour tête de liste quelqu'un qui « n'est pas natif d'ici », on le tient pour quantitativement négligeable. Même chose pour la tête de liste du Front de libération nationale (FLN), M<sup>me</sup> Naïma Balhi, qui, prévoit-on, va mordre la poussière. « D'abord, c'est une femme, et les « anciens » ne sont pas d'accord, explique-t-on. Ensuite, c'est une « étrangère ». » En d'autres termes : non native d'Ain Taya.

Loin de disparaître, le lien tribal, « l'identification primordiale », comme l'intitule un chercheur en sciences politiques, Mohammed Hachemaoui, semble vouée à s'exacerber dans l'Algérie d'aujourd'hui, et Ain Taya en est une parfaite illustration. « Quand se déroulent de telles élections, la société victime d'un Etat prédateur devient prédatrice à son tour, dans sa manière d'investir les lieux de pouvoir, analyse ce jeune politologue. Et c'est parce que l'Etat moderne, avec ses règles universelles valables pour tous les citoyens, a échoué à se construire, que les liens tribaux, communautaires, ethniques, se réactivent à cette occasion, sur fond de clientélisme politique. »

Florence Beaugé

## Le président ivoirien recadre la lutte contre la rébellion

Il envisage des négociations et appelle ses concitoyens à « ne pas s'attaquer aux étrangers »

DANS UN DISCOURS radiotélévisé, mardi soir 8 octobre, le président Laurent Gbagbo a retrouvé la porte à des négociations avec les rebelles et exhorté ses concitoyens à « ne pas se tromper de combat » en s'en prenant aux étrangers sur leur sol. S'adressant aux insurgés qui, depuis trois semaines, contrôlent la moitié nord du pays, le chef de l'Etat a déclaré : « Je vous conjure, au nom de la Côte d'Ivoire, déposez les armes et, alors, vous verrez qu'il n'y a rien d'interdit. Tant que vous avez des armes à la main et que vous marchez contre nous, vous nous obligez à nous défendre. »

Par rapport au projet de cessez-le-feu des médiateurs ouest-africains qu'il avait refusé de signer, dimanche, Laurent Gbagbo a précisé que le chef de l'Etat sénégalais, Abdoulaye Wade, l'actuel président de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (Cedeao), lui avait « fait l'esquisse d'une nouvelle contribution » et que les autorités ivoiriennes seraient « prêtes à discuter », si les rebelles déposaient les armes au préalable. A destination de ses pairs africains, M. Gbagbo a ajouté : « Si la Côte d'Ivoire faiblit et donne une légitimité aux assaillants, ce sera fini pour la légitimité de tous les pouvoirs africains. »

### BIDONVILLES DÉMOLIES

Au sujet des nombreux étrangers vivant en Côte d'Ivoire, 26 % de la population, Laurent Gbagbo a souligné que « les Ivoiriens ne se trompent pas de combat », expliquant : « Je veux rassurer les uns et les autres, je veux dire aux Ivoiriens que les étrangers ne sont pas notre problème (...). Notre combat est un combat



Des réfugiés ivoiriens fuyant la ville de Bouaké dans l'air devant un barrage de soldats français, mardi 8 octobre. Des « gangs de rebelles » fusil ou machette à la main se livrent, d'après des habitants de la ville sous contrôle des rebelles, à une « chasse à l'homme ».

pour libérer notre pays, et non pas pour attaquer les étrangers. »

Mardi, on apprenait parallèlement que le Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) négociait la suspension des opérations de démolition des bidonvilles à Abidjan, soupçonnés d'abriter des assaillants ayant pris part au coup de force du 19 septembre qui, dans la seule métropole côtière, avait fait près de 300 victimes. A présent, seuls les taudis situés à proximité de camps militaires seraient rasés, pour des raisons de sécurité. Les quartiers dits « précaires » abritent une forte proportion de travailleurs immigrés, dont près d'un millier ont été chassés de leur abri depuis le début de la crise. Dans son discours, le premier

depuis son adresse à la nation au surlendemain du coup de force, le président Gbagbo s'est également adressé au Burkina Faso. Sans directement nommer le pays voisin, il a souligné que « tout Etat africain doit veiller à ce que, sur son territoire, il n'y ait pas de camp d'entraînement, qu'il n'y ait pas d'assaillants en puissance ». Abidjan accuse le Burkina Faso d'avoir, a minima, abrité les déserteurs de l'armée ivoirienne qui constituent aujourd'hui l'armature de la rébellion.

### INQUIÉTUDE FRANÇAISE

Les propos du chef de l'Etat répondent aussi, implicitement, aux multiples mises en garde qui lui ont été envoyées, ces derniers jours, par la France. Lundi, Dominique de Villepin avait publiquement exhorté Laurent Gbagbo à

signer une trêve avec les rebelles. Il s'était aussi déclaré « inquiet » du danger de dérives xénophobes. Mardi, l'ambassadeur de France à Abidjan, Renaud Vignal, s'est estimé censuré à la télévision nationale, a fait porter une lettre à Laurent Gbagbo dans laquelle il fustige « l'hystérie nationaliste » de certains médias ivoiriens, des « bourreaux de crâne stupides dans leur nationalisme exacerbé et xénophobe ».

A Paris, les autorités françaises ont souligné leur « soutien » au président Laurent Gbagbo, « démocratiquement élu », mais en y mettant comme condition l'arrêt des « violations des droits de l'homme à l'égard des opposants et des étrangers ».

Stephen Smith

**TOP UNIVERSITY TOUR**

Salon des Meilleurs Programmes de 3ème Cycles Internationaux

**PARIS**

Samedi 12 Octobre 2002  
12h-18h La Bourse de Paris  
Palais Brongniart - Métro La Bourse - rue Vienne - 75002 Paris

Venez rencontrer une sélection des meilleurs Universités et Facultés Internationales

Princeton, Univ. Pennsylvania, Imperial College, Cranfield Univ., Ecole Centrale de Paris, Univ. of Melbourne, London School of Economics, etc...

pré-inscription Online  
Entrée gratuite  
tours@topcareers.net

**www.topgraduate.com**

## Une série de scandales met en cause la sécurité de l'industrie nucléaire japonaise

Les compagnies d'électricité sont accusées d'avoir falsifié des rapports techniques et dissimulé des incidents. Le programme d'alimentation en combustible Mox est ainsi remis en cause

TOKYO

de notre correspondant

Déjà toute relative, la confiance des Japonais dans leur industrie nucléaire civile se dégrade un peu plus au fur et à mesure que sont révélées de nouvelles dissimulations ou falsifications de rapports sur la sécurité des centrales par les compagnies d'électricité. La première d'entre elles, Tokyo Electric Power Co (Tepeco), est aujourd'hui au centre du scandale, alors que le ministère de l'économie, du commerce et de l'industrie va proposer à la Diète de renforcer les dispositions sur la sécurité dans l'exploitation des centrales.

La série de scandales a commencé le 29 août quand l'Agence pour la sécurité de l'industrie nucléaire (qui dépend du ministère) a révélé que Tepeco a dissimulé de nombreux rapports d'inspection dans sa mégacentrale de Kashiwazaki-Kariwa, la plus grande au monde avec sept réacteurs, ainsi que dans une autre, dans le département de Fukushima.

Du milieu des années 1980 à la fin de la décennie suivante, la direction a falsifié 29 rapports d'inspection. L'entreprise sous-traitante chargée de ces inspections, General Electric International, avait découvert 35 fissures sur la « jupe » du cœur de 5 réacteurs. Mais aucune réparation ne fut entreprise, et les réacteurs ont continué à fonctionner en l'état. Ce n'est qu'en juillet 2001 que Tepeco avait admis le dommage le plus grave (une fissure de 1,4 m dans un réacteur de Fukushima), affirmant qu'elle venait d'être découverte.

Si la révélation de l'existence de ces fissures suscite un tel émoi,



c'est moins en raison de la gravité du dommage que de la dissimulation à laquelle s'est livrée Tepeco qui incite à penser que d'autres problèmes, aux conséquences plus graves, peuvent également être cachés.

### DYSFONCTIONNEMENTS CRIANTS

Ces affaires interviennent alors que l'opinion a encore en mémoire l'accident survenu en septembre 1999 à l'unité de fabrication de combustible de Tokaimura, le plus grave qu'ait connu le Japon. L'accident, qui avait fait deux morts par irradiation, avait déjà mis en lumière de criants dysfonctionnements. Le gouvernement avait alors renforcé les mesures de sécurité, mais elles s'avèrent insuffisantes, à la lumière de ce qui s'est passé chez Tepeco et chez d'autres compagnies d'électricité (Chubu Electric Power et Tohoku Electric Power ont également admis des dissimulations).

La rentabilité des centrales passe avant d'autres considérations, écrit *Asahi Shimbun*. La question qui s'est posée aux employés de Tepeco était simple, poursuit le quotidien, en se fondant sur le témoignage de

ceux-ci : dépenser des milliards de yens pour une réparation ou ignorer une fissure ne figurant pas sur la liste des dommages à déclarer ? « Éviter les effets négatifs » d'une suspension de la production était une priorité, a reconnu le président de Tepeco, Nobuya Minami.

Bien que les dissimulations datent de plusieurs années, la situation n'a pas changé aujourd'hui : « La sécurité peut être sacrifiée à la rentabilité », affirme l'historien des sciences de l'université de Kyushu, Hitoshi Yoshioka, dans une libre opinion publiée par *Asahi Shimbun*. Les compagnies d'électricité sont placées sous une forte pression de rentabilité par le gouvernement, qui sous-estime délibérément le coût de production pour promouvoir la filière nucléaire, poursuit-il.

A ces problèmes s'ajoute la crédibilité du système d'inspection : c'est en grande partie aux opérateurs eux-mêmes que revient cette tâche, et les agents de l'Agence de sécurité de l'industrie nucléaire sont largement dépendants des données qui leur sont fournies.

Les électriciens sont pris une nouvelle fois en flagrant délit de dissimulation. Quelle que soit la gravité des dommages cachés au public, ces scandales en série entament gravement leur crédibilité. Leur souci d'éviter d'attiser l'opposition à la construction de nouvelles centrales (qui se heurtent désormais à des mouvements locaux recourant au référendum local pour les refuser) est une des raisons pour lesquelles la dissimulation semble être devenue une pratique courante dans les compagnies d'électricité nippones. Elle se retourne aujourd'hui contre elles.

Dans l'immédiat, les mensonges des électriciens compromettent le programme d'alimentation des centrales en Mox, un combustible mélangeant uranium et plutonium, produit en France (par Cogema) et en Grande-Bretagne (par British Nuclear Fuel) à partir du combustible irradié des centrales nippones. Les allers et retours entre l'Europe et le Japon de ces cargaisons nucléaires suscitent déjà régulièrement des controverses.

### « AGISSEMENTS MALHONNÊTES »

A la suite des révélations sur les dissimulations, le gouverneur du département de Niigata et les maires des villes de Kashiwazaki et de Kariwa, où est située la principale centrale de Tepeco qui devait être rechargée en Mox, ont retiré leur aval à cette opération, obtenu après de laborieuses négociations avec les populations locales, estimant que la compagnie d'électricité « avait détruit le rapport de confiance mutuelle par des agissements malhonnêtes ».

Avant d'annoncer sa démission, le président de Tepeco, Nobuya Minami, a déclaré que l'utilisation du Mox dans la centrale de Kashiwazaki-Kariwa était différée sine die. Le gouverneur du département de Fukushima, où se trouve une autre centrale de Tepeco, a pris une décision similaire. Selon le quotidien *Yomiuri*, le revirement des autorités locales « obligera Tepeco à repartir de zéro si elle veut aller plus loin dans son projet ». De 16 à 18 des 52 réacteurs japonais (qui répondent à un tiers de la demande en électricité du pays) doivent être alimentés en Mox d'ici à 2010.

Philippe Pons

## Koweït : un soldat américain a été tué, et un autre blessé, par deux assaillants

Un « acte terroriste » d'intégristes religieux

UN MILITAIRE américain a été tué par deux Koweïtiens, qui ont aussi blessé par balles un autre Marine, mardi 8 octobre, lors d'un incident présenté comme « un acte terroriste » par le ministère koweïtien de l'intérieur. L'attaque a eu lieu lors de manœuvres américano-koweïtiennes sur l'île de Faïlaka (au large de Koweït City et à une cinquantaine de kilomètres de l'Irak).

Le ministère de l'intérieur a rendu public l'identité des deux assaillants koweïtiens, « Anas Al-Kandari, 21 ans, et Jassem Al-Hajeri, 26 ans », tout deux tués par des militaires américains après avoir ouvert le feu sur les Marines. Sous couvert d'anonymat, un responsable du ministère a précisé qu'il s'agissait de fondamentalistes musulmans. « Selon les informations dont nous disposons actuellement, c'était des civils », a déclaré le lieutenant-colonel David Lapan, porte-parole du Pentagone.

Les Marines participaient à un exercice à balles réelles, lorsqu'ils

ont été attaqués. Des Kalachnikovs et des munitions ont été trouvées dans le véhicule de leurs assaillants. Cette opération contre des soldats américains est sans précédent au Koweït, un pays allié aux États-Unis depuis la guerre du Golfe en 1991 consécutive à l'invasion de l'émirat par l'Irak.

Un millier de Marines participent aux manœuvres intitulées « Eager Mace 2002 ». Cet exercice, qui a débuté le 1<sup>er</sup> octobre et implique des navires de transport amphibies, était prévu de longue date, a souligné le Pentagone, dans un pays où stationnent désormais 6 000 militaires américains. Des responsables militaires américains soutiennent qu'il n'était pas lié à la crise irakienne.

Le gouvernement koweïtien a déclaré s'opposer à une action militaire unilatérale contre l'Irak, précisant qu'il autoriserait les troupes américaines à utiliser son territoire pour une attaque contre l'Irak uniquement sur la base d'une autorisation de l'ONU. - (AFP, AP.)

## Skopje demande à l'OTAN de rester en Macédoine

SKOPJE. Le président

de la Macédoine, Boris Trajkovski (photo), a demandé, mardi 8 octobre, au secrétaire général de l'OTAN, Lord Robertson, d'étendre la durée de sa mission de paix jusqu'à la mi-décembre, alors qu'elle doit s'achever le 26 octobre, pour être remplacée par une mission attribuée à l'Union européenne (UE). Il s'agit d'un corps multinational de 780 soldats, déployé depuis septembre 2001 pour assurer la sécurité de la population macédonienne face à une sédition albanaise. M. Trajkovski souhaite que l'OTAN lui apporte une garantie à plus long terme, au-delà de 2002. Ce sont des forces des pays membres de l'UE qui auraient dû succéder aux soldats de l'OTAN, mais la mission se heurte à des intérêts divergents de la Grèce et de la Turquie. - (AP.)



GEORGI LICOVSKI/AP

## Le président sud-coréen dément avoir « acheté » le sommet avec Pyongyang

TOKYO

de notre correspondant

Les allégations qui courent depuis quelques semaines à Séoul selon lesquelles le président Kim Dae-jung aurait fait verser des sommes importantes dans les caisses du Parti des travailleurs de la République populaire démocratique de Corée (RPDC, Corée du Nord) pour obtenir le sommet de juin 2000 avec le dirigeant du régime de Pyongyang sont désormais au centre du débat politique.

Lundi 7 octobre, les députés de l'opposition du Grand Parti national ont demandé au Parlement d'ouvrir une enquête sur une affaire qui peut avoir un effet déterminant sur l'issue de l'élection présidentielle de décembre. Bien qu'elle détienne la majorité à l'Assemblée, l'opposition ne peut faire adopter sa motion d'enquête sans un accord préalable avec le parti au pouvoir qui s'y refuse, dénonçant une manœuvre préélectorale. L'un des proches conseillers du président Kim, qui fut l'artisan du sommet de juin 2000, Park Jie-won, a nié devant l'Assemblée avoir versé de l'argent au régime de Pyongyang. Mardi, la porte-parole de la présidence a démenti les allégations de l'opposition : « C'est une attitude très irresponsable pour

un chef de parti de répéter une allégation sans fondement. »

Il reste que l'affaire, largement traitée par la presse, entame un peu plus les chances du candidat à la présidence du parti gouvernemental. La poursuite de la politique d'ouverture entreprise par Kim Dae-jung en direction de la Corée du Nord, qui lui valut le prix Nobel de la paix, est l'une des questions les plus sensibles de la campagne présidentielle : une partie de l'opinion estime que le gouvernement donne trop, sans obtenir de concessions du Nord.

### UN PRÊT NON REMBOURSÉ

Selon les allégations qui circulent, le gouvernement aurait versé 400 millions de dollars à Pyongyang par l'intermédiaire du conglomérat Hyundai, qui a largement soutenu la politique d'ouverture de Kim Dae-jung. Une de ses filiales, Hyundai Merchant Marine, organise en particulier un voyage touristique en bateau au mont Kumgang, en Corée du Nord.

Cette opération rapporte des millions de dollars à la RPDC, mais, déficitaire, elle a été récemment reprise par le gouvernement sud-coréen qui la subventionne. Les 400 millions de dollars seraient un prêt accordé le 6 juin 2000 à Hyun-

dai Merchant Marine par la Korea Development Bank. L'ancien directeur de cette banque nationalisée, Um Rak-yong, a déclaré devant l'Assemblée nationale qu'il s'est heurté à un mur lorsqu'il chercha à avoir des détails de son prédécesseur sur ce prêt accordé apparemment sous la pression de la présidence et qui ne fut jamais remboursé. Selon la Fédération des banques, Korea Development Bank n'a pas fait figurer le prêt accordé à Hyundai dans son rapport semestriel pour la première partie de 2000. Une enquête a été ouverte par l'Agence de supervision des affaires financières, chargée du contrôle des banques.

Alors que deux des principaux candidats en lice pour succéder à Kim Dae-jung, Roh Moo-hyun, candidat du parti gouvernemental du Millénaire et Chang Mong-joon, le « patron » du foot coréen et l'un des héritiers du groupe Hyundai, entendent poursuivre et élargir la politique de coopération avec le Nord, le chef de l'opposition, Lee Hoi-chang, qui fut vaincu de peu à l'élection présidentielle de 1997, a opté pour la fermeté vis-à-vis de Pyongyang, mettant l'accent sur la réciprocité des concessions.

Ph. P.

## Le Programme alimentaire mondial sonne l'alerte

Il interrompt la plupart de ses opérations en Corée du Nord et en appelle aux pays donateurs

DÈS ce mois d'octobre, 460 000 enfants nord-coréens âgés de moins de 6 ans seront privés de la ration quotidienne de céréales qui leur était jusqu'alors assurée par le Programme alimentaire mondial (PAM) des Nations unies. Il en ira de même pour 250 000 femmes enceintes ou jeunes mères. En novembre, ce sera au tour de 925 000 tout-petits en âge de fréquenter la crèche. En raison d'une baisse des contributions d'importants pays dona-

teurs, le programme spécialisé de l'ONU manque actuellement de vivres et d'argent.

La France figure dans les rangs des pays aujourd'hui défaillants. Aussi le directeur adjoint du PAM, Jean-Jacques Graisse, fait-il œuvre de persuasion à Paris, depuis lundi 7 octobre et jusqu'à mercredi, auprès de l'Elysée, de Matignon et des responsables ministériels concernés. La suspension des programmes d'assistance, décidée en début d'année par MM. Jospin et Chirac pour cause de période électorale, se prolongera-t-elle pour se conjuguer à la présente période de choix budgétaires ? La France s'était montrée particulièrement généreuse en 2001. « Mais les coupes dans les contributions de Paris ont été sévères en 2002 par rapport aux années précédentes », déplore M. Graisse.

Alors que la France avait versé au PAM une contribution annuelle de 31 millions d'euros à la fin de septembre 2001, elle n'a honoré ses engagements qu'à hauteur de 14 millions d'euros pour la période équivalente de 2002. L'émissai-

re du PAM donne une illustration sur le continent africain : cette année, Paris a été bienfaitrice en Angola (7 millions d'euros) et en Ethiopie (2,5 millions), mais n'a versé que 1 million pour l'Afrique australe.

La défaillance française n'expli-

### La France figure dans les rangs des pays aujourd'hui défaillants

que évidemment pas à elle seule les présentes difficultés du PAM. « Notre panique actuelle est causée par cette accumulation sans précédent des crises dans plusieurs régions du monde, ainsi que par la diminution sensible de la contribution des Etats-Unis, qui restent pourtant de très loin le principal donateur », développe M. Graisse. « Parallèlement au fort déficit que nous connaissons en Corée du Nord,

la situation en Afrique australe nous impose de nourrir 14 millions de personnes à partir de décembre. En outre, la crise en Ethiopie et en Erythrée semble relancée. Il y a encore une réelle menace de sécheresse en Mauritanie, où elle a déjà commencé, et dans les pays voisins comme le Sénégal », ajoute le responsable onusien.

Les menaces pesant sur l'Irak et la Côte d'Ivoire viennent enfin assombrir l'atlas de la faim. « Si on essaie de se préparer à un conflit irakien, on nous reprochera d'anticiper la guerre. Si on ne se prépare pas, on nous le reprochera aussi », note M. Graisse. Par nature, l'envoyé spécial du PAM ne perd pas l'espoir que Paris demeure à la hauteur de ses engagements des années passées.

En 2001, l'organe de l'ONU avait nourri 77 millions de personnes dans le monde. L'année précédente, selon ses estimations, 24 000 personnes étaient mortes chaque jour de la faim et de ses conséquences.

Erich Inciyan

## Le changement climatique pourrait coûter 150 milliards d'euros par an

PARIS. Le secteur des banques et des assurances devrait pâtir de la fréquence accrue des épisodes climatiques violents, au point de compromettre sa rentabilité et d'être acculé parfois à la faillite, indique un rapport de l'ONU publié mardi 8 octobre à Paris. Le rapport a été rédigé sous l'égide de la division Industrie du programme des Nations unies pour l'environnement (PNUE). Il est basé sur des projections des multinationales de l'assurance et la réassurance Swiss Re (Suisse) et CGNU (Royaume-Uni).

Selon le rapport, les pertes consécutives aux catastrophes naturelles, dues ou non au changement climatique, doublent tous les dix ans et pourraient approcher les 150 milliards de dollars (environ 150 milliards d'euros) par an dans la prochaine décennie. - (AFP.)

## L'eurovision doit respecter les droits des chaînes concurrentes

LUXEMBOURG. Le Tribunal de première instance des Communautés européennes a annulé, mardi 8 octobre, le régime de « sous-licences » qui réglementait l'accès de chaînes non membres de l'Union européenne de radiodiffusion (UER) au système d'échange de programmes de l'Eurovision. Le régime de sous-licences est censé offrir de larges possibilités de retransmission en direct et en différé aux non-membres de l'UER. En fait, « il n'octroie la faculté de transmettre des résumés des compétitions que dans des conditions très contraignantes », a jugé le tribunal. Il considère que la Commission a commis une erreur manifeste d'appréciation en admettant que le régime de sous-licences puisse être exempté du droit de la concurrence. - (Corresp.)

### DÉPÊCHES

■ **ESPAGNE : la garde civile et la police régionale basque ont arrêté, mardi 8 octobre, 17 personnes** lors d'opérations contre les milieux indépendantistes basques radicaux. Au moins neuf personnes, arrêtées dans la province basque de Guipuzcoa, sont soupçonnées d'avoir pris part à la *kale borroka*, la campagne de guérilla urbaine à laquelle se livrent les jeunes sympathisants d'ETA. - (AFP, Reuters.)

■ **QATAR : la télévision qatarie Al-Jazira a diffusé, mardi 8 octobre, un enregistrement sonore** présenté comme celui d'un haut dirigeant Al-Qaida, Ayman Al-Zawahiri, qui évoque des attentats menés sur des cibles françaises et allemandes. Ni la date de l'enregistrement ni son origine n'ont été mentionnées. - (Reuters.)

■ **SOMALIE : quatre importants chefs de guerre somaliens ont annoncé, mardi 8 octobre, qu'ils n'assisteront pas à la conférence de réconciliation somalienne**, prévue le 15 octobre à Eldoret (Kenya) pour tenter de mettre fin à plus de 10 ans de guerre civile en Somalie. Cette conférence, si elle a lieu, sera la 16<sup>e</sup> du genre. Elle vise à restaurer la paix dans ce pays ravagé depuis 1991 par une guerre civile. - (AFP.)



## Berne profite des divisions des Quinze et échappe à des sanctions

L'adoption d'une directive fiscale est en panne

### LUXEMBOURG

de notre bureau européen

Les Quinze ne sont pas parvenus à se mettre d'accord sur la ligne à adopter à l'égard de la Suisse, qui refuse de lever son secret bancaire pour les résidents de l'Union qui ont ouvert des comptes dans les banques de la Confédération. L'Autriche et le Luxembourg ne veulent pas de sanctions contre Berne. Le premier ministre luxembourgeois, Jean-Claude Juncker, a déclaré que la Suisse n'était pas « l'Irak des Alpes ». Ils ont ainsi apporté de l'eau au moulin du président de la confédération suisse, Kaspar Villiger, qui déjeunait, mardi 8 octobre, avec les grands argentiers des Quinze à l'occasion d'une rencontre avec l'association européenne de libre échange, dont la Suisse fait partie.

« Je pense qu'entre amis, on ne se menace pas avec des sanctions », s'est indigné M. Villiger. C'est pourtant la ligne du ministre des finances britannique, Gordon Brown, qui plaide pour une position plus dure contre la Suisse, tout comme la Suède et l'Allemagne. Plusieurs pistes sont explorées : suspendre les négociations entre Berne et l'Union, résilier certains accords déjà signés, ou compliquer l'activité des banques suisses installées dans l'Union, ce qui risque toutefois de poser des problèmes au regard de l'Organisation mondiale du commerce.

Si l'affaire prend une telle ampleur, c'est que toute la taxation de l'épargne des non-résidents à l'intérieur de l'Union est en jeu. A Feira, en 2000, les chefs d'Etat et de gouvernement ont décidé d'adopter avant la fin 2002 une directive prévoyant que les banques communiqueraient des informations sur les comptes des non-résidents aux

fisc de leurs Etat d'origine. Mais l'adoption de cette directive est, depuis le début, conditionnée au fait que la Suisse, ainsi que le Liechtenstein, San Marin, Andorre, Monaco et les Etats-Unis adoptent des mesures équivalentes à l'échange d'information.

### DÉFINITION STRICTE

La Suisse a fait des propositions, jugées insuffisantes : les Européens qui ont placé de l'argent en Suisse devraient choisir entre accepter que leur banque suisse transmette des informations à leur fisc d'origine ou payer une retenue à la source, dont une grande partie serait reversée à l'Union. Berne propose de favoriser la coopération administrative en cas de fraude fiscale... Sauf que les Suisses ont une définition extrêmement stricte de ce délit, qui ne concerne pas les fraudeurs « classiques ».

L'intransigeance suisse fait le jeu des Belges, des Luxembourgeois et Autrichiens qui veulent conserver le secret bancaire dans leur pays et ne seraient pas malheureux de voir toute la directive sur l'épargne capoter. Par ailleurs, au sein de la Commission, le gouvernement de Tony Blair commence à faire figure d'accusé : c'est lui qui a obtenu contre les quatorze autres en 2000 que l'on abandonne le système où les Etats membres auraient le choix entre prélèvement à la source et échange d'information. Cela équivalait à torpiller le processus, car depuis le début, il pouvait sembler illusoire de croire que Berne lèverait son secret bancaire. Au sein de la Commission, certains voudraient que l'on revienne au schéma d'origine, plus souple, qui aurait, lui, une chance d'être adopté.

Arnaud Leparmentier

## Les banquiers suisses s'exaspèrent des fortes pressions visant à mettre fin au secret bancaire

La Confédération, où l'évasion fiscale n'est pas un délit, estime que les Européens, notamment la Grande-Bretagne, lui livrent une véritable guerre économique

### GENÈVE

de notre correspondante

« Nous n'avons aucune crainte devant les menaces de sanctions de l'Union européenne », affirme un banquier suisse interrogé au sujet des difficiles négociations en cours entre son pays et l'Union européenne (UE) sur la fiscalité de l'épargne et le secret bancaire. « Quelles sanctions peuvent-ils nous imposer ? La Suisse n'est pas Cuba, elle n'est pas l'Irak ». Tout aussi catégoriques, les autorités à Berne déclarent le secret bancaire comme n'étant « pas négociable ».

Derrière cette certitude, un sentiment de malaise général sur la place financière helvétique est cependant palpable. Les pressions sur la Confédération suisse ont commencé à se ressentir au sein des banques. « Nos clients sont, sans aucun doute, plus nerveux, dit un gestionnaire de fortune à Genève. Ce n'est qu'une perception, mais ils ont l'impression que le secret bancaire est désormais vulnérable. »

L'Union s'est entendue en 2000 pour mettre en place un système automatique d'échange d'informations sur les comptes bancaires des non-résidents pour que cha-

que pays soit en mesure de taxer ses propres contribuables. Mais cet accord est suspendu, à la demande du Luxembourg et de l'Autriche, à ce que la Suisse, notamment, accepte de changer son propre système. Or celle-ci a peur que ce système d'échange d'informations ne signifie, selon l'expression d'un banquier, « la fin de la place financière helvétique ».

### « Quelles sanctions peuvent-ils nous imposer ? La Suisse n'est pas Cuba »

Berne propose en échange un système de retenue à la source sur les revenus des citoyens européens. Proposition jugée insuffisante par les Quinze, et plus particulièrement par Londres. Accusée d'« hypocrisie et de gourmandise », la Grande-Bretagne est la cible privilégiée des banquiers suisses. Les Suisses expliquent que son acharnement à l'encontre de l'impôt à la source vient

du fait qu'un impôt européen risquerait de « ruiner le paradis fiscal » du marché des euro-obligations, qui, disent-ils, fait depuis plusieurs décennies « le bonheur de la City ». Un dessin à la « une » du quotidien suisse *Le Temps* résume bien le sentiment prévalant à Genève : assis d'un côté de la table de négociations, trois représentants de l'Union brandissent une pancarte dénonçant le secret bancaire comme « amoral » ; en face, un banquier suisse leur répond : « Bon. Quelle part vous voulez ? »

A Bâle, le porte-parole de l'Association suisse des banquiers (ASB), James Mason, explique ainsi la situation : « Il est évident que les Européens sont extrêmement divisés et toute la pression qu'ils exercent sur la Suisse n'est que le symptôme de cette division ; en d'autres termes, la Suisse est devenue le bouc émissaire de l'UE. » Il rappelle que l'évasion fiscale n'est pas un délit pénal en Suisse.

Avec un mépris évident, un gestionnaire d'une banque privée à Genève estime que derrière les négociations « se cache une guerre économique, rien que pour nous priver de notre source de revenu. Nous n'avons pas de pétrole, mais nous

avons des banques, et ils veulent mettre la main sur nos banques ». Ce banquier estime que les dirigeants politiques « ne font pas assez pour nous défendre », alors que la grande majorité des Suisses, selon les sondages, sont favorables au maintien du secret bancaire.

Cependant, certains sur la place financière helvétique se demandent si, à long terme, la Suisse sera en mesure de résister. Dans un livre intitulé *L'Argent secret des paradis fiscaux*, le journaliste suisse Sylvain Besson parle de « la lente agonie du secret bancaire ». Son raisonnement repose sur le défi que posent les paradis fiscaux à l'équilibre financier des grands pays. Selon M. Besson, le consensus qui cimentait la place financière helvétique autour du secret bancaire « est en train de se lézarder ». Beaucoup de jeunes gestionnaires de fortune, moins enclins que leurs aînés à défendre l'évasion fiscale, ont une vue plus réaliste. En conclusion, Sylvain Besson écrit : « Pour les paradis fiscaux et leurs clients, le processus sera sans doute douloureux. Mais il semble plus que jamais irréversible. »

Afsané Bassir Pour

## En embuscade, la City rêve des fortunes des paradis fiscaux

### LONDRES

de notre correspondant

« On se cale derrière la Suisse pour protéger ce qui demeure notre raison d'être, à savoir la confidentialité des transactions de nos clients. » Ce commentaire d'un banquier monégasque souligne combien les négociations de l'Union européenne avec Berne sur la fiscalité de l'épargne sont cruciales pour l'avenir des paradis fiscaux européens. D'autant que l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), dont font partie les Etats-Unis, a mis au point son propre modèle d'échange d'informations, très similaire à celui envisagé par Bruxelles pour lutter contre la fraude fiscale.

Les centres financiers européens extraterritoriaux qui ont accepté de coopérer avec l'OCDE, à l'instar des îles Anglo-Normandes, devront eux aussi mettre en place un échange effectif de renseignements fiscaux. Mais trois places du Vieux Continent refusent d'abandonner leurs pratiques : Andorre, le Liechtenstein et Monaco. Ces rebelles, qui redoutent une fuite des capitaux, comptent sur la Suisse, mais aussi le Luxembourg et l'Autriche, pour torpiller le processus communautaire et barrer la route aux ambitions de... la City.

Quel que soit l'interlocuteur à Monte-Carlo, Saint-Héliier ou Vaduz, le leitmotiv est le même qu'à Genève : derrière les menaces du commissaire européen chargé de la fiscalité et du marché intérieur, Frits Bolkenstein, se profile l'influence de Londres, première place boursière européenne.

Comment expliquer autrement la volte-face de la Grande-Bretagne sur ce dossier, s'interrogent les banquiers du cru ? En raison des menaces que la retenue à la source sur les revenus du capital faisait peser sur l'avenir du marché londonien des euro-obligations, libre d'impôt, le gouvernement britannique s'était opposé vigoureusement au projet initial de la Commission. En revanche, jugé plus souple et prêtant à toutes les interprétations, l'échange automatique d'informations sur la taxation des comptes bancaires de non-résidents fait son affaire.

Marc Roche

Ce système devrait permettre au fisc de Sa Majesté de collecter des renseignements sur les investissements, en particulier immobiliers, des ressortissants britanniques, expatriés sous des cieux plus cléments, en France, en Italie, en Espagne et en Grèce. Ensuite, le premier ministre britannique, Tony Blair, a fait sa priorité de la lutte contre l'argent du terrorisme et le blanchiment de l'argent du crime. A ses yeux, cette mobilisation réclame un resserrement des réglementations.

Troisièmement, un assouplissement par la Suisse de son secret bancaire ne peut que profiter à la City qui entend rivaliser avec Genève et Zurich sur le créneau de la gestion privée de gros patrimoines. Ce marché, prestigieux et très rémunérateur, est actuellement très atomisé.

### « TRUSTS » ANONYMES

Enfin, cette volonté de transparence fiscale n'empêche pas la City de profiter à bon escient des richesses d'autrui. Même en cas d'accord européen, les banquiers londoniens mettront leur savoir-faire à la disposition des super riches. A commencer par ces « trusts » anonymes, domiciliés dans les îles Anglo-Normandes, leur permettant d'échapper légalement à l'impôt sur les successions.

La « vieille dame permissive » accepte la concurrence tant qu'elle ne menace pas les bijoux de la Couronne. Sinon, c'est la guerre. Jersey, Monaco ou Genève apprennent aujourd'hui à leurs dépens ce qu'il en coûte de s'attaquer avec succès au domaine réservé des gentlemen d'Albion. Pour desserrer l'étau londonien, bon nombre de places européennes offshore comptent sur les Etats-Unis pour résister aux attaques de Frits Bolkenstein. Au nom de la défense de la libre entreprise et de la protection de la vie privée, les milieux d'affaires conservateurs américains militent activement pour le maintien du secret bancaire suisse. Soucieuse de ménager les grosses fortunes, l'administration Bush fait valoir que les paradis fiscaux sont utiles à leurs grands voisins.

ALHAMBRA

PARIS PLACE VENDÔME-FBG ST HONORÉ-PRINTEMPS HAUSSMANN CANNES MONTE-CARLO  
GENÈVE LONDRES MOSCOU NEW YORK TOKYO HONG-KONG

Van Cleef & Arpels

FRANCE  
ASSEMBLÉE

Le débat à l'Assemblée sur l'Irak, mardi 8 octobre, a donné lieu, dans un premier temps, à une **CRITIQUE UNANIME**, de droite comme de gauche, de la position américaine et de la notion de guerre préventive.

Le premier ministre, Jean-Pierre Raffarin a dénoncé « une vision simpliste de la guerre du bien contre le mal », estimant que la **LÉGALITÉ INTERNATIONALE** procédait du Conseil de sécurité des Nations unies.

Toutefois, dans un deuxième temps, cette apparente unanimité n'a pas résisté. A Jean-Marc Ayrault (PS) demandant que la France utilise son **DROIT DE VETO** à l'ONU, M. Juppé (UMP) a répliqué que la Fran-

ce « *devait examiner toutes les options sans en exclure aucune* ». Pour le ministre des affaires étrangères, M. de Villepin, la diplomatie française doit « *conserver sa capacité de décision à chaque étape* ».

## Irak : le gouvernement ne veut pas s'interdire l'option militaire

Le PS et le PCF ont demandé à la France d'utiliser son droit de veto à l'ONU, lors du débat sur l'Irak qui a eu lieu à l'Assemblée nationale, mardi. Le gouvernement, même s'il dénonce la « vision simpliste » des Américains, souhaite « conserver sa capacité de décision à chaque étape »

**DEUX TEMPS.** En défendant la position de la diplomatie française sur l'Irak, mardi 8 octobre, à l'Assemblée nationale, le gouvernement s'est employé à justifier la « démarche en deux temps définie par le président de la République », ainsi qu'a tenu à le préciser Jean-Pierre Raffarin. Cette démarche consiste à soutenir, d'abord, un projet de résolution permettant le retour rapide des inspecteurs des Nations unies sur les sites irakiens. Quitte à accepter l'« adoption d'une nouvelle résolution, si cela paraît nécessaire », établissant des conditions plus contraignantes pour le régime de Saddam Hussein et fixant des échéances, a poursuivi le premier ministre.

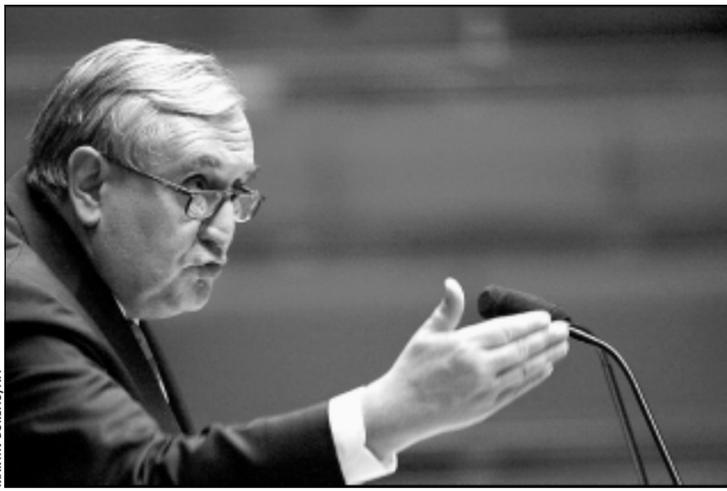
Reste la question du second temps, où le recours à la force n'est pas exclu, même si M. Raffarin a jugé qu'il ne doit être considéré que comme « un dernier recours ». Si l'ensemble des orateurs qui sont intervenus dans ce débat sans vote semblaient avancer du même pied sur le retour des inspecteurs de l'ONU, la suite, en revanche, a donné lieu à de multiples variations, dont se dégagent trois options principales.

La première option a été défendue avec vigueur par Jean-Marc Ayrault, le président du groupe socialiste. Il faut « que la France dise clairement non à cette guerre qui porte en germe le choc des civilisations » et qu'il « annonce qu'elle usera de son droit de veto » au sein du conseil de sécurité de l'ONU, a-t-il prévenu. Il a jugé que cette proposition « doit être l'expression de la nation tout entière » et que, s'il y a un engagement militaire de la France dans « cette aventure irakienne », il devra faire l'objet d'un vote des députés et des sénateurs.

La secrétaire nationale du PCF, Marie-George Buffet, a elle aussi insisté sur la « saine réserve de la France vis-à-vis des projets américains », encourageant la diploma-

tie française à agir « au sein des instances internationales – y compris en utilisant son droit de veto ». Un peu plus tard dans le débat, Philippe de Villiers – qui avait pris de vitesse les Verts pour bénéficier du temps de parole réservé aux non-inscrits –, appellera à son tour « le premier ministre et le président de la République à mettre leur veto de principe à une intervention contre un pays souverain ».

François Bayrou a exprimé la deuxième option. Intervenant au nom de l'UDF, il a adopté une posture plus réservée. Le président du parti centriste a approuvé « la position qu'a exprimée le président de la République », la jugeant « lucide sur la menace et juste dans l'exigence ». Il a précisé qu'« il est juste de fixer comme but des Nations unies le retour des inspecteurs, sans retard, sans conditions, avec une totale liberté d'accès, sans exception ». « La position de la France est juste, a-t-il poursuivi, mais nous espérons que les semaines qui viennent vont permettre d'éviter que l'ordre du monde ne se



MARTIN BUREAU/AFP

construise autour de la décision solitaire du plus puissant des Etats. » Ce refus d'« un monde dominé par l'Empire américain » souligne, aux yeux de l'ancien député européen, l'urgence d'une diplomatie

VERBATIM

et d'une défense européenne.

La troisième option, celle d'une « démarche en deux temps », a reçu l'approbation sans réserve d'Alain Juppé, qui s'exprimait au nom de groupe UMP, et d'Edouard

Balladur, qui avait obtenu l'accord de la conférence des présidents pour intervenir au titre de président de la commission des affaires étrangères, ainsi que son homologue de la commission de la défense, Guy Teissier.

Jean-Pierre Raffarin, mardi 8 octobre, lors du débat sur l'Irak à l'Assemblée. Le premier ministre, pour qui la guerre doit être un « dernier recours », estime qu'il faut s'en remettre à l'ONU. Il s'est démarqué de la « vision simpliste » des Etats-Unis et a affirmé que « l'engrenage de la violence n'est pas une fatalité ».

des affaires étrangères dans son texte écrit.

Son prédécesseur à Matignon, Edouard Balladur, s'est montré plus explicite. En procédant « par étapes » au sein du Conseil de sécurité de l'ONU, a-t-il indiqué, il faut veiller « à ce qu'une éventuelle intervention militaire soit bien préparée, bien justifiée ».

Les discours de MM. Balladur et Juppé tranchaient quelque peu sur la déclaration de M. Raffarin, qui avait défendu « une voie alternative » permettant « de prévenir la guerre, et non de fournir un habitillage à la guerre ».

Ainsi, en dépit de la charge du premier ministre contre les Etats-Unis, « qui développent la vision simpliste de la guerre du bien contre le mal », le gouvernement n'exclut pas un recours à la force. Il semble même y préparer l'opinion. Le ministre des affaires étrangères, Dominique de Villepin, qui a conclu les débats, a expliqué que « dans ce processus d'une résolution à l'autre, les opinions publiques pourront prendre la mesure de la situation ». « Il y a là, a-t-il reconnu, une démarche de pédagogie. » C'est pourquoi il a balayé, comme l'avait fait M. Juppé avant lui, la demande d'utilisation du veto français à l'ONU formulée par M. Ayrault. « Il importe grandement à la diplomatie française de conserver sa capacité de décision à chaque étape », a prévenu le chef de la diplomatie française.

« Nous avons pris date pour l'avenir », soulignait le président du groupe socialiste à l'issue des débats. Une manière, pour M. Ayrault, de dire que l'apparent consensus qui s'est dégagé à l'Assemblée nationale risque fort de se briser au moment où se posera ouvertement la question du recours à la force contre Saddam Hussein.

Patrick Roger

## Jean-Pierre Raffarin : « La vision simpliste » des Etats-Unis

**VOICI** les principaux extraits du discours sur l'Irak prononcé à l'Assemblée nationale, mardi 8 octobre, par le premier ministre, Jean-Pierre Raffarin :

« L'Irak représente incontestablement une menace potentielle pour la sécurité de la région. (...) L'Irak, par son histoire, sa position géographique, ses ressources, est un pays-clé du Moyen-Orient. (...) C'est un constat : les pays jeunes ont tendance à mésestimer l'histoire des vieux pays. Les hypothèses, en cas de changement de régime, restent marquées par l'incertitude et la France n'est pas la seule à nourrir les plus grandes interrogations à ce sujet. (...)

La politique de la France repose sur deux axes clairement énoncés : unité de la communauté internationale comme garant de légitimité et d'efficacité ; détermination par le Conseil de sécurité des mesures à prendre en cas de manquement irakien, sans exclure aucune option. (...) La logique de la pression a montré son effi-

cacité, et la France entend bien la pousser à son terme. (...) Il ne faut considérer le recours à la force que comme un dernier recours, lorsque tout a été tenté pour résoudre la situation par la voie diplomatique. (...)

A ceux qui développent la vision simpliste de la guerre du bien contre le mal, je rappellerai cette pensée de René Char : « Le mal vient toujours de plus loin qu'on ne croit et ne meurt pas forcément sur la barricade qu'on lui a choisie ». (...) Une action militaire contre l'Irak perçue comme illégitime, car ne reposant pas sur l'assentiment de la communauté internationale et ne faisant pas progresser la paix au Proche-Orient (...) porterait en germe le danger d'un éloignement entre le monde arabe et musulman, et l'Occident. (...) Le droit n'exclut pas le recours à la force, mais la règle internationale exclut la force unilatérale (...) L'engrenage de la violence n'est pas une fatalité, il existe toujours une alternative, celle de la force du droit. (...) »

## Jean-Marc Ayrault (PS) : « Le veto ou le vote ! » ; Alain Juppé (UMP) : « Attention au messianisme

► **Jean-Marc Ayrault, président du groupe socialiste.**

« De l'autodéfense légitime contre le terrorisme, l'administration américaine est en train de dériver vers une croisade aux accents télévangélistes contre ce qu'elle appelle « l'axe du mal » (...) M. Bush efface 50 ans de construction d'une sécurité collective pour renouer avec une conception impériale de l'ordre international (...) Que la France dise clairement non à cette guerre qui porte en germe le choc des civilisations. Qu'elle explique sans détour qu'elle refusera de prêter son concours politique et militaire à l'intervention anglo-américaine. Je redoute qu'une trop grande prudence de votre part ne finisse dans un assentiment passif puis dans une participation active. Au nom de tous les socialistes, je demande que la France annonce qu'elle opposera son veto à l'actuel projet de résolution américain devant le conseil de sécurité de l'ONU (...) Si vous enga-

gerosité qui oblige à l'action. C'est de l'appréciation de ce seuil de dangerosité que doit dépendre la décision (...) Il est tout aussi important de se demander à qui doit appartenir la décision. (...) Ou bien c'est l'arbitraire souverain d'un gendarme autoproclamé du monde



« Il nous faut construire dans les faits, et pas seulement dans les mots, la puissance européenne »  
FRANÇOIS BAYROU

de, du plus puissant considérant que « la raison du plus fort est toujours la meilleure », ou bien ce sont les Nations unies. (...) Il faut approuver la position qu'a exprimée le président de la République.

(...) La position de la France est juste. Nous espérons que les semaines qui viennent vont permettre d'éviter que l'ordre du monde ne se construise autour de la décision solitaire du plus puissant des Etats de la planète. Mais, si nous voulons conjurer ce risque pour l'avenir, il nous faut construire dans les faits et pas seulement dans les mots, la puissance européenne.

► **Marie-George Buffet, secrétaire nationale du Parti communiste.**

« La France doit s'opposer fermement à cette marche forcée vers la guerre. Au lendemain du dramatique 11 septembre, la lutte contre le



« La France doit s'opposer fermement à cette marche forcée vers la guerre »  
MARIE-GEORGE BUFFET

terrorisme a pris une nouvelle dimension. Indispensable, cette lut-

te ne doit cependant pas conduire à une croisade du bien contre le mal (...) Quant à la soudaine lubie américaine, elle s'explique par l'attrait du pétrole, la soif de dominer une région, la préparation des prochaines élections (...) Aujourd'hui, l'Europe semble absente de ce débat. Que la France n'agit-elle pour que l'Europe enfin se saisisse du problème ? Jusqu'ici, la France a adopté une attitude de réserve vis-à-vis des projets américains. Elle doit confirmer cette position en recourant à toutes les possibilités de dialogue, pour convaincre, et en agissant courageusement au sein des instances internationales – y compris en utilisant son droit de veto.

► **Alain Juppé, président provisoire de l'UMP.**

« L'unilatéralisme (...) n'est pas acceptable (...) pour des raisons de



« L'unilatéralisme est condamnable pour des questions de droit [et] pour des raisons d'efficacité politique »  
ALAIN JUPPÉ

principe, (...) de morale internationale. L'un des progrès indéniables [du] XX<sup>e</sup> siècle, (...) c'est bien l'émergence d'un droit international de la guerre et de la paix qui a commencé à s'imposer au jeu traditionnel des puissances. Aux termes de la charte des Nations unies, seule l'organisation mondiale et son conseil de sécurité peuvent légitimement, et même légalement, décider de la guerre et de la paix et, partant, de l'usage de la force militaire pour rétablir et garantir la paix. S'affranchir de cette règle fondamentale, refuser de respecter le droit international constituerait une terrible régression et un terrible précédent. (...)

L'unilatéralisme est condamnable pour des raisons de droit ; il l'est aussi pour des raisons d'efficacité politique. (...) Le président de la République a clairement indiqué que (...) notre pays était prêt à examiner toutes les options, sans en exclure aucune (...) Il serait irresponsable de brandir dès aujourd'hui la menace d'un veto français.

Nous n'avons pas envie, nous Français, de partir en croisade contre « l'axe du mal » (...) Attention au messianisme de la bonne conscience qui voudrait imposer la démocratie par la guerre, dans une région (...) où ces changements ne naîtront que d'un travail de fond, progressif et maîtrisé. »

► **Philippe de Villiers, président du Mouvement pour la France.**

« Ce que les Etats-Unis cherchent à imposer au monde aujourd'hui est une guerre préventive. Mais cette guerre est-elle bien dans l'intérêt de la paix, et dans l'intérêt de la France ? La paix, MM. Bayrou et Juppé l'ont pertinemment rappelé, c'est le droit. Le droit international, ou droit des gens, est un ensemble de règles contraignantes. Il connaît des évolutions, mais n'a jamais cautionné la guerre préventive. Il

n'accepte la guerre que comme légitime défense. (...) L'Irak est le maillon stratégique, pour les Etats-Unis, d'un calcul plus vaste. (...) La



« L'Irak est le maillon stratégique, pour les Etats-Unis, d'un calcul plus vaste »  
PHILIPPE DE VILLIERS

France possède une grande façade méditerranéenne et s'ouvre sur le monde arabe. (...) Si elle veut éviter un conflit de civilisations, elle doit faire entendre sa voix singulière dans le monde. (...)

J'appelle donc le premier Ministre et le président de la République à opposer leur veto de principe à une intervention contre un pays souverain tant qu'il n'aura pas commis d'agression contre un autre Etat souverain afin d'éviter ce qui serait un formidable catalyseur de l'islamisme. »

► **Edouard Balladur (UMP), président de la commission des affaires étrangères.**

« La communauté internationale est incapable d'évaluer exactement la reconstitution du poten-

tiel militaire irakien de destruction massive, dont l'existence ne peut guère être contesté. Il a fallu les attentats du 11 septembre 2001 pour qu'elle s'en préoccupe à nouveau. Que l'action du gouvernement italien constitue une menace pour la paix, qui peut le mettre en doute ? L'Irak doit donc être mis hors d'état de nuire, ce qui, à nos yeux, ne signifie pas que l'objectif soit de renverser son régime. (...)

La France n'est pas hostile à l'Irak en tant que nation, et si elle condamne la violation par son gouvernement des résolutions du Conseil de sécurité, elle n'en rend pas responsable le peuple irakien lui-même. La France n'est pas



« La France entend prendre toute sa part dans une action favorable au respect du droit »  
EDOUARD BALLADUR

davantage motivée par un sentiment de défiance envers les Etats-Unis, qui sont ses alliés. Elle comprend leurs préoccupations mais elle leur demande de les faire valoir dans un cadre politique et juridique incontestable (...)

La France entend prendre toute sa part dans une action favorable au respect du droit, mais dans le cadre et sous le contrôle des Nations unies. Elle n'est pas favorable à la conduite d'une guerre préventive contre l'Irak. Il ne s'agit pas là, comme on le prétend chez certains de nos partenaires, d'un état d'esprit qui serait munichois ; il ne s'agit pas de céder mais de procéder par étapes, en respectant le droit, en veillant à ce qu'une éventuelle intervention militaire soit bien préparée, bien justifiée. »



« M. Bush efface cinquante ans de construction d'une sécurité collective »  
JEAN-MARC AYRAULT

gez la France militairement dans cette aventure irakienne, alors le Parlement devra se prononcer par un vote, comme le lui avait demandé François Mitterrand il y a douze ans lors de la guerre du Golfe (...) Le veto ou le vote !

► **François Bayrou, président de l'UDF.**

« Quel est donc le critère qui permettrait de déclencher le feu contre l'Irak ? (...) Le sentiment que l'armement et l'instabilité des dirigeants atteignent, pour la région et pour le monde, un seuil de dan-

## Les opposants à la guerre défilent samedi à Paris et dans une dizaine de villes

Un appel réunit une quarantaine d'organisations

**CE SONT** les premières « manifs » contre la guerre en Irak organisées en France. Samedi 12 octobre, non sans un léger retard par rapport à leurs homologues britanniques, italiens, espagnols, voire américains, les pacifistes français se retrouveront à Paris et dans une dizaine de villes de province pour protester et dénoncer le concept de « guerre préventive » avancé par les Etats-Unis.

Pas moins d'une quarantaine d'associations, syndicats et organisations politiques de gauche et d'extrême gauche ont en effet invité leurs militants à participer à cette journée de protestation qui fait

### Le FN dénonce une « impatience guerrière »

Jean-Marie Le Pen juge que « les Etats-Unis sont aujourd'hui en proie à l'ivresse du pouvoir absolu ». Le président du FN dénonce « l'impatience guerrière des dirigeants américains, alors que l'Irak a accepté le retour sans condition des inspecteurs de l'ONU chargés de s'assurer que le pays ne dispose plus d'armes de destruction massive ». Le délégué général du FN, Bruno Gollnisch, craint « que Jacques Chirac finisse malgré tout par s'engager derrière les Etats-Unis ». Bruno Mégret estime, lui, qu'« une guerre préventive des Etats-Unis contre l'Irak porterait atteinte à la souveraineté des nations ». Le président du MNR déplore que « M. Raffarin n'ait pas affirmé plus clairement le principe de non-ingérence ».

figure de premier test de mobilisation. La plupart d'entre elles se retrouvent dans l'appel commun intitulé « non à la guerre en Irak, oui à un monde de justice, de paix et de démocratie » rédigé sous les auspices du Mouvement de la Paix. Estimant qu'« une intervention militaire porte en elle le germe d'une catastrophe généralisée » et que « loin de s'attaquer au problème du terrorisme international, cette déstabilisation de toute la région ne pourrait que raviver les tensions de la planète », ce texte demande notamment à la France « d'user de son

droit de veto au conseil de sécurité des Nations unies » et considère « plus que jamais indispensable de donner la primauté aux solutions politiques négociées, dans le cadre du droit international, pour construire une paix durable au Proche et au Moyen-Orient ».

Cet appel a été ratifié par la CGT, la FSU, le Groupe des Dix (qui regroupe notamment les SUD), Attac, la Fondation Copernic, le MRAP, l'UNEF. Pour les partis politiques, le PCF qui a lancé depuis la Fête de l'Humanité une campagne de pétitions contre la guerre, les Verts, les Alternatifs, la LCR, tout comme le Parti socialiste, sont signataires de ce texte. La direction du PS qui a participé à toutes les réunions du collectif anti-guerre créé autour de cet appel a en effet décidé d'inviter ses adhérents à défilé samedi, mais n'enverra pas de délégation officielle. La CFDT qui avait été conviée aux premières réunions, ne participera pas aux mobilisations.

### UN TEXTE DE COMPROMIS

De leur côté, Lutte ouvrière, le Parti des travailleurs qui a déjà organisé un meeting contre la guerre il y a quinze jours à Paris, tout comme les organisations anarchistes et communistes libertaires participeront également aux cortèges, mais sous leurs propres mots d'ordre. « L'appel commun n'est pas forcément très bon sur tous les points, mais c'est un texte de compromis », explique de son côté Christian Picquet, de la LCR. « Cela ne sera pas la manif de Londres (qui a réuni près de 200 000 personnes le 28 septembre), mais ce sera infiniment supérieur aux premiers rassemblements contre la guerre du Golfe il y a treize ans », estime-t-il. Les associations kurdes ont également prévu d'être présentes en masse. Les cortèges intégreront également les associations de soutien aux Palestiniens, après délicates négociations avec le Mouvement de la Paix, qui ne souhaite pas que les défilés contre la guerre en Irak se transforment en manifestations Palestine.

Caroline Monnot

## de la bonne conscience »

« **Guy Tessier (UMP), président de la commission de la défense.**

« Membre permanent du conseil de sécurité des Nations unies, la France est en mesure [de] prendre des initiatives constituant une alternative au seul recours à la force. [Son] approche graduelle est partagée (...) par la Russie et la Chine. (...) Membre fondateur de l'Union européenne, la France peut jouer un rôle d'entraînement sur ses partenaires. (...) Ce serait très symbolique de notre volonté de voir l'Europe se doter d'une identité plus forte en matière de politique extérieure, de sécurité et de défense. (...) Le concept de sécurité préventive, mis en avant par le président Bush (...) suscite interrogations et inquiétude. (...) La maîtrise de la deuxième réserve de pétrole au monde, afin d'en contrôler à terme le prix, est une

verait de sa capacité de peser sur le jeu international, de défendre une ambition et une initiative. Il ne faut pas se lier les mains (...)

Nous soutenons une démarche en deux temps. D'abord une résolu-



« Si Saddam Hussein n'obtempère pas, il nous faudrait en tirer toutes les conclusions »  
DOMINIQUE DE VILLEPIN

tion destinée à préciser les arrangements pratiques qui permettront le retour des inspecteurs [de l'ONU] Cette première démarche doit recueillir le consensus du Conseil de sécurité, car c'est la seule façon d'adresser un message clair, un message fort à Saddam Hussein (...). Bien sûr, si Saddam Hussein n'obtempère pas, et si l'action des inspecteurs devait être entravée, il nous faudrait alors, dans une deuxième résolution en tirer toutes les conclusions. Le Conseil de sécurité examinera alors toutes les options, et chaque membre prendra ses responsabilités. Dans ce processus d'une résolution à l'autre, les opinions publiques pourront prendre la mesure de la situation telle qu'elle est. Il y a là une démarche de pédagogie et de responsabilité. L'efficacité de l'action diplomatique dépend de la qualité de ce processus. Aussi convient-il que la première résolution ne contienne pas de clause de recours automatique à la force (...) Il est inutile de brandir un veto quand on peut contribuer avec nos partenaires à l'adoption d'une position commune vis-à-vis de l'Irak (...) La France se réjouit des progrès réalisés ces dernières semaines ; des conversations au Conseil de sécurité ont permis de progres-

## M. Fillon se refuse à chiffrer le nombre d'emplois engendrés par l'assouplissement des 35 heures

Le ministre, qui avait contesté l'impact de la réduction du temps de travail sur la baisse du chômage, a suscité la colère des syndicats de son ministère

**UNE FOIS**, deux fois, trois fois... Inlassablement, Gaëtan Gorce (PS, Nièvre) s'est levé, mardi 8 octobre, dans l'hémicycle de l'Assemblée nationale, pour poser la même question : combien d'emplois le gouvernement espère-t-il créer en révisant les 35 heures et en amplifiant la baisse des charges sociales des entreprises ? L'ancien rapporteur de la seconde loi Aubry a insisté pour obtenir « une déclaration de principe », « une indication ». A chaque fois, le ministre des affaires sociales, François Fillon, a quitté son banc, saisi le micro et... esquivé la réponse.

Pressé par l'opposition, lors de la reprise du débat sur son projet de loi « Salaires, temps de travail et développement de l'emploi », M. Fillon n'a jamais voulu formuler le moindre engagement chiffré sur les emplois espérés. L'objectif du gouvernement est, en la matière, de « faire mieux que la douzième place en Europe en matière de chômage », s'est borné à répondre le ministre.

L'offensive du PS - et du PCF - sur ce front a été d'autant plus soutenue que quelques heures plus tôt, M. Fillon avait dû faire face à une mise au point, assez inhabituelle,

des organisations syndicales de son propre ministère. Dans un communiqué commun, la CGT, la CFDT et SUD se sont « étonnés des propos du ministre » qui, à plusieurs reprises au cours des jours précédents, a mis en doute l'existence d'un lien entre les 35 heures et les 300 000 emplois créés sous le gouvernement de Lionel Jospin, préférant invoquer les effets de la croissance et des allègements de charges. « Les travaux de la direction des études du ministère, qui fondent le rapport présenté par le gouverne-

ment au Parlement en septembre, font état de 300 000 créations d'emploi grâce à la réduction du temps de travail entre 1997 et 2001. Ces chiffres sont établis de façon rigoureuse », écrivent les syndicats, « leur mise en cause par M. Fillon n'a aucun fondement sérieux ».

A l'Assemblée, le ministre s'est défendu en lisant un passage dudit rapport, qui établit un lien entre la croissance et « l'opportunité donnée par l'Etat de soutenir les embauches correspondant aux 35 heures via les allègements de charges ». « Sans

commentaires », a-t-il conclu, sous les applaudissements de la majorité. Les députés de l'UMP - dont beaucoup de nouveaux élus - étaient venus en nombre. Cinq bus avaient été affrétés pour les ramener à l'Assemblée après le dîner organisé pour le groupe par Francis Mer, au ministère des finances. « Ils veulent venir ! », bichait, dans les couloirs, le ministre des relations avec le Parlement, Jean-François Copé.

« J'ai tout suivi depuis le début », confirmait Nadine Morano (UMP, Meurthe-et-Moselle). J'y crois dur comme fer. C'est en baissant les charges patronales qu'on créera des emplois. » Mais combien ? « Ce serait ridicule de donner un chiffre », répond-elle. Après un bref aller-retour dans l'Hémicycle, elle revient pourtant avec une réponse : « De 1993 à 1997, dit-elle, avec les allègements de charges, on a créé ou maintenu 460 000 emplois. Nous pouvons espérer faire au moins aussi bien. C'est notre objectif. » Les débats devaient se poursuivre mercredi et jeudi.

Philippe Le Cœur et Isabelle Mandraud

## Pourquoi l'idée d'Istvan était plus brillante que beaucoup d'autres.

Relier entre eux plusieurs systèmes d'éclairage

fluorescent n'est pas une activité très répandue.

Mais, dans le cas d'Istvan Würsching, il s'agit d'une

vocation. Istvan travaille pour General Electric

en Hongrie depuis douze ans et a développé plus

de vingt et un brevets durant cette période.

Sa dernière innovation est une lampe fluorescente

compacte révolutionnaire. Créée pour remplacer

la lampe incandescente classique, elle représente

un progrès phénoménal en matière d'écologie

et de rendement énergétique. Cela ne vous dit

peut-être pas grand chose, mais sachez tout de

même qu'il s'en vend plus de trente millions dans

le monde chaque année.



GE

We bring good things to life.

www.ge.com

Nous innovons pour une vie meilleure.

« L'unilatéralisme américain ne cesse de s'affirmer depuis les événements du 11 septembre 2001 »  
GUY TESSIER

réalité à prendre en compte dans la définition de notre propre politique. (...)

L'unilatéralisme américain ne cesse de s'affirmer depuis les événements du 11 septembre 2001. (...) C'est justement parce que nous détenons cette capacité [militaire] opérationnelle que la position de la France de refuser de s'aligner unilatéralement sur la vision américaine n'en a que plus de force. »

► **Dominique de Villepin, ministre des affaires étrangères.**

« Il importe de ne nous priver d'aucun de nos atouts. M. Ayrault invite à brandir notre veto, qui est en effet une prérogative de chaque membre du Conseil de sécurité. Mais la France, ce faisant, se pri-

## L'UMP affirme « ses valeurs » dans son projet de charte

Le texte devra être adopté par les adhérents le 17 novembre

**D'UN MARDI SOIR** à l'autre – jour consacré à la réunion de son comité exécutif – le chantier de l'UMP avance. Mardi 8 octobre, ses membres ont adopté la charte et le règlement interne de la formation. A l'exception de Nicolas Dupont-Aignan qui s'est abstenu sur le second texte, la totalité des membres présents a approuvé les deux documents. « Je ne nie pas les efforts qui ont été faits, mais dans sa version définitive le règlement n'assure pas la représentation des divers courants à l'échelon local », a expliqué le député de l'Essonne.

Pour la charte, en revanche, sorte de manifeste fondateur, pas une voix n'a manqué. Pas même celle de Patrick Ollier, RPR proche de Michèle Alliot-Marie, qui lors d'un premier examen il y a une semaine, avait émis des réserves. Selon plusieurs témoignages, le dirigeant de l'ex-RPR souhaitait que le chapitre sur la nation figure plus avant dans le texte. « Cette proposition n'a pas reçu le moindre soutien. Cela aurait constitué un casus belli », a indiqué l'un des participants.

C'est donc à l'unanimité que cette charte rédigée par Jean-François Copé, François Goulard et Renaud

Donnedieu de Vabres a été adoptée.

« La politique a besoin d'un souffle nouveau (...) Riches de nos différences, nous voulons être forts de notre union et créer une force politique nouvelle, ouverte à tous les Français », souligne le préambule. Longue de huit pages, cette résolution aborde une à une les grandes idées censées fédérer le nouveau parti. « Ecouter les citoyens, agir avec eux et pour eux » : voilà résumée la méthode que les dirigeants de l'UMP veulent appliquer pour « restaurer le sens de l'action en politique » ; « un nouvel art de l'action », expliquent-ils.

### L'EUROPE EN HORIZON

« Le XX<sup>e</sup> siècle a été le siècle des idéologies avec leur lot d'aveuglements ou de désastres. Nous avons aujourd'hui, ensemble, des convictions, des idées, des cultures différentes, et surtout des valeurs communes qui (...) s'incarneront de façon pragmatique dans la vie des Français », postulent-ils avant de développer dans un chapitre intitulé « nos valeurs », les thèmes fondateurs « qui inspirent et guident [cet] engagement ». Ainsi, les points de vue

de l'UMP sur la liberté, la responsabilité, la solidarité, la nation et enfin l'Europe, sont tour à tour explicités. Le paragraphe sur la liberté évoque « le mérite et l'ascension sociale [qui] sont les signes d'une société qui progresse. Il faut restaurer la dignité de du travail et le sens de l'effort », est-il précisé.

L'UMP rappelle « les obligations à l'égard de la communauté nationale ». La solidarité, que l'Etat doit garantir le domaine « de la protection sociale », ne peut se confondre avec « l'assistanat qui décourage ceux [qui] travaillent et maintient dans l'inactivité ceux qui sont en difficulté ».

Les paragraphes sur la nation et l'Europe concluent ce texte qui sera soumis au vote des adhérents lors du congrès fondateur le 17 novembre. « La nation n'est pas pour nous un concept figé. Nous sommes d'abord français. Mais à partir de cette identité commune, chacun peut apporter des contributions différentes. Nous refusons le communautarisme », déclare l'UMP pour qui « l'Europe est [l']horizon ».

Yves Bordenave

## Au PS, des voix dénoncent l'apathie et réclament une refondation

MM. Dray, Montebourg et Peillon souhaitent un « congrès constituant » et six secrétaires fédéraux demandent « une nouvelle organisation »

**DE L'AUDACE**, encore de l'audace, toujours de l'audace ! A sept mois du congrès de Dijon, en mai 2003, les pressions se multiplient sur François Hollande pour l'inciter à sortir de sa prudence et de son attentisme. Dans une tribune publiée par *Libération*, mercredi 9 octobre, Julien Dray, secrétaire national du PS, Arnaud Montebourg, député de Saône-et-Loire, Vincent Peillon, porte-parole, demandent « un congrès constituant » à Dijon pour construire « un nouveau Parti socialiste ».

Les trois responsables se montrent sévères pour M. Hollande, qu'ils ne citent pas, et sur le caractère factice d'un débat qui ne donne pas, selon eux, « la parole aux militants ». Invitant le PS à « faire la démonstration vigoureuse qu'il n'est pas autiste », ils dressent un sombre état des lieux : « Au-delà des exercices convenus d'autocritique et de repentance, ce sont les actes seuls qui diront si nous avons tiré les conséquences de ce séisme [du 21 avril] ou si nous nous contentons de reprendre le fil des jours ordinaires après la cérémonie rituelle de la pénitence, de la contrition, de la modestie. »

Pour MM. Dray, Montebourg et Peillon, « les actes tardent, le découragement s'installe progressivement. Ce n'est encore que l'ombre d'un certain désenchantement, mais c'est déjà presque un malaise. Une crise de confiance. Une apathie ». Passant en revue les thèmes à refonder, comme « le contrat démocratique » – avec « une nouvelle Constitution, et donc une nouvelle République » –, l'Europe, en exigeant des garanties sociales et politiques « avant tout élargissement », le travail, le civisme et l'autorité républicaine, l'égalité républicaine, ils réclament de « nouveaux instruments politiques » et de « nouvelles alliances » pour lutter « contre la férocité du nouveau capitalisme et les vertiges de la dérégulation ».

### « LE PARTI EST TRISTE »

MM. Dray, Montebourg et Peillon officialiseront leur regroupement le 17 octobre et tiendront une réunion publique le 26 octobre à Paris. Ils veulent déposer une motion à Dijon, qui donnerait alors naissance à un courant dont le nom n'est pas encore choisi, en s'appuyant sur la Gauche socialiste maintenue de M. Dray et les soutiens de M. Montebourg. Il s'agit d'« imaginer de nouvelles formes de délibération, de représentation et de militantisme pour notre vie commune, des rapports plus féconds et plus institutionnalisés avec les forces syndicales et le mouvement associatif ».

« Le parti est triste », nous a déclaré M. Peillon qui se défend de toute « démarche anti-Hollande ». « Il s'agit, explique-t-il, d'avancer sur des idées et non de faire des petits-déjeuners avec des revenants pour distribuer des postes ». Ce « sentiment d'étouffement » du débat est partagé par les six pre-

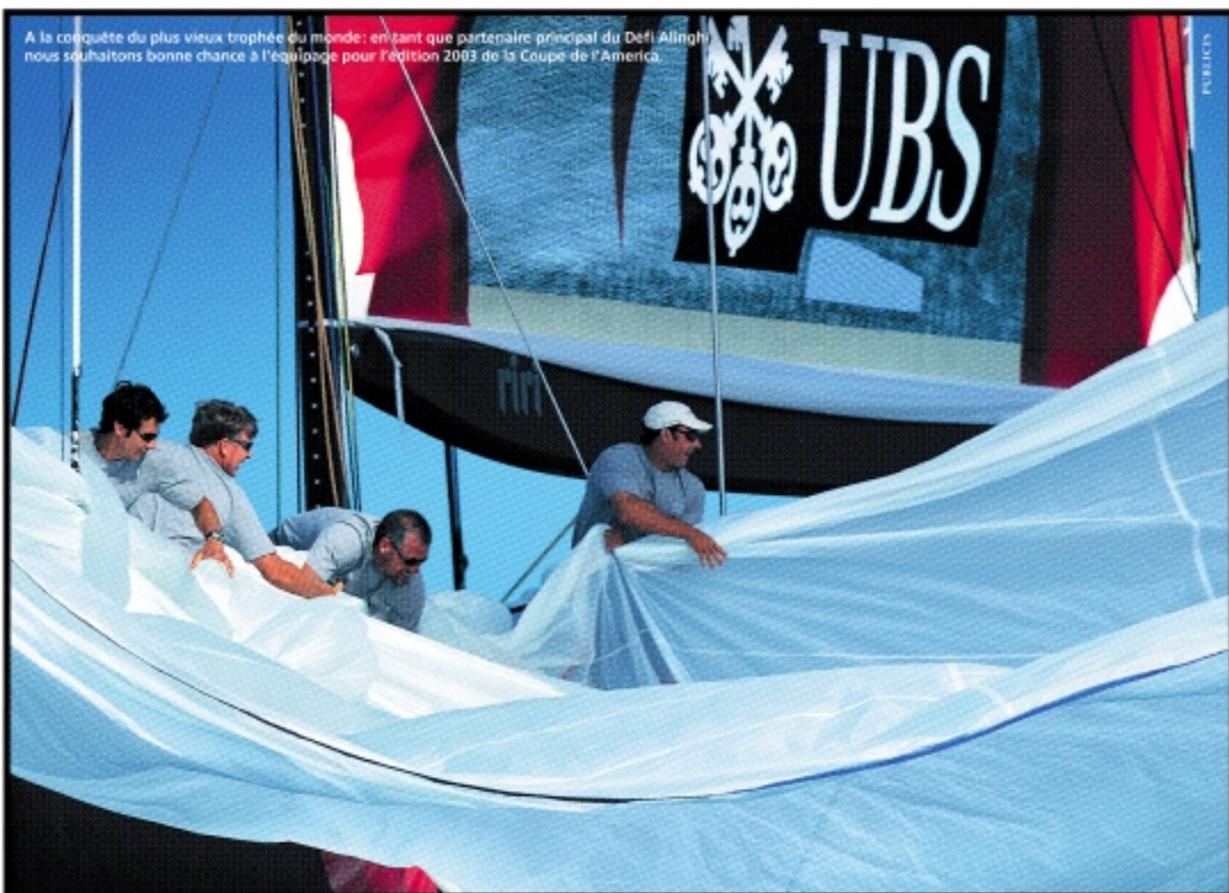
miers secrétaires fédéraux qui ont lancé, mercredi 9 octobre, un « appel militants pour la refondation du Parti socialiste ».

Marc Dolez (Nord), l'initiateur, qui avait quitté le secrétariat national pour protester contre l'entrée de Laurent Fabius, Kader Arif (Haute-Garonne), secrétaire national, Alain Bertrand (Lozère), Jean-Claude Darmengeat (Corrèze), Christian Manric (Tarn-et-Garonne), Robert Navarro (Hérault), ne parlent pas de congrès « constituant » mais vont dans le même sens. « Une nouvelle organisation et un autre fonctionnement s'imposent dès le congrès de Dijon », assurent-ils en voulant « mettre fin au centralisme démocratique en vigueur ».

« Seule la parole des militants sera régénératrice pour le PS, écrivent-ils. Encore faut-il que celle-ci soit véritablement entendue ! A ce jour, rien n'est acquis, bien au contraire. Non à la confiscation du congrès ! Le risque est grand, en effet, que la parole des militants soit confisquée par de lamentables manoeuvres d'appareil ». « Le temps du congrès doit être celui des militants », ajoutent-ils, en jugeant que « le parti c'est l'affaire de ses militants et non de quelques chefs de clans ».

Favorables à un « vrai débat d'idées pour ancrer le PS à gauche », ils estiment que la rénovation « passe assurément par de nouvelles règles de désignation des instances dirigeantes », non plus sur des motions de courants mais par un vote direct des militants. « On ne roule pour personne, on roule pour le PS », confie M. Dolez qui n'a demandé aucun accord préalable, ni à Martine Aubry, ni à Pierre Mauroy.

Michel Noblecourt



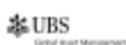
## L'Union fait la Force.

**Esprit d'équipe.** Nos experts financiers mettent tout leur savoir-faire au service de vos objectifs. Toujours à vos côtés, ils sont vos meilleurs partenaires pour faire fructifier votre patrimoine. En vous fournissant des conseils pertinents et des analyses détaillées, ils conçoivent des solutions sur mesure parfaitement adaptées à votre profil. Que vous ayez choisi de confier vos actifs à UBS Private Banking, un des premiers acteurs au monde de la gestion privée, à UBS Warburg, l'une des plus importantes banques d'investissement et de gestion de titres, à UBS PaineWebber, l'un des principaux experts américains de gestion de patrimoine, ou à UBS Global Asset Management, un leader de la gestion d'actifs, vous disposez de tous les atouts pour relever vos défis personnels et professionnels. Venez nous rendre visite sur [www.ubs.com](http://www.ubs.com)



UBS

Financial Services Group



## Le Parti communiste lance ses « forums citoyens »

**LE PARTI COMMUNISTE** donne, mercredi 9 octobre, le coup d'envoi à sa campagne de « forums citoyens ». Selon Jean-François Gau, membre de la direction nationale, il s'agit – via ces réunions décentralisées, dont l'initiative incombe localement aux fédérations et sections du PCF – « de poser la question de l'alternative politique » et de « s'attaquer au fossé qui n'a cessé de s'élargir entre gauche et milieux populaires ». Le principe de ces forums avait été arrêté lors de la conférence nationale du PCF convoquée fin juin, à la suite des mauvais scores électoraux enregistrés par les communistes aux législatives et à la présidentielle. La direction du PCF table sur « plusieurs dizaines de forums », organisés en priorité « dans les entreprises et les quartiers populaires ». La secrétaire nationale du PCF, Marie-George Buffet, envisage ainsi de se rendre, courant octobre, dans les quartiers nord de Marseille, à Montluçon (Allier) et à la Snecma de Gennevilliers (Hauts-de-Seine), tandis que son président, Robert Hue, se déplacera en Seine-Maritime et à l'université de Bordeaux.

## Création de l'UMP : 44 % d'indifférents, selon la Sofres

**LA CRÉATION DE L'UMP** est approuvée par 39 % des Français, 13 % la désapprouvent et 44 % y sont « indifférents » (4 % sans opinion), selon un sondage Sofres sur « l'image de la majorité », publié mercredi dans un groupe de journaux de province. Un peu moins d'un Français sur deux (47 %) considère que la majorité RPR-UDF-DL « a des solutions aux problèmes du pays ». 43 % considèrent qu'elle a « su renouveler une partie importante de ses dirigeants au cours des dernières années ». 33 % la perçoivent comme « unie » et 29 % considèrent que cette même majorité est « proche des préoccupations des gens comme » eux. Appelés à qualifier l'attitude de la majorité parlementaire face au gouvernement, 35 % considèrent qu'elle a « l'attitude qui convient », 26 % qu'elle n'est « pas assez exigeante » et 16 % « trop impatiente ». Par ailleurs, 44 % sont favorables à l'organisation de l'UMP en courants, 29 % y sont défavorables et 12 % sont sans opinion, selon ce sondage réalisé les 25 et 26 septembre en face à face auprès de 1 000 personnes âgées de 18 ans et plus.

### DÉPÊCHES

■ **CONSEIL CONSTITUTIONNEL** : les comptes de la campagne présidentielle de Bruno Mégret, président du Mouvement national républicain, ont été rejetés, a annoncé, mercredi 9 octobre, le Conseil constitutionnel. Les comptes des 15 autres candidats à l'Elysée ont été approuvés.

■ **UMP** : le député UMP de Paris Pierre Lellouche a annoncé son intention de créer un courant libéral au sein de l'UMP qui serait « l'aiguillon de la réforme », dans un entretien au *Figaro* publié mercredi 9 octobre. M. Lellouche précise s'être décidé au lendemain de la journée d'action du 3 octobre pour la défense du service public.

■ **CORSE** : Cédric Andreani et Michel Chiari ont été mis en examen, mardi 8 octobre, pour « complicité d'assassinat et association de malfaiteurs en relation avec une entreprise terroriste » par la juge d'instruction Laurence Le Vert, dans le cadre de l'enquête sur l'assassinat de François Santoni le 17 août 2001 (*Le Monde* du 4 octobre).

■ **DROGUE** : les députés ont adopté, mardi 8 octobre, une proposition de loi sanctionnant les conducteurs qui usent de stupéfiants avant de prendre le volant. La peine retenue, qui s'aligne sur celle prévue pour l'alcool, prévoit deux ans d'emprisonnement et 4 500 euros d'amende.

# SOCIÉTÉ

## JUSTICE

Patrick Henry, condamné en 1977 à la réclusion criminelle à perpétuité pour l'assassinat du petit Philippe Bertrand, et qui avait bénéficié d'une mesure de LIBÉRATION CONDITIONNELLE en 2001, a été inter-

pellé dans la nuit du 5 au 6 octobre en Espagne, en possession de 10 kg de RESINE DE CANNABIS. L'information, rendue publique mardi, a plongé le monde judiciaire et politique dans la PERPLEXITÉ. Noël

Mamère, ancien membre de la mission parlementaire sur les prisons, craint que cet « ÉCHEC » ne remette en cause le principe de la liberté conditionnelle. Mais les réactions politiques ne vont pas dans le

sens d'une réforme de la loi qui avait transféré du garde des sceaux vers les magistrats les décisions sur l'application des peines. L'ARGENT apparaît comme un fil conducteur dans la vie de Patrick Henry.

## Patrick Henry se condamne à retourner en prison

Condamné à perpétuité en 1977 pour le meurtre d'un petit garçon et bénéficiant de la liberté conditionnelle depuis mai 2001, il a été arrêté en Espagne, samedi 5 octobre, en possession de 10 kg de résine de cannabis. La France va demander son extradition

**PATRICK HENRY** n'a pas réussi à reprendre une vie sociale normale. Condamné en janvier 1977 par la cour d'assises de l'Aube à la réclusion criminelle à perpétuité pour l'assassinat du petit Philippe Bertrand, il avait bénéficié, le 26 avril 2001, d'une mesure de libération conditionnelle, après vingt-cinq ans de détention. Dans la nuit du samedi 5 au dimanche 6 octobre, il a été interpellé en Espagne en possession de 10 kg de résine de cannabis.

Au moment de son arrestation au péage autoroutier de Sagunto, à une trentaine de kilomètres au nord de Valence (Espagne), Patrick Henry, qui avait interdiction de quitter le territoire national, était en congé pour une semaine. Intriguée par « son comportement nerveux », la Guardia Civil avait décidé d'opérer un contrôle de routine, au cours duquel Patrick Henry a tenté de s'échapper. Dans le coffre de son véhicule, une Honda, les policiers espagnols ont mis la main sur 10 kg de résine de cannabis, 8 790 euros en espèces et 540 dirhams marocains. Selon les policiers, il aurait reconnu avoir acheté le cannabis à Tanger (Maroc). Présenté à la justice espagnole, lundi 7 octobre, il a été mis en examen pour « atteinte à la santé publique » et « rébellion », avant d'être incarcéré à la prison de Picassent.

### « IL A TRAHI TOUT LE MONDE »

Les autorités judiciaires françaises recherchaient Patrick Henry depuis lundi. Ce jour-là, il ne s'était pas présenté à un rendez-vous avec son employeur, Charles Corlet, un imprimeur de Condé-sur-Noireau (Calvados), qui a alerté le juge d'application des peines (JAP) de Caen et n'a pas caché sa colère en apprenant l'arrestation. « Il a eu de la veine partout, on l'a aidé partout... Il a trahi tout le monde », a-t-il indiqué au micro de

France-Bleu Basse-Normandie. Mardi, Patrick Henry ne s'est pas rendu à une convocation du JAP, qui ordonnait immédiatement une perquisition à son domicile. Selon nos informations, le parquet de Caen a été averti de l'arrestation de Patrick Henry par son employeur. Mais personne n'était en mesure, mercredi matin, d'indiquer dans quelles circonstances celui-ci avait appris la nouvelle. Interrogés sur ce point, l'agent de liaison de l'ambassade de France à Madrid et la justice espagnole ont confirmé l'interpellation. Pour l'anecdote, Patrick Henry devait aussi se rendre, mardi après-midi, à l'enregistrement de l'émission de Mireille Dumas, « Vie privée, Vie publique », diffusée sur France 3.

Un mandat d'arrêt international a été lancé mardi et une demande d'extradition devrait être rapidement adressée à l'Espagne. « Nous sommes en train d'y travailler à la direction des affaires criminelles », a expliqué le garde des sceaux, Dominique Perben. Selon le ministre, une « extradition à l'amiable » sera proposée dans un premier temps. Si Patrick Henry l'accepte, son retour en France devrait avoir lieu dans les prochains jours. S'il s'y oppose, « il y aura la procédure classique avec des possibilités de recours juridiques ».

Selon Michel Julien, procureur général près la cour d'appel de Caen, Patrick Henry devrait être placé sous mandat de dépôt dès son retour sur le territoire français en attendant que la juridiction régionale de Basse-Normandie, qui l'avait autorisé à sortir de prison en avril 2001, statue sur sa liberté conditionnelle et décide éventuellement de la révoquer. « Il n'a pas respecté son contrat, il va devoir maintenant rendre des comptes à la justice, et je m'y emploierai », a déclaré M. Julien lors d'une conférence de presse.



Patrick Henry, le 22 août, à son arrivée au tribunal correctionnel de Caen (Calvados). Poursuivi pour un vol à l'étalage dans un magasin de bricolage, il avait été condamné à payer une amende de 2 000 euros. Depuis sa libération, en mai 2001, il travaillait dans une imprimerie.

En juin, Patrick Henry avait déjà fait un premier écart en se rendant coupable d'un vol à l'étalage, qui lui a valu d'être condamné, le 22 août, à 2 000 euros d'amende par le tribunal correctionnel de Caen. Pour cette même affaire, il devait comparaître, le 23 octobre, devant la juridiction régionale de

libération conditionnelle de Basse-Normandie, qui devait réexaminer sa situation. Ce même jour devait paraître aux éditions Calmann-Lévy son livre de souvenirs, *Vous n'aurez pas à le regretter*. Mardi matin, en apprenant son arrestation, Jean-Etienne Cohen-Seat, PDG des éditions Calmann-Lévy,

et Marc Grinsztajn, son éditeur, ont annoncé leur décision de « suspendre l'impression du livre en attendant des informations complémentaires ».

Après sa remise en liberté, le 15 mai 2001, Patrick Henry avait été soumis, pendant huit mois, à une période probatoire au cours

de laquelle il devait rentrer dormir tous les soirs en prison. Dans la journée, il était employé à l'imprimerie de M. Corlet. A l'issue de sa période probatoire, il s'était installé dans un appartement HLM du centre-ville de Caen et semblait mener une vie tranquille. Ses voisins de la rue de Bretagne évoquent un « homme charmant », « d'une extrême discrétion » et « sans histoires ». Il était néanmoins toujours soumis à des mesures de contrôle et de surveillance pour une durée de sept ans, avec notamment l'obligation de répondre à toute convocation du JAP.

### « TRÈS PÉNIBLE »

L'arrestation de Patrick Henry en Espagne a provoqué de nombreuses réactions. « Ce qui est très pénible, c'est de voir que cette rechute va porter un coup important à toutes les tentatives de réinsertion », a déclaré l'ancienne garde des sceaux, Elisabeth Guigou, dans les couloirs de l'Assemblée. De son côté, Claude Goasguen, vice-président du groupe UMP à l'Assemblée, a indiqué dans un entretien au *Parisien*, mercredi 9 octobre, que Patrick Henry « n'était pas en mesure d'être correctement réinséré ». M. Goasguen ne réclame cependant pas une réforme de la loi : « La libération conditionnelle est une bonne chose. Mais il faut impérativement laisser faire les magistrats au cas par cas. » Dominique Barella, secrétaire général de l'Union syndicale des magistrats, a estimé que l'arrestation de Patrick Henry illustrait « le manque de moyens » de la justice pour le suivi des détenus libérés. Seul le Front national a dénoncé « la gauche humanitaire [qui] se fait la complice du crime et de la délinquance ».

Acacio Pereira avec Jean-Jacques Lerosier (à Caen) et Martine Silber (à Madrid)

Propos recueillis par Christine Garin

### TROIS QUESTIONS À... NOËL MAMÈRE

**1 Vous avez participé en 2000, en tant que député Vert, à une mission parlementaire sur les prisons. Que vous inspire le cas de Patrick Henry ?**

Cet échec illustre surtout l'adaptation de nos prisons, en matière de réinsertion des personnes incarcérées pour de longues peines. Les parlementaires qui ont participé à la mission ont pu, comme je l'ai fait moi-même, constater l'état de grande misère des prisons françaises en matière de réinsertion. Notre politique pénitentiaire est prisonnière de sa culture de la punition. Comme si la prison

devait être un lieu de rédemption. Il ne faut pas s'étonner qu'il y ait des échecs quand nos prisons sont de véritables zones de non-droit.

**2 Quels effets immédiats redoutez-vous ?**

Que l'on remette en cause le principe de la libération conditionnelle. Or, c'est le risque. Il va sans doute se trouver des gens, à droite, qui vont s'engouffrer dans la brèche et clamer : « Vous voyez bien ! Voilà ce qui arrive quand on libère tous les criminels de France ! »

**3 Et l'effet sur les magistrats ?**

Dans l'atmosphère actuelle de répression induite par les projets de loi Sarkozy et Perben, les magistrats risquent d'appliquer avec beaucoup de réticence la libération conditionnelle. Parce que le cas de Patrick Henry est emblématique, tous ceux qui attendent une libération conditionnelle ont du souci à se faire. Alors qu'il faut répéter que, dans l'immense majorité des cas, la libération conditionnelle ne mène pas à la récidive.

## Un « contre-exemple » qui risque de faire oublier « les dizaines de gars qui s'en sortent en silence »

LA FIGURE exemplaire est devenue le contre-exemple. Condamné à la réclusion à la perpétuité en échappant de peu à la guillotine, libéré après vingt-cinq ans de détention à la faveur d'une réforme législative, Patrick Henry incarnait l'espoir d'une possibilité de retour dans la société une fois sa dette acquittée. La déception qu'a suscitée, au sein du monde pénitentiaire, l'annonce de son interpellation en Espagne pour détention de stupéfiants, témoigne ainsi de la force du symbole qu'il était devenu, parfois à son corps défendant.

Si Patrick Henry a choqué, son arrestation n'a cependant pas provoqué un rejet de la loi sur la présomption d'innocence, qui avait permis sa libération en assouplissant les conditions d'octroi de la libération conditionnelle. Elle témoigne plutôt de l'extrême difficulté, pour les détenus « longues peines », à se réinsérer dans la société, certains étant devenus presque incapables,

après toutes ces années de prison, de s'assumer socialement.

L'arrestation de Patrick Henry a d'abord fait craindre aux intervenants du monde carcéral une remise en cause du principe de la loi sur la présomption d'innocence du 15 juin 2000, qui a permis de « judiciariser » l'application des peines. Alors que depuis 1885, date de sa création, la libération conditionnelle des condamnés à plus de dix ans n'était accordée que par le garde des sceaux, la réforme a confié cette responsabilité à une collégialité de magistrats au sein des cours d'appel. Il s'agissait de relancer une mesure jugée efficace – selon les statisticiens, les détenus qui en bénéficient retournent deux fois moins en prison que ceux qui sont libérés en fin de peine – mais qui n'était quasiment plus jamais octroyée par les ministres, de peur des retombées politiques en cas de récidives. Introduite par amendement parlementaire, la réforme semble porter ses

fruits : sur les 5 680 libérations conditionnelles accordées en 2001, toutes peines confondues, 33 ont concerné des condamnés à la réclusion criminelle à perpétuité contre 5 en 2000, dernière année d'intervention du politique dans le processus.

Patrick Henry avait été l'un des premiers à bénéficier de la réforme : sa libération conditionnelle avait été décidée le 26 avril 2001 par la cour d'appel de Caen, moins d'un an après qu'Elisabeth Guigou, garde des sceaux, l'eût refusée. Son arrestation, devenue « le contre-exemple qui fait mal », selon Guy-Bernard Busson, président de la Farapej, une fédération d'associations intervenant en prison, ne doit donc pas faire oublier, aux yeux des professionnels du monde pénitentiaire, « les dizaines de gars qui s'en sortent en silence ». Le nom de Philippe Maurice, libéré en mars 2000 après avoir été condamné à mort pour le meurtre d'un policier et qui est devenu docteur

en droit médiéval en prison, est ainsi avancé, comme preuve qu'il n'y a pas, en l'espèce, de fatalité. « Il ne faut surtout pas que le symbole Henry remette en cause le principe de la libération conditionnelle », estime François Carlier, de l'Observatoire international des prisons (OIP). Etant donné qu'il a passé plus de temps en prison qu'à l'extérieur, cela ne lui a pas permis d'avoir un rapport équilibré à la loi. »

### « MASOCHISME AGISSANT ? »

De fait, le nouveau passage à l'acte de Patrick Henry, commis après un premier larcin dans un supermarché il y a quelques mois, témoigne d'une « fuite en avant » qui pourrait être significative, pour certains, d'une volonté inconsciente de retourner en prison. « Est-ce un masochisme agissant qui le conduit à se faire punir ? A-t-il tendance à vouloir faire parler de lui, y compris en tant que délinquant ? Dans tous les cas de figure,

sa tendance à la transgression doit être prise en charge », estime le docteur Evry Archer, président de l'association des psychiatres exerçant en prison. « Quelqu'un qui a passé plus de vingt ans enfermé a appris à vivre en prison, analyse Marie-José Strickler, membre de la commission prison-justice de la Fédération nationale des associations d'accueil et de réinsertion sociale. Passé ce temps de l'enfermement où tout est réglé, les "longues peines" sont nombreux à avoir d'extrêmes difficultés à vivre normalement. » M<sup>me</sup> Strickler, qui accueille des hommes placés en libération conditionnelle dans un centre de réinsertion sociale à Nevers (Nièvre), explique que « rien ne peut se faire sans lien affectif. Un appartement et un métier ne suffisent pas. Si on veut que la réinsertion réussisse, il ne faut pas laisser ces détenus seuls, livrés à eux-mêmes, à la sortie ».

Cécile Prieur

## Un criminel symbole, devenu prisonnier modèle, en quête de fortune et de célébrité

En 1976, il réclamait une rançon pour l'enfant qu'il avait enlevé et tué. Ces derniers mois, il négociait les droits de son livre de souvenirs

IL Y AURA donc toujours eu des millions et des caméras dans la vie de Patrick Henry. C'était en février 1976. « La France a peur », répète trois fois Roger Gicquel devant 13 millions de téléspectateurs. Philippe Bertrand, 7 ans, a été enlevé, le 30 janvier, à la sortie de l'école, à Troyes (Aube). Un anonyme a demandé « une rançon de 100 millions », 1 million de francs nouveaux. On ne sait pas alors que l'enfant est mort, étranglé avec un foulard, devant la télévision.

Dans l'imaginaire d'une génération, voilà le symbole du crime odieux. « Ceux qui ont fait ça sont des salauds. Je suis pour l'application de la peine de mort », répétait le jeune homme de 22 ans, après les battues, devant les micros. Lors de son procès, il raconte son meurtre sans remords et avec une glaçante précision. Troyes et la France explosent

de haine. Pourtant, dans des plaidoiries versées à l'histoire, M<sup>re</sup> Robert Bocquillon et Robert Badinter sauvent l'accusé de la guillotine. « La cour est allée jusqu'à l'extrême limite de la mansuétude », lance le président. « Vous n'aurez pas à le regretter », souffle le meurtrier. D'une phrase, il veut s'écrire un destin.

### « COMPORTEMENT DE DÉFI »

Condamné à perpétuité, Patrick Henry résume vingt-cinq ans d'histoire judiciaire. Celle, avec quatre ans d'avance, de l'abolition de la peine de mort. Celle, ensuite, d'un des premiers condamnés « à perpète » libérés par la justice, pas par les politiques. Le 26 avril 2001, après vingt-cinq ans de prison, la juridiction de Basse-Normandie accorde la libération conditionnelle à Patrick Henry, en vertu de la loi sur la présomption d'innocence. Patrick Henry était

devenu un prisonnier exemplaire. Il a passé son bac C, son DUT d'informatique et sa licence de mathématiques derrière les barreaux. A peine si, dans leurs conclusions, les magistrats de Caen ont noté « quelques infractions à la législation sur les stupéfiants » et ce « comportement de prestige et de défi » relevé par les psychiatres. Depuis sa libération, il était secrétaire de rédaction chez l'imprimeur Corlet, pour 1 100 euros par mois. Il téléphonait à sa mère tous les soirs. Ses rêves étaient à la mesure de sa libération conditionnelle, qui interdit les provocations. Pas d'incursion dans le département où vivent les parents Bertrand. Pas non plus de réveillon au carnaval de Rio, lui avait expliqué le juge d'application des peines, en décembre. Et attention à l'abus de détards et de vitesse.

Le 26 juin 2002, un vigile de Leroy-

Merlin l'interpelle à la caisse. Patrick Henry a caché dans ses poches une petite chaîne et des mèches à bois. « Mon portefeuille et ma carte de crédit étaient dans la voiture, loin du magasin », explique-t-il devant le tribunal correctionnel de Caen, le 22 août. Ce jour-là, pour éviter caméras et micros, Patrick Henry veut entrer par une porte dérobée. Son avocat parlementaire vivement avec lui : « Il espérait à tort que le parquet allait le protéger de cette meute. Il y avait chez lui un état de terreur vis-à-vis de la presse, une sorte d'obsession », raconte M<sup>re</sup> Thierry Lévy.

Fascination, répulsion. Éditeurs et journalistes se succèdent à Caen. On se bat pour son livre. Il se laisse inviter dans les meilleurs restaurants. Maren Sell (Pauvert) renonce : « Je ne l'ai pas senti », dit-elle aujourd'hui. Guy Birenbaum (Denoël) renonce dès la fin du déjeuner.

« Loana a eu 1 million de francs, pour quoi pas moi ! », s'emporte un jour Patrick Henry devant Marie-Pierre Courtellemont, une journaliste de France 3 à laquelle il se confie. Hervé Brusini, directeur de l'information de France 3, vient lui confirmer, à Caen, qu'il ne peut pas « demander de l'argent pour une exclusivité. Ce serait une seconde tache sur une volonté de rédemption ».

Patrick Henry fait finalement affaire avec le groupe Hachette : *Paris Match* et Calmann-Lévy. Au moins 100 000 euros d'à-valoir. Un « préportage » est publié le 18 avril, parce que « ses mots et son visage nous intéressent tous », écrit Alain Genestar, directeur de la rédaction de *Paris Match*. Robert Badinter et d'autres sont mal à l'aise. « Photos, reportages, livre, médias. Patrick Henry veut qu'on le reconnaisse », écrit Sylviane Agacinski dans son *Journal interrom-*

pu (Seuil). Méconnaissable, il est devenu un inconnu. Ce pourrait être sa chance, mais c'est aussi ce qui l'inquiète. » Oui, mais l'oubli ?

Écrit avec un enseignant en philosophie rencontré en prison, *Vous n'aurez pas à le regretter* devait paraître le 23 octobre. Patrick Henry voulait l'appeler *La Traque*, avec, en couverture, la « horde » de journalistes à sa sortie de prison. Il devait enregistrer cette semaine un entretien en tête à tête avec Mireille Dumas pour « Vie privée, vie publique », sur France 3 – « sans qu'il n'ait jamais été question d'argent », assure MD Productions. Il devait ensuite s'attacher à réaliser son rêve : acheter une maison et l'équiper d'un système de vidéosurveillance. « Un million de francs », calculait-il devant ses convives. Et des caméras, toujours.

Ariane Chemin

## Au procès des attentats de 1995 : « Ali Touchent agent ? Ça ne tient pas debout ! »

Le n° 2 de la DST était cité comme témoin



COUR D'ASSISES  
SPÉCIALE DE PARIS  
6<sup>e</sup> jour  
d'audience

UNE PAGE du procès des deux responsables présumés des attentats de 1995 s'est sans doute tournée, mardi 8 octobre, avec l'audition de Jean-François Clair, n° 2 de la direction de la surveillance du territoire (DST). Après plusieurs jours d'atermoiements, le président de la cour d'assises spéciale, Jean-Pierre Getti, avait finalement accédé au vœu des avocats de la défense en convoquant ce témoin afin de l'interroger sur le rôle joué par son service dans l'identification du réseau de terroristes du Groupe islamique armé (GIA). Pour M<sup>re</sup> Benoît Dietsch, Guillaume Barbe et Philippe Van der Meulen, la satisfaction n'était pas mince.

Dans ce procès en noir et blanc, ils étaient parvenus à glisser un peu de la nuance grise du doute. En venant à la barre, le responsable de la DST savait à quoi s'attendre. Après Roger Marion, n° 2 de la police judiciaire, Christophe Descoms, chef adjoint de la brigade criminelle, il allait devoir répondre à son tour à la question qui hante le débat depuis quelques jours : le mystérieux Ali Touchent, alias « Tarek », chef présumé du GIA en Europe, qui a échappé aux interpellations, est-il susceptible d'avoir été « infiltré » par les services algériens, voire par les services français ? Campé avec autorité devant la cour, Jean-François Clair s'est habilement prêté à sa curiosité. Il est d'abord remonté trois ans plus tôt, à cette déchirure algérienne consécutive à l'annulation des élections remportées par les islamistes. « Après l'interdiction du FIS, nous nous sommes tout de suite intéressés

aux possibles relais français des maquis armés algériens. Le risque de voir le GIA frapper en France est apparu rapidement », explique M. Clair. Les services français exploitaient des renseignements fournis par leurs homologues algériens. M<sup>re</sup> Van der Meulen l'interrompt : « L'hypothèse selon laquelle le GIA aurait été télécommandé par les services algériens est-elle une donnée de travail pour vous ? » « Les services algériens ont été très coopératifs, répond M. Clair. Nous avions le même intérêt. Ils nous ont communiqué des menaces, permis d'identifier certains auteurs, dont Boualem Bensaïd. »

« Etiez-vous sûrs de la fiabilité de leurs renseignements ? », insiste M<sup>re</sup> Barbe. « Bien sûr, nous faisons le tri dans ce qu'ils nous donnaient. Ils voyaient des terroristes partout. On n'a jamais été dupes », assure le responsable de la DST. Et Ali Touchent ? M. Clair hausse le ton : « Nous n'avions rien contre lui avant 1995. C'était pas l'individu lambda, mais presque ! » Mais encore ? Le policier sait très bien où on veut l'emmener : « Ali Touchent agent, ça ne tient pas debout, excusez-moi de le dire ! On a une déontologie dans ce métier ! Vous imaginez qu'on aurait pu le laisser commettre des attentats pour protéger nos sources ? » M<sup>re</sup> Van der Meulen, en quête d'issue de secours, s'enlise dans de vastes considérations géostratégiques. M<sup>re</sup> Barbe, après quelques tentatives, bat prudemment en retraite. Rivé à la barre, M. Clair regarde, satisfait, autour de lui. « Il n'y a plus de questions », interroge le président. De la tête, les avocats de la défense font signe que non. Le doute s'accommode finalement mieux de l'ombre que de la lumière et, à trop vouloir l'éclairer, le risque a été pris de le dissiper.

Pascale Robert-Diard

## En tournée en France, le Saoudien Abdullah Turki a été fraîchement accueilli

Plusieurs élus ont refusé de recevoir le secrétaire général de la Ligue islamique mondiale. Nicolas Sarkozy a accepté une entrevue mardi

CE POURRAIT être le titre d'une pièce de théâtre : Abdullah Turki ou comment s'en débarrasser... Le secrétaire général de la Ligue islamique mondiale a quitté la France, mercredi 9 octobre, afin de poursuivre sa tournée européenne en Italie. Le moins que l'on puisse dire est que les officiels français ne se sont pas bousculés pour le recevoir. Samedi, à Evreux, l'ancien ministre des affaires religieuses du roi Fahd d'Arabie saoudite n'a pas été reçu par le maire, Jean-Louis Debré (UMP). Il a dû se contenter de visiter la mosquée marocaine. A Mantes-la-Jolie, il n'a pas eu l'occasion de rencontrer l'ancien maire et actuel secrétaire d'Etat aux programmes immobiliers de la justice, Pierre Bédier (UMP).

Dimanche, à Lyon, le maire socialiste, Gérard Collomb, a pris grand soin d'éviter que soit immortalisée sa rencontre avec M. Turki. Photographes et cameramen ont été priés de rester à distance. Seuls cinq journalistes ont été admis à pénétrer dans le bureau du maire pour assister à la rencontre : une présence destinée à garantir la « transparence » de l'échange, et surtout à éviter toute éventuelle interprétation abusive, précise l'entourage de M. Collomb. Ces précautions en disent long sur la gêne de l'élu, qui avait accepté un peu précipitamment de recevoir le Saoudien, « à la demande du recteur de la grande mosquée de Lyon, Kamel Kabtane », a-t-il souligné.

Afin de couper court à toute la polémique, Gérard Collomb s'est voulu ferme, déplorant le manque de respect des droits de l'homme dans plusieurs pays musulmans, les tensions perceptibles entre les communautés et les dérives de certains musulmans français. Devant son hôte, il a fait allusion, sans le nommer, au fils d'un imam de Vénis-

sieux arrêté en Afghanistan.

Malgré toutes ces réserves, Kamel Kabtane se déclare satisfait de l'échange. Il est vrai que le maire de Lyon aura été, en définitive, le seul responsable rhonalpin à rencontrer M. Turki. Outre une entrevue discrète avec le préfet du Rhône, Michel Besse, le secrétaire général de la Ligue islamique mondiale a été boudé par les élus de la région, de même que par l'archevêque de Lyon, Mgr Philippe Barbarin. Parlementaires et responsables locaux avaient pourtant été conviés, dimanche soir, à une réception au Palais des Congrès. En vain. « Cela montre l'hypocrisie de nos responsables politiques, qui se sont honteusement défilés ! », s'insurge Kamel Kabtane, grand organisateur de cette tournée lyonnaise.

### UN COMMUNIQUÉ LACONIQUE

Le recteur de la mosquée de Lyon, dont la construction avait été financée à 80 % par l'Arabie saoudite, n'échappe pas aux critiques dans la communauté musulmane. Yamin Makri, porte-parole de l'Union des jeunes musulmans (UJM), estime que la visite du Saoudien prouve « toute la contradiction de l'islam de France, que l'on veut institutionnel, représenté uniquement à travers les mosquées de Paris et de Lyon, stipendié par des Etats étrangers ». « Cet islam, assène-t-il, nous le rejetons ! »

Finalement, c'est Nicolas Sarkozy qui s'est dévoué pour recevoir le secrétaire général sous les ors de la République : mardi 8 octobre, dans la matinée, le ministre de l'intérieur a rencontré M. Turki place Beauvau. Un communiqué laconique précise que le responsable musulman « a présenté l'activité de son organisation ». Pour sa part, le ministre s'est exprimé sur les soutiens financiers apportés par la Ligue aux mosquées et associations musulmanes : « Ils

sont possibles, précise le communiqué, s'ils ne conduisent pas la Ligue islamique mondiale à prendre la direction des organismes ainsi subventionnés, et sous réserve bien entendu qu'ils n'alimentent pas des organisations aux objectifs incompatibles avec les valeurs de la République. »

Avec le doux entêtement des vieillards et aussi, il faut bien le dire, une certaine habileté à éviter les questions pièges, Abdullah Turki s'est fait l'apôtre d'un islam de « tolérance » et de « respect » devant les journalistes et tous ses hôtes (Le Monde daté 6-7 octobre). Il était venu pour redorer le blason de l'islam et du royaume saoudien, et il n'a pas marchandé sa peine.

Le temps fort de cette visite a eu lieu, vendredi soir, au cours d'une réception donnée par l'ambassade d'Arabie saoudite dans les salons de l'Hôtel Hilton Tour Eiffel, à Paris. Tous les courants de l'islam de France étaient représentés autour d'un buffet libanais : on y trouvait aussi bien le Tabligh que les grandes mosquées de Mantes et d'Evry, les notables africains que les imams marocains des petites mosquées de banlieue. Chacun est venu présenter ses respects à Son Excellence et... ses projets de financements. « Abdullah Turki n'est pas venu avec des enveloppes, mais il repart avec des dossiers qui seront examinés en Arabie saoudite », affirme l'un des invités. Interrogée sur ce sujet, l'Union des organisations islamiques de France (UOIF) précise que les fonds de la Ligue ne sont « qu'une goutte d'eau », comparés à la générosité de riches particuliers saoudiens. Selon d'autres sources, la Rabita, comme on dit en arabe, brasserait chaque année environ 4 milliards de dollars.

Sophie Landrin (à Lyon) et Xavier Ternisien

## Christian Jacob souhaite revenir au divorce pour faute

LE MINISTRE délégué à la famille, Christian Jacob, affirme, dans un entretien paru dans Les Echos, daté du 9 octobre, que le gouvernement compte « reprendre la réforme du divorce ». « Nous sommes peu acquis à la suppression du divorce pour faute et à la judiciarisation de la procédure de divorce », a précisé M. Jacob. Le ministre dit vouloir reprendre la réforme du divorce engagée par le gouvernement Jospin, « sur la base du texte revu par le Sénat », et « la simplifier et la raccourcir dans les cas de consentement mutuel ». Mais, explique M. Jacob, « il ne faut pas que l'on puisse divorcer en quelques minutes devant monsieur le maire ». Le ministre précise par ailleurs que « le pacte ne sera pas remis en cause ».

### DÉPÊCHES

■ **JUSTICE : la cour d'appel de Colmar a confirmé**, mardi 8 octobre, le jugement prononcé le 21 août par le tribunal correctionnel de Strasbourg qui condamnait Ahmed Meguini à huit mois de prison dont trois ferme. Le militant du collectif antimondialisation No Border avait été reconnu coupable de « violences aggravées » à l'encontre d'un policier lors d'une manifestation le 24 juillet à Strasbourg. Ayant purgé sa peine, M. Meguini a été libéré mardi. - (Corresp.)

■ **Le jeune homme qui avait aspergé d'essence**, vendredi 4 octobre, Sohane, 17 ans, à Vitry-sur-Seine (Val-de-Marne), morte de ses brûlures, a été mis en examen, mardi 8 octobre, pour « assassinat ». Jamal Derrar, 19 ans, est toujours hospitalisé après s'être grièvement blessé aux mains et au visage.

■ **TRAFIC : un trafic d'héroïne a été démantelé** à Epinay-sur-Seine (Seine-Saint-Denis) avec l'arrestation lundi 7 et mardi 8 octobre de 34 personnes âgées de 15 à 20 ans. Toutes ont été placées en garde à vue.

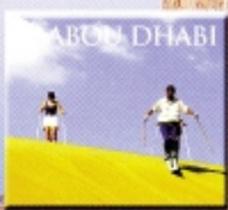
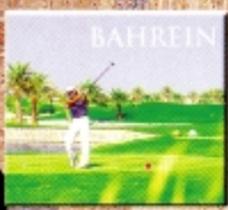
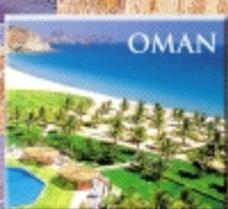


طيران الخليج  
GULFAIR

NOUVELLE  
LIAISON  
QUOTIDIENNE  
A  
DESTINATION  
DU GOLFE  
A PARTIR  
DU  
27 OCTOBRE

# 10 JOURS AU PAYS DES MILLE ET UNE NUITS A PARTIR DE 895 €\*



L'Experience Orientale



طيران الخليج  
GULFAIR  
HOLIDAYS  
www.gfholidays.com

Le Golfe est une région de légendes. Un mélange de beauté, de culture et d'hospitalité. Même les noms sont pleins de poésie. Abou Dhabi, Bahrein, Oman. Pendant des siècles, marchands, poètes et peintres y élirent domicile. Aujourd'hui, vous pouvez vous y rendre en quelques heures depuis Paris et vivre de nouvelles expériences sans faire de compromis sur le confort.

Gulf Air, la compagnie aérienne du Golfe, vous propose une série de séjours à des prix forfaitaires dans des hôtels et des palais les plus prestigieux. Pour découvrir la chaleur de l'accueil, le climat, l'étendue des plages et du désert, la richesse de la cuisine à même de satisfaire tous les palais, appelez le 0 892 231 131 (0.34 €/par minute) ou rendez vous sur le site [www.gfholidays.com](http://www.gfholidays.com)

Gulf Air Holidays « L'Experience Orientale » en association avec [lastminute.com](http://lastminute.com)

\*Les prix s'entendent par personne en chambre double. Taxes locales exclues.

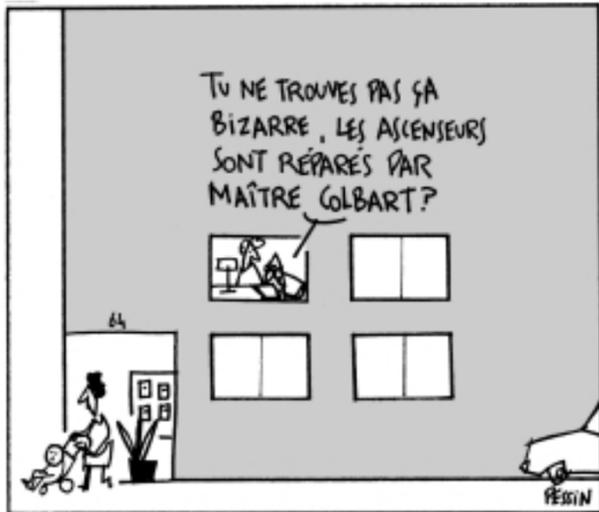
# Syndics d'Ile-de-France : procès fleuve et attentes déçues

22 administrateurs de biens et une centaine d'entrepreneurs sont jugés pour corruption devant le tribunal de Paris jusqu'au 4 décembre. Le scandale avait éclaté en 1994, avec la révélation de pratiques illégales généralisées dans la région. Mais l'assainissement n'est que partiel

LES SYNDICS devant la justice : procès en trompe l'œil ou purge salutaire d'une profession minée par sa mauvaise image ? La question est restée sans réponse, mardi 8 octobre, au début de la deuxième semaine d'audiences devant la 13<sup>e</sup> chambre correctionnelle du tribunal de Paris, qui va voir défiler, jusqu'au 4 décembre, 22 administrateurs de biens et une centaine d'entrepreneurs en bâtiment d'Ile-de-France. Tous sont poursuivis pour « abus de confiance et complicité » pour le versement de commissions occultes au détriment de milliers de copropriétaires dont les syndics étaient mandataires.

Le scandale avait éclaté en 1994 avec les révélations d'un employé licencié par son entreprise, Technique Plastique, basée dans l'Essonne. L'homme avait mis au jour le versement, presque généralisé à Paris et dans sa région, de pots-de-ven par les entreprises afin d'obtenir les marchés de travaux dans les copropriétés.

Le procès fleuve engagé après huit ans de procédure a gagné en crédibilité, mardi, avec la constitution de parties civiles de plusieurs syndicats de copropriétés, lors de l'audience consacrée aux pratiques douteuses du cabinet Rinaldy et de 11 entrepreneurs. La semaine dernière, seuls deux syndicats professionnels – la chambre Fnaim Paris-Ile-de-France et le Conseil



supérieur de l'administration de biens (CSAB) – s'étaient constitués parties civiles.

Aucun des copropriétaires lésés par les pratiques poursuivies n'était présent aux audiences. Sans doute frileux et mal informés, ils ont aussi pu être rebutés par le coût de la procédure et la nécessité de convoquer une assemblée générale de la copropriété sous l'égide du syndic.

Leur absence avait affaibli l'accusation. Les avocats des syndics et

des entrepreneurs avaient dénoncé un procès destiné « à faire des exemples » mais où les « prétendues victimes » n'étaient même pas parties prenantes. « Je cherche vainement dans cette salle les 300 000 copropriétaires qui auraient été lésés, avait ironisé M<sup>e</sup> Pierre Andrieu, l'avocat du syndic Olivier Thieble. Si cela avait été vraiment le cas, le Stade de France n'aurait pas suffi. »

Au départ pourtant, d'après l'enquête des gendarmes, ce sont bien

300 000 copropriétaires franciliens qui auraient été victimes d'agissements frauduleux de quelque 37 syndicats et 836 entreprises entre 1990 et 1995, pour un montant total de 7,6 millions d'euros. A partir du fichier des commissions versées aux différents syndicats par la société Technique Plastique, les enquêteurs s'étaient aperçus que le versement de commissions occultes était courant à l'époque et que celles-ci pouvaient atteindre jusqu'à 20 % du montant des contrats. Ces versements ont été reconnus par tous les prévenus, mais présentés comme des rémunérations complémentaires, sans préjudice pour les copropriétaires. De telles rémunérations sont pourtant prohibées par la loi Hoguet du 2 janvier 1970, qui encadre la profession d'administrateur de biens.

Pour contourner le texte, les commissions occultes prenaient parfois la forme de travaux facturés, voire d'honoraires fictifs. Certains syndicats bénéficiaient même d'avantages en nature, comme des voyages à l'étranger. D'autres avaient créé des sociétés écrans auxquelles les fonds occultes étaient reversés. « Ces pratiques salissent la profession et quand les entreprises disent que c'était un passage obligé, qu'elles n'avaient pas le choix, c'est un leurre. Chacun y trouvait son compte », avait souligné M<sup>e</sup> François Genillon, l'avocat

de CSAB, lors d'une audience de la semaine dernière. Celle de mardi a illustré, une nouvelle fois, combien les prévenus jugeaient ces pratiques peu répréhensibles.

Bernard Rinaldy, syndic poursuivi pour avoir perçu 170 000 euros d'honoraires fictifs de 1990 à 1995 au détriment de 165 copropriétaires, a soutenu qu'il avait été « démarché par les commerciaux des entreprises » et que les honoraires perçus correspondaient à « un vrai travail ». Un entrepreneur a reconnu qu'environ la moitié des syndicats lui demandaient des commissions mais que ces versements lui avaient assuré une clientèle et permis de « faire vivre l'entreprise pendant vingt-cinq ans, sans publicité ».

## « FIASCO »

Pas sensible à ces arguments, le parquet a requis douze mois de prison avec sursis, 300 000 euros d'amende et trois ans d'interdiction d'exercer à l'encontre de M. Rinaldy. Pour les entrepreneurs, il a demandé des amendes de 400 à 120 000 euros. Le jugement a été mis en délibéré au 18 décembre. Les poursuites engagées ailleurs en Ile-de-France devraient donner lieu à une série de procès devant d'autres tribunaux, au cours du premier semestre 2003. Tentaculaire, le dossier initial avait dû être réparti entre

plusieurs juges d'instruction de Bobigny, Paris, Evry et Nanterre.

Il en ressort une impression finale de dispersion et d'émiettement des procédures, renforcée par les différences dans les incriminations, en fonction des tribunaux. Poursuivis à Paris pour « abus de confiance » afin d'échapper à la prescription, syndicats et entrepreneurs seront jugés sur la base de la loi Hoguet à Nanterre, le 25 février 2003. A Evry, cinq syndicats et une vingtaine d'entrepreneurs devront répondre de faux et d'escroquerie.

Les sommes peu importantes en cause, l'absence jusqu'à présent des grands cabinets de syndic sur le banc des prévenus créent le sentiment d'une justice qui ne s'est peut-être pas donné les moyens d'aller jusqu'au bout de sa logique. « On voulait une chasse aux sorcières, un grand procès pour assainir la profession, mais, aujourd'hui, il ne reste rien, c'est un fiasco », a claironné M<sup>e</sup> Pierre Chaigne, avocat d'un des entrepreneurs jugés la semaine dernière.

Du coup, se profile le risque que la profession puisse se refaire une virginité à peu de frais, comme l'a souligné M. Rinaldy : « Toutes les pratiques poursuivies existaient depuis longtemps et elles continuent, mais de manière beaucoup plus feutrée. »

Frédéric Chambon

## Des stratégies divergentes pour réorganiser la profession

LES TREIZE procès engagés devant les tribunaux de Paris et de la région vont-ils contribuer à restaurer la confiance entre copropriétaires et syndicats ? Rien n'est moins sûr. Sur les 22 administrateurs de biens qui comparaissent à Paris, plus de la moitié n'exercent plus cette profession, ont changé de cabinet ou vu leur officine rachetée ou changer de nom. L'exemplarité des procès en cours en est affaiblie. Bernard Rinaldy, du cabinet ex-Cheseaud-Rinaldy, s'est retiré ; les dirigeants du cabinet Jubault ont cédé leur affaire au groupe Foncia, qui réclame lui aussi justice et s'est porté partie civile ; Jean Bertsch n'exerce plus ; Olivier Thieble a déposé le bilan ; Daniel Marteau a été embauché par un cabinet du Val-de-Marne...

### 6,56 millions de copropriétés

6,557 millions de logements en France sont en copropriété, dont 6,2 millions dans des immeubles collectifs. 53 % des immeubles de Paris, Lyon, Marseille sont en copropriété. 7 000 administrateurs de biens sont porteurs de la carte professionnelle « gestion ». Ils se répartissent dans trois organisations professionnelles : Fédération nationale de l'immobilier (Fnaim, 5 600 adhérents, soit 85 % de la profession) ; Confédération nationale des administrateurs de biens (CNAB, 1 000 adhérents représentant 700 cabinets) ; Conseil supérieur de l'administration de biens (CSAB, 300 adhérents, surtout en Ile-de-France). La profession est dominée par des grands groupes, comme Vendôme-Rome-Auguste Thouard. Foncia, avec 169 agences, s'est introduit en Bourse au second marché en avril 2001.

300 000 copropriétaires d'Ile-de-France auraient été lésés par les agissements de 37 syndicats et 836 entreprises.

La profession, traumatisée par ces affaires, attend apparemment beaucoup de cet épisode judiciaire : « Ces procès sont un vrai soulagement pour nous, car ils mettent un terme à un soupçon détestable, pesant sur l'ensemble de la profession », confie Michel Guivar'ch, responsable du secteur copropriété au groupe Foncia. « Nous attendons des sanctions exemplaires et une réparation effective des préjudices », déclare Paul Rolland, de la Confédération nationale des administrateurs de biens (CNAB).

« Nous condamnons sans équivoque ces pratiques », renchérit Philippe Audras, président de la Fédé-

ration nationale des agents immobiliers (Fnaim), qui, avec 5 600 syndicats affiliés, regroupe 85 % de la profession. Ces déclarations unanimes cachent cependant mal des stratégies divergentes et concurrentes.

La Fnaim, dont une vingtaine d'adhérents étaient initialement visés, a procédé à une dizaine d'exclusions et renforcé les contrôles de sa caisse de garantie, chargée d'auditer les comptes des cabinets affiliés. La CNAB a élaboré un code éthique et réuni un comité de déontologie. Le Conseil supérieur de l'administration de biens (CSAB), qui fédère 300 syndicats franciliens parmi les plus importants, réclame, lui, la stricte application des règles professionnelles et a fait condamner par les tribunaux correctionnels une vingtaine de syndicats exerçant sans carte professionnelle : « Nous ne sommes pas une organisation clientéliste, mais plutôt élitiste, et nous refusons ou excluons tout membre qui ne respecte pas strictement notre code déontologique. Nous avons récemment évincé quatre cabinets qui avaient été cédés à des repreneurs que nous n'agréons pas », explique Jean-Marie Jourdan, son président.

### « LABEL EXIGEANT »

Les associations de consommateurs ont également agi en ordre dispersé. Trois d'entre elles (Fédéco, UNPI et CGL) ont signé une charte de bonne conduite avec la Fnaim et la CNAB et organisé des commissions départementales de médiation des litiges. Le bilan de ces commissions, après quatre années de fonctionnement, est, en effet, maigre, avec moins d'une centaine de dossiers examinés dans une dizaine de départements. « A Paris, pour le seul dossier que nous avons eu à traiter, le syndic concerné ne s'est même pas déplacé », raconte Paul Philippot, de la Chambre syndicale des propriétaires parisiens.

L'Association des responsables de copropriété (ARC) avait, de son côté, proposé dès 1997 la création d'un label de qualité des syndicats : « Notre démarche de certification des services, qui implique un organisme tiers, indépendant, pour les évaluer, a été boycottée par la profession », déplore Bruno Dhont, directeur de l'ARC.

Seuls 150 syndicats sont aujourd'hui certifiés. Foncia a été l'un des rares à adhérer à cette démarche : « Le label est exigeant mais il a permis de fixer une base d'appréciation de la qualité des services et des repères de bonnes pratiques », se félicite Michel Guivar'ch, de Fon-

cia. « La difficulté est d'obtenir des copropriétaires une rémunération suffisante pour notre travail, qui est chaque jour plus compliqué », poursuit-il.

Ces actions ont tout de même fait reculer les pratiques délictueuses, mais la confiance n'est pas encore là : « Nous ne pouvons pas prouver qu'il n'existe plus de ristournes, mais nos adhérents se plaignent des multiples frais supplémentaires réclamés par les syndicats », explique David Rodrigues, responsable juridique à la Fédéco.

Les carnets d'entretien des immeubles sont ainsi facturés de 25 à 100 euros chacun, alors qu'ils devraient être inclus dans le forfait de la gestion courante ; des fonds de roulement ne sont pas totalement restitués aux copropriétaires vendeurs ; des suppléments sont indûment réclamés au titre de la gestion du compte séparé de l'immeuble ; des copropriétaires débiteurs se voient exiger d'importants frais de relance, de dossier...

« Seule la vigilance des copropriétaires et des conseils syndicaux peut endiguer ces excès. Mieux vaut choisir un syndic dont les honoraires forfaitisés sont élevés mais qui couvre l'ensemble de la mission », conseille Jean-François Rouan, président de l'Association nationale des copropriétés coopératives.

Isabelle Rey-Lefebvre

## « Des constructions interdites sur notre dos à tous »

FRINGANT et combatif malgré ses 73 ans, Marc Lortsch est un copropriétaire qui a de la suite dans les idées. Ce pilote de Concorde a mis à son actif une dizaine de procédures à l'encontre du syndic de sa copropriété, une résidence de standing sur les coteaux de Saint-Cloud (Hauts-de-Seine). « Faire face, c'était notre devise dans l'armée de l'air. Alors, je fais face », assène le retraité, propriétaire d'un appartement de 115 m<sup>2</sup> et membre de l'Adacop, une association de défense des copropriétaires.

Son cheval de bataille : les constructions sur les terrasses. Selon lui, ces parties communes ont été aménagées au bénéfice des occupants du dernier étage aux frais de l'ensemble des 500 copropriétaires, avec la « complicité » du syndic. « Pour mon immeuble, ça fait 1 500 à 2 200 euros par personne. C'est une escroquerie », affirme M. Lortsch. Le syndic a autorisé des constructions strictement interdites sur notre dos à tous. »

Cependant, la plainte qu'il avait déposée, en 1998, auprès du procureur de la République pour déclencher une enquête a été classée sans suite. L'ancien pilote a néanmoins remporté une première bataille : il a obtenu l'annulation, par la cour d'appel de Versailles le 20 novembre 2000, des assemblées générales du syndicat de copropriété réunies par le syndic de 1993 à 1996, dont celles autorisant les travaux sur les terrasses. Dépourvu de mandat, le syndic avait alors dû laisser provisoirement la place à un administrateur judiciaire.

M. Lortsch s'apprête aujourd'hui à entamer une deuxième procédure, afin d'obtenir la remise en état des terrasses. « Tout cela m'a coûté plus de 30 500 euros, bien plus que le préjudice subi, reconnaît le retraité. Mais c'est une question de morale et d'honnêteté. » Considéré par le syndic comme un « contestataire chronique qui attaque tout systématiquement », M. Lortsch s'est vu reprocher, dans un mémoire en justice, un « comportement de para-

noia judiciaire dont les conséquences se révèlent désastreuses pour la copropriété ».

A l'autre bout de la région parisienne, dans le Val-de-Marne, Roger Gabriel est en guerre avec le même syndic, notamment à propos de la nouvelle dalle de béton au milieu des immeubles de sa copropriété. D'après l'ancien commissaire aux comptes, sa reconstruction aurait occasionné un détournement de plus de 300 000 euros. « C'est un vrai scandale. Le dossier est sur le bureau du procureur de Créteil », assure M. Gabriel.

### PLACEMENT EN HÔPITAL PSYCHIATRIQUE

Ce retraité de 71 ans a été condamné à plusieurs reprises pour des impayés sur les charges de copropriété. « M. Gabriel n'a jamais payé un centime de charges », souligne le syndic. « Je refuse de payer tant qu'on refuse de me rendre des comptes », rétorque l'intéressé.

En septembre 2001, le contentieux a dégénéré à l'occasion d'une tentative de saisie des biens de M. Gabriel à laquelle il s'est opposé par la force. Documents à l'appui, le retraité reconstruit l'incroyable scénario qui s'est alors déclenché : interpellation par la police et placement en hôpital psychiatrique par arrêté municipal durant vingt-quatre heures.

Dans des jugements du 5 et 10 septembre, le tribunal de Créteil lui a donné raison en déclarant illégale la saisie de ses biens et en annulant le mandat du syndic ainsi que toutes les assemblées générales qu'il avait organisées. Mais le tribunal a pris soin de souligner le « caractère définitif » des créances de M. Gabriel, « qui trouvent leur fondement non pas dans les assemblées générales querellées mais dans des décisions de justice ayant l'autorité de la chose jugée ».

Fr. Ch.

## M. Raffarin dévoile son plan d'aide aux victimes des inondations

Météo France met en garde contre de nouvelles précipitations dans le Sud-Est

« PLUSIEURS CENTAINES de millions d'euros. » Jean-Pierre Raffarin n'a livré, mardi 8 octobre, qu'une vague estimation de l'aide que son gouvernement apportera aux départements, principalement le Gard, sinistrés lors des inondations des 8 et 9 septembre. Mais le premier ministre, s'exprimant à l'issue d'un comité interministériel réuni sur le sujet, a promis que l'Etat serait « à la hauteur pour participer à l'effort de reconstruction à un niveau très élevé ». Le comité, qui réunissait autour du chef du gouvernement onze ministres, a mis au point « un ensemble complet d'interventions de l'Etat au côté des collectivités territoriales pour satisfaire aux besoins à la fois des victimes et des territoires ». Ce plan devait faire l'objet d'une communication en conseil des ministres, mercredi.

Quelques heures après cette déclaration, Météo France lançait une alerte météorologique « orange ou 3 » (sur une échelle de 4) dans plusieurs départements du

Sud-Est, faisant état de risques de pluie importante mercredi et jeudi. Les services de l'Etat ont alerté les maires, invités à prévenir les personnes situées dans des zones sensibles. Les médias ont également relayé le message.

Des vents violents précurseurs balayaient la région, mercredi matin, et une pluie continue frappait l'Hérault. Mais, dans l'Aude, pourtant victime de crues meurtrières en 1999, les habitants se montraient sceptiques : la multiplication ces derniers mois d'alertes souvent sans suite a créé une forme d'habitude. Aucun signe d'affolement n'était visible dans le Gard, pourtant traumatisé par la catastrophe survenue début septembre, qui a fait 24 morts et 1 disparu.

Ce département avait concentré 80 % des dommages constatés lors des inondations, dont le total a été estimé à 1,2 milliard d'euros pour une mission d'évaluation. « Nous avons été présents dans l'urgence, nous serons présents dans l'ensemble

des travaux de reconstruction, des initiatives économiques, sociales qu'il nous faut déployer », a déclaré M. Raffarin, mardi, admettant qu'« une chose est de décider à Paris, une autre est de faire en sorte que, sur le terrain, les résultats soient efficaces ».

### SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES

Ces mesures gouvernementales avaient déjà été largement annoncées dans les zones sinistrées lors des visites successives d'Hervé Gaymard (agriculture), Gilles de Robien (transport, logement) et Roselyne Bachelot (écologie). Lundi 30 septembre, à Nîmes, Nicolas Sarkozy, ministre de l'intérieur, avait également détaillé les orientations du plan gouvernemental.

Les collectivités territoriales bénéficieront ainsi de subventions exceptionnelles pour reconstruire les infrastructures détruites. De 20 % d'aides d'Etat en temps normal, le taux s'établira entre 35 % et 80 % « selon la taille de la collecti-

té et l'ampleur des dégâts », a expliqué M. Sarkozy. Au régime des calamités agricoles, le gouvernement ajoutera des aides directes pour les viticulteurs que ce système ne protégerait pas intégralement. Le volet agricole porte sur 140 millions d'euros. Le fonds pour la prévention des catastrophes naturelles sera par ailleurs utilisé pour la mise en sécurité de bâtiments en zone inondable. Des exonérations fiscales sont envisagées.

Le gouvernement compte également faire appel à la Commission européenne afin de profiter du Fonds de solidarité européen créé après les inondations survenues en Europe centrale cet été. Ce fonds a été doté de 3 milliards d'euros.

M. Raffarin a annoncé qu'il retournerait dans le Gard « dans quelques semaines », M. Sarkozy précisant que cette visite interviendrait avant la fin du mois de novembre.

Benoît Hopquin



PHOTOS GUY HERSANT



Sommières, 6 octobre : le pont romain sur Vidourle, vu du balcon d'un appartement du quai Neuf. A droite, le 5 octobre, le café Bodegon a rouvert le matin même et déplié ses tables sous les platanes.

**I**L est là, tout en écailles de soleil sous la grande lumière d'automne. Il est là, accueillant aux nichées de canards, au cygne désormais solitaire, aux objectifs

des derniers touristes. Deux petits sauts de lit lui font des cascades paresseuses, le millénaire pont romain lui offre la noblesse de ses arches... Une carte postale d'arrière-été méditerranéen, pleine de l'or du ciel, du vert de l'eau, de la blancheur des pierres, du frémissement des platanes. Et pourtant, lui, c'est Vidourle. Pas « LE » Vidourle, comme on dirait ailleurs d'une bête rivière sans âme, d'un morne fleuve domestiqué. Non : Vidourle tout court. Comme un homme, comme un seigneur, comme un dieu. Un dieu ombrageux aux rages que rien n'explique, que rien n'endigue et qui laisse ses servants épuisés et, souvent, meurtris.

Un mois est passé depuis sa dernière fureur. Un mois et Sommières reste comme ces boxeurs qui ont pris trop de coups. Car ce 9 septembre vit ce que l'on n'avait jamais vu : le fleuve en boutoir arrachant les arbres, défonçant les murs, faisant crouler l'antique moulin qui avait tant vu passer d'eau sous ses murailles, le fleuve accrochant jusqu'aux cimes des platanes d'improbables trophées, le fleuve noyant sans distinction les tristes hangars des supermarchés et la maison de notable balzacien où Lawrence Durrell termina sa vie, quelques livres admirables et beaucoup de bouteilles où l'eau avait peu de part. Seule marque de révérence à la littérature : il laissa debout le pigeonnier où Lawrence de Sommières écoutait le soir hululer les hiboux.

Mais ailleurs, partout ailleurs, il fracassa vitrines, appartements, jardins, il emporta le gymnase, le camping, la piscine, le stade, les arènes, la station de pompage de ses eaux et, pour faire bonne mesure, la station d'épuration avec elle. Car tout harnais posé de main d'homme irrite Vidourle quand il entre en furie... C'est miracle qu'il n'y ait pas eu de morts en ce 9 septembre, quand d'autres ruisseaux, devenus fugaces Amazones, emportèrent, ailleurs dans le département du Gard, vingt-deux personnes. Miracle, tant le flot fut, inexplicablement, vélocé. L'habitude peut-être, ancrée dans tant de drames : ici, on ne finasse pas avec l'eau, on la fuit.

Cette fois surtout où, explique Lucette Peyriat, qui naquit à Sommières il y a quatre-vingt-douze ans, « Vidourle a été particulièrement méchant. Je me souviens en 1933, en 1958 : il était arrivé jusqu'à la dernière marche de mon premier étage. Mais il avait été bien aimable, il avait fait demi-tour sans entrer ». Là, Lucette a dû empoigner son chat et monter au grenier. Vidourle a fouillé tous les recoins de cet ancien relais de poste que, depuis 1730, il n'avait apparemment jamais visité. Il a laissé la marque de vingt centimètres d'eau sale et il est reparti par la rue-torrent dans un grand fracas de voitures devenues bateaux ivres.

Sommières est ainsi : elle vit comme ces villes des bords de volcans qui plantent des fleurs dans des pots de pierre noire. Elles savent bien qu'un jour la lave repassera, que le flot remontera : la mémoire l'atteste aussi loin qu'on l'écrivit. Sommières garde ainsi au creux de ses archives la fureur de Vidourle le 3 juillet 1684, quand la garrigue, la veille encore, grillait sous le soleil. Elle sait que l'an 1403 fut terrible sans qu'on sache combien moururent. Elle a tant d'autres dates inscrites dans ses pierres et sans doute dans les gènes de ses habitants... Mais rien n'y fait : il y a entre ce

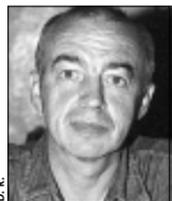
# VIDOURLE

**Le 9 septembre, le département du Gard se réveillait sous des eaux furieuses qui allaient emporter vingt-deux personnes. A Sommières, on ne déplora aucune victime, mais le fleuve noya bien des maisons et des rêves de tranquillité. Pour garder la trace de ce bouleversement, « Le Monde » a demandé à Jacky Vilacèque, grand reporter à « Midi libre », de raconter Sommières chaque mois jusqu'au premier anniversaire du drame, en septembre 2003. De son côté, le photographe Guy Hersant prendra, mois après mois, du même endroit, une vue du pont romain et du « fleuve-dieu » qui le traverse, Vidourle, dont les habitants ont baptisé « vidourlades » ses farces destructrices**

## ET VIDOURLADES



**JACKY VILACÈQUE**, 53 ans, est grand reporter à *Midi libre* où il travaille depuis 1970. Il vient de publier avec l'avocat François Roux *En état de légitime révolte*, aux éditions Indigène.



**GUY HERSANT**, 54 ans, photographie l'Afrique depuis 1971, avec une prédilection pour les régions du fleuve Niger. En France, il a photographié les grands chantiers, les paysages, le monde rural et les ouvriers des usines. Il a notamment publié *Champs, des images de l'agriculture dans l'Aisne*, aux éditions Filigranes.

fleuve et cette ville quelque chose qui tient de la fascination et de la terreur sacrée.

Sommières le respecte et sans doute l'aime-t-elle, ce petit trait vert sur la carte du Languedoc : 90 kilomètres à peine entre les Cévennes et la mer. Elle ne déteste pas qu'il naisse là-haut dans les châtaigniers, au creux d'un vallon qu'on surnomme – prémonition hydraulique peut-être – « la vallée des fous ». Elle ne dédaigne pas qu'il y ait du mystère dans ce ruisseau sans forces qui disparaît étrangement au sortir des Cévennes, avalé par des lacs souterrains, et resurgit ample rivière avant de passer sous ses fenêtres. Elle prend comme une plaisanterie de potache le fracas où finit l'ingénieuse passerelle flottante qu'on voulait lui imposer et qu'un orage de routine emporta l'an dernier, ne laissant que quatre piliers désolés. Elle met de la noblesse jusque dans le nom qu'elle donne aux inondations qui la frappent : « vidourlades ». Et sans doute y a-t-il là réminiscence – inconsciente, consciente, qui le sait ? – des dragonnades qui, là-haut, en Cévennes, forgèrent l'âme des protestants en guerre contre les dragons du Roi.

Sommières enfin se fait gloire que seule Rome ait pu imposer à son fleuve un admirable joug de pierres. Car il fallut les ingénieurs de Tibère César, deuxième empereur de Rome, pour bâtir ce pont aux 17 arches, dont les fondations sont si profondes qu'aucun charivari du fleuve ne les a jamais mises au jour. L'urbanisation a avalé 10 arches, devenues caves voûtées,

les trente tonnes des camions ont, pendant des décennies, fait trembler ses piles en éperons de galères, Vidourle est passé trois fois en soixante-dix ans par-dessus son parapet – et avant, qui peut le dire ? – mais le pont de Tibère demeure.

**D**U reste, s'il devait, un jour de « vidourlade » inouïe, succomber sous les coups des arbres fracassés, des voitures en bélier, des roches de trois tonnes lancées comme des graviers, alors peut-être n'y aurait-il plus de Sommières. Mais le fleuve-dieu, une fois encore en ce mois de septembre, s'est calmé. Il est rentré dans son lit nonchalant, il a offert ses calmes plats aux disneyennes familles de canards. A l'unique cygne revenu d'on ne sait quelle dérive, il a rendu son promontoire où l'oiseau nettoie ses plumes en attendant un compagnon qui ne viendra plus. Et il a regardé les hommes faire leurs comptes. Hébétes, les hommes. Longtemps sans eau potable, sans électricité, sans téléphone, sans pain même, puisque les fours avaient été engloutis, ce pain qu'ils allaient chercher à la mairie comme les réfugiés d'une guerre oubliée.

Des cent quatre-vingts commerces de la commune, quarante à peine ont rouvert. Beaucoup résonnent des bruits des marteaux, des truelles, des jets d'eau giclant sur une boue qui resurgit toujours. On s'encourage à coups d'affichettes : « Venez samedi vous réconforter autour d'une crê-

pe », dit l'une. « Il y aura des aides », dit l'autre, qui détaille les mesures promises. Beaucoup de boutiques restent closes pourtant, orbites vides contemplant les passants. Dans la rue Antonin-Paris, ingénieur à la compagnie PLM, 1850-1918, un photographe avait commencé d'exposer ses prises de vue : 9 septembre, 10 heures, midi, 16 heures, deux mètres, trois mètres... Et l'eau que l'on voit monter d'un cliché à l'autre, plus haut, toujours plus haut, premier étage, second... Le reportage s'arrête. Vidourle est arrivé rue Antonin-Paris. Furieux peut-être de ces indiscretions, il a englouti photos et boutique, laissant en vitrine des clichés tavelés comme des mains centenaires.

Pourtant, pas un commerçant, dit le maire, Alain Danilet, ne renonce. Aucun ne plie définitivement boutique. Une consolation pour lui, qui a vu engloutir en un jour les trois quarts de son budget annuel, qui va devoir tant reconstruire, déplacer ses écoles et peut-être même la caserne des pompiers où les voitures furent si bien noyées qu'il fallut aller sauver les sauveteurs.

Vidourle, pendant ce temps, s'offre des langueurs d'arrière-saison, paresse, se fait prendre en photo. Modeste, ronronnant, assoupi. Et ainsi sans doute, dans une Grèce à laquelle Durrell rêva toute sa vie, ainsi jadis s'endormaient les dieux.

**Jacky Vilacèque**  
« *Midi libre* » pour *Le Monde*

# Un seul espoir pour l'Algérie

par Hasni Abidi

**A**lorée du troisième millénaire, l'Algérie a soudainement basculé dans la guerre et l'incertitude. Contrainte à une « guerre contre les civils » d'une indicible cruauté, après cette fatidique annulation du second tour du scrutin législatif de janvier 1992, elle se consume désormais dans les affres d'une culture civique dégénérée, qui a perverti le politique en bacchanale pour clans concupiscent, au lieu d'en faire un creuset d'idéaux à atteindre et de défis à relever.

Les Algériens, qui, manifestement, n'ont jamais cru la cité à ce point périssable, semblent toujours ne rien comprendre à ce qui leur arrive. Tétanisés devant l'orgie d'horreur qui déferle comme à l'approche de chaque ramadan – il commence cette année le 4 novembre – ou échéance politique, ils se demandent encore après dix ans d'un conflit d'une extrême violence : « Comment avons-nous bien pu en arriver là ? » Et surtout : « Comment en sortir ? »

Aujourd'hui, les conséquences catastrophiques de cette stratégie du tout-sécuritaire, du bricolage politique, du pillage de la propriété publique et de la déstabilisation sanglante du corps social sont partout terriblement visibles.

Aux pertes innombrables de vies humaines et aux traumatismes vécus par les victimes de la tragédie s'ajoutent les ravages impuissables à l'opération main basse sur la richesse publique par le privé « public ».

Guerre sauvage et stratégie de

selon le discours officiel, mené à coups de mystifications et d'artifices frauduleux, a enfanté un véritable monstre institutionnel : exécutif paralysé, législatif adepte du roupillon, justice folklorisée dite « bled-Mickey » (pays de Mickey).

**HASNI ABIDI** est politologue, directeur du Centre d'études et de recherche sur le monde arabe et la Méditerranée (Cermam) de Genève.

En organisant les élections municipales du 10 octobre, le président algérien veut en réalité briguer un deuxième mandat. Mal élu en avril 1999 après le retrait de dernière minute des autres candidats, Bouteflika sait qu'il est toujours l'otage de ceux qui l'ont propulsé à la tête de l'Etat alors qu'il coulait une retraite paisible sous le soleil d'Abou Dhabi.

Même son projet de la concorde civile semble avoir échoué et demeure un programme de bonnes intentions dépourvu des moyens politiques nécessaires à sa réalisation.

Bouteflika saura-t-il restaurer son autorité de président de la République sans heurter ceux qui l'ont parrainé ? Sa réponse est : oui mais, donnez-moi une deuxième chance, un deuxième mandat. Il aura en tout cas un avantage sur ses prédécesseurs : il ne connaîtra pas le sort de Chadli et Zéroual, démissionnés, ou de Mohamed Boudiaf, assassiné. En Algérie, comme dans

# Peuples d'Europe : bienvenue dans l'Union ! par Bernard Poignant et Gilles Savary

**A**H ! Si l'Europe pouvait ne s'élargir qu'aux pays riches ! Leur arrivée serait facile à présenter aux peuples. Personne n'a rien dit quand l'Autriche, la Suède et la Finlande se sont jointes à nous en 1995. Cher Arnaud Montebourg, cher Christian Paul (page Débats du Monde du 20 septembre), les vaches à lait nous conviennent si le lait des vaches ne nous coûte rien.

C'est vrai qu'accueillir dix nouveaux membres peut inquiéter. Mais avez-vous vu de qui il s'agit ? La Tchèque et Prague abandonnées à Hitler puis à l'URSS ; la Hongrie et Budapest écrasées en 1956 ; la Pologne et Varsovie, qui ont ébranlé la dictature communiste en 1980 et réveillé la liberté des peuples.

Vous oubliez aussi le 9 novembre 1989 : ce jour-là, le peuple a décidé du premier élargissement qui n'a pas eu besoin de textes, d'articles, de traités, de technocrates ou de bureaucrates. La réunification de l'Allemagne a ouvert la porte de l'Histoire. Vous pouvez parler de lait, de viande, de poisson ou de toute autre chose, nous nous souvenons de notre joie ce jour-là : le totalitarisme s'effondrait.

Les Espagnols nous ont rejoints quand Franco a disparu ; les Portugais, quand Salazar et Caetano ont rendu les armes. Venez voir Mario Soarès au Parlement européen, vous rencontrerez l'essentiel de la vie : le pain, la paix, la liberté. Excusez du peu : c'est le slogan du Front populaire en 1936.

Les Grecs aussi sont arrivés quand les colonels ont abandonné le pouvoir. Comme demain les pays des Balkans adhéreront à l'Union européenne parce que le tyran Milosevic est devant le Tribunal international. Il leur faut un peu de temps pour se reconstruire, et nous les aidons. A ce moment-là, il ne faudra pas protester : l'élargissement à ces pays est déjà en marche. Bref, l'Europe ne s'élargit pas, elle se réunifie.

Nous n'aimons pas plus que vous cette mondialisation gangrenée par la spéculation, le lucre, les mafias et le cynisme marchand. Mais comment imaginer qu'une France boutique, conservatrice de gauche et de droite, réduite à l'addition de ses égoïsmes corporatistes et de ses clientélismes électoraux, renoncerait à son message universel de solidarité, de liberté et de démocratie ? Comment insinuer qu'une France « d'en bas » puisse prétendre à faire

face seule et compter encore dans le vaste monde ?

Comment oser laisser aux portes closes de notre opulence et de nos émoullents confort domestiques ces peuples d'Europe qui ont subi tant d'épreuves et consenti tant de sacrifices admirables, pour échapper précisément aux désordres et aux dangers du monde qui nous entoure ?

Comment, même en comptabilité d'épiciers, ne pas voir notre intérêt à y consolider la démocratie et la paix, à y élever le niveau de vie pour contenir pressions migratoires et délocalisations d'entreprises, à y garantir notre sécurité en modernisant leurs industries, en assainissant leur agriculture, etc. ?

Ne rejoignez pas la cohorte des chagrins, des avaricieux et des oiseaux de mauvais augure, pas vous, pas nous, socialistes !

Ce n'est sans doute pas facile d'expliquer à nos Bourguignons, nos Aquitains et nos Bretons que la PAC de 1962 a fait son temps !

Ne cédez pas à la démagogie ; dites-leur la vérité : qu'élargissement ou pas, la PAC de 1962 est déjà révolue parce que les Européens veulent une autre agriculture, parce que nous sommes en surproduction et puis, tout simplement, parce que la

France, parce que Jacques Chirac en a accepté la réforme future au sommet de Berlin le 27 mars 1999 !

Aidez plutôt nos agriculteurs à la sauver et à se sauver eux-mêmes en choisissant une agriculture plus durable, plus respectueuse de l'environnement et de la ressource en eau, plus soucieuse de qualité et de

**BERNARD POIGNANT** et **GILLES SAVARY** sont députés européens (PS).

sécurité alimentaires, plus favorable aux territoires difficiles et aux petits exploitants, que la PAC a décimés sur l'autel du productivisme.

Encouragez-les justement, pour préparer l'élargissement de 2004, à ouvrir la discussion sur la réforme dès aujourd'hui, à mi-parcours.

A vouloir désespérer Varsovie et le Charolais, avec de tels arguments, vous nous faites douter de la voie référendaire. Mais quel référendum au fait ? Un référendum par Etat membre soumis à quinze humeurs nationales ? Ou un référendum pour l'histoire, un vrai référendum européen à 15 ou au mieux encore à 25, un homme, une voix. Chiche, chers camarades démocrates.

Une sortie de crise est-elle possible ?

Oui, à une condition : donner de véritables garanties aux décideurs militaires afin qu'ils s'engagent dans une carrière autre que la politique

l'effroi aidant, la restructuration, loin d'aboutir au rétablissement des équilibres macroéconomiques, a au contraire engendré de dangereuses distorsions et entraîné une terrible régression sur le plan économique et social.

Une politique irréflective et totalement irresponsable, destinée à asphyxier les entreprises publiques pour mieux justifier leur liquidation, a induit une désindustrialisation qui a entraîné une progression dramatique du chômage (plus de 500 000 emplois supprimés en trois ans).

La lutte sanglante pour l'accapement des terres les plus riches puis leur détournement à des usages autres qu'agricoles ont achevé de détruire une agriculture qui n'a cessé de périr depuis la lointaine collectivisation des terres par les décrets de mars 1963.

Ces événements ont précipité l'Algérie dans une effroyable tourmente et l'ont installée durablement dans une instabilité chronique et sans issue.

La guerre civile qui meurtrit le pays depuis maintenant plus d'une décennie a fait plus de 120 000 morts. La violence dite de basse intensité continue de défrayer la chronique : plus d'un million de victimes touchées d'une manière ou d'une autre par le conflit, 2 millions de handicapés à des titres divers et quelque 20 milliards de dollars de dégâts matériels. Il ne faut pas non plus oublier les préjudices subis au plan psychologique ou encore le déclin de l'encadrement technique et administratif, qui a vu quelque 500 000 de ses cadres quitter le pays à la recherche de lieux plus cléments.

A ce triste constat se superpose une réalité politique moins brillante encore. Le processus de restauration des institutions ou l'achèvement de la construction des institutions démocratiques

d'autres pays arabes, les islamistes et l'armée représentent les deux seules forces de changement. La première a montré, par sa virginité politique, son discours captivant et par sa force de mobilisation, qu'elle est capable de créer la surprise et de s'imposer comme un partenaire politique indispensable pour l'exercice du pouvoir. Les expériences algérienne et jordanienne en témoignent.

L'armée, dans certains pays arabes, est non seulement la source du pouvoir, mais sa véritable détentrice. C'est la seule institution organisée et disciplinée ; ses attributs lui donnent les moyens de peser sur la politique quand ses intérêts sont menacés. Après l'échec, du moins provisoire, de la « solution islamique », longtemps soutenue par les mouvements islamistes, l'armée est devenue l'unique espoir pour des populations lassées d'un monde arabe frileux et crispé.

Quel paradoxe ! Les partisans d'une troisième voie qui exclut ces deux forces peuvent attendre longtemps avant qu'une virtuelle majorité silencieuse ne sorte de son mutisme.

L'armée algérienne est-elle en mesure d'entreprendre sa mue et de devenir une armée républicaine ? Sera-t-elle au rendez-vous de la professionnalisation de ses troupes ? Est-elle prête à abandonner ses privilèges et à se retirer de la scène politique ? Parier sur son éclatement est en tout cas envisager un scénario catastrophe pour l'Algérie.

Ils en sont capables. Lors d'une conférence sur l'Algérie organisée par l'Ifrri, Jean Audibert, ancien ambassadeur de France à Alger (1989-1992), a été le premier à penser l'avenir : « L'Algérie a besoin d'un chef d'Etat qui assure le départ des militaires à la suite d'un deal civilisé. »

## Le Val de Loire Patrimoine Mondial de l'Humanité

# ses noctambules



1 000 ans d'architecture, une collection de châteaux et abbayes, des kilomètres de chemins de ronde et une multitude de fêtes et de festivals pour raconter l'Histoire...



VAL DE LOIRE  
PATRIMOINE MONDIAL



**TOURAINES**  
VAL DE LOIRE  
le Loiret

LES COMITÉS DÉPARTEMENTAUX DU TOURISME DE L'ANJOU, DE LA TOURAINES ET DU LOIRET

LES BEAUTÉS DE L'ANJOU, DE LA TOURAINES ET DU LOIRET AU **N° Vert 0 800 899 226**

## DANS LA PRESSE FRANÇAISE

## ■ LE CANARD ENCHAÎNÉ

Erik Emptaz

Série noire : à l'Hôtel de Ville de Paris, le maire est poignardé. A Grande-Synthe, un adolescent est tué au fusil de chasse. A Vitry, c'est une jeune fille qui est brûlée vive à l'essence. A Valenciennes, une femme médecin est égorgée à mort. Si les mêmes événements s'étaient produits six mois plus tôt, à la fin de l'ère Jospin, on lit d'ici les commentaires. Mais autres temps autres mœurs. Cette fois, pas de paradoxe tordu ni de rapprochement détonant entre la vague sécuritaire du gouvernement et l'accumulation de ces crimes de sang. On nous le dit, on nous le répète, il s'agit d'« actes isolés », de cas « difficiles à éviter ». Ce sont les mots mêmes de ceux qui, voilà moins de six mois, faisaient du carnage de Nanterre et de quelques autres faits divers, la preuve du laisser-aller du gouvernement en matière de sécurité. Une fois aux affaires, ils en font l'argument contraire en se servant de cette criminalité pour justifier leur projet hypersécuritaire.

## ■ LA CROIX

Bruno Frappat

Ceux que l'on défend s'ingénient parfois, de leur propre fait, ou envahis par une conduite d'échec, à accabler ceux qui les défendent. Le triste rebondissement de l'affaire Patrick Henry illustre ce principe vieux comme l'humanité, comme la générosité. Comme la naïveté peut-être. Lorsqu'il fut remis en liberté, nous avions été de ceux qui souhaitaient qu'on lui offre la chance du silence médiatique et de l'anonymat. Il aura, de lui-même, brisé ce silence. Faut-il, par un réflexe sécuritaire commode, en conclure que jamais, au grand jamais, la société ne doit faiblir ni pardonner ? Faut-il, hurlant avec facilité, considérer qu'il y a une génétique de la délinquance et du crime, peut-être une fatalité ? Et que l'on perd son temps à parler sur l'amendement, sur la rémission, sur la transformation d'un être ? Ce serait désespérer de tout homme, de toute humanité.

## ■ LE FIGARO

Jean de Belot

La France, donc, est montrée du doigt. Parce qu'elle a choisi 2007 et non 2006 comme date de retour à l'équilibre budgétaire. La France, explique la Commission de Bruxelles, devrait réduire davantage la dépense publique. Comme si le gouvernement Raffarin n'avait pas le temps. Comme s'il ne pouvait décider d'en profiter. D'inscrire son action dans la durée. De refuser donc, alors qu'il hérite de comptes publics détériorés, d'ajouter de nouveaux freins aux facteurs existants de récession. Crime ? Rupture du pacte européen ? Ou simple réalisme ? Faut-il, parce qu'il décale d'un an le tempo fixé par Bruxelles, l'accuser de tous les maux ? Commission et Banque centrale européenne devraient plutôt s'interroger. Dix années durant, la politique de taux d'intérêt élevé a étouffé les économies. Pour n'avoir pas su, hier, utiliser la croissance, Bruxelles se voit aujourd'hui contraint d'en appeler toujours à plus de rigueur.

## AU COURRIER DES LECTEURS

## Transport maritime, transport dangereux

L'importance du nombre de naufrages, quelque 130 par an, de grosses unités de 300 tonnes – soit le naufrage d'un gros bâtiment tous les deux ou trois jours sur les mers du globe –, le fait qu'en termes de vies humaines le transport maritime génère vingt-cinq fois plus de morts, en moyenne annuelle pour 100 millions de passagers, que le transport aérien montre à l'évidence la faillite de l'Organisation maritime internationale (OMI).

L'incapacité de cette organisation à faire respecter la réglementation internationale n'est pas sans liens avec son mode de fonctionnement qui fait la part belle aux Etats disposant d'une flotte importante et dont pour la plupart le pavillon est de complaisance... L'OMI est loin d'avoir tiré toutes les conséquences des derniers naufrages en matière de normes d'entretien et surtout de transparence des informations. Faute d'une volonté drastique

## Des personnalités australiennes contre la guerre en Irak

D'anciens responsables de gauche comme de droite ont écrit une lettre ouverte au premier ministre pour s'opposer à toute participation à une attaque contre l'Irak. « The Australian » l'a publiée



conviction de manière directe et sans aucune équivoque, annonçant les prestigieux signataires. Engager des troupes australiennes dans une offensive militaire américaine contre l'Irak sans le soutien d'une résolution spécifique du Conseil de sécurité de l'ONU représenterait un échec du devoir gouvernemental de protéger l'intégrité et d'assurer la sécurité de notre nation. »

Cette lettre a fait la « une » de la presse, car elle émane de personnalités de tendances opposées. « Sur la place publique, nous aurions des opinions différentes sur beaucoup de sujets, mais nous nous sommes rassemblés dans cette lettre parce que nous partageons une conviction profonde sur une question que nous estimons être de la

plus haute importance », ont-ils ajouté. Un des principaux architectes de cette missive, Bob Hawke, avait autorisé, en 1991, lorsqu'il était à la tête du gouvernement fédéral, la participation de soldats australiens dans la guerre du Golfe.

## GARDER « LA TÊTE FROIDE »

« Selon certaines estimations, [une intervention armée] pourrait provoquer jusqu'à 250 000 pertes civiles irakiennes, a-t-il expliqué à The Australian. Si cela se produit, la situation de l'ensemble de la région et du reste du monde sera changée. Cela signifie que personne ne pourra se sentir en sécurité. Etre associé à une offensive contre l'Irak [qui n'aurait pas été soutenue] par le Conseil de sécurité est

manifestement dangereux, y compris pour nous en Australie. En cas d'attaque unilatérale, je pense que des armes de destruction massive pourraient être utilisées. La question est de savoir si Saddam Hussein a été capable de transformer des matériaux biologiques en armement. Il faut aussi se demander ce qu'Israël pourrait faire, l'utilisation d'armes nucléaires étant une possibilité » à prendre en compte.

Interrogé par le quotidien du groupe Murdoch, l'ancien leader de l'opposition, John Newton, a estimé que le temps était venu de garder « la tête froide ». Il faut respecter « un processus [contrôlé] par l'ONU. Il est nécessaire d'avoir un débat général et pas seulement parlementaire. Je pense que les gens sont assez conscients que le fait que nous puissions être impliqués dans une opération dans laquelle nous ne devrions pas intervenir rend l'opinion nerveuse. »

Cette lettre ne devrait toutefois avoir aucun effet sur la politique

gouvernementale. John Howard a déclaré récemment à Londres que « [sa] position et celle du gouvernement australien sont très proches de celle du gouvernement britannique. Personne ne souhaite un conflit militaire, mais vous ne pouvez pas ignorer cette question ». Peu de temps auparavant, son ministre des affaires étrangères avait estimé que le dossier britannique sur les risques militaires posés par l'Irak fournissait « des preuves-clés supplémentaires sur les capacités [irakiennes] à lancer des attaques chimiques et biologiques dans un délai de quarante-cinq minutes ». Ces menaces sont sans nul doute destinées à persuader les Australiens de soutenir l'engagement de leurs troupes au Proche-Orient. Une éventualité que les signataires de la lettre ouverte veulent à tout prix éviter.

Frédéric Therin

★ www.theaustralian.news.com.au

## LA SÉLECTION DE COURRIER INTERNATIONAL

## Les élections vues par la presse pakistanaise

Le général Moucharraf devrait triompher d'une présidentielle sans surprise

LA PRESSE en ourdou a commencé par dénoncer les élections de jeudi 10 octobre – et la réforme constitutionnelle qui les a précédées – comme une parodie de démocratie. Le quotidien *Nawa-e-waqt* observait par exemple en juillet que « ces amendements [...] ne semblent avoir pour seul objectif que de s'assurer que Moucharraf reste président du Pakistan pour toujours ». Un autre quotidien, *Khabrain*, s'était exclamé : « La réforme constitutionnelle montre clairement que le système proposé n'est ni parlementaire ni présidentiel : il s'agit plutôt d'une combinaison ridicule entre les deux, qui assombriera tout espoir d'un bon gouvernement et de stabilité au Pakistan. »

Ces journaux ont cependant opéré un curieux revirement depuis la conférence de presse du général Pervez Moucharraf en août, dans laquelle celui-ci avait annoncé la « dernière » version de sa révision constitutionnelle. Autre titre en ourdou, *Jang* estime ainsi qu'à présent « le gouvernement a rempli sa promesse de tenir des élections, et la commission électorale a barré la route avec succès aux politiciens corrompus [sous-entendu les anciens premiers ministres Nawaz Sharif et Benazir Bhutto]. Elle bénéficie d'une totale autonomie constitutionnelle et financière, mais nos partis politiques continuent de l'accuser de fraude préélectorale. »

Les journaux en anglais, en revanche, voient ce scrutin d'un œil beaucoup plus critique. *The News* dénonce ainsi ces élections comme ne servant qu'à donner

« un label démocratique à la réalité sordide de l'autoritarisme sous-jacent ». Le quotidien s'interroge également sur leur transparence, se demandant si les résultats ne sont pas décidés à l'avance. En vertu de la réforme constitutionnelle, Pervez Moucharraf continuera de concentrer entre ses mains tout le pouvoir, s'inquiète également le mensuel *Herald*.

## HARO SUR LES SHARIF ET BHUTTO

Dawn renchérit en soulignant que le général cherche avant tout à

s'assurer que le parti qu'il soutient, la Muslim League (Qaid-e-Azam), obtiendra le plus grand nombre de sièges au Parlement. Egalement connue sous le nom de « Parti du roi », la PML (QA) est une branche dissidente de la PML de Nawaz Sharif, rappelle le quotidien. C'est le parti le plus important de la coalition, la Grande Alliance Nationale (GNA), formée à l'instigation du gouvernement. Pourtant, constate Dawn, c'est le Parti du peuple (PPP) de Benazir Bhutto, qui est crédité du plus grand nombre de

voix dans les sondages, devant la PML de Nawaz Sharif. Alors, qui sait, s'interroge le journal, les électeurs réserveront peut-être une surprise au pouvoir actuel.

Mais bien des journaux, reflétant l'état d'esprit de la population pakistanaise, sont tiraillés entre leur inquiétude de voir la dictature du général Moucharraf renforcée et « légitimée » au lendemain du scrutin et leur désenchantement face à l'ensemble de la classe politique, en particulier ses deux principaux ténors, Nawaz Sharif et Benazir Bhutto, accusés entre autres de corruption. Ardeshir Cowasjee écrit ainsi dans Dawn : « Nous en avons assez des Sharif et des Bhutto-Zardari. Ces deux familles ont causé tant de tort à l'Etat pakistanais qu'elles devraient remercier le Créateur de s'en être tirées à si bon compte en dépit de tous les vols qu'elles ont commis. Elles devraient à présent avoir pitié de ce pays et s'en éloigner pour toujours. »

Le *Daily News* préfère, quant à lui, souligner le peu d'enthousiasme manifesté par la population. « Nous n'attendons rien de bon de ces élections », déclare au quotidien un avocat d'Islamabad. Et un chauffeur de taxi de Karachi d'ajouter : « Rien n'a été fait pour soulager notre misère, c'est pourquoi je ne voterai pas. » Mais d'autres s'apprennent quand même à mettre un bulletin dans l'urne, affirme le journal, « moins pour exprimer leurs vœux sur des questions nationales que dans l'espoir que leur élu local pourra promouvoir des lois qui leur seront profitables sur le plan économique ».

## SUR LE NET

Les documents cités sont accessibles à l'adresse www.lemonde.fr/surlenet

## Catastrophes

■ La direction de l'équipement du Gard a mis en ligne sa carte de l'état d'avancement des plans de prévention des risques d'inondation ainsi que celle de l'intensité de ces risques par zone.

▷ www.gard.equipement.gouv.fr/eau\_environnement/Dossier%20PPR/Pr2002.pdf

▷ www.gard.equipement.gouv.fr/eau\_environnement/dossier%20DDRM/11NON.PDF

■ Un site personnel liste les crues de plus de 3 m du Vidourle de 1723 à 1993. [http://perso.wanadoo.fr/college\\_sommieres/esteban/1999/sommieres/vidou99.htm](http://perso.wanadoo.fr/college_sommieres/esteban/1999/sommieres/vidou99.htm)

■ Le recueil national des communes à risque permet de connaître la situation de « ma commune face au risque majeur ».

[www.prim.net/cgi\\_bin/citoyen/ma\\_commune/23\\_face\\_au\\_risque.html](http://www.prim.net/cgi_bin/citoyen/ma_commune/23_face_au_risque.html)

■ L'association Prévention 2000 montre l'évolution du nombre des « grandes catastrophes naturelles » au cours des cinquante dernières années et du montant des dommages.

[www.prevention2000.org/cat\\_nat/faits\\_ch/trend.pdf](http://www.prevention2000.org/cat_nat/faits_ch/trend.pdf)

■ Le ministère de l'Environnement édite un rapport étudiant « les événements naturels dommageables en France et dans le monde en 2001 ».

[www.prim.net/professionnel/documentation/ev\\_dommageables.pdf](http://www.prim.net/professionnel/documentation/ev_dommageables.pdf)

■ La fédération des Croix-Rouge et Croissant-Rouge a établi son propre recensement des catastrophes dans le monde.

[www.ifrc.org/fr/publicat/wdr2002/](http://www.ifrc.org/fr/publicat/wdr2002/)

■ La Documentation française publie le compte-rendu du séminaire sur la décision publique face aux risques.

[www.ladocumentationfrancaise.fr/brp/notices/024000521.shtml](http://www.ladocumentationfrancaise.fr/brp/notices/024000521.shtml)

vincent.truffry@lemonde.fr

## « THE GUARDIAN » (Royaume-Uni)



Vibrations. Bill Clinton est venu épauler son ami Tony Blair lors du dernier congrès du Parti travailliste britannique, début octobre, en pressant les délégués de soutenir la politique américaine à l'égard de l'Irak.

DESSIN DE STEVE BELL

et d'une information claire – et médiatiquement diffusée – sur les Etats peu sourcilieux au plan de la sécurité, les mêmes causes produisant les mêmes effets. Aujourd'hui, le *Joola* : près de mille morts pour une capacité de 550 passagers, hier [le naufrage] celui du ferry haïtien le *Fierté-Gonavienne*, qui, certifié pour 80 passagers, en avait près de 700 à bord. Les mouvements de ces passagers ont fait chavirer le navire, causant plus de 400 morts. C'est le sixième naufrage en huit ans dans les eaux haïtiennes...

Ne serait-il pas à l'honneur de la France, qui vient justement de se doter d'un secrétariat d'Etat à la mer, d'envisager, avec ses partenaires européens, les moyens qui permettraient à l'OMI d'être aussi active et efficace dans son domaine que l'est l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI) ?

Christian Buchet

Paris

## Absentéisme

La majorité actuelle ne craint pas le grotesque : envisager de fai-

re voter un texte condamnant l'absentéisme de 11 % des élèves scolarisés par une majorité de votants absents de l'Assemblée nationale.

Qui donne l'exemple ? Qui prétend enseigner ? A quand une loi sanctionnant l'absentéisme des députés, votée par une majorité d'absents ?

La classe politique souhaite-t-elle réellement être crédible, responsable et respectée ?

Daniel Terrolle,

Les Martres-de-Veyre (Puy-de-Dôme)

## Amendes et subventions

Voilà que le gouvernement propose 2 000 euros d'amende pour les parents d'élèves absentéistes, ou plus précisément après quatre absences constatées de l'élève.

Permettez-moi de proposer une subvention exceptionnelle de 2000 euros pour chaque collège ou lycée dont un professeur manque quatre cours consécutifs, et la possibilité d'engager directement et localement un professeur qualifié.

Je parle en connaissance de cause : suite à un départ en congé maternité du professeur de

mathématiques de mon fils (on peut supposer que la date de départ ait été prévue d'avance, voire programmée !), les sixièmes n'ont plus de cours de mathématiques. (...)

Suzanne Chevassut

Saint-Cergues (Haute-Savoie)

## Les archives et les archivistes

Un secteur d'activité du ministère de la culture a été oublié dans votre compte rendu sur le budget 2003 : celui des archives. (...) La vision assez caricaturale de notre métier (poussière, goût du secret), le peu de connaissance de la pratique professionnelle contemporaine des archivistes (qui s'occupent de conserver les archives anciennes, mais se pré-occupent aussi de collecter les archives d'aujourd'hui, quel qu'en soit le support), la taille modeste du budget du ministère qui est alloué aux archives contribuent sans doute à cette faible visibilité.

Pourtant, je crois pouvoir dire que nous sommes bien persuadés de faire un métier important pour nos sociétés démocrati-

ques : en aidant les services administratifs à mieux gérer leurs archives, nous espérons participer à l'amélioration du service rendu à nos concitoyens et à cette fameuse réforme de l'administration en constituant et en préservant la mémoire de notre pays et de tous ceux qui l'habitent, nous garantissons la possibilité de l'exercice des droits de chacun. Et ce rôle, nous l'accomplissons tous, quelle que soit la place que nous occupons dans le réseau des services d'archives publics.

Merci, notamment à l'occasion de la présentation du budget, de tenir compte de notre rôle

François Giustiniani

Paris

## Le pragmatisme face au droit

Si la vente de Telepiù permet au groupe Vivendi Universal d'alléger sa dette de près de 1 milliard d'euros, elle n'en demeure pas moins la victoire de la finance sur le droit.

Rappelons que Rupert Murdoch, profitant habilement des difficultés actuelles du groupe

français, a su négocier l'abandon des poursuites engagées par Canal+ pour piratage industriel contre sa filiale NDS. La chaîne française reprochait à la filiale technologique de Rupert Murdoch d'avoir saboté son système de contrôle d'accès (décodeur) en divulguant les codes secrets de son cryptage sur Internet. Conséquence de tels agissements, Telepiù (alors sous le contrôle de Canal+) comptait autant d'abonnés que de pirates.

Si les accusations de Canal+ se révélaient fondées, non seulement la chaîne pouvait espérer obtenir d'importants dédommagements, mais cela lui permettrait aussi de mettre à mal un concurrent en passe de lui ravir son leadership sur le continent européen.

L'intérêt des actionnaires justifie pleinement le retour à la stabilité financière du groupe présidé par Jean-René Fourtou. Mais on s'étonne qu'un tel impératif amène les dirigeants du groupe à brader l'intérêt général en abandonnant son action en justice contre des voyous industriels.

Jérôme Bodin

Levallois-Perret (Hauts-de-Seine)

# Irak : l'Europe impose l'ONU

LA BATAILLE diplomatique en cours depuis début septembre à propos de l'Irak, même si son issue est encore incertaine, est de celles qui confèrent à la diplomatie ses lettres de noblesse parce qu'elles réfutent le fatalisme de la loi du plus fort. L'enjeu n'est pas seulement l'Irak – son régime tyrannique, son pétrole, les capacités destructrices qu'il est censé receler –, ni même seulement l'avenir d'une région instable ; c'est aussi l'avenir de l'ONU, son aptitude à résister aux tentations hégémoniques de la première puissance mondiale.

Souvenons-nous de l'état du monde il y a quelques semaines. La campagne de conditionnement psychologique menée par les Etats-Unis battait son plein, à coups de fuites dans la presse et de déclarations tonitruantes de certains membres de l'administration : la guerre contre l'Irak semblait inéluctable. Les faucons dominaient de la voix, on fourbissait les armes à Washington. George W. Bush voulait en finir avec Saddam Hussein.

Si l'ONU ne le suivait pas, il se passerait de l'ONU, disait-il en substance. Dans ce contexte, les exégèses de Robert Kagan se taillaient un franc succès : l'Europe était, d'après lui, affligée d'une pathétique et rétrograde infirmité, celle d'avoir opté pour le droit, la négociation, la concertation, l'analyse, alors que seule compte la puissance, en particulier militaire.

Quelques semaines plus tard, le colosse améri-

cain paraît quelque peu empêtré dans les filets de l'ONU. En acceptant de passer par les Nations unies, comme tout le monde le leur demandait – en particulier leur plus fidèle allié, Tony Blair, qui n'aurait pas pu les suivre à moins –, les Américains pensaient pouvoir faire de l'ONU leur jouet.

Mais ils ont découvert qu'ils y avaient affaire à forte partie ; ils ont déjà dû opérer une considérable reculade et restent en position défensive.

## LES PRÉROGATIVES DU CONSEIL DE SÉCURITÉ

Plus question dans ce forum du renversement de Saddam Hussein : l'objectif officiellement visé par les Américains à l'ONU n'est que le démantèlement des armes de destruction massive de l'Irak ; cet objectif, à lui-même reconnu George Bush dans son discours de Cincinnati, lundi, ne passe « pas inévitablement » par une intervention militaire. On ne saurait jurer que la guerre n'aura pas lieu, mais il serait extrêmement difficile aujourd'hui aux dirigeants américains d'expliquer qu'elle s'impose, alors que Bagdad a accepté le retour des experts en désarmement et que ces derniers affirment avoir les garanties suffisantes pour partir demain et travailler efficacement en Irak. Claquer la porte de l'ONU sur cette base, après avoir consenti à y entrer – et y avoir converti du coup une partie de l'opinion américaine – ne semble plus guère

politiquement possible pour l'administration américaine.

Dans l'éventualité où Saddam Hussein gâcherait lui-même la chance d'un règlement pacifique, une intervention militaire mandatée par le Conseil de sécurité, qui aurait dûment constaté les manquements de l'Irak à ses engagements, n'aurait pas les mêmes conséquences que la « guerre préventive » bruyamment annoncée par Washington, il y a encore peu de temps.

L'Europe, dont on a une fois de plus déploré les divisions, en ayant plusieurs cordes à son arc, n'a finalement pas mal joué. L'Allemagne a servi de porte-voix à une bonne partie de l'opinion européenne en choisissant de s'opposer à toute intervention en Irak, mandatée ou non par l'ONU. Il ne serait pas souhaitable que ce désengagement inspire durablement sa politique extérieure ; mais, en l'occurrence, ce refus radical de la part d'un pays traditionnellement aligné sur les Etats-Unis a révélé la profondeur du fossé transatlantique et fait apparaître par contraste comme digne de considération à Washington la position de la France, laquelle n'excluait pas d'emblée qu'il faille un jour en venir aux armes en Irak.

La Grande-Bretagne n'a pas « collé » aux Etats-Unis d'aussi près qu'on l'a dit : elle a beaucoup fait pour les amener devant l'ONU et resserrer l'objectif sur le démantèlement des armes irakiennes de destruction massive. Elle a servi aussi, en relayant plus d'une fois le message français à Washington, à ce qu'il n'y soit pas rejeté d'un revers de main au moyen d'un de ces mauvais procès pour anti-américanisme que les Américains savent si bien resservir à Paris chaque fois que de besoin.

La France est devenue l'interlocuteur principal des Etats-Unis à mesure qu'elle devenait le pôle autour duquel se rassemblaient, et se fortifiaient, toutes les oppositions à leur projet. Dès le 9 septembre, trois jours avant le discours de George Bush aux Nations unies, Paris, par la voix de Jacques Chirac, présentait sa position de fond et dessinait une stratégie en deux temps qui, au fil des semaines allait s'imposer comme la seule alternative au projet américain et la seule susceptible de recueillir un consensus. Elle était sans ambiguïté : pas de complaisance pour Saddam Hussein, pas de tolérance pour un réarmement de l'Irak. Mais elle était ferme, et même obstinée, sur l'autre aspect de la question : pas d'atteinte aux prérogatives du Conseil de sécurité de l'ONU, seul habilité à décider du recours à la force.

Il a fallu que la France tienne très fermement sur ce point pour que les autres tiennent face aux « amicales pressions » de Washington, et que le front du refus contre le projet de résolution américano-britannique reste majoritaire. La France avait conçu un contre-projet, qu'elle gardait dans sa poche mais dont la teneur était connue, et qui, pouvant recueillir la majorité au Conseil, épargnait à ses dirigeants d'avoir à s'interroger sur un éventuel usage du veto contre le texte américain.

Il a fallu aussi que, parallèlement, Paris entretienne avec les représentants de l'administration américaine un dialogue constructif, montrant la voie du consensus souhaitable, évitant de leur donner le sentiment d'un blocage hostile qui les aurait détournés de l'ONU et qui aurait ramené tout le monde à la case départ. Mission bien accomplie à ce stade.

Le Monde  
ÉDITORIAL

## La France et l'Irak

LE DÉBAT sur l'Irak à l'Assemblée nationale, mardi 8 octobre, a confirmé plusieurs vérités. La première est qu'il est fondamental que les représentants du peuple aient leur mot à dire en politique étrangère. C'est essentiel quand il en va de la paix et de la guerre dans une région proche de l'Europe, le Moyen-Orient. Et c'est impératif quand la France pourrait y être associée à des opérations militaires. La qualité du débat, mardi, a, de ce point de vue, réconforté tous ceux qui jugent, à raison, que le gouvernement doit rendre compte à l'Assemblée de la politique extérieure de la France.

La deuxième vérité est que l'ensemble des interventions, de la droite à la gauche, a manifesté sur l'Irak une sensibilité commune. Elle exprime un rejet d'une certaine approche américaine, celle qui consiste à voir le monde « en noir et blanc », en « Bien et Mal », celle qui, au nom de l'action préventive, envisage la guerre comme un premier recours, celle qui estime que les Etats-Unis ne sont pas liés par le droit commun international. Le premier ministre, Jean-Pierre Raffarin, a parfaitement exprimé cette sensibilité.

Il a repris à son compte le mot d'Hubert Védrine sur la « vision simpliste » de Washington ; il a jugé qu'il fallait toujours donner une chance aux alternatives à la guerre ; il a estimé que la seule légalité internationale procédait du Conseil de sécurité de l'ONU, et que les résolutions de ce dernier devaient s'appliquer à l'Irak mais aussi au conflit israélo-palestinien. C'est d'autant plus notable que

M. Raffarin vient d'une famille politique « atlantiste », où l'on a toujours attaché du prix à la solidarité avec les Etats-Unis.

Appuyé par Alain Juppé et Edouard Balladur, deux anciens premiers ministres, M. Raffarin a refusé l'automatisme de la guerre contre Saddam Hussein. La France veut deux résolutions ou une résolution à double détente : d'abord laisser leur chance aux inspecteurs du désarmement de l'Irak ; ensuite, décider de l'action à entreprendre au cas où l'Irak ferait obstruction aux inspections. Etant entendu que la France conçoit les inspections comme un exercice réel et non comme l'habillage diplomatique précédant une guerre décidée à l'avance.

Mais là paraît s'arrêter l'unanimité. La gauche a semblé laisser entendre que la France devrait s'opposer à toute opération militaire contre l'Irak. M. Raffarin s'y refuse. Il ne veut « exclure aucune option » face à un Saddam Hussein récalcitrant, dès lors qu'elle aurait l'appui du Conseil. M. Juppé a rappelé la position du président Jacques Chirac, « prêt à examiner toutes les options ». Le ministre des affaires étrangères, Dominique de Villepin, explique que le mécanisme des deux résolutions permettrait de faire « la pédagogie » de l'opinion, dans l'hypothèse d'une intervention militaire. M. Balladur, qui préside la commission des affaires étrangères, demande qu'une « éventuelle intervention soit bien préparée et justifiée ». Sur fond sonore commun, à l'Assemblée, les partitions n'étaient pas tout à fait semblables.

## Utopie PAR SERGUEI



Claire Tréan

## Gauche contre gauche au PS

Suite de la première page

La gauche réformatrice se cherche encore. Ancien transcourants, M. Hollande rêve de s'appuyer sur un « axe central », regroupant, en dehors de l'aile gauche, les anciens courants, sommés de disparaître avant de fusionner, et la plupart des aspirants présidentiables pour 2007. Formé à la fois à l'école de Jacques Delors et de François Mitterrand, allergique au « blairisme », le premier secrétaire du PS ne veut pas refonder son parti, mais faire « du nouveau » pour redéfinir le socialisme du XXI<sup>e</sup> siècle, le doter d'une nouvelle identité. Il ne s'agit pas de le déplacer plus à gauche mais de le rendre « authentiquement socialiste ».

Aux marches de ce « hollandisme » en gestation, d'autres petites musiques se font entendre. Jugeant déjà avoir plusieurs longueurs d'avance sur ses rivaux pour la présidentielle de 2007, Laurent Fabius, qui aime s'inscrire dans la lignée de François Mitterrand et de Pierre Mendès France, veut incarner le « socialisme moderne », celui qui, tout en étant fidèle à sa tradition, invente de « nouveaux marqueurs de gauche » et change le « logiciel de pensée ».

Adeptes du « social-réformisme » cher à Jean-Christophe Cambadélis, Dominique Strauss-Kahn est le plus attaché à la « nouvelle alliance entre les classes moyennes, les classes populaires et les exclus »,

esquissée en 1999 par M. Jospin. Partisan d'un « socialisme de la production », l'ancien ministre prétend déjà dépasser le clivage entre première et deuxième gauche dans son courant jospino-rocardien Socialisme et Démocratie. Il refuse, avec la même ferveur que M. Fabius, le procès en « social-libéralisme » que lui intentent les minorités de gauche du PS. Même s'ils sont tous les deux favorables à l'ouverture des entreprises publiques aux capitaux privés.

Plus singulière, Martine Aubry aimerait réconcilier la tradition du socialisme et sa modernité. Formée à l'école de la deuxième gauche, elle défend aussi un Etat fort et régulateur, l'impôt et les services publics, prônant des réformes qui supposent, pour réussir, une relance de la « démocratie sociale » et une « mise en mouvement » de la société.

La gauche radicale de MM. Emmanuelli et Mélenchon, créée le 27 septembre à Argelès-sur-Mer, a provoqué la scission de la Gauche socialiste, que Julien Dray veut maintenir, est nourrie par une matrice idéologique complexe où essaient de cohabiter les héritages de François Mitterrand, de Jean Poperen et de plusieurs composantes du trotskisme, notamment des lambertistes de l'Organisation communiste internationaliste (OCI). Un groupuscule où militèrent M. Mélenchon, mais aussi... M. Jospin et M. Cambadélis. Cette empreinte lambertiste se retrouve dans l'appel d'Argelès, qui dénonce « le socialisme d'accompagnement », une orientation, attribuée à M. Jospin, qui prétend, sans y parvenir, « encadrer

la mondialisation libérale », « lourdement sanctionnée » le 21 avril. Il lui oppose un socialisme « de contestation de la mondialisation libérale ». Une thématique qui ressemble étrangement à celle développée par Marc Blondel, en février 1989, quand, avec le soutien de l'OCI, il brigua la succession d'André Bergeron. Le futur secrétaire général de FO fustigeait le « syndicalisme d'accompagnement » qui veut « tout mettre en œuvre pour que les choses (...) soient socialement acceptables ». Il lui opposait le « syndicalisme de contestation », fondé sur les rapports sociaux et dans lequel « le social prime sur l'économique ».

## MATRICE IDÉOLOGIQUE

A Argelès, M. Mélenchon a fait référence au « front unique », un concept utilisé par Lénine et Trotski au congrès de décembre 1921 de la III<sup>e</sup> Internationale communiste. Le Parti bolchevik préconisait, sous différentes formes, un « front unique » avec les sociaux-démocrates. Cette stratégie, abandonnée en 1928, fut reprise par les trotskistes dans les années 1930, les lambertistes en ayant ensuite retenu qu'il fallait « peser » à l'intérieur des partis sociaux-démocrates. C'est au nom du « front unique » que Pierre Lambert avait soutenu, en 1981, dès le premier tour, François Mitterrand.

Cette matrice idéologique se retrouve dans un texte, diffusé en juin par 80 militants de la Gauche socialiste, dont Pascal Cherki, Alexis Corbière et Isabelle Thomas, appelant à créer avec M. Emmanuelli un « courant de

gauche anticapitaliste ». M. Jospin y est accusé d'avoir « confisqué la victoire de la gauche » et de s'être « intégré à l'ordre libéral ». Selon eux, François Mitterrand, à l'opposé du « ventre mou dirigeant » d'aujourd'hui, portait « une ligne d'affrontement de classe claire avec le système capitaliste ». Cette « stratégie d'affrontement au système capitaliste », susceptible de séduire le mouvement social et l'extrême gauche, ferait du vote socialiste « le débouché naturel » de ceux qui « organisent la contestation de l'ordre libéral ».

S'il parvient à surmonter son hétérogénéité idéologique, Nouveau Monde, le courant lancé par MM. Emmanuelli et Mélenchon, espère, grâce à cette ligne très radicale, conquérir la direction du PS. En face, le pôle réformiste reste à structurer. Les ex-rocardiens préféreraient se rassembler derrière M. Hollande plutôt que de se compter sur une motion avec « DSK ». S'il ne tombe pas dans le syndrome du quartier général assiégé ou ne cède pas à la facilité du consensus mou, le premier secrétaire a encore à trouver la pierre philosophale qui donnera à son « axe central » homogénéité idéologique et audace réformatrice. Les initiatives que viennent de rendre publiques MM. Dray, Montebourg et Peillon d'une part, plusieurs premiers secrétaires de fédérations de l'autre, visent justement à faire sortir M. Hollande de son attentisme. Et à exprimer la « désespérance » des militants devant un tel « enfermement » du débat.

Michel Noblecourt

## Le Monde

Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani  
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux.

Directeur général délégué des rédactions : Edwy Plenel  
Directeur général délégué des opérations : Fabrice Nora  
Directeur général adjoint : René Gabriel  
Secrétaire général du directoire : Pierre-Yves Romain

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel  
Directeurs adjoints : Thomas Ferenczi, Pierre Georges, Jean-Yves Lhomet  
Secrétaire général : Olivier Biffaud ; déléguée générale : Claire Blandin  
Directeur artistique : François Lolichon  
Chef d'édition : Christian Massol ; chef de production : Jean-Marc Houssard  
Rédacteur en chef technique : Eric Azan ; directeur informatique : José Bolufer

Rédaction en chef centrale :  
Alain Debove, Eric Fottorino, Alain Frachon, Laurent Greilsamer, Michel Kajman, Eric Le Boucher, Bertrand Le Gendre

Rédaction en chef :  
François Bonnet (International) ; Anne-Line Roccati (France) ;  
Anne Chemin (Société) ; Jean-Louis Andréani (Régions) ; Laurent Mauduit (Entreprises) ;  
Jacques Buob (Aujourd'hui) ; Franck Nouchi (Culture) ;  
Josyane Savigneau (Le Monde des Livres) ; Serge Marti (Le Monde Economie)

Médiateur : Robert Solé

Directrice des projets éditoriaux : Dominique Roynette  
Directeur exécutif : Eric Pialoux ; directrice de la coordination des publications : Anne Chaussebourg  
Directeur des relations internationales : Daniel Vernet

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Michel Noblecourt, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982),  
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourme (1991-1994)

Le Monde est édité par la Société Editrice du Monde (SAS)  
Durée de la société : quatre-vingt-dix-neuf ans à compter du 15 décembre 2000. Capital social : 145 473 550 €. Actionnaires directs et indirects : Le Monde SA, Le Monde et Partenaires Associés, Société des Rédacteurs du Monde, Société des Cadres du Monde, Société des Employés du Monde, Fonds commun de placement des personnels du Monde, Association Hubert-Beuve-Méry, Société des Lecteurs du Monde, Le Monde Entreprises, Le Monde Europe, Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Le Monde Prévoyance, Claude-Bernard Participations, Société des Personnels du Monde.

www.lemonde.fr édité par Le Monde Interactif.

Président du conseil d'administration : Jean-Marie Colombani. Directeur général : Bruno Patino

## RECTIFICATIFS

**KURDISTAN.** Dans notre article sur la réunion du Parlement des Kurdes d'Irak (Le Monde daté 6-7 octobre), une confusion nous a fait attribuer aux deux chefs kurdes, Massoud Barzani et Jalal Talabani, une citation faite par un jeune Kurde, présenté sous le nom de Saman. C'est ce dernier qui a dit « On attend et on craint. Chacun a peur que Saddam nous vise avec son arsenal biologique... ». MM. Barzani et Talabani n'ont jamais parlé de « peur ».

**RHODIA.** Le nombre d'actionnaires salariés de Rhodia s'élève à 13 000 sur un effectif total de 30 500 salariés. Nous avions mentionné le contraire dans l'article

« Les actionnaires-salariés ont perdu 29 % de leurs avoirs en 2002 » (Le Monde du 4 octobre).  
**CINÉMA.** La Société portugaise des auteurs tient à préciser, à la demande du cinéaste Manoel de Oliveira, que celui-ci est « le seul auteur de ses films », contrairement à ce qui a été écrit dans Le Monde du 12 septembre 2001.

## PRÉCISION

**IRAK.** Contrairement à ce que nous avons écrit dans Le Monde daté du 9 octobre, le face-à-face entre Jean-Pierre Chevènement et Jacques Barrot n'avait pas lieu dans le cadre du « Grand jury RTL-Le Monde-LCI », mais dans celui du « Grand débat RTL-Le Monde. »

Le Monde est édité par la Société Editrice du Monde (SAS). La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des publications et agences de presse n° 0707 C 81975 ISSN 0395-2037

Imprimerie du Monde  
12, rue Maurice-Gunschou  
94852 Ivry cedex



Le Monde

Président-directeur général : Dominique Alduy  
Directeur général : Stéphane Corne

21 bis, rue Claude-Bernard - BP218  
75226 PARIS CEDEX 05  
Tél : 01-42-17-39-00 - Fax : 01-42-17-39-26

PRINTED IN FRANCE

## DISPARITIONS

## Guy Vidal

Editeur et auteur de BD

L'ÉDITEUR et scénariste de bande dessinée Guy Vidal est mort, vendredi 4 octobre, au lendemain d'une opération qui devait être « sans problème ». Il était âgé de 63 ans. Journaliste dès l'âge de 17 ans, il avait commencé sa carrière en interviewant, de retour de son service militaire en Algérie, la plupart des « idoles » des années 1960, pour le magazine mensuel de Radio-Luxembourg, devenue ensuite RTL. Mais c'est la rencontre avec René Goscinny, en 1963, qui changera la vie de ce Marseillais chaleureux à l'élégance toute britannique, dont le sourire pétillant et les yeux plissés cachaient, derrière les volutes de fumée de cigarette, une véritable pudeur et une attention aux autres, notamment aux auteurs de BD qui deviendront vite ses amis.

Auteur, Guy Vidal le fut aussi et d'abord : il rédigea de nombreux scénarios, dont celui de *L'île aux chiens* (avec Clavé), de la série *Ned Kelly* et surtout d'*Une éducation algérienne* (avec Alain Bignon), prologue à trois autres récits en BD, dont *Plus con, on tue*, inspirés pour partie de ce qu'il avait vécu, de ses convictions humanistes et de ses observations de journaliste, métier qu'il n'avait jamais quitté – il signait par exemple les éditoriaux de la lettre professionnelle des éditions Dargaud.

Son amitié avec René Goscinny l'avait incité à entrer à *Pilote* au début des années 1960. Il participera à la naissance de la « nouvelle BD » française, de Jacques Tardi à Claire Bretécher, de Marcel Gotlib à Enki Bilal ou Annie Goetzinger, de Nikita Mandryka à Pierre

Christin ou Florence Cestac, tous auteurs primés et récompensés depuis. Nommé rédacteur en chef de *Pilote* en 1973, il développera le journal tout en mettant la main à la pâte de nouveaux scénarios de Lucky Luke (*La Fiancée de Lucky Luke*), d'Alain Bignon (*La Saga d'Albert Froidevaux*), en écrivant des comédies pour la télé, notamment avec son ami Patrick Cauvin, et en cosignant la biographie de son ami René Goscinny, avec Anne, la fille de ce dernier qu'il considérait comme la sienne, et Patrick Gaumer.

## « POISSON PILOTE »

Guy Vidal était aussi fidèle qu'inventif. Parti aux éditions Les Humanoïdes associés, il revint vite chez Dargaud, berceau de *Pilote*, avec le titre de directeur éditorial – ce qui faisait sourire ce grand modeste. Il y créa une nouvelle collection, baptisée « Poisson Pilote », qui accueille la plupart des jeunes auteurs importants de la BD d'aujourd'hui, de Lewis Trondheim à David B., Manu Larcenet ou Christophe Blain. Au bout de presque quarante ans passés dans le petit monde de la BD où il ne pratiquait aucun ostracisme mais faisait preuve d'une curiosité et d'une fraîcheur toujours intactes, Guy Vidal avait pris sa retraite il y a quelques mois. Ce qui n'empêchait pas cet homme de cœur et de culture de continuer à conseiller, de sa voix douce et avec une ironie douce-amère, les uns et les autres, tout en portant à certains auteurs une attention quasi paternelle.

Yves-Marie Labé

## Claus von Ambtsberg

Prince aimé des Néerlandais

LE PRINCE Claus von Ambtsberg, époux de la reine Béatrix des Pays-Bas, est mort, dimanche 6 octobre, à Amsterdam, à l'âge de 76 ans. De santé fragile, le prince consort avait subi plusieurs opérations chirurgicales au cours des dernières années et est mort des suites d'une pneumonie.

D'origine allemande, Claus von Ambtsberg avait acquis la nationalité néerlandaise et appris la langue de son pays d'adoption. Dans un premier temps, cela n'avait pas suffi pour lui permettre de conquérir une opinion publique marquée par la seconde guerre mondiale et l'occupation nazie. Elle reprochait au mari de la princesse héritière d'avoir servi dans deux divisions blindées de l'armée du Reich, après avoir été membre des Jeunes hitlériennes. La commission d'épuration instaurée par les Alliés en 1945 avait toutefois conclu à son absence d'implication dans la guerre, lui permettant de commencer des études de droit et de sciences politiques à Hambourg, avant qu'il se forme à la diplomatie. Lorsque Béatrix accéda au trône, en 1980, quatorze ans après son mariage, le prince connut un destin étrange. Relégué dans l'ombre du palais, où il tenait le rôle de conseiller d'une reine réputée pour son caractère inflexible et dominateur, il sombra dans la dépression. Parallèlement, ses talents de diplomate ainsi que son engagement pour l'aide au développement, la défense de l'environnement et la culture lui valurent la sympathie croissante des Néerlandais et des médias. Présenté com-

me distingué, charmant, cultivé et drôle, Claus avait fini par devenir le plus populaire des membres de la famille royale. A l'annonce de sa mort, dimanche, la population de La Haye s'est dirigée vers les palais Huis ten Bosch pour y déposer des fleurs et y allumer des bougies. Elle voulait rendre hommage à celui que la presse dépeint comme « la perle de la couronne néerlandaise » et « un exemple » pour un pays plongé dans une profonde crise morale et politique.

La mort de Claus von Ambtsberg devrait désormais relancer l'hypothèse d'une prochaine abdication de la reine Béatrix en faveur de Willem-Alexander, l'aîné des trois fils du couple royal, marié depuis quelques mois à Maxima Zorreguieta, une jeune Argentine très populaire aux Pays-Bas. Selon les observateurs néerlandais, la reine pourrait engager prochainement des discussions sur ce sujet avec le premier ministre, Jan Peter Balkenende.

Jean-Pierre Stroobants

## AU CARNET DU « MONDE »

## Naissances

– La famille et les proches de **Bénédicte et Jacques MAILHOS-LAVOCAT** se réjouissent infiniment d'annoncer la naissance de

Esther,

le 3 octobre 2002.

37, rue des Grilles, 94500 Pantin.

**Delphine et Igor** sont heureux d'annoncer la naissance de

Malo,

né le 28 septembre 2002.

**Delphine GRAILLOT, Igor MERLAND de CHAILLÉ,** 2 bis, boulevard Morland, 75004 Paris.

– Il est fou ce

Romain

de nous avoir fait patienter neuf mois et quatre jours !

**Pascale et Michel,** ses parents, **Nicolas et Mathilde,** son frère et sa sœur,

sont ravis d'accueillir ce cinquième larron !

**Romain ISNARD,** 26 août 2002, Meudon.

## Mariages

**Joëlle LISBONIS** et **Eric BRUNE**

se marient dans le bonheur, samedi 12 octobre 2002.

45, rue de la Gare-de-Reuilly, 75012 Paris.

## Décès

– La famille Beylard, Parents, amis et alliés, ont la douleur de faire part du décès de

M. Jacques BEYLARD,

survenu le 5 octobre 2002, dans sa quatre-vingt-huitième année.

Il repose au cimetière d'Uchaux-la-Galle (Vaucluse).

– Allassac. Nantes.

Anne, Bertrand et Jean-Luc Commanay, ses enfants, Laurent, Julien, Elsa et Manon, ses petits-enfants, ont le regret de faire part du décès de

**Mme Pierre COMMANAY,** née Marie-Fernande TOURNET,

survenu à Nantes, dans sa quatre-vingt-onzième année.

La cérémonie religieuse a eu lieu mercredi 9 octobre 2002, à 16 heures, en l'église d'Allassac.

– La famille de

**Mme Simone Paul COQUERELLE**

a la tristesse de faire part de son décès, survenu à Millau (Aveyron), le 6 octobre 2002.

Annie et Charles Loye, 12720 Saint-André-de-Vezines.

– Marie-Claire Tempier-Davanture, Gilles Davanture, Frédéric Davanture, Famille et amis, ont la tristesse d'annoncer le décès, le 6 octobre 2002, de

Michel DAVANTURE.

– Laurent Heynemann, président, Luc Jabon, président du comité belge, Les membres du conseil d'administration et du comité belge de la SACD (Société des auteurs et compositeurs dramatiques), ont la tristesse de faire part du décès de

**André DELVAUX,** cinéaste.

Ils adressent à sa famille et à ses proches leurs sincères condoléances. (Le Monde du 8 octobre.)

– Clara Linhart, sa fille, Luna et David Moscovite, ses parents, Bento Moscovite, son frère, Robert Linhart, son ex-mari, Virginie Linhart, ont la très grande tristesse de faire part du décès de

**Ana Maria GALANO-MOSCOVITE LINHART,**

à Rio de Janeiro, à l'âge de cinquante-neuf ans, le lundi 7 octobre 2002.

– Nous avons l'immense tristesse de faire part du décès de

**Mme Marthe GALLET,** née FUMEL,

survenu le 4 octobre 2002, en son domicile, à l'âge de quatre-vingt-seize ans.

– Monique Hervé, son épouse, Frédéric et Ana Hervé, ses enfants, Anita,

sa petite-fille, Paulette Rouget, sa mère, Marie Révy, sa belle-mère, Ses sœurs, Sa famille Et ses amis ont la douleur d'annoncer le décès de

**Serge HERVÉ,** chevalier de la Légion d'honneur,

survenu le 6 octobre 2002, à Boulogne (Hauts-de-Seine), à l'âge de soixante-deux ans.

La cérémonie religieuse aura lieu le vendredi 11 octobre, à 10 h 30, en l'église Saint-Honoré d'Eylau, 66 bis, avenue Raymond-Poincaré, Paris-16<sup>e</sup>.

L'inhumation aura lieu le lendemain au cimetière de Saint-Quay-Portrieux (Côtes-d'Armor), dans l'intimité familiale.

**Mme Monique Hervé,** 45, rue de Mercurie, 69890 La Tour-de-Salvagny. M. Frédéric Hervé, 25, boulevard Jean-Jaurès, 92100 Boulogne.

– La société Urbiparc, Florence Roy, Claire Ferrier, Jacques Léon et Michel Ferrier, font part avec tristesse du décès de leur directeur général,

**Serge HERVÉ,** chevalier de la Légion d'honneur,

survenu le 6 octobre 2002.

Une messe à son intention sera célébrée le vendredi 11 octobre, à 10 h 30, en l'église Saint-Honoré d'Eylau, avenue Raymond-Poincaré, Paris-16<sup>e</sup>.

– Gérard Mazaltob, et sa famille, Muriel et John Saul, et leurs enfants Mark et Eric, ont la tristesse d'annoncer le décès de leur tante et grand-tante,

Marcelle IDESESESE,

survenu le 6 octobre 2002, dans sa quatre-vingt-seizième année.

L'inhumation aura lieu le jeudi 10 octobre, au cimetière parisien de Pantin, à 15 heures.

Ils souhaitent associer à son souvenir celui de son père,

Aizik IDESESESE,

mort à Auschwitz, le 3 mars 1943.

– Entouré de l'affection des siens,

Paul RÉROLLE

est retourné dans la paix du Seigneur, le 8 octobre 2002.

La cérémonie religieuse aura lieu en l'église Notre-Dame du Point-du-Jour, Lyon-5<sup>e</sup>, le 11 octobre, à 15 heures.

Marie-Dominique Rérolle, son épouse, Raphaëlle et Gilles Marmey-Rérolle, Marie et Bernard Coisne-Rérolle, Alexis et Armelle Rérolle, ses enfants,

Paul-Etienne, Maxence, Madeleine, Iris, Joseph, Clarisse, Jean-Cassien, Eugénie, Domitille et Diane, ses petits-enfants, Ainsi que ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs.

– L'association Jean Chièze pour l'encouragement à la gravure sur bois a la douleur de faire part du décès de

**Jean-Philippe ROYER,** son président,

survenu dans sa soixante-quatorzième année, à Paris, à l'hôpital Poinpou, le vendredi 4 octobre 2002.

Les obsèques religieuses ont été célébrées en l'église Saint-Nicolas de la Ferté-Milon, le lundi 7 octobre.

Association Jean Chièze, 11, rue Berryer, 75008 Paris.

– Carcassonne. Béziers. Brignolles. Montpellier.

Julie et Guilhem Azema, ses enfants,

Andrée Timsit, sa mère, Pierre, son frère, ont la tristesse d'annoncer le décès de

Claire TIMSIT,

survenu le dimanche 6 octobre 2002.

## Anniversaires de décès

– Le 10 octobre 2000,

Anne,

tu nous quittais.

Nous n'oublierons jamais.

Ta mère, ta fille, tes sœurs.

– Bar-le-Duc.

12 octobre 1999,

Les amis, La famille, se souviennent de frère

Jean MORIN.

## Souvenir

– Il y a soixante ans, le 9 octobre 1942,

Marem TUCHMAN,

ma mère, était arrêtée puis déportée à Auschwitz (convoi n° 42) où elle fut gazée à son arrivée.

Mozes TUCHMAN,

mon père, avait fait le même chemin dès juillet 1942 (convoi n° 8).

Michel Tuchman.

## Avis de messe

– Marie-Françoise, Béatrice et Gilbert Peyrani remercient des témoignages d'affection et d'amitié reçus à l'occasion du décès de leur mère, grand-mère et belle-mère,

Elise MARCHI,

décédée le 4 octobre 2002.

Une messe sera célébrée en son souvenir le jeudi 10 octobre, à 18 h15, en l'église ancienne de Saint-Honoré d'Eylau, place Victor-Hugo, Paris-16<sup>e</sup>.

## Messés anniversaires

– Il y a un an,

Jean DANET

nous quittait.

Giselle, son épouse, réunira ses amis pour une messe anniversaire, dite par le Père Letron, aumônier des artistes, en l'église Saint-Roch, Paris-1<sup>er</sup>, le mercredi 16 octobre 2002, à 11 heures.

## Conférences

**Le livre et son devenir aujourd'hui**

par Erik Orsenna, de l'Académie française,

**jeudi 10 octobre 2002,** de 18 h 30 à 20 heures.

Amphithéâtre Abbé-Grégoire, Conservatoire national des arts et métiers, 292, rue Saint-Martin, Paris-3<sup>e</sup>  
Entrée libre. Réponse souhaitée.

Conférence donnée dans le cadre de l'exposition temporaire « Les trois révolutions du livre » 8 octobre 2002 - 5 janvier 2003.

Information et réponse :

Fax. : 01-53-01-82-01.  
Tél. : 01-53-01-82-77.  
Adel : musee-com@cnam.fr

## Communications diverses

« La Fête de la science »

à l'université Paris-VII - Denis-Diderot, **du 15 au 19 octobre 2002.**

Conférences, visites de laboratoires, films, expositions.  
Programme : www.diderot7.jussieu.fr ou au bureau d'information, 2, place Jussieu, Paris-5<sup>e</sup>.

Le mouvement littéraire OSAIS (Opposants aux systèmes d'abrutissement et d'infantilisation sociaux) communique :

**Johannesburg et après ?**

**La planète est en danger ?** gouffre entre pays riches et pays pauvres, surpopulation, pollution, pénurie d'eau potable, déforestation, OGM, clonage, atteintes aux droits des peuples humains et animaux, etc. Il est plus que temps de réagir, que jeunes et moins jeunes manifestent main dans la main dans la rue !  
Réunion du MLO, **lundi 14 octobre 2002, de 18 heures à 20 heures,** café L'Écritoire, place de la Sorbonne. VOLTUAN (alias J.-B. Reddé), Marion Stürwe, Léa Östersund (06-83-74-09-47).

Abonnez-vous au Monde pour 27,70 € (181,70 F) par mois

Bulletin à compléter et renvoyer accompagné de votre relevé d'identité bancaire ou postal à : LE MONDE, Service Abonnements - 60646 Chantilly Cedex

Oui, je souhaite recevoir Le Monde pour 27,70 € (181,70 F) par mois par prélèvement automatique.

M.  Mme Prénom : \_\_\_\_\_ Nom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Code postal : [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] Localité : \_\_\_\_\_

Offre valable jusqu'au 31/12/2002 en France métropolitaine pour un abonnement postal. 201MQPAN

## Autorisation de prélèvements

J'autorise l'établissement teneur de mon compte à effectuer sur ce dernier les prélèvements pour mon abonnement au journal *Le Monde*.

Je resterai libre de suspendre provisoirement ou d'interrompre mon abonnement à tout moment.

Date : \_\_\_\_\_

Signature : \_\_\_\_\_

**IMPORTANT** : merci de joindre un relevé d'identité bancaire ou postal, à votre autorisation. Il y en a un dans votre chéquier.

Pour tout renseignement concernant le portage à domicile, le prélèvement automatique, les tarifs d'abonnement, etc : Téléphonez au 01-44-97-54-54 de 8 h 30 à 18 heures du lundi au vendredi.

Pour un changement d'adresse ou une suspension vacances, un numéro exclusif : 0 825 022 021 (0,15 € TTC/min)

\*Le Monde\* (USPS-0009729) is published daily for \$ 892 per year "Le Monde" 21 bis, rue Claude-Bernard 75242 Paris Cedex 05, France, periodicals postage paid at Champlain N.Y. US, and additional mailing offices. POSTMASTER: Send address changes to IMS of N.Y. Box 15-18, Champlain N.Y. 129 19 15 18  
Pour les abonnements souscrits aux USA : INTERNATIONAL MEDIA SERVICE, Inc. 3330 Pacific Avenue Suite 404 Virginia Beach VA 23-451-2983 USA - Tél. : 800-428-30-03

## A LIRE EN LIGNE

Retrouvez sur le site Internet du Monde ([www.lemonde.fr/carnet](http://www.lemonde.fr/carnet)) le détail des nominations, l'essentiel des lois, décrets et décorations parus au Journal officiel, ainsi que les adresses des sites publiant des documents significatifs.

## NOMINATION

François Ailleret a été élu président du conseil d'administration de l'Association française de normalisation (Afnor) en remplacement d'Henri Martre, qui occupait cette fonction depuis juin 1993 et dont le mandat arrivait à expiration.

Le Monde  
**Initiatives**  
Le constat est économique, la réalité est sociale.

LE DOSSIER DU MOIS  
DEPUIS LES ELECTIONS LÉGISLATIVES  
**Nouvelle stratégie pour le Medef**

MENSUEL  
**N° 12**  
3,8 €

Pour agir sur l'économie emparez-vous du social

# ENTREPRISES

## TRANSPORTS

A la demande de l'administration américaine, la justice a prononcé, mardi 8 octobre, la réquisition des 10 500 dockers de la Côte ouest des Etats Unis. Ceux-ci étaient **EN GRÈVE** depuis dix jours. Ils entendent

protester contre les autorités portuaires et les armateurs, qui ont mis en œuvre un projet de **MODERNISATION DES PORTS** et du transport des conteneurs. Pour l'économie américaine, déjà ébranlée par la crise

financière, ce conflit tombe mal : la paralysie des vingt-neuf ports a affecté rapidement de nombreux constructeurs automobiles ou industriels de l'informatique et de l'électronique, **TRÈS DÉPENDANTS** des

échanges notamment avec les pays asiatiques. Après de longues années de déclin, le syndicalisme américain peut, de son côté, se reconstruire une **LÉGITIMITÉ** mais il a besoin impérativement d'une victoire

## Le président Bush réquisitionne les dockers de la Côte ouest

A la demande de l'administration américaine, la justice a décidé mardi la réquisition des 10 500 employés qui, de San Diego à Seattle, étaient en grève depuis dix jours. Ce conflit, qui risque maintenant de s'envenimer, a déjà d'importantes répercussions sur l'économie du pays

### NEW YORK

de notre correspondant

L'économie américaine n'avait pas vraiment besoin de cela. Pendant dix jours, les 29 ports de la Côte ouest sont restés fermés et les dockers en grève. Toute activité maritime a cessé de San Diego à Seattle. Les importations d'Asie, notamment de produits électroniques, de pièces automobiles et de jouets, et les exportations d'équipements informatiques et de produits agro-alimentaires ont été totalement interrompues. Elles représentent plus de 300 milliards de dollars par an. Les économistes chiffrent le coût du conflit entre 1 et 2 milliards de dollars par jour.

Plus de 200 navires attendent maintenant au large des côtes américaines, des dizaines d'autres sont en chemin. Les chambres froides du pays sont saturées de carcasses de bœufs, de porcs et de poulets qui ne peuvent être embarquées. Le mois d'octobre est, de plus, crucial pour la grande distribution, qui reçoit les marchandises vendues pendant les fêtes de fin d'année. Enfin, un certain nombre d'usines commencent à souffrir du conflit. Elles tournent au ralenti ou ont décidé d'arrêter leur production et de mettre leurs ouvriers au chômage technique, comme l'a annoncé mardi Mitsubishi. « Si la fermeture des ports se prolongeait, l'économie déjà affaiblie subirait un nouveau choc », prévient la banque Goldman Sachs.

Dès la semaine dernière, l'administration Bush, accusée dans les sondages de se préoccuper surtout de l'Irak et peu de l'économie, est intervenue. Elle a d'abord envoyé un médiateur – sans grand succès. L'atmosphère est empoisonnée entre les 10 500 dockers et l'Asso-

ciation maritime du Pacifique (PMA), qui regroupe les autorités portuaires et les armateurs. Des menaces de mort ont été proférées. A chaque réunion la présence de gardes du corps est visible.

La PMA veut accélérer la modernisation des installations, et notamment l'automatisation du traitement des conteneurs. Les syndicats acceptent à condition qu'il n'y ait pas de suppression de postes, que les nouveaux métiers restent « syndicalisés » et qu'ils bénéficient des mêmes statuts avantageux. Les salaires des dockers sont en moyenne de 80 000 dollars (81 720 euros) par an, et pour les plus anciens supérieurs parfois à 160 000 dollars (163 350 euros). Les retraites et les assurances sociales sont plutôt généreuses.

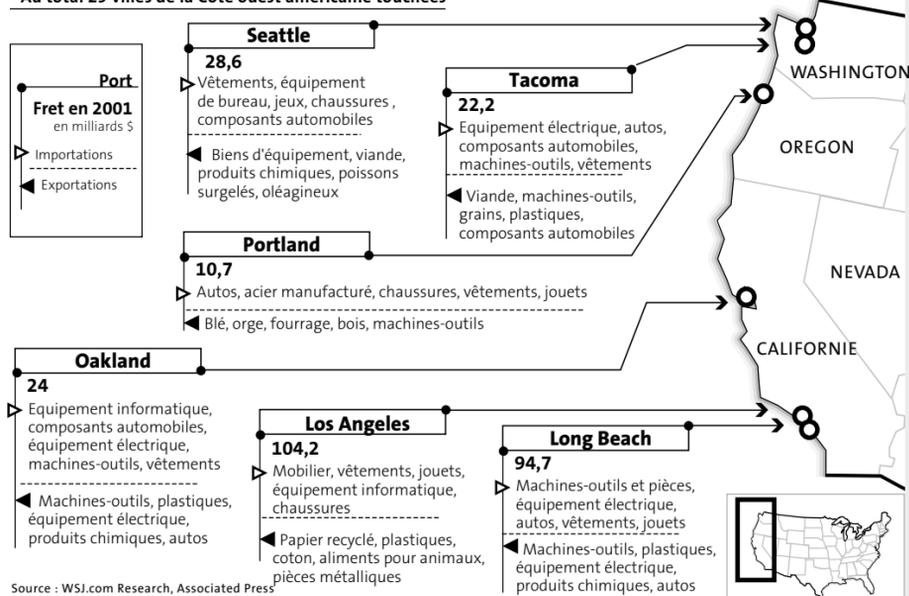
### « BEAUCOUP DE RESENTIMENT »

« Leur stratégie depuis le début est d'utiliser la lock-out (décidé le 29 septembre par la PMA) pour faire intervenir le gouvernement », explique James Spinoza, le président du syndicat des dockers. Les autorités portuaires affirment avoir décidé la fermeture des ports, « car les dockers ralentissaient le travail pour faire pression ».

Lundi, George Bush a signé un décret créant une commission d'enquête dirigée par l'ancien secrétaire d'Etat au travail Bill Brock. Celle-ci a remis mardi un rapport jugeant qu'« il existe beaucoup de ressentiment de part et d'autre. Nous n'avons aucune confiance dans la capacité des parties à résoudre le conflit dans un délai raisonnable ». Cette procédure a permis au gouvernement d'activer la loi Taft-Hartley de 1947 et de demander à la justice la réouverture des ports et la réquisition des

### LES GRANDS PORTS PARALYSÉS

- Au total 29 villes de la Côte ouest américaine touchées



dockers, invoquant un risque pour « les intérêts vitaux du pays ». Mardi après-midi, un document signé par les secrétaires d'Etat à la défense, au commerce, au transport, au travail et à l'agriculture a été transmis à la Cour fédérale de San Francisco. Il demande une période dite de « refroidissement » (cooling off) de quatre-vingts jours et une reprise du travail « de façon normale ».

Trois heures plus tard, le juge William Alsup a accepté la requête. Le dernier président à avoir invoqué ce texte était Jimmy Carter en 1978, pour mettre fin à une grève dans les mines de charbon. Pendant le « refroidissement », les parties concernées sont contraintes de négocier, mais sans obligation de parvenir à un accord. « L'activité des ports de l'Ouest est vitale pour notre économie et notre armée », a déclaré mardi George Bush. « L'arrêt de travail menace les camionneurs et les chemins de fer qui transportent des marchandises. Il menace les fermiers, les éleveurs, les industriels, les commerçants et les consommateurs qui fabriquent, achètent et vendent les produits qui transitent par nos ports. Il menace la sécurité de notre pays », a-t-il ajouté. Quelques

minutes avant la déclaration du président, le syndicat des dockers avait accepté, pour éviter la réquisition, de reprendre le travail pour trente jours. Mais le patronat a refusé. « Depuis le début, ils veulent que l'Etat règle le problème à leur place », a déclaré un porte-parole des dockers.

« Ce n'est jamais heureux lorsque l'administration s'implique dans un conflit social, estime Jerry Jasnowski, le président de la NAM, l'association nationale des industriels. Mais il y a des moments où les ris-

### INTENSE PRESSION

« Ce n'est jamais heureux lorsque l'administration s'implique dans un conflit social, estime Jerry Jasnowski, le président de la NAM, l'association nationale des industriels. Mais il y a des moments où les ris-

Eric Leser

## Les secteurs de l'automobile et de l'électronique grand public sont les premières victimes de la paralysie du trafic maritime

LA PARALYSIE des ports de la Côte ouest commençait à avoir de sérieux impacts sur plusieurs secteurs de l'économie américaine. Dans l'automobile, les constructeurs japonais, qui sont en première ligne, ont exprimé leur satisfaction mercredi 9 octobre, après la réouverture des sites à la suite d'une injonction de la justice américaine.

Toyota, quatrième constructeur aux Etats-Unis, importe un tiers de sa production du Japon, ce qui représente environ 500 000 véhicules qui transitent par le Pacifique. Et les véhicules fabriqués sur place restent dépendants de pièces importées du Japon.

Tous les grands constructeurs nippons travaillent en flux tendus avec de très faibles stocks. Mitsubishi a ainsi fermé provisoirement son usine de Normal, dans l'Illinois (3 000 personnes), dans la journée de mercredi, en raison d'un manque de pièces détachées.

En revanche, l'usine exploitée en commun par le japonais Toyota et l'américain General Motors, New United Motor Manufacturing, basée en Californie, a repris

sa production après un arrêt de deux jours la semaine dernière, Toyota ayant décidé de faire transiter ses pièces détachées par avion. Cette solution, qui revient environ cinq fois plus cher que le bateau, a été également adoptée par Honda et par Nissan. Carlos Ghosn, patron du constructeur japonais, a indiqué récemment qu'il avait commencé à transférer ses expéditions destinées aux ports de la Côte ouest américaine vers le Canada, le Mexique et la Floride, et a souligné que 6 500 véhicules étaient en attente au large de la Côte ouest.

### « SITUATION PRÉOCCUPANTE »

Les constructeurs américains sont pour le moment éparpillés, l'essentiel du tissu industriel se trouvant au nord-est du pays, dans la région des grands lacs, accessible par les ports de la Côte est, Vancouver (Canada) au nord, ou Panama au sud.

Dans l'électronique grand public, le président de l'Association des utilisateurs d'électronique, qui regroupe Microsoft, Intel ou Sony, avait demandé au prési-

dent Bush d'intervenir pour rouvrir les ports. Mardi 8 octobre, le groupe français Thomson Multimedia, qui réalise les deux tiers de son chiffre d'affaires aux Etats-Unis, a jeté un froid sur les marchés en se montrant particulièrement préoccupé des répercussions du conflit sur sa chaîne d'approvisionnement. « Pour l'instant, nos usines américaines tourment. Nous commençons à avoir des problèmes très sérieux si rien n'évolue au cours de cette semaine. Si la situation perdurait au-delà de huit à dix jours, ce serait préoccupant », a indiqué mardi Charles Dehelly, le nouveau directeur général du groupe, qui prenait officiellement la relève, le même jour, de Thierry Breton, nommé à la tête de France Télécom.

« L'impact de la grève a été faible au troisième trimestre et en septembre. Nos usines de fabrication en Asie [qui alimentent le marché américain] concernent essentiellement les produits audio et vidéo. C'est dans ce domaine que l'impact sera le plus important si la situation perdure », a précisé M. Dehelly aux analystes financiers quelques heu-

res avant la tenue de l'assemblée générale extraordinaire du groupe, qui a officialisé la nouvelle organisation et le changement de nom – la société s'appellera désormais simplement Thomson.

### CHUTE EN BOURSE

Le groupe a commencé à s'approvisionner par avion pour certains composants, notamment pour son usine de téléviseurs RCA (première marque sur le marché américain) au Mexique. M. Dehelly a eu beau nuancer ses propos en expliquant que les retombées de ce blocage seraient « faibles » si la situation se régularisait rapidement, le mal était fait. L'action Thomson a plongé de 17,94 % en quelques heures, terminant à 12,62 euros. La direction du groupe, qui a maintenu ses prévisions de croissance de 20 % de son résultat d'exploitation, et davantage encore pour son bénéfice net, se disait profondément « surprise » par la réaction « très brutale » des marchés.

Christophe Jakubyszyn et Stéphane Lauer

## Un gros enjeu pour le syndicalisme américain

### NEW YORK

de notre correspondant

Pendant dix jours, les piquets de grève ont été gardés jour et nuit entre Long Beach et Los Angeles, le troisième plus grand complexe portuaire du monde. Des scènes similaires se déroulaient dans le même temps à Seattle, Portland, Tacoma, Oakland et dans les 29 ports de la côte pacifique. Après cinq mois de négociations très difficiles entre le syndicat représentant 10 500 dockers et l'association maritime (PMA) regroupant les autorités portuaires et 79 compagnies maritimes, le conflit n'a surpris personne. Il porte sur les conditions de la modernisation des ports. Le syndicat n'y est pas opposé à condition que cela ne soit pas le prétexte à un changement de statut des employés et à une diminution de son influence.

Les dockers ont le sentiment de s'être fait piéger par la PMA qui, en décidant le lock-out dans une conjoncture difficile, a contraint le gouvernement fédéral à intervenir et a tout fait pour cela. « Les deux parties avaient fait des progrès et avaient accepté qu'un certain nom-

bre de nouveaux emplois dépendent du syndicat », affirme Steve Stallone, le porte-parole du syndicat des dockers. A la demande du médiateur envoyé par le gouvernement, les dockers avaient accepté de prolonger de sept jours le contrat de travail avec les ports. « Mais, dimanche, la PMA a demandé une prolongation de quatre-vingt-dix jours. Mardi, nous leur avons proposé trente jours, ils ont refusé. Ils ne veulent surtout pas d'un accord », ajoute M. Stallone.

### RISQUES D'INCIDENTS

« Nous sommes engagés dans un combat très difficile pour défendre ce que nous avons gagné au fil des années », prévient Stewart Acuff, un responsable de l'AFL-CIO, et « nous ne céderons pas ». Les dockers ont les moyens de soutenir un conflit long et dur. Leur syndicat se bat pour sa survie et il est l'un des mieux organisés et des plus riches. « Les dockers peuvent résister bien plus longtemps que dans le reste de l'économie », dit Steven Cohen, de l'université de Californie.

Il craint que la décision de l'administration de les contraindre à reprendre le travail ne complique la situation et provoque des incidents. Les dockers ne vont pas faire preuve de bonne volonté et pourraient ralentir le déchargement des navires. La loi Taft-Hartley autorise le président à demander de reprendre le travail « comme d'habitude ». Une définition floue.

Les syndicats américains jouent gros dans ce conflit. Le nombre de grèves concernant plus de 1 000 salariés est tombé l'an dernier à 29, son plus bas niveau historique. Pourtant, avec la multiplication des scandales à la tête des entreprises, le syndicalisme américain peut se reconstruire une légitimité après des années de déclin. Mais il doit prouver sa capacité à gagner.

E. L.

## Reposant sur le « juste à temps », l'économie découvre sa fragilité

Le conflit américain a des répercussions jusque dans les pays asiatiques

EN 1971, le président Nixon attendit trois mois avant d'obliger les dockers à cesser leur grève. Aujourd'hui, une semaine après le blocage des ports de la Côte ouest, l'économie américaine est déjà menacée d'asphyxie.

En trente ans, tout a changé. Plus un seul producteur n'est auto-suffisant ni ne s'approvisionne uniquement sur le continent américain. Puces, composants automobiles, moteurs, chaussures, téléviseurs, meubles, jouets... l'économie américaine achète de plus en plus au reste du monde. L'Asie est

devenue son principal fournisseur, travaillant souvent « en juste à temps » avec ses clients américains. Entre 1980 et 2000, les exportations des six « dragons » asiatiques, en dehors de la Chine, sont passées de moins de 6 à plus de 70 milliards de dollars (71,51 milliards d'euros).

L'ensemble des ports de la Côte ouest, aujourd'hui en grève, a profité de cette explosion des échanges commerciaux. Les volumes transbordés représentent aujourd'hui 253 millions de tonnes, quatre fois plus qu'en 1970. Les marchandises

par conteneurs ont été multipliées par vingt sur la même période. Au total, les échanges passant par les ports de la Côte ouest représentaient 300 milliards de dollars en 2000. Et le port de Los Angeles est devenu le troisième du monde, derrière Hongkong et Shanghai.

### DÉLAIS DE LIVRAISON

Mais cette économie en réseaux est vulnérable – beaucoup le découvrent aujourd'hui. Si la grève des dockers affecte déjà de nombreuses entreprises américaines – plusieurs usines automobiles sont menacées

de chômage technique –, elle affecte aussi tous les fabricants et les ports asiatiques. A Hongkong, les sociétés s'inquiètent du blocage des ports américains. Pour éviter d'inutiles affluences et des pertes de marchandises, beaucoup préfèrent attendre un retour à la normale.

Les magasins de stockage sur le port sont pleins et les sociétés cherchent de nouvelles capacités. Les fournisseurs s'inquiètent des retards, certains craignant que des clients invoquent le non-respect des délais de livraison pour remettre en cause des contrats. A Singapour,

grand exportateur de produits électroniques pour les Etats-Unis, les sociétés de commerce se disent, pour l'instant, plus sereines. Beaucoup expédient leurs marchandises les plus chères par avion. Certains cherchent à dérouter leur trafic vers d'autres ports, comme ceux du Mexique ou de Panama. Mais ces tentatives ont parfois réservé des surprises : les bateaux de marchandises sont devenus si grands que beaucoup ne peuvent plus passer par le canal de Panama.

Martine Orange

# Air Lib ouvre de nouvelles lignes malgré sa situation financière difficile

### Les liaisons vers l'Italie, l'Afrique et les DOM-TOM sont renforcées et développées

**TRIPOLI (Libye)**  
de notre envoyé spécial

Après avoir déjà ouvert une liaison avec l'Algérie au début de l'année, Air Lib a confirmé sa politique de développement vers le Maghreb, mardi 8 octobre, en ouvrant, à raison de deux fois par semaine, une ligne Paris-Tripoli en direct. La direction de l'entreprise est convaincue que « le marché existe ». Depuis l'embargo aérien de 1992, il n'y a en effet aucune liaison directe vers la capitale libyenne au départ de Paris.

Les projets d'ouverture de lignes ne s'arrêtent pas là : des droits de trafic ont été demandés vers d'autres pays d'Afrique, et le Conseil supérieur de l'aviation marchande a déjà émis un avis favorable pour trois destinations : Abidjan (Côte d'Ivoire), Bamako (Mali) et Ouagadougou (Burkina Faso). Air Lib, parallèlement, va desservir l'Italie (Rome, Milan, Venise et Pise, à partir de 29 euros l'aller), dès la fin du mois, et Cuba, vers Varadero et La Havane, au début du programme d'hiver (novembre).

Si la compagnie française ne manque pas de destinations pour étoffer son réseau, elle manque, en

revanche, cruellement de moyens financiers. Le discours de la direction de la compagnie se veut rassurant : « C'est vrai qu'Air Lib a des dettes, que la situation de la trésorerie est préoccupante, mais nous avons les moyens d'y faire face », plaide Pascal Perri, conseiller de Jean-Charles Corbet, président de la compagnie.

Pour résumer ces difficultés, M. Perri revient à l'origine des opérations financières : « D'une part, il y a le prêt accordé par le Fonds européen de développement économique et social (FDES), d'un montant de 30 millions d'euros, dont le remboursement a été reporté au 9 novembre. D'autre part, il y le moratoire sur les dettes de fonctionnement de la compagnie (taxes aéroportuaires, DGAC, charges sociales patronales), qui a été annulé, ce qui fait qu'aujourd'hui Air Lib paye de nouveau toutes ces charges, soit environ 10 millions d'euros par mois. » Dans l'autre plateau de la balance, Pascal Perri met la dette de Swissair envers la compagnie française : la compagnie suisse doit toujours 60 millions d'euros au transporteur français. La dette de Swissair épongerait celle d'Air Lib.

Mais avant d'en arriver là, il va falloir passer le cap de l'échéance du 9 novembre. La direction d'Air Lib ne désespère pas de pouvoir obtenir la transformation du prêt du FDES en un prêt de restructuration. Jean-Charles Corbet assure même qu'il « ira à Bruxelles demander une aide auprès de la Commission pour réussir la restructuration

## Du côté des créanciers, notamment des aéroports, l'attente est de mise

sans licenciement ». Ce prêt obtenu permettrait à la compagnie d'« acheter de nouveau du temps pour lui permettre de ramener sa situation financière à l'équilibre », justifie M. Perri, alors que la compagnie prévoit pour l'exercice 2003 une perte de 60 millions d'euros, pour un chiffre d'affaires de 775 millions d'euros. Dans l'entourage de

la direction, on se veut également confiant : « On ne voit pas le gouvernement nous mettre le canon sur la tempe. Les sommes en jeu sont plutôt dérisoires, par rapport à la casse industrielle que cela pourrait provoquer. » Du côté des créanciers, notamment des aéroports, l'attente est de mise : plutôt que de porter plainte et de risquer la défaillance de la compagnie par leur action, ils préfèrent attendre.

Dernière botte de la compagnie : non seulement, Air Lib va proposer des billets sur les Antilles françaises dès le 28 octobre à partir de 99 euros toutes taxes comprises l'aller, mais en plus la compagnie ambitionne de devenir la compagnie de l'outre-mer et envisage même de créer une société isolée dont le seul but serait la desserte de la Guyane, de la Réunion, de la Martinique et de la Guadeloupe. « En créant un véhicule juridique distinct, la compagnie pourra être éligible à des aides d'Etat sur ces lignes structurellement déficitaires », explique M. Perri. La création d'une compagnie pour les DOM-TOM répond aux vœux du gouvernement.

François Bostnavaron

# Le gouvernement d'entreprise gagne du terrain en Europe

### Selon une étude de Déminor, les sociétés françaises sont parmi les moins transparentes

**LES GRANDES** sociétés européennes se conforment de plus en plus aux règles de gouvernement d'entreprise (corporate governance) exigées par les actionnaires et les investisseurs. C'est ce qui ressort d'une étude conduite par le cabinet de défense des actionnaires minoritaires Déminor pour le compte de DWS, la filiale de gestion de fonds de la Deutsche Bank, sur les cinquante premières valeurs de la zone euro. L'étude retient cinq critères : l'existence d'une politique de gouvernement d'entreprise, la transparence des informations, le respect des droits et des devoirs des actionnaires, l'absence de dispositifs destinés à empêcher les OPA, ainsi que la composition et le fonctionnement du conseil d'administration.

Sur tous ces sujets, les sociétés les plus favorables aux principes du gouvernement d'entreprise seraient, comme en 2001, Nokia, la compagnie pétrolière Royal Dutch, la Deutsche Bank et Suez. Les ténors du CAC 40 réalisent un beau tir groupé... en bas du tableau. Bon dernier de la liste : France Télécom, en recul de 7 places par rapport au classement de

l'année précédente. L'opérateur français est rejoint par PPR (-5), Danone (-8), Sanofi-Synthelabo, Carrefour (-5), LVMH (-10)... Après l'affaire Andersen, les sociétés sont certes de plus en plus nombreuses à donner de l'information sur leurs auditeurs. Ainsi, 74 % disent depuis combien d'années elles utilisent les services de leur cabinet comptable. Mais seulement 21 % (+7 %) divulguent le rapport établi entre les commissions payées aux cabinets comptables au titre de l'audit et celles liées aux missions de conseil.

D'autre part, les rémunérations des administrateurs sont de plus en plus liées à leur présence aux séances des conseils. En effet, 43 % des entreprises établissent un lien entre la rémunération et la présence, contre 38 % en 2001. Ces conseils sont plus internationaux : 26 % de leurs membres n'appartiennent pas au pays d'origine de la société, contre 16 % en 2001. Quelque 86 % des sociétés ont mis en place des comités de rémunération (+17 %) et 86 % des comités de nomination (+15 %).

Adrien de Tricornot

## Ce mois-ci dans « Le Monde diplomatique » :

**PROCHE-ORIENT** : Partis, clans et tribus, les fragiles équilibres du régime irakien (Faleh A. Jabar) – Paysages kurdes avant la guerre (Michel Verrier) – Comment l'armée israélienne a « préparé » l'Intifada (Marius Schattner) – Handicapés à vie (Michel Revel) **ÉTATS-UNIS** : Aux racines du nationalisme (Norman Birnbaum) **SOCIAL** : Toujours plus pour le patronat (Paul Lagneau-Ymonet) – La chasse aux futurs décideurs (François Granier) **BELGIQUE** : Frémissements républicains dans l'opinion (Serge Govaert)

## OCTOBRE 2002



### Egalement au sommaire

■ **Economie** : Portrait de groupe à la Banque mondiale (Jean Ziegler) ■ **Afrique** : Au Sénégal, les failles de l'activisme diplomatique (Assane Fall-Diop) – Les hésitations de la politique étrangère de Pretoria (Anne Dissez et Fouad Srouji) – Médiations tanzaniennes dans les Grands Lacs (Willy Nindorera) ■ **Brésil** : Huit années qui ont laminé le pays (Emir Sader) – Au pays des sans-terre (Carla Ferreira) ■ **Pologne** : Un pays malade du libéralisme (Bernard Margueritte) ■ **Culture** : La rédemption de la « race ouvrière » vue par Emile Zola (Alain Morice) ■ **Religion** : Josémaria Escrivá de Balaguer, un saint fasciste et débauché (Juan Goytisolo)

## Peugeot et Renault se cherchent toujours dans le haut de gamme

**LE HAUT** de gamme français arrivera-t-il un jour à sortir de la confidentialité dans laquelle il reste confiné ? On peut en douter : au moment où l'offre des deux constructeurs français, PSA Peugeot-Citroën et Renault, a été quasiment entièrement renouvelée, le bilan reste médiocre.

Les deux industriels ont choisis des voies diamétralement opposées pour redorer leur blason dans ce segment. Peugeot a joué la carte du classique avec la 607, lancée en 1999, tandis que Renault propose une offre décalée et avant-gardiste avec le coupé Avantime, depuis l'automne 2001, et surtout la berline Vel Satis, depuis début 2002. Pourtant, le résultat est identique : Peugeot et Renault se contentent des miettes laissées par les constructeurs allemands.

La 607 comme la Vel Satis disposent pourtant d'incontestables arguments. D'importants progrès en termes de qualité et de fiabilité ont été réalisés par rapport à la génération précédente. On se souvient des pannes électroniques à répétition dont la 605 ne s'est jamais remise. La Safrane n'a pas connu une destinée plus heureuse : Renault n'a jamais gagné d'argent avec cette voiture ! Cependant, malgré les progrès, le succès d'estime a du mal à se transformer en réussite commerciale. Depuis janvier, les ventes de 607 en Europe sont en chute de 36,4 % et ne représentent que 3,2 % du marché. La Vel Satis monte en puissance et vient de dépasser la 607 sur le marché hexagonal. Mais elle ne représente que 2,6 % du haut de gamme européen.

### AU COMPTE-GOUTTES

« Pour réussir en Europe, il faut être performant en Allemagne », reconnaît Jean-François Bacos, responsable du haut de gamme chez Peugeot. C'est bien là que le bât blesse. Au lancement de la 607, le constructeur visait 4 500 ventes outre-Rhin. Il arrive péniblement à la moitié. « Il n'était pas question d'attaquer Mercedes sur son terrain, mais de prouver que nous avons une légitimité à faire du haut de gamme », explique M. Bacos. De ce point de vue, nous avons réussi. » Le haut de gamme reste une affaire d'image de marque et de chevaux sous le capot. Aujourd'hui, les marques françaises sont largement distancées par les spécialistes allemands. Bref, pour PSA et Renault, le haut de gamme risque de rester un exercice de style, vecteur d'image et d'innovation, mais limité dans ses ambitions commerciales, hors de France.

Dans l'Hexagone, la 607 semble remplir son contrat, avec une part de marché de 35 %. Mais ce résultat est en trompe l'œil, car le modèle a bénéficié d'un « boulevard »

### DOMINATION ALLEMANDE

Les berlines haut de gamme en Europe  
Parts de marché, en %  
(sur huit mois : janvier-août 2002)

|    |                   |      |
|----|-------------------|------|
| 1  | Mercedes Class E  | 21,7 |
| 2  | BMW Série 5       | 14,1 |
| 3  | Audi A6           | 13,2 |
| 4  | Volvo V70         | 10,4 |
| 5  | Saab 95           | 4,6  |
| 6  | Mercedes CLK      | 4,5  |
| 7  | Opel Omega        | 4,0  |
| 8  | Rover 75          | 3,8  |
| 9  | Peugeot 607       | 3,2  |
| 10 | Mercedes SLK      | 3,0  |
| 11 | Renault Vel Satis | 2,6  |

Source : constructeurs

dans sa catégorie : dix-huit mois se sont écoulés entre l'arrêt de la Safrane et le lancement de la Vel Satis, chez Renault. L'effet d'aubaine s'estompé pour Peugeot et les cadences de production de la 607 ont été revues à la baisse : elle est actuellement produite à 120 véhicules par jour. On est loin des 200 prévus initialement. Renault, de son côté, n'a pas de quoi paivoiser. L'Avantime, fabriquée chez Matra à Romorantin (Loir-et-Cher), se vend au compte-gouttes malgré de nouvelles motorisations. Un peu plus de 3 500 unités ont été commercialisées depuis janvier en Europe. Renault tablait sur 15 000 par an.

Le constructeur préfère reporter ses espoirs sur sa Vel Satis. Mais, avec son style dérangeant, la voiture a du mal à trouver son public. « Il faut laisser au marché le temps d'intégrer la nouveauté », explique François Hinfray, directeur général adjoint de Renault. Les produits très en rupture comme la Renault 16 ou la Smart ont mis près de deux ans avant de trouver leur clientèle. » En attendant, le constructeur se console comme il peut : un acheteur de Vel Satis sur trois vient de la concurrence et les versions les mieux équipées constituent l'essentiel des ventes, ce qui dope la rentabilité du modèle.

Mais le cœur de cible du haut de gamme reste le marché des entreprises, qui absorbe 75 % des ventes. Or, du fait de l'arrêt de la Safrane et de son remplacement tardif par Vel Satis, beaucoup de clients de la firme au losange ont dû se tourner vers la concurrence. Ce handicap risque de se prolonger, les échéances de ce type de contrat étant renouvelées en moyenne tous les trente-six mois. « Le vrai rendez-vous pour Vel Satis sera en 2003 », se persuade M. Hinfray.

Stéphane Lauer

## Jean-François Lepetit prend la présidence de la COB tandis que Monique Bourven doit lui succéder au CMF

Francis Mer a décidé de confier une mission sur la transparence et le contrôle des marchés à Michel Prada, le président sortant de la Commission des opérations de Bourse

LE CONSEIL des ministres devait nommer, mercredi 9 octobre, Jean-François Lepetit, par décret du président de la République, à la présidence de la Commission des opérations de Bourse (COB). Il remplacera Michel Prada, dont le mandat arrive à échéance mercredi 16 octobre. M. Lepetit était jusqu'à présent président du Conseil des marchés financiers (CMF). Son mandat arrive aussi à échéance mi-octobre.

Le CMF devait se réunir mercredi dans l'après-midi pour choisir en son sein le successeur de M. Lepetit. Selon nos informations, Monique Bourven devrait être élue par ses pairs.

### Ces nominations prennent en compte la prochaine fusion entre les deux institutions de surveillance des marchés

M<sup>me</sup> Bourven, présidente de State Street Banque, « n'a rien à dire pour aujourd'hui » au sujet d'une éventuelle candidature à la présidence du CMF, a-t-elle fait savoir, mercredi matin.

Le ministre de l'économie, Francis Mer, a décidé de confier une mission à Michel Prada pour capitaliser sur l'expérience et les relations qu'il a accumulées à la COB. Il sera chargé de coordonner une vaste réflexion internationale sur la transparence financière et le contrôle des marchés, afin de donner à la France les moyens de placer ce thème au cœur des discussions du G8, dont elle prendra la présidence pour un an en janvier 2003. Il devra remettre un rapport d'étape à la fin de l'année, qui sera suivi d'un rapport définitif courant 2003. Proche de Jacques Chirac, M. Prada est bien placé pour le conseiller sur ces sujets. Cette mission lui permet en outre de rester éventuellement dans la course pour la présidence de l'Autorité des marchés financiers (AMF).

Le CMF doit en effet être fusionné, en 2003, avec la COB dans une unique autorité, l'AMF, afin d'améliorer l'efficacité de la régulation et du contrôle des marchés financiers. Cette réforme fait l'objet du premier volet du projet de loi de

sécurité financière, préparé par M. Mer. Ce texte a été présenté à la place de Paris au cours du mois de septembre, dans le cadre d'une large concertation. L'objet du nouveau dispositif est aussi d'harmoniser le fonctionnement des autorités de régulation françaises avec celui de leurs homologues européennes, qui ont opté pour la plupart pour le modèle britannique du régulateur unique.

Le projet avait été mis en chantier par Laurent Fabius, alors ministre de l'économie, en juillet 2000, puis formalisé par le dépôt d'un projet de loi en février 2001. Ce dernier, qui n'a pu être voté sous la précédente majorité en raison de l'embouteillage législatif, a été en grande partie repris dans la mouture élaborée par Francis Mer.

L'avant-projet de loi sur l'AMF, qui peut encore être modifié par Bercy puis amendé par les parlementaires, a prévu des pouvoirs de sanction renforcés pour le gendarme des marchés. Il stipule notamment que les décisions de sanctions pourront être publiées et que l'AMF pourra rendre publiques des informations sur les dossiers qu'elle transmet à la justice.

Dans sa version initiale, l'avant-projet de loi de Bercy n'a cependant pas tranché entre le modèle de la COB et celui du CMF pour construire le nouveau régulateur des marchés. Au collège de l'AMF, les membres seraient pour moitié des professionnels des marchés, à la façon du CMF, et pour le reste des personnes qualifiées nommés par les présidents des Assemblées, des principales



F. DE OLIVEIRA/EXPANSION-REA

Le conseil des ministres devait nommer, mercredi 9 octobre, Jean-François Lepetit, à la présidence de la Commission des opérations de Bourse (COB) en remplacement de Michel Prada. Il devra mener à bien, dans le courant de l'année 2003, la fusion de la Commission des opérations de Bourse et du Conseil des marchés financiers dans une unique Autorité des marchés financiers.

juridictions et des organismes publics financiers comme à la COB.

M<sup>me</sup> Bourven devra gérer l'intérim avec M. Lepetit, lui-même candidat potentiel à la présidence de l'AMF. Professeur d'histoire, elle a débuté sa carrière au Crédit agricole comme analyste financier et a gravi toutes les échelons de la salle de marché, avant de piloter le développement des activités de gestion collective, gagnant des surnoms comme « Mademoiselle 300 milliards » ou « Notre Dame des

sicav ». Directrice des marchés de capitaux de 1987 à 1988, puis directrice générale adjointe et responsable des activités internationales, elle quitte la banque lorsque Philippe Jaffré, directeur de la Caisse nationale du Crédit agricole, veut lui imposer un adjoint. Depuis, elle a créé la filiale française de State Street Bank, une banque américaine spécialisée sur la gestion collective.

Sophie Fay et Adrien de Tricornot

### PROFIL JEAN-FRANÇOIS LEPETIT, UN « HOMME DE MARCHÉ »

Jean-François Lepetit aime à se présenter comme un « homme de marché ». Au point qu'il en a fait le titre d'un livre autobiographique qu'il vient de publier aux éditions Economica (257 pages, 29 euros). De fait, depuis sa sortie d'HEC, cet homme de 60 ans a fait sa carrière dans la finance. Il a débuté comme cambiste à la Banque de Paris et des Pays-Bas, future Paribas, avant de rejoindre la Banque de Suez et de l'Union des Mines, future Indosuez. Passionné par le développement des marchés financiers, il fera de cette banque l'un des établissements français les plus en pointe dans ce domaine. Indosuez sera la première banque à avoir une salle de

re banque française à proposer les produits dérivés.

L'heure de gloire ne durera pas. La crise de l'immobilier et la concurrence très dure des banques américaines, notamment, lamenteront Indosuez. M. Lepetit n'y pourra rien. Pour sauver sa maison, il défendra la solution d'un rapprochement avec la BNP, comme le souhaitait aussi Michel Pébereau. Son projet échouera, ce que regrette aujourd'hui certains anciens d'Indosuez. Il quitte Indosuez avant sa cession au Crédit agricole et rejoint la BNP en 1998 comme directeur de la gestion actif-passif puis conseiller du président.

De 1986 à 2000, M. Lepetit a mené de front sa carrière de dirigeant bancaire et de membre des orga-

nismes de régulation jusqu'à prendre, en 1998, la présidence du Conseil des marchés financiers (CMF), où son mandat s'achève mi-octobre. Se flattant d'avoir été un des premiers à féminiser la profession financière, il se félicitera sans doute d'avoir une femme, Monique Bourven, pour successeur.

Il quitte le CMF pour rejoindre la Commission des opérations de Bourse (COB), après avoir arbitré la période la plus faste en matière de fusions et acquisitions pour la place de Paris. Il laisse un règlement plus strict de la profession d'analyste et un début de réflexion sur les causes de la volatilité de la Bourse parisienne.

S. F.

## Edgar Bronfman Jr favorable à une scission de Vivendi

RELÉGUÉ au rang de simple actionnaire dans les derniers temps de la direction de Jean-Marie Messier, Edgar Bronfman Jr semble appelé à jouer un rôle plus actif chez Vivendi Universal. Le PDG du groupe Jean-René Fourtou, lui a demandé, en septembre « de l'aider », explique M. Bronfman dans un entretien au Los Angeles Times du 8 octobre. Il a refusé l'emploi salarié qui lui était proposé :



USA ROSE/PCMA

« Mon but est d'essayer d'aider les actionnaires et la direction à retrouver la valeur perdue et définir un futur enthousiasmant », déclare-t-il.

M. Bronfman entend surtout s'occuper des relations entre Paris et Hollywood. D'après lui, Vivendi, à terme, mettra en Bourse une partie de ses activités américaines de loisirs et de cinéma, en s'appuyant peut-être sur un ou plusieurs partenaires stratégiques américains. « La fin du jeu est clair. Cela se terminera par la création d'un véhicule américain côté dans lequel les investisseurs médias américains pourront investir », assure-t-il. Cette transformation, cependant, est liée à la situation du marché, très peu favorable au secteur médias pour l'instant. M. Bronfman reconnaît que l'avenir sera aussi déterminé par la position de Barry Diller, président de Vivendi Universal Entertainment et bénéficiaire d'un contrat très protecteur.

## Bruxelles arrête les aides au transport aérien

LA COMMISSION EUROPÉENNE mettra fin le 31 octobre au régime exceptionnel d'aide à l'assurance du transport aérien mis en place après les attentats du 11 septembre 2001 aux Etats-Unis, a déclaré, mardi 8 octobre, le commissaire européen chargé des affaires économiques et monétaires, Pedro Solbes. Les aides à l'assurance qui seront octroyées après cette date par les différents Etats membres à leurs compagnies aériennes seront étudiées au cas par cas par la Commission. Celle-ci décidera ou non de les autoriser, en fonction des critères classiques sur l'octroi des aides. La semaine dernière, l'AEA, association regroupant les compagnies aériennes européennes à l'exception des compagnies à bas tarifs (low cost), et l'ACI-Europe (aéroports européens) avaient demandé la prolongation du régime exceptionnel, jusqu'à ce qu'une « solution à long terme » soit trouvée.

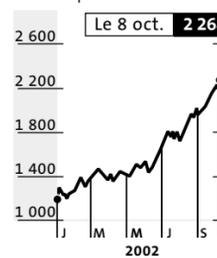
## Les troubles en Côte d'Ivoire font flamber le cacao

LES COURS du cacao ont progressé de près de 10 % depuis le début des troubles militaires en Côte d'Ivoire, le 19 septembre. La tonne s'échangeait à 2 268 dollars, mardi 8 octobre à New York, son plus haut niveau depuis seize ans. L'échec de l'accord de cessez-le-feu entre le gouvernement et les rebelles et l'offensive des troupes gouvernementales sur la ville de Bouaké ont amplifié la tendance.

La Côte d'Ivoire est le premier producteur mondial de cacao, avec environ 40 % de la production de la planète. Selon l'Agence France Presse, l'approvisionnement en cacao n'est pas perturbé dans les ports d'Abidjan et de San Pedro mais l'essentiel de la récolte doit arriver en novembre. L'Organisation internationale du cacao (ICCO) a décidé de suspendre temporairement le transfert de son siège de Londres à Abidjan.

+ 10 % EN 3 SEMAINES

Cours du cacao à New York en dollars par tonne



Source : Bloomberg

### INDUSTRIE

■ DANONE : le groupe alimentaire a annoncé, mardi, avoir acquis, à travers sa filiale québécoise Labrador Laurentiennes, la société Patrimoine des Eaux du Québec, le numéro trois du marché canadien de l'eau en bonbonnes. Danone n'a pas fourni le montant de l'acquisition.

### SERVICES

■ LA POSTE : l'entreprise ouvrira en novembre sur son Intranet un « espace d'expression syndicale » permettant aux salariés du groupe de consulter les informations des syndicats, selon les termes d'un accord signé mardi entre la direction et six organisations.

■ MYTRAVEL : Tim Byrne, qui dirigeait MyTravel (ex-Airtours) depuis décembre 2000, a démissionné « par consentement mutuel », a annoncé, mardi, le groupe, en précisant que cette décision était « à effet immédiat ». Cette démission sanctionne douze mois particulièrement troublés pour MyTravel, victime de la crise du transport aérien après les attentats du 11 septembre.

### FINANCE

■ SEC : la Securities Exchange Commission (SEC) pourrait assouplir les nouvelles règles sur le gouvernement d'entreprise pour les sociétés étrangères, a laissé entendre son président, Harvey Pitt, dans un entretien au Financial Times publié mercredi. Le gendarme de la Bourse américaine pourrait faire des concessions et leur éviter d'appliquer à la lettre les nouvelles obligations imposées à leurs homologues américains par la loi Sarbanes-Oxley. Ce texte régit désormais la vie de toutes les entreprises cotées aux Etats-Unis, parmi lesquelles plus de 1 300 sociétés étrangères cotées.

■ SOCIÉTÉ GÉNÉRALE : la banque pourrait poursuivre la réduction des effectifs de ses activités de banque d'investissement, a déclaré mardi Philippe Citerne, directeur général délégué, excluant des suppressions massives.

■ BANQUES : la profession bancaire française s'est réunie, lundi, à Paris autour du président du Comité de Bâle, William McDonough, pour discuter de la réforme du ratio international de solvabilité. Jean-Claude Trichet, gouverneur de la Banque de France et président de la Commission bancaire, a souligné « les avantages attendus » de cette réforme, à savoir « une réglementation prudentielle plus sensible aux risques et plus proche des modes de gestion interne des banques ».

■ HSBC : le groupe bancaire britannique a annoncé, mardi, l'acquisition de 10 % dans le numéro deux de l'assurance-vie en Chine, Ping An, pour 600 millions de dollars (612 millions d'euros).

## Deutsche Telekom va supprimer 50 000 emplois en trois ans

L'opérateur allemand veut réduire sa dette de 14 milliards d'euros d'ici à la fin 2003

### FRANCFORT

de notre correspondant

Deutsche Telekom pourrait supprimer plus de 50 000 emplois d'ici à la fin 2005. Le calendrier de son dernier plan social à peine confirmé, l'opérateur allemand de télécommunication entend d'ores et déjà approfondir ses restructurations : plus de 20 000 postes pourraient venir s'ajouter aux quelque 30 000 suppressions d'emplois évoquées voici une semaine. Aucune décision définitive n'est encore prise. Mais en tout, c'est près d'un salarié sur cinq qui pourrait être amené à quitter l'entreprise dans les trois prochaines années. Le syndicat des services Verdi a d'ores et déjà critiqué le projet.

Quoi qu'il en soit, cette nouvelle vague de suppression d'emplois

touchera les effectifs allemands (au moins 36 000 personnes), mais aussi les filiales à l'étranger, pour l'essentiel en Europe de l'est. Pré-retraites, redéploiement dans des sociétés de travail intérimaire, cessions, l'objectif est d'éviter les licenciements. Une bonne partie des personnes concernées bénéficieront de toute façon du statut de fonctionnaire, d'autres sont protégées par un accord d'entreprise arrivant à échéance fin 2004, et qui ne sera probablement pas renouvelé.

### RÉDUCTION DES COÛTS

La division T-Com, dans la téléphonie fixe, est la première visée : déjà concernée par le plan présenté voici peu, elle doit à nouveau alléger ses effectifs (120 000 personnes actuellement) dans un créneau où la concurrence se fait de plus en plus vive. Mais les activités mobiles, les services informatiques, deux divisions dans lesquelles l'opérateur a énormément investi ces dernières années, sont à leur tour, mis à contribution afin de boucler l'ambitieux programme d'économies annoncé par Helmut Sihler, le président du directoire par intérim de Deutsche Telekom. Cet ancien président du conseil de surveillance a été désigné à la sauvette, mi-juillet, pour succéder à Ron Sommer, limogé sous la pression du gouvernement, qui contrôlé encore 43 % du capital. Avant de

passer la main à la fin de l'année, M. Sihler (72 ans) entend présenter à la mi-novembre son plan de réorganisation de l'opérateur.

La réduction des coûts, qui doit permettre à Deutsche Telekom

de poursuivre avec trois candidats. Mais l'opérateur devrait tirer de cette opération de 2 à 2,5 milliards d'euros, alors que le groupe en escomptait 3,5 milliards.

Plans sociaux, réflexions stratégi-

### M. Breton écrit aux salariés de France Télécom

Thierry Breton, le nouveau PDG de France Télécom, a choisi de s'adresser à l'ensemble des salariés de l'entreprise en leur envoyant, lundi 7 octobre, un courrier électronique. Conformément à ce qu'il avait déjà déclaré aux cadres dirigeants de l'opérateur qu'il avait rencontrés le jour de sa nomination, mercredi 2, il rend hommage à son prédécesseur, Michel Bon, et demande à chacun de se mobiliser. « Cette politique de transparence sur les faits mais aussi d'exigence sur les résultats s'impose plus que jamais à chacun de nous ; sans attendre, je compte sur votre engagement immédiat pour réussir le dernier trimestre », écrit-il dans son courrier. Puis il ajoute un peu plus loin : « Je connais votre attachement et la fierté légitime que vous avez de votre entreprise. Vous êtes le socle de ses succès à venir. » M. Breton compte obtenir l'adhésion des salariés de France Télécom au projet d'entreprise qu'il compte établir d'ici deux mois. Par ailleurs, Marc Meyer, directeur de la communication de Thomson Multimedia, a rejoint M. Breton à France Télécom avec le titre de conseiller du président.

d'améliorer sa rentabilité, figure parmi les priorités du patron de transition : elle doit à terme contribuer à financer le désendettement.

D'ici à la fin 2003, l'énorme dette de l'opérateur, qui pèse sur le cours d'une action désormais en deçà de 9 euros, doit passer de 64 milliards d'euros à 50 milliards. Le chantier est néanmoins délicat. Les cessions envisagées risquent de ne pas rapporter autant que prévu initialement. Dans le domaine du câble, par exemple, des négocia-

tions se poursuivent avec trois candidats. Mais l'opérateur devrait tirer de cette opération de 2 à 2,5 milliards d'euros, alors que le groupe en escomptait 3,5 milliards. Plans sociaux, réflexions stratégi-

Philippe Ricard



# La publicité pour les produits alimentaires sera plus encadrée

L'argument marketing « bon pour la santé » est de plus en plus utilisé. Alors que des réflexions sont entamées au niveau européen, le Bureau de vérification de la publicité (BVP) travaille à un nouveau code de conduite

**ALIMENT** ou médicament ? Au vu de certaines publicités, la frontière semble ténue entre les deux mondes. Pas de doute, l'argument santé fait vendre et les industriels de l'agroalimentaire sont bien décidés à profiter de l'aubaine. Sur ce terrain peu balisé, les risques de dérapage sont réels. Le Bureau de vérification de la publicité (BVP) a donc décidé de préparer une recommandation qui fixera des règles de bonne conduite pour l'ensemble des intervenants. Un texte devrait être présenté, mercredi 9 octobre, devant son conseil d'administration qui regroupe des annonceurs, des médias mais aussi des publicitaires.

Les arguments santé vantés dans les publicités sont désormais jugés « délicats » car les consommateurs font de plus en plus entendre leur voix. « Nous sommes tout le temps sur le fil du rasoir », admet Joseph Besnainou, directeur général du BVP. L'association de consommateurs Consommation, logement et cadre de vie (CLCV) a, par exemple, considéré que Danone avait franchi la ligne jaune dans son dernier spot

consacré à son produit vedette Actimel.

Ce spot débute par une voix off qui explique à une maman pourquoi il est bon de donner ce produit tous les jours à son petit Thomas, peu soucieux des risques qui l'entourent. On voit l'enfant faire tomber son gâteau dans un bac à sable, puis le porter à la bouche. Suit une plongée dans l'estomac, où les mauvaises bactéries se heurtent à la paroi protégée par le « *Lactobacillus casei defensis* », le ferment lactique actif vanté par Actimel. « A la fin, l'enfant apparaît comme nimbé d'une auréole blanche purificatrice. Ce spot pouvait donner l'impression qu'Actimel offrait une immunité contre toute sorte de contaminations, ce qui n'est pas le cas », explique Olivier Andrault, directeur scientifique de la CLCV. L'association a obtenu de Danone l'arrêt de la diffusion de la publicité mi-septembre.

« Le problème, c'est qu'il n'y a aucune réglementation spécifique sur ces sujets », souligne Ambroise Martin, de l'Agence française de sécurité sanitaire des aliments (Afssa). En France, nous avons un système boiteux avec deux réglemen-

tations qui s'opposent. Soit c'est le droit alimentaire général qui s'applique, et le contrôle ne se fait alors qu'a posteriori. Soit vous optez pour la procédure du visa PP (publicité produit), qui s'applique à un produit qui n'est pas un médicament mais qui se targue de prévenir des maladies ou de corriger des

**« Tant qu'on ne cite pas nommément une pathologie, il n'y a pas d'interdit. On peut suggérer un effet thérapeutique d'une autre façon »**

fonctions organiques, et dans ce cas, le contrôle se fait a priori. »

Mais cette procédure du visa PP, plus contraignante, n'est guère utilisée. Elle avait d'ailleurs sanctionné Nestlé, lors du lancement de son yaourt LC1, enrichi

d'un ferment lactique actif. Son argumentaire marketing sur le renforcement des défenses immunitaires a été recalé, provoquant un flop commercial du produit en France. Il continue malgré tout à se vendre en Italie et en Espagne, là où le discours-santé proposé par les publicitaires a été accepté.

En général, les industriels consultent l'Afssa pour savoir jusqu'où ils peuvent aller. Ainsi, contrairement à son concurrent, Danone affirme seulement qu'Actimel « aide les défenses naturelles de l'organisme » sans déborder sur un discours médical. L'Afssa s'est penchée sur les différents composants qui ont fait leur apparition sur les emballages ces dernières années, comme « les fibres », les « Omega 3 ou 6 », les « phytostérols », les vitamines ou les ferments lactiques. Mais dans ce domaine, c'est la réglementation européenne qui donnera le « la » : une première ébauche de règlement a été élaborée en juillet.

En attendant, le flou des règles du jeu en France favorise les dérapages. « Tant qu'on ne cite pas nommément une pathologie, il n'y a pas d'interdit. On peut suggérer

un effet thérapeutique d'une autre façon, par le nom de la marque, par des images », explique Béatrice Trotin, chargée d'études en nutrition chez Alcimed, une société qui conseille les entreprises dans le choix des messages santé et leur déclinaison marketing.

Par exemple, sur l'emballage des margarines Primevère, « riches en Omega 3 », s'affiche un cœur rouge, comme une évocation de la prévention du risque coronarien, et la mention de l'Institut Pasteur de Lille. La société lilloise Cema a signé une convention de trois ans - 80 000 euros par an - avec le centre de recher-

che pour pouvoir bénéficier de cette caution.

Face à l'ampleur du phénomène, le BVP a donc décidé de se doter d'un code de bonne conduite. Le projet, encore confidentiel, propose que la publicité proscrive les arguments « de nature à induire en erreur le consommateur », et demande que les bénéfices pour la santé soient étayés par des preuves scientifiques. Il exclut la caution directe d'un produit par une autorité médicale. Un rappel à l'ordre apparemment attendu par les professionnels de la santé.

Laurence Girard

## TROIS QUESTIONS À... ARNAUD COCAUL

**1 Vous êtes nutritionniste à l'hôpital de la Pitié-Salpêtrière à Paris, que pensez-vous des bienfaits sur la santé vantés dans les publicités pour produits alimentaires ?**

L'industrie agroalimentaire a une force de frappe énorme. En 2000, le budget de communication de ce secteur a pesé en France près de cinq fois le coût direct du traitement de l'obésité. C'est vrai, le consommateur est bombardé par des messages publicitaires de produits « bons pour la santé ». Danone évoque dans le cas d'Actimel « le geste santé du matin », Ferrero dit dans sa publicité qu'il y a autant de calcium dans un Kinder que dans un verre de lait... Toutes ces allégations ne reposent sur aucun fait réel. Parle-t-on d'un verre de lait entier ou écrémé ? Si les yaourts ont des vertus médicinales, cela est vrai pour n'importe quel yaourt normal. En fait, les industriels multiplient les yaourts enrichis surtout pour pouvoir en accroître le prix.

**2 Ces publicités sont-elles mensongères ?**

Non, mais elles sont tendancieuses. Lorsqu'un fabricant de céréales parle de la nécessité de ne pas sauter le petit-déjeuner, il se donne une image pseudo-nutritionnelle, mais n'évoque pas la teneur en graisse de ses produits. Nous ne sommes pas contre le fait de

prendre des céréales au petit-déjeuner, mais il faut absolument encourager la diversité alimentaire. Or les consommateurs deviennent captifs. Nous souhaitons que le Bureau de vérification de la publicité (BVP) soit plus vigilant sur le contenu des messages diffusés.

**3 Y a-t-il des risques pour les consommateurs ?**

Le souci que nous avons est le nombre sans cesse croissant d'obèses, et en particulier l'explosion de l'obésité infantile. Vous remarquerez que les obèses ne sont pas présents dans la publicité. Autant que le discours pseudo-nutritionnel, c'est aussi la figuration virtuelle de la minceur que je critique, que je considère comme dangereuse. Elle a sa part de responsabilité, avec la sédentarisation de la vie citadine et la destruction des repas, dans l'illusion que le produit ne fait pas grossir. Même si la publicité n'est pas seule coupable. Les enfants n'ont plus d'heure pour manger, ils multiplient les grignotages. En outre, on assiste à une dérive des tailles de produits, ce qui pousse à consommer toujours plus. Il y a un risque que cela se retourne, un jour, contre les industriels.

Propos recueillis par L. Gi.

Faites-nous confiance les yeux fermés.

ANA

UN PLAISIR QUOTIDIEN VERS LE JAPON ET L'ASIE.

MEMBRE DU RÉSEAU STAR ALLIANCE

Réservation: 01 53 83 52 52

## Deutsche Bank achète les 40 % de Kirch dans Springer

**LA BANQUE** Deutsche Bank a acquis, mardi 8 octobre, pour 667,3 millions d'euros, les 40,33 % que détenait Kirch, le groupe de médias en redressement judiciaire, dans l'éditeur de presse Axel Springer. Comme prévu, la banque allemande, qui exclut de rester à long terme dans le capital de Springer, est prête à céder 10 % de ce paquet d'actions à Friede Springer, la veuve d'Axel Springer. Les 30 % restants, sur lesquels la famille Springer dispose d'un droit de veto, devraient être revendus ou placés en Bourse. A ce sujet, les discussions devraient reprendre entre Springer et l'éditeur suisse Ringier à propos d'une éventuelle fusion. Ringier se dit prêt à prendre une participation dans Springer « au plus tard avant la fin de l'année », affirme mercredi son directeur financier, Martin Werfeli, dans l'édition du *Handelsblatt*.

## TPS conclut un accord avec le studio Disney

**LE BOUQUET** numérique TPS, contrôlé par TF1 (66 %) et M6 (34 %), a annoncé, mardi 8 octobre, un accord de fourniture de films avec le studio américain Disney. Pour un montant de 15 à 20 millions d'euros, TPS obtient pour cinq ans l'exclusivité de la diffusion des films *Pearl Harbour*, *Les 102 Dalmatiens*, *Sale Môme*. Toutefois, TPS n'a obtenu l'autorisation de diffuser des films Disney que pour une année. Au terme de ce court contrat, Disney souhaite refaire monter les enchères entre TPS et CanalSatellite (groupe Canal+), le précédent détenteur du contrat. Désormais, TPS, Canal+ et CanalSatellite proposent un nombre sensiblement comparable de films américains en première exclusivité.

## DÉPÊCHES

■ **PRESSE** : Antoine de Gaudemar, directeur adjoint de la rédaction de *Libération*, va succéder à Jacques Amalric comme directeur de la rédaction. Les journalistes ont « confirmé » par un vote, mardi, à une très large majorité la décision de la direction. Jacques Amalric, 64 ans, prendra sa retraite à la fin du mois de novembre. Il était entré au quotidien *Libération* en novembre 1993, après être resté trente ans au *Monde*.

■ **TÉLÉVISION** : la première partie de *Napoléon* (quatre épisodes de 90 minutes), diffusée lundi 7 octobre à 20 h 55 sur France 2, est arrivée en tête des audiences de prime time avec 9 063 000 téléspectateurs et 37,6 % de part d'audience. France 2 a devancé, pour la première fois depuis un an, TF1.

■ **RADIO** : les salariés de BFM ont voté à 74 % pour une reprise du travail, mardi. Ils étaient en grève depuis le 3 octobre pour protester contre le « manque de transparence du plan social » consécutif à la reprise de la station par Nextradio.

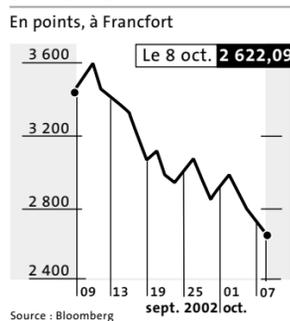
## LA TENDANCE FINANCIÈRE

## L'Europe rechute, Wall Street se redresse

LES PLACES boursières européennes ont reculé mardi 8 octobre en fin de séance dans un marché inquiet de la politique étrangère et économique du président américain, George W. Bush.

A Francfort, le DAX a terminé en baisse de 1,70 %, à 2 622,09 points, après être passé sous les 2 600 points en séance, son plus bas niveau depuis 1996. Bien orienté dans la matinée, le marché s'est retourné, notamment sous la pression du titre Deutsche Bank, qui a terminé en baisse de 5,58 %. Les investisseurs ont peu apprécié la manœuvre par laquelle la première banque allemande a acquis les 40 % détenus par le groupe Kirch dans l'éditeur de presse Axel Springer. Son homologue Commerzbank a poursuivi sa descente aux enfers, cédant plus de 10 % en séance.

## INDICE DAX



Les déclarations du président de la Banque centrale européenne, Wim Duisenberg, ont, en outre, pesé sur les places européennes, éliminant les derniers espoirs d'une baisse des taux de la zone euro jeudi. Paris a fini pour le quatrième jour d'affilée en baisse, de 1,44 %, à 2 694,23 points. Le CAC 40 a été plombé par Thomson Multimedia, en baisse de 17,95 %, après la publication de résultats inférieurs aux attentes. Le secteur automobile a aussi décroché, Renault perdant 7,98 %, Michelin 5,54 % et Peugeot 4,59 %. De son côté, Londres a perdu 1,32 %, à 3 730,50 points.

La Bourse américaine, elle, s'est redressée, aidée par les perspectives de reprise du travail dans les ports de la Côte ouest. A New York, le Dow Jones a gagné 1,06 %, à 7 501,49 points, et l'indice des valeurs technologiques Nasdaq 0,88 %, à 1 129,21 points. Plus représentatif de la tendance générale, l'indice Standard and Poor's 500 a gagné 1,69 %, à 798,55 points. Mais les échanges boursiers sont restés très volatils alors que les résultats des sociétés américaines pour le troisième trimestre doivent déferler sur le marché à partir de la semaine prochaine.

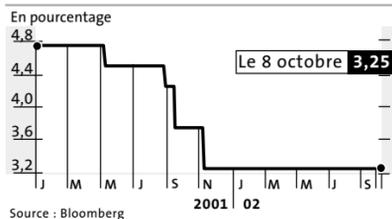
A Tokyo, l'indice Nikkei a perdu 2,17 %, à 8 519,55 points, bénéficiant d'un rebond technique mené par les titres bancaires.

Elsa Conesa

## Une éventuelle baisse des taux fait débat au sein de la BCE

## CHRONIQUE DES MARCHÉS

## TAUX DIRECTEUR DE LA BCE



## INQUIÉTUDES SUR LA CROISSANCE

Le président de la BCE se montre inquiet en matière de croissance : « Les déséquilibres de l'économie mondiale et leurs retombées potentielles dans la zone euro restent une source significative de risque pour la croissance », a-t-il dit, en ajoutant : « La reprise, à la fois dans la zone euro et dans le monde, a progressé plus lentement qu'espéré. » La mauvaise santé de la première puissance économique de la zone, l'Allemagne, alimente le climat d'inquiétudes : demande atone, exportations fragilisées, menaces de guerre contre l'Irak, de nombreux experts tablent désormais sur un recul du produit intérieur brut (PIB) allemand lors du dernier trimestre 2002 et au premier trimestre 2003. « La probabilité croissante d'un retour de l'Allemagne à la récession devrait vaincre les dernières réticences au sein de la BCE », estime Antoine Brunet et Paul Doualhy, de HSB/CFF, en tablant sur une baisse des taux de 50 points de base d'ici à la fin novembre.

En outre, les gardiens monétaires semblent préoccupés par la dégringolade des marchés boursiers. Le numéro un de la BCE considère ain-

si que les turbulences sur le marché des actions perturbent la confiance des consommateurs, et les investissements des entreprises : « La forte baisse des marchés boursiers est un élément qui a augmenté les incertitudes. »

## LES PRESSIONS MONTENT

Pour de nombreux experts, la BCE doit agir pour contribuer à relancer la confiance. Les marges de manœuvre budgétaires étant épuisées, un assouplissement monétaire doit être mis en œuvre. Depuis plusieurs jours, le Fonds monétaire international (FMI) invite l'institut d'émission à prendre l'initiative pour soutenir la croissance. Hans-Werner Sinn, le président de l'institut de recherche économique allemand Ifo s'est prononcé lui aussi pour un double mouvement de baisse (50 points de base le plus vite possible, puis avant Noël). « La politique des taux de la BCE est actuellement très restrictive, certainement trop », a-t-il affirmé en mettant en avant les risques de déflation qui menaceraient certaines régions de la zone, comme l'Allemagne.

Les responsables politiques de l'union monétaire sont pour l'instant discrets, mais beaucoup n'en pensent pas moins. L'actuel bras de fer avec les gouvernements sur les questions budgétaires pourrait néanmoins donner des arguments aux membres du conseil des gouverneurs qui veulent temporiser. M. Duisenberg a profité de sa visite au Parlement européen pour hausser le ton contre la France, l'Allemagne et l'Italie : il a une nouvelle fois affirmé que les gouvernements devaient tenir leurs engagements budgétaires. Mais en affirmant également que d'éventuelles « sanctions » sur le plan monétaire ne faisaient pas partie de la stratégie de la BCE.

Philippe Ricard

## LES BOURSES DANS LE MONDE 9/10, 9h41

| Pays                    | Indice                  | Dernier cours | % var.     | Maxi 2002     | Mini 2002 | PER        |
|-------------------------|-------------------------|---------------|------------|---------------|-----------|------------|
| <b>UNION EUROPÉENNE</b> |                         |               |            |               |           |            |
| <b>ALLEMAGNE</b>        | DAX Index               | 2584,78       | 9/10 -1,42 | 5467,31 19/3  | 2542,64   | 8/10 13,70 |
|                         | Euro Neu Markt Price IX | 354,04        | 9/10 -0,21 | 1212,43 4/1   | 349,01    | 8/10       |
| <b>AUTRICHE</b>         | Austria traded          | 1008,75       | 9/10 0,09  | 1368,18 2/5   | 1006,53   | 8/10 12,00 |
| <b>BELGIQUE</b>         | Bel 20                  | 1808,62       | 9/10 0,40  | 2906,75 24/4  | 1800,31   | 8/10 10,00 |
| <b>DANEMARK</b>         | Horsens Bnex            | 193,79        | 9/10 0,68  | 280,92 26/3   | 188,80    | 1/10 11,90 |
| <b>ESPAGNE</b>          | Ibex 35                 | 5477,70       | 9/10 0,43  | 8608,50 4/1   | 5293,50   | 25/9 14,70 |
| <b>FINLANDE</b>         | Hex General             | 5112,15       | 9/10 0,95  | 9224,38 4/1   | 4711,08   | 24/7 13,70 |
| <b>FRANCE</b>           | CAC 40                  | 2702,43       | 9/10 0,30  | 4720,04 4/1   | 2666,04   | 24/9 14,60 |
|                         | Mid CAC                 | 1253,79       | 8/10 -1,04 | 2176,89 2/4   | 1253,79   | 8/10 15,00 |
|                         | SBF 120                 | 1908,63       | 9/10 0,32  | 3263,90 28/3  | 1892,65   | 8/10 14,70 |
|                         | SBF 250                 | 1819,48       | 8/10 -1,27 | 3081,89 28/3  | 1819,47   | 8/10 14,70 |
|                         | Indice second marché    | 1668,35       | 8/10 -0,96 | 2567,01 15/5  | 1668,34   | 8/10 11,10 |
|                         | Indice nouveau marché   | 451,96        | 9/10 0,59  | 1175,41 7/1   | 437,32    | 25/9       |
| <b>GRÈCE</b>            | ASE General             | 1737,04       | 9/10 0,00  | 2655,07 3/1   | 1729,89   | 8/10 12,80 |
| <b>IRLANDE</b>          | Irish Overall           | 3702,42       | 9/10 -0,84 | 6085,02 18/1  | 3698,20   | 8/10 9,20  |
| <b>ITALIE</b>           | Milan Mib 30            | 21073,00      | 9/10 0,14  | 33548,00 17/4 | 20918,00  | 8/10 16,10 |
| <b>LUXEMBOURG</b>       | Lux Index               | 683,76        | 8/10 -0,91 | 1169,47 14/1  | 682,92    | 8/10 12,50 |
| <b>PAYS BAS</b>         | Amster. Exc. Index      | 294,16        | 9/10 0,56  | 531,45 18/4   | 282,79    | 24/9 12,20 |
| <b>PORTUGAL</b>         | PSI 20                  | 5293,60       | 9/10 0,67  | 7998,50 4/1   | 4937,16   | 30/9 12,80 |

## EUROPE Mercredi 9 octobre 9h42

| INDICES                  | Indice  | % var. |
|--------------------------|---------|--------|
| EURO STOXX 50            | 2175,31 | -0,22  |
| AUTOMOBILE               | 147,48  | -3,18  |
| BANQUES                  | 163,42  | -0,28  |
| PRODUIT DE BASE          | 122,65  | -0,83  |
| CHIMIE                   | 238,90  | -1,39  |
| TÉLÉCOMMUNICATIONS       | 265,73  | -0,50  |
| CONSTRUCTION             | 157,81  | -0,00  |
| CONSUMMATION CYCLIQUE    | 68,83   | -1,22  |
| PHARMACIE                | 325,68  | -0,56  |
| ÉNERGIE                  | 264,08  | -0,03  |
| SERVICES FINANCIERS      | 143,31  | -0,07  |
| ALIMENTATION ET BOISSON  | 207,99  | -0,04  |
| BIENS D'ÉQUIPEMENT       | 211,44  | -0,22  |
| ASSURANCES               | 138,89  | -0,29  |
| MÉDIAS                   | 134,80  | -0,30  |
| BIENS DE CONSOMMATION    | 259,13  | -0,31  |
| COMMERCE ET DISTRIBUTION | 199,93  | -0,34  |
| HAUTE TECHNOLOGIE        | 195,63  | -0,96  |
| SERVICES COLLECTIFS      | 205,48  | -0,19  |

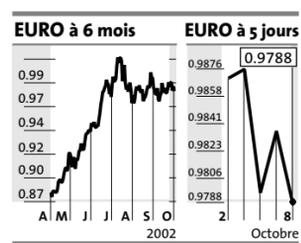
| LES 50 VALEURS DE L'EURO STOXX | Code pays | Cours  | % var. /préc. |
|--------------------------------|-----------|--------|---------------|
| ABN AMRO HOLDING               | NL        | 10,71  | -2,49         |
| AEGON NV                       | NL        | 10,65  | -0,85         |
| AIR LIQUIDE                    | FR        | 131,60 | -0,00         |
| ALCATEL A                      | FR        | 2,36   | 2,61          |
| ALLIANZ N                      | AL        | 78,12  | -1,61         |
| AVENTIS                        | FR        | 54,15  | 1,03          |
| AXA                            | FR        | 10,36  | -1,17         |
| BASF AG                        | AL        | 32,88  | -0,06         |
| BAYER                          | AL        | 17,29  | -2,32         |
| BAYR.HYP.V.VERBK               | AL        | 11,53  | -1,87         |
| BBVA                           | ES        | 7,37   | -1,10         |
| BNP PARIBAS                    | FR        | 30,70  | -1,99         |
| BSCH                           | ES        | 5,04   | -1,41         |
| CARREFOUR                      | FR        | 39,08  | -1,01         |
| DAIMLERCHRYSLER N              | AL        | 31,49  | -4,11         |
| DANONE                         | FR        | 120,20 | -0,75         |
| DEUTSCHE BANK AG               | AL        | 36,70  | -2,78         |
| DEUTSCHE TELEKOM               | AL        | 8,75   | -0,68         |
| E.ON                           | AL        | 47,38  | -0,25         |
| ENDESA                         | ES        | 9,33   | -0,32         |
| ENEL                           | IT        | 4,92   | -1,01         |
| ENI SPA                        | IT        | 13,95  | -0,12         |
| FORTIS                         | BE        | 13,84  | -1,04         |
| FRANCE TELECOM                 | FR        | 9,11   | -1,90         |
| GENERALI ASS                   | IT        | 14,73  | -0,75         |
| ING GROEP CVA                  | NL        | 14,76  | -1,10         |
| KONINKLIJKE AHOLD              | NL        | 10,65  | -3,20         |
| L'OREAL                        | FR        | 75,85  | -0,20         |
| LVMH                           | FR        | 33,02  | -1,55         |
| MUENCHENER RUECKV              | AL        | 98,23  | -0,78         |
| NOKIA OYJ                      | FI        | 13,53  | -1,27         |
| PINAFULT PRINTEMPS             | FR        | 56,00  | -1,67         |
| REPSOL YPF                     | ES        | 11,67  | -0,68         |
| ROY.PHILIPS ELECTR             | NL        | 13,95  | -2,95         |
| ROYAL DUTCH PETROL             | NL        | 41,36  | -0,22         |
| RWE                            | AL        | 30,23  | -1,47         |
| SAINT GOBAIN                   | FR        | 22,57  | -0,13         |
| SANOFI-SYNTHELABO              | FR        | 57,70  | -0,79         |
| SANPAOLO IMI                   | IT        | 5,46   | -0,92         |
| SIEMENS                        | AL        | 31,80  | -0,78         |
| SIEMENS GENERALE A             | FR        | 39,93  | -1,78         |
| SUEZ                           | FR        | 14,70  | -0,55         |
| TELECOM ITALIA                 | IT        | 7,25   | -0,14         |
| TELEFONICA                     | ES        | 8,23   | -0,98         |
| TIM                            | IT        | 4,26   | -0,47         |
| TOTAL FINA ELF                 | FR        | 134,10 | -0,00         |
| UNICREDITO ITALIAN             | IT        | 3,17   | -0,96         |
| UNILEVER CVA                   | NL        | 61,85  | -0,16         |
| VIVENDI UNIVERSAL              | FR        | 11,28  | -0,09         |
| VOLKSWAGEN                     | AL        | 33,66  | -4,46         |

## MARCHÉ DES CHANGES 9/10, 9h41

|                        | Dollar    | 100 Yens | Euro             | Livre          | Franc S. |
|------------------------|-----------|----------|------------------|----------------|----------|
| <b>NEW YORK (\$)</b>   |           | 0,80574  | <b>0,97865</b>   | 1,55270        | 0,66696  |
| <b>TOKYO (¥)</b>       | 124,11000 |          | <b>121,47000</b> | 192,68000      | 82,76090 |
| <b>PARIS (€)</b>       | 1,02160   |          | 0,82320          | 1,58625        | 0,68130  |
| <b>LONDRES (£)</b>     | 0,64404   |          | 0,51900          | <b>0,63040</b> | 0,42958  |
| <b>ZURICH (FR. S.)</b> | 1,49935   |          | 1,20830          | <b>1,46745</b> | 2,32785  |

## COURS DE L'EURO

|                           | Achat      | Vente      |
|---------------------------|------------|------------|
| <b>COURONNE DANOISE</b>   | 7,4255     | 7,4323     |
| <b>COURONNE NORVÈGE</b>   | 7,2490     | 7,2570     |
| <b>COURONNE SUÉDOISE</b>  | 9,1465     | 9,1585     |
| <b>COURONNE TCHÉQUE</b>   | 30,3072    | 30,8123    |
| <b>DOLLAR AUSTRALIEN</b>  | 1,7881     | 1,7902     |
| <b>DOLLAR CANADIEN</b>    | 1,5616     | 1,5630     |
| <b>DOLLAR HONGKONG</b>    | 7,6326     | 7,6352     |
| <b>DOLLAR NÉO-ZÉLAND.</b> | 2,0400     | 2,0432     |
| <b>FORINT HONGROIS</b>    | 245,1393   | 245,9989   |
| <b>LEU ROUMAIN</b>        | 33226,0000 | 32390,0000 |
| <b>ROUBLE</b>             | 31,0187    | 31,0443    |



| Pays               | Indice                  | Dernier cours | % var.     | Maxi 2002     | Mini 2002 | PER        |
|--------------------|-------------------------|---------------|------------|---------------|-----------|------------|
| <b>ROYAUME UNI</b> | FTSE 100 index          | 3748,60       | 9/10 0,49  | 5362,29 4/1   | 3609,89   | 24/9 13,50 |
|                    | FTSE techMark 100 index | 608,33        | 9/10 -0,33 | 1569,61 4/1   | 607,17    | 7/10       |
| <b>SUÈDE</b>       | OMX                     | 425,10        | 9/10 0,75  | 878,88 4/1    | 420,14    | 8/10 17,70 |
| <b>EUROPE</b>      |                         |               |            |               |           |            |
| <b>HONGRIE</b>     | Bux                     | 6717,86       | 8/10 -0,32 | 9019,42 7/5   | 6546,35   | 26/7 9,10  |
| <b>ISLANDE</b>     | ICEX 15                 | 1303,59       | 8/10 0,47  | 1413,85 21/3  | 1141,82   | 28/12      |
| <b>POLOGNE</b>     | WSE Wig 20              | 1043,06       | 8/10 0,30  | 1486,22 28/1  | 1026,65   | 26/7       |
| <b>TCHÉQUIE</b>    | Exchange PX 50          | 408,60        | 9/10 -0,27 | 479,39 10/5   | 384,60    | 2/1        |
| <b>RUSSIE</b>      | RTS                     | 353,52        | 8/10 -0,36 | 425,42 20/5   | 256,75    | 28/12      |
| <b>SUISSE</b>      | Swiss market            | 4517,10       | 9/10 0,44  | 6740,60 17/5  | 4372,60   | 24/7 17,40 |
| <b>TURQUIE</b>     | National 100            | 8928,73       | 9/10 1,36  | 15071,83 8/1  | 8514,03   | 3/7 15,00  |
| <b>AMÉRIQUES</b>   |                         |               |            |               |           |            |
| <b>ARGENTINE</b>   | Merval                  | 401,47        | 8/10 -0,47 | 471,33 6/2    | 267,73    | 14/6 21,10 |
| <b>BRÉSIL</b>      | Bovespa                 | 8846,53       | 8/10 -0,19 | 14495,28 18/3 | 8352,29   | 30/9 7,90  |
| <b>CANADA</b>      | TSE 300                 | 5830,57       | 8/10 -0,18 | 7992,70 7/3   | 5768,04   | 8/10 16,60 |
| <b>CHILI</b>       | Ipsa                    | 77,59         | 9/10 -0,79 | 109,73 28/12  | 77,44     | 8/10 14,00 |
| <b>ÉTATS-UNIS</b>  | Dow Jones ind.          | 7501,49       | 8/10 1,06  | 10673,09 19/3 | 7331,41   | 8/10 16,70 |
|                    | Nasdaq composite        | 1129,21       | 8/10 0,88  | 2098,87 9/1   | 1109,64   | 8/10 33,80 |
|                    | Nasdaq 100              | 811,47        | 8/10 0,85  | 1710,22 9/1   | 795,25    | 8/10 32,20 |
|                    | Wilshire 5000           | 7552,69       | 8/10 1,45  | 10983,40 19/3 | 7385,89   | 8/10       |
|                    | Standards & Poors 500   | 798,55        | 8/10 1,69  | 1176,96 7/1   | 775,67    | 24/7 16,20 |
| <b>MEXIQUE</b>     | IPC                     | 5849,42       | 8/10 -0,07 | 7611,12 11/4  | 5500,75   | 5/8 11,00  |

## FRANCFORT

| 8/10 : 143 millions d'euros échangés | Valeur | Cours de clôture (€) | % var. |
|--------------------------------------|--------|----------------------|--------|
| <b>Meilleures performances</b>       |        |                      |        |
| RHEIN BIOTECH NV                     | 30,00  | 33,93                |        |
| M&S ELEKTRONIK                       | 0,05   | 25,00                |        |
| BKN INTERNATIONAL                    | 0,30   | 25,00                |        |
| TRIUUS                               | 6,00   | 20,00                |        |
| CANCOM IT SYSTEME                    | 2,40   | 20,00                |        |
| WASHTEC                              | 1,73   | 19,31                |        |
| VECTRON SYSTEMS AG                   | 0,44   | 18,92                |        |
| <b>Plus mauvaises performances</b>   |        |                      |        |
| TEAMWORK INF MNGMT                   | 0,24   | -70,37               |        |
| MICROLOGICA                          | 0,08   | -38,46               |        |
| SOFTMATIC AG                         | 0,02   | -33,33               |        |
| ENTRUM DIRECT BK                     | 8,50   | -31,45               |        |
| VALUE MANAGEMENT                     | 1,20   | -25,00               |        |
| SZ TESTSYSTEME                       | 0,19   | -24,00               |        |
| TELEGATE                             | 2,79   | -23,35               |        |

## LONDRES

| 8/10 : 2240 millions d'euros échangés | Valeur | Cours de clôture (£) | % var. |
|---------------------------------------|--------|----------------------|--------|
| <b>Meilleures performances</b>        |        |                      |        |
| CMG PLC                               | 0,58   | 45,62                |        |
| CAPITA GRP                            | 2,10   | 12,45                |        |
| BALFOUR BEATTY                        | 1,55   | 10,32                |        |
| AMEC PLC                              | 1,92   | 8,47                 |        |
| LOGICA                                | 1,35   | 7,80                 |        |
| SKYEPHARMA                            | 0,45   | 7,14                 |        |
| SECURICOR                             |        |                      |        |

MARCHÉS FRANÇAIS

PREMIER MARCHÉ

VALEURS FRANÇAISES

Mercredi 9 octobre 9h30

Table of French stock market data including columns for Valeur, Dernier cours, Cours préc., % var., % var. 31/12, Plus haut, Plus bas, Divid. net, and Code sicovalm. Lists various companies like ACCOR, AIR LIQUIDE, ALCATEL A, etc.

Table of international stock market data for the Euro zone, including columns for Valeur, Dernier cours, Cours préc., % var., % var. 31/12, Plus haut, Plus bas, Divid. net, and Code sicovalm. Lists companies like F.F.P. (NY), FIMALAC, FINAXA, etc.

Table of international stock market data for the Euro zone (continued), including columns for Valeur, Dernier cours, Cours préc., % var., % var. 31/12, Plus haut, Plus bas, Divid. net, and Code sicovalm. Lists companies like SELECTIBAIL(EXSEL), SIDEL, SILIC, etc.

NOUVEAU MARCHÉ

8/10 : 9,45 millions d'euros échangés

Table of new market data with columns for Valeur, Cours de clôture (€), and % var. Includes sections for 'Meilleures performances' and 'Plus mauvaises performances'.

Table of new market data (continued) with columns for Valeur, Cours de clôture (€), and % var. Includes sections for 'Plus forts volumes d'échange' and 'Plus mauvaises performances'.

Advertisement for 'Le Monde' magazine featuring a portrait of Saddam Hussein and the headline 'A Bâbord chez Saddam'. Includes text 'LIRE ET VOIR' and 'MAGAZINE MENSUEL 3 €'.

SECOND MARCHÉ

8/10 : 39,05 millions d'euros échangés

Table of second market data with columns for Valeur, Cours de clôture (€), and % var. Includes sections for 'Meilleures performances' and 'Plus mauvaises performances'.

Table of second market data (continued) with columns for Valeur, Cours de clôture (€), and % var. Includes sections for 'Plus forts volumes d'échange' and 'Plus mauvaises performances'.

SICAV ET FCP

SÉLECTION publiée sous la responsabilité de l'émetteur

Dernier cours connu le 9/10 à 9h

Table of SICAV and FCP data with columns for Valeur, Cours en euro, date, and % var. Lists various investment funds like AGIPI, BNP ASSOC. PREMIERE, etc.

Table of SICAV and FCP data (continued) with columns for Valeur, Cours en euro, date, and % var. Lists various investment funds like EUR.INVEST.D/PEA, EUR.MONETAIRE C, etc.

Table of SICAV and FCP data (continued) with columns for Valeur, Cours en euro, date, and % var. Lists various investment funds like CA AM MASTER ACT., CA AM MASTER DUO, etc.

Table of SICAV and FCP data (continued) with columns for Valeur, Cours en euro, date, and % var. Lists various investment funds like CIC OBLI C T.D., CIC OBLI LONG T.C., etc.

Table of SICAV and FCP data (continued) with columns for Valeur, Cours en euro, date, and % var. Lists various investment funds like ADDILYS C, ADDILYS D, etc.

Table of SICAV and FCP data (continued) with columns for Valeur, Cours en euro, date, and % var. Lists various investment funds like DEDIALYS TELECOM, OBLUTYS INSTIT.C, etc.

# AUJOURD'HUI

## SPORTS

Le laboratoire ToxLab, qui a analysé une partie des produits saisis le 28 juillet dans le coffre de la voiture d'EDITA RUMSAS, estime dans un rapport que « les quantités saisies [...] ne sont pas suffisantes pour le

dopage intensif d'une équipe entière mais semblent correspondre au TRAITEMENT D'UNE PERSONNE ». Si cette conclusion semble exclure l'hypothèse d'un système de dopage organisé au sein de l'équipe Lampre,

elle focalise les soupçons sur la personne de RAIMONDAS RUMSAS, troisième du Tour de France 2002. Selon le rapport, des hormones de croissance, de la testostérone et de l'EPO ont été trouvées parmi les

54 produits analysés. Le Monde publie des EXTRAITS DE L'AUDITION du coureur lituanien par la police judiciaire, le 10 septembre, au cours de laquelle il a déclaré n'avoir « jamais usé de produits dopants ».

## Les analyses concentrent les soupçons sur Raimondas Rumsas

**Dopage** • Selon le laboratoire ToxLab, les produits saisis dans la voiture d'Edita Rumsas « semblent correspondre au traitement d'une personne » et non à l'approvisionnement d'une équipe. Le coureur lituanien a déclaré aux policiers, le 10 septembre, n'avoir « jamais usé de produits dopants »

**LE STOCK** de médicaments et de substances suspects saisis à la fin du Tour de France 2002 dans le coffre de l'épouse de Raimondas Rumsas semblait bien destiné au cycliste lituanien, et à lui seul. Son équipe, la Lampre, ne paraît pas en revanche devoir être impliquée dans un système de dopage organisé. Telle est la conclusion d'un rapport préliminaire d'expertise, remis le 23 septembre au juge d'instruction de Bonneville (Haute-Savoie), Franck Guesdon, dont *Le Monde* a pris connaissance.

Requis par le magistrat pour analyser les produits saisis dans la voiture d'Edita Rumsas le 28 juillet, le docteur Gilbert Pépin, responsable du laboratoire ToxLab, conclut dans son rapport : « Exceptés les comprimés de Praxilène (dont le nombre dépasse largement la quantité prescrite), les quantités saisies de produits, prescrits ou non, identifiées



Le coureur belge Ludo Dierckx, coéquipier du Lituanien Raimondas Rumsas, escorté par des policiers à l'issue de la course Paris-Tours, le 6 octobre, a été entendu par les enquêteurs avec plusieurs autres coureurs de la formation Lampre. Les derniers développements de l'instruction semblent indiquer l'absence d'un système de dopage organisé au sein de l'équipe italienne.

**Interrogé le 10 septembre en Italie, Raimondas Rumsas a démenti avoir eu recours au dopage lors du dernier Tour**

comme dopants ou « masquants » (HAES stérile, Albumine, Actovegin) ne sont pas suffisants pour le dopage intensif d'une équipe entière, mais semblent correspondre au traitement d'une personne. »

L'expert détaille le contenu des substances découvertes dans l'Audi conduite par Edita Rumsas : « Parmi les 54 produits analysés, 32 figurent sur l'une des 12 prescriptions saisies et 22 produits ne figurent sur aucune prescription. Sur les 22 produits non prescrits, ajoute le Dr Pépin, 12 produits figurent sur la liste des substances dopantes et des procédés dopants interdits, 3 substan-

ces sont inscrites sur la liste 1, 2 sont inscrites sur la liste 2 des substances vénéneuses. » Le stock comprenait notamment de l'Androderm (testostérone) et du Norditropin (hormones de croissance), ainsi que six seringues préremplies – « deux seringues à piston blanc, quatre seringues à piston orange ». L'expert affirme qu'elles contenaient de l'érythropoïétine (EPO), ainsi que le révélait *L'Equipe* le 14 septembre.

Cette expertise paraît s'opposer aux déclarations de Raimondas Rumsas. Interrogé le 10 septembre en Italie, il a démenti avoir eu recours au dopage lors du dernier Tour, affirmant aux policiers français : « A part des vitamines et des désintoxiquants, je n'ai pris aucun remède, je ne prenais pas d'autres médicaments avant la course. » « Je n'ai jamais usé de produits dopants », a-t-il ajouté. Questionné sur une prescription saisie dans

la voiture de sa femme, il a indiqué qu'elle lui avait « été donnée par le Dr Ibarurgen-Taus, avec quelques boîtes de médicaments. A la fin du Tour, j'avais encore quelques remèdes de cette ordonnance. Et je les ai gardés ».

« Le Dr Ibarurgen-Taus est mon seul médecin, étant le médecin de l'équipe pour laquelle je cours », a-t-il précisé. Les enquêteurs avaient découvert, le 28 juillet, dans les bagages du médecin de l'équipe Lampre, différents produits (vasodilatateurs, corticoïdes et seringues) qui les ont conduit à s'interroger sur l'éventualité d'un dopage organisé au sein de la formation italienne. Raimondas Rumsas a assuré d'autre part que son épouse l'avait rejoint sur le Tour « le 24 juillet, lors de l'étape de La Plagne. [...] Avant [qu'elle] parte de Mâcon, plus précisément le 27 juillet au soir, je lui ai donné un petit sac contenant les médicaments

et l'ordonnance établie par le Dr Ibarurgen-Taus », a-t-il indiqué.

Le cycliste a également dû s'expliquer sur certains messages SMS qu'il avait fait parvenir à son épouse au moment de son arrestation par les douaniers de Chamonix (l'un indiquait : « ce qui est dans le coffre est à toi ») : « Oui, j'ai écrit des messages SMS à ma femme, car je n'avais pas de ses nouvelles et j'étais préoccupé », s'est borné à répondre Raimondas Rumsas. Il a par ailleurs été interrogé sur la présence dans la voiture de son épouse de seringues et d'un appareil destiné à mesurer l'hématocrite (le taux de globules rouges dans le sang que la prise d'EPO augmente, au risque de provoquer un contrôle positif).

« Je ne sais pas comment ma femme est entrée en possession des seringues et tubulures pour transfusion. Je vous répète que je n'ai donné à ma femme que les médicaments prescrits

par le Dr Ibarurgen-Taus », a rétorqué le cycliste, ajoutant : « Je ne sais rien sur l'appareil pour mesurer le taux d'hématocrite dans le sang saisi [sur] ma femme. »

« Cependant, ma belle-mère est souffrante car elle a subi une intervention chirurgicale il y a environ six ans pour l'ablation d'une tumeur », a-t-il ajouté. Le 30 juillet, le cycliste avait déclaré à un journal italien que les

produits suspects étaient destinés à sa belle-mère. Cette déclaration s'était heurtée à la version livrée par Edita Rumsas à la PJ de Lyon. Elle avait assuré que les seringues et produits suspects étaient destinés à son mari (*Le Monde* du 24 septembre).

Afin d'éclaircir ces déclarations contradictoires, le juge Guesdon a réinterrogé, mardi 8 octobre Edita Rumsas. A la suite de cette audition, les avocats de celle-ci, Mes Alexandre Varaut et Véronique Coudray, ont déposé une nouvelle demande de remise en liberté en faveur de l'épouse du coureur, incarcérée depuis le 30 juillet. Le juge Franck Guesdon a déclaré au *Monde*, mardi, qu'Edita Rumsas n'était « pas l'otage de la justice française ».

Egalement auditionnée en Italie, le 11 septembre, Olga Jakstiene, la belle-mère du coureur, avait laissé entendre aux enquêteurs que certains produits découverts dans l'Audi de sa fille pouvaient lui appartenir. Opérée d'une tumeur en 1996, elle avait indiqué prendre « des cachets anti-douleurs qui [lui] sont amenés de Lituanie » et subir parfois « des injections ». « Je pense que ma fille aura pris tous les remèdes qui se trouvaient dans ma maison en Lituanie », avait-t-elle estimé. « A la maison se trouvaient également des seringues et je pense qu'elle les a prises également, cependant je suis sûre que chez moi il n'y avait que des seringues vides », avait conclu Olga Jakstiene.

Gérard Davet et Fabrice Lhomme

## Le martyr de Deep Fritz, encore dominé par l'homme

**Echecs** • C'est la deuxième victoire de Kramnik

**HEUREUSEMENT** pour Deep Fritz, les machines ne savent pas encore souffrir. En revanche, les programmeurs du logiciel développé par la société allemande Chess-Base ont enduré un véritable martyre, mardi 8 octobre à Manama (Bahreïn), lors de la troisième partie du match qui oppose leur « bébé » au champion du monde d'échecs Vladimir Kramnik. A la suite d'une longue et savante torture, le joueur russe a infligé au programme sa deuxième défaite consécutive et mène désormais au score par 2,5 points à 0,5.

Avec les Blancs, l'équipe de Deep Fritz a renoncé à la partie espagnole, à laquelle Vladimir Kramnik oppose sa solide variante berlinoise, et opté pour l'échec. Un choix discutable pour la simple raison qu'il s'agit d'une des ouvertures de prédilection de Garry Kasparov. Par conséquent, Kramnik l'a forcément disséqué avant le match de 2000, au cours duquel il avait arraché la couronne mondiale à l'« aigle de Bakou ».

Cette erreur stratégique pourrait être pardonnée si d'autres dysfonctionnements ne venaient s'y ajouter. Pour la troisième fois en trois parties, Deep Fritz est tombé dans une variante où les dames sont échangées très tôt, un plan délibéré du champion du monde, qui réduit les possibilités tactiques où le programme excelle. Par ailleurs, le logiciel rencontre visiblement de gros problèmes à antici-

per et évaluer les positions bloquées. Mardi, Vladimir Kramnik a tranquillement gagné un pion puis avancé, comme un rouleau compresseur, sa majorité de pions à l'aile-dame. Deep Fritz a abandonné après avoir joué son 51<sup>e</sup> coup. Quatrième partie jeudi 10 octobre.

Pierre Barthélémy

### 3<sup>e</sup> PARTIE

Blancs : Deep Fritz

Noirs : Vladimir Kramnik

Partie écossaise

|    |      |       |    |                    |      |
|----|------|-------|----|--------------------|------|
| 1  | e4   | e5    | 27 | g3                 | Te6  |
| 2  | Cf3  | Cc6   | 28 | Tb1                | Txf6 |
| 3  | d4   | exd4  | 29 | Fe2                | Te6  |
| 4  | Cxd4 | Fc5   | 30 | The1               | Rc7  |
| 5  | Cxc6 | Df6   | 31 | Ff1                | b5   |
| 6  | Dd2  | dxg6  | 32 | Tec1               | Rb6  |
| 7  | Cc3  | Ce7   | 33 | b4                 | cxg4 |
| 8  | Df4  | Fe6   | 34 | axb4               | Te4  |
| 9  | Dxf6 | gxf6  | 35 | Td1                | Txd1 |
| 10 | Ca4  | Fb4+  | 36 | Txd1               | Fe6  |
| 11 | c3   | Fd6   | 37 | Fd3                | Td4  |
| 12 | Fe3  | b6    | 38 | Fe2                | Txd1 |
| 13 | f4   | 0-0-0 | 39 | c5+                | Rb7  |
| 14 | Rf2  | c5    | 40 | Fxd1               | a5   |
| 15 | c4   | Cc6   | 41 | bxa5               | Ra6  |
| 16 | Cc3  | f5    | 42 | Re3                | Rxa5 |
| 17 | e5   | Ff8   | 43 | Rd4                | b4   |
| 18 | b3   | Cb4   | 44 | g4                 | fxg4 |
| 19 | a3   | Cc2   | 45 | hxg4               | b3   |
| 20 | Tc1  | Cxe3  | 46 | Rc3                | Ra4  |
| 21 | Rxe3 | Fg7   | 47 | Rb2                | f6   |
| 22 | Cd5  | c6    | 48 | Ff3                | Rb5  |
| 23 | Cf6  | Fxf6  | 49 | g5                 | f5   |
| 24 | exf6 | The8  | 50 | Rc3                | Rxc5 |
| 25 | Rf3  | Td2   | 51 | Fe2                | et   |
| 26 | h3   | Fd7   |    | abandon des Blancs |      |

## Le docteur Stoïcheff renvoyé devant le tribunal correctionnel

Le médecin de l'équipe Crédit agricole est impliqué dans une vaste affaire de dopage

**LE DOCTEUR** Hervé Stoïcheff, 40 ans, médecin de l'équipe Crédit agricole, a été renvoyé devant le tribunal correctionnel de Perpignan, en même temps que 25 coureurs cyclistes, athlètes, médecins ou pharmaciens, dans le cadre d'une vaste affaire de dopage. Il est accusé, selon l'ordonnance de renvoi signée par le juge d'instruction Francis Boyer et datée du 27 août 2002, d'avoir, « de 1997 à 2000, offert, cédé, administré, incité ou facilité à l'utilisation de substances ou procédés de nature à modifier artificiellement les capacités de sportifs à l'occasion des compétitions sportives, en l'espèce de l'EPO et des corticoïdes ».

Le procès, en raison d'un calendrier judiciaire surchargé, ne devrait avoir lieu qu'au cours du premier semestre 2003. Le docteur Hervé Stoïcheff n'a pu être joint mardi 8 octobre. « Les faits qui lui sont reprochés n'ont rien à voir avec son activité au sein de l'équipe cycliste », a indiqué la direction de la communication du Crédit agricole. Ce praticien, installé à Lormont (Gironde), qui était le représentant de ses pairs au sein de la Ligue de cyclisme professionnel française, travaillait par ailleurs dans un centre antidopage du Sud-Ouest. Il avait déjà été sanctionné en mars 2000 par le conseil régional de l'ordre des médecins d'Aquitaine (*Le Monde* du 24 juin 2002), pour abus de prescription à des joueurs de rugby du club du CA Brive.

C'est l'ex-coureur cycliste professionnel Jérôme Laveur-Pedoux, 29 ans, ancien membre de l'équipe Festina, lui aussi renvoyé en correctionnelle, qui avait décrit aux enquêteurs, le 4 avril 2000 – après l'arrestation en flagrant délit en février 2000 de deux coureurs amateurs surpris en train de s'injecter des substances illicites –, les agissements du docteur Hervé Stoïcheff. Consommateur depuis plusieurs années d'érythropoïétine (EPO), de corticoïdes et d'amphétamines, Jérôme Laveur-Pedoux avait dans un premier temps avoué aux gendarmes qu'il fournissait de manière régulière des « pots belges » – cocktails de substances interdites – à divers coureurs, au prix unitaire de 1 400 francs (215 euros). Il mettait ainsi en cause un autre cycliste, Ghislain Marty, puis le docteur Hervé Stoïcheff, qu'il accusait de lui avoir procuré des corticoïdes et de l'EPO.

### UN VASTE TRAFIC

Mis en examen le 11 juin 2001, le médecin de Crédit agricole niait toute implication dans le trafic. Mais, lors d'une confrontation, Jérôme Laveur-Pedoux maintenait ses accusations de « prescription hors de toute pathologie ou toute thérapeutique de corticoïdes et d'EPO par Hervé Stoïcheff ». Sur le banc des prévenus, le docteur Hervé Stoïcheff devrait côtoyer deux de

ses collègues, les médecins Yves Faure et Jacques Lenard, accusés d'avoir prescrit des corticoïdes ou de la testostérone par voie intraveineuse en dehors de toute obligation médicale.

D'autres anciens coureurs, comme Thierry Laurent, 36 ans, sont aussi concernés par ce vaste trafic. Cet ancien membre de l'équipe Festina a admis avoir revendu à ses collègues, depuis 1996, une centaine de pots belges, à raison de 500 francs (76 euros) la dose. Il a décrit notamment aux enquêteurs ces « messes », selon la terminologie du milieu, où l'on s'administrerait de manière collégiale les pots belges. L'ancien sélectionné olympique Eric Magnin, trois fois champion de France de cyclisme sur piste, est aussi impliqué. Il a reconnu avoir organisé depuis 1994 la vente de 350 pots belges et avoir falsifié une dizaine d'ordonnances.

Un pharmacien, Bertrand Delage, a admis avoir vendu sans ordonnance des corticoïdes, mais aussi des boîtes de Pantestone, une hormone de croissance. Dans le même dossier, le triathlète Mathias Mure, ancien champion de France, devra expliquer aux magistrats la présence à son domicile d'hormones de croissance, de corticoïdes et d'Epopin 4 000 (EPO).

G. Da. et F. Lh.

Ce week-end, je sens que je vais faire une touche !

Le site officiel du tourisme [www.EnPaysdeLaLoire.com](http://www.EnPaysdeLaLoire.com)

Vous êtes déjà partis

# Carpentras, l'autre cité des papes

Au pied du mont Ventoux, le Comtat Venaissin se rebiffe contre la captation par Avignon de l'héritage pontifical

**CARPENTRAS (Vaucluse)**  
de notre envoyé spécial

A une vingtaine de kilomètres au nord-est de la sous-préfecture vaucloisienne, au pied même du Ventoux, le Grozeau est attirant en toutes saisons : conques rocheuses à l'abri du mistral et réchauffées par le soleil d'hiver ; fraîcheur des sources et peupliers durant la canicule ; tapis printanier de pâquerettes ou automnal de mousse. Au mitan de cette oasis, une église médiévale aux proportions modestes, mais de noble facture, avec, à l'intérieur, un décor rare, antiquisant sous la coupole octogonale.

C'est ici, à Notre-Dame-du-Grozeau que « tout a commencé », quand le premier pape d'Avignon, Clément V (1305-1314), fit de cette abbaye bénédictine (dont le sanctuaire visible de nos jours est le reste) son séjour favori, son Vatican campagnard. Cet épisode fut éclipsé plus tard par la construction du colossal palais pontifical d'Avignon édifié à partir de Benoît XII (1334-1342). De là naquit la rivalité entre, d'une part, Avignon, enclave provençale en terre comtadine, sorte de cité-Etat (c'est pour cela qu'il est préférable de dire « en » et non pas « à » Avignon), que les souverains pontifes n'achetèrent qu'en 1348 à sa reine-comtesse, Jeanne de Naples-Provence ; d'autre part, le Comtat Venaissin, capitale Carpentras,

propriété personnelle des papes depuis le don que leur en fit, en 1274, Philippe III le Hardi, roi de France, le Comtat se muant alors en Saint-Siège secondaire.

## L'ENCLAVE D'ORANGE

Ce n'est donc pas un hasard si, à partir de 1309, lassé de l'insécurité italienne, Clément V qui, en outre, était le Français Bertrand de Got, ex-évêque de Bordeaux, vint s'établir au Grozeau, mais aussi dans la maison épiscopale de Carpentras ou dans la tour, depuis lors appelée Clémentine, de Monteux, village dont Sa Sainteté appréciait les primeurs. Gourmet, bonhomme, lettré, Clément V traça en quelque sorte le profil de cette dizaine de papes et d'antipapes, majoritairement français, qui, jusqu'en 1409, durant un siècle plein donc, allaient régner sur les bords du Rhône, avant de retrouver le Tibre (dès 1377, le pontife considéré aujourd'hui comme légitime avait regagné Rome, mais à l'époque, pendant plus de trente ans encore, le Saint Père d'Avignon fut regardé par une partie de la chrétienté comme le successeur authentique de l'apôtre Pierre).

Par la suite, la France essaya à plusieurs reprises de récupérer et le Comtat et Avignon, les faisant provisoirement occuper lors de crises régalo-papales, jusqu'au rattachement définitif survenu au début de la Révolution française.

## Saint Clou ou Saint Mors

Sainte Hélène, mère de l'empereur Constantin le Grand, ne se contenta pas, en Terre sainte, de retrouver la Vraie Croix ; elle en ramena aussi l'un des clous « ayant servi à crucifier Jésus », pointe qu'elle fit insérer dans un mors servant au cheval de son fils. Ce « Saint Clou » ou « Saint Mors » fut enlevé à Sainte-Sophie par des croisés francs, durant leur domination sur Constantinople au XIII<sup>e</sup> siècle, et rapporté à Carpentras, où on le signale dès 1226. Depuis lors, l'ostension de cette relique extraordinaire est prétexte, chaque fin novembre, lors de la fête de saint Siffrein, évêque comtadin de 555 à 570 et patron de Carpentras, à diverses manifestations religieuses, populaires et commerciales, dont une foire aux équidés. Selon des experts, l'objet vénéré est incrusté dans un authentique mors romano-byzantin, datant au moins du VI<sup>e</sup> siècle. Petite note orientale contemporaine : l'actuel curé de la paroisse Saint-Siffrein est issu d'une famille musulmane.



PHOTOS JEAN-FRANÇOIS JOY POUR « LE MONDE »

Ces deux entités n'étant pas jugées suffisantes pour constituer un département, on leur adjoignit bien sûr l'enclave d'Orange (enlevée dès 1702 par Louis XIV à la maison prussienne des Nassau, ce qui fait qu'au XXI<sup>e</sup> siècle l'héritier du trône néerlandais porte toujours le titre, fictif, de prince d'Orange), mais également une bande prise à la Provence du côté du Luberon, d'Ansouis et de Pertuis. La marque pontificale survit toutefois jusqu'à nous avec l'enclave vaucloisienne de Valréas, dans la Drôme, car cette ancienne dépendance comtadine en Dauphiné refusa vertement d'être séparée de l'ancienne possession des papes...

Avec l'accentuation, un peu partout en Europe, des particularismes régionaux, le « comtadinisme » s'est ravivé, contestant « la captation de la totalité de l'héritage papal par Avignon ». De méchantes langues vont jusqu'à soutenir que le feu qui ravagea l'évêché de Carpentras en 1315, au cours du concile préparant l'élection de Jean XXII, et provoqua le transfert de la curie en Avignon, « fut tout

au bâtiment par des Avignonnais ». Jean Raspail, au fil de son récent recueil, *Le Son des tambours sur la neige*, a imaginé un moderne mouvement prônant le retour du territoire comtadin – sans Avignon ! – sous souveraineté vaticane...

## EFFACER L'AMERTUME

En déambulant à Carpentras et autour, on tombe sur maintes traces monumentales, religieuses ou gastronomiques, d'une période commencée en 1274 et terminée seulement en 1791, car, après le retour des papes en Italie, vers 1400, Avignon et le Comtat continuèrent d'être régis par lois et légats du Siège apostolique. Aussi bien, aujourd'hui, vous fait-on tester à Goult le « miel de lierre, amer, fort, réservé aux hommes et qui figurait sur la table des papes » ; à Beumes-de-Venise (qui ne doit rien à la cité des doges et tout à son caractère « venaissin », terme issu lui-même de Venasque, à présent minuscule localité, mais jadis lieu du premier évêché comtadin), on goûte un vin muscat doré à la saveur pas très masculine et donc propre à effacer l'amertume du

Dû au mécénat épiscopal, l'Hôtel-Dieu de Carpentras reste un modèle d'architecture hospitalière.

miel goultois. Découvertes gustatives aussi à Carpentras (berlingots du maître-queux de Clément V, fruits confits Grand-Siècle, tourte christine, etc.), mais surtout architecturales et artistiques. Non loin de l'arc romain d'Auguste et de l'église Saint-Siffrein, cathédrale jusqu'au concordat de 1801 et bel exemple de gothique méridional, Dom Malachie d'Inguibert (1683-1757) voulut privilégier, dirait-on à notre époque, le « contexte socioculturel ».

Cet évêque de Carpentras, où il naquit, dominicain observant la règle trappiste rendue plus rigoureuse au XVII<sup>e</sup> siècle par l'abbé de Rancé (qu'exalta plus tard Chateaubriand), avait eu la redoutable charge d'être à Rome le confesseur de Clément XII, pape antisionisme mais généreux. Ainsi, de retour au pays, Inguibert put doter Carpentras de ce qui reste sans doute le plus grandiose hôtel-Dieu de France, flanqué d'une



spectaculaire apothicaire, où tout est resté en l'état depuis 250 ans (jusqu'aux pots de Moustiers pour le sang de dragon, les trochisques de vipère, les yeux d'écrevisse ou la poudre de momie...) ; en outre, le prélat bâtit

**EVA SION**  
Publicités

**directours**  
Voyager mieux. Dépenser moins.  
Les plus beaux week-ends sont sur  
[www.directours.com](http://www.directours.com)  
**PRAGUE hôtel Pariz 4\*sup:**  
**3J/2N 474 € TTC**  
Vol AF inclus de Paris et Province.  
3<sup>e</sup>me nuit gratuite soit 4j/3nuits pour le même prix ! valable à partir du 01/11/02.  
Et 12 autres destinations de week-ends à prix étonnants.  
[www.directours.com](http://www.directours.com) 01.45.62.62.62  
AGENCE ouverte 6j/7 au 90 av. Champs-Élysées Paris 8<sup>e</sup>.

**HAUTES-ALPES**  
Votre Séjour en QUEYRAS dans des Logis de France  
Plus haute commune 2040 m.  
Site classé, chalets du XVIII<sup>e</sup>  
Piscine, tennis, bainé, jeux d'enfant  
**ST-VERAN**  
**Hôtel BEAUREGARD\*\***  
☎ 04.92.45.86.86  
Site : [www.hotelbeauregard.fr](http://www.hotelbeauregard.fr)  
1/2 Pension à partir de 39 €  
**ARVIEUX**  
en Queyras  
**La FERME de l'IZOARD\*\*\***  
A partir de 45 € en 1/2 Pens., 392 € en Résidence  
☎ 04.92.46.89.00. Site : [www.laferme.fr](http://www.laferme.fr)

**déserts**  
VOYAGES À L'INFINI  
8 jours dans le Hoggar  
à partir de 790€ (vols directs)  
☎ 01 55 42 78 42

**LA SÉLECTION DE LA SEMAINE EN CALVADOS**  
**Hôtel L'Augeval\*\*\***  
à Deauville  
à partir de **204 €**  
la chambre double ou individuelle pour 2 nuits  
**RÉSERVATION**  
15 avenue Hocquart de Turtot - 14800 Deauville - Tél. : 02 31 81 13 18  
Fax : 02 31 81 00 40 - e-mail : [info@augeval.com](mailto:info@augeval.com) Réf. GW03  
**GRATUIT, sur simple demande**  
Votre guide des week-ends et mini-séjours 2002  
Tél. 02 31 27 90 30 - [www.calvados-tourisme.com](http://www.calvados-tourisme.com)  
Calvados LA NORMANDIE PAR EXCELLENCE

**NOMADE**  
Du Sahara à la Mer de Chine  
230 voyages d'aventure à prix malins  
Randonnées en famille, accompagnées, en liberté...  
Infos : 01 46 33 71 71 ou [www.nomade-aventure.com](http://www.nomade-aventure.com)

**cit evasion**  
NEW YORK - 338€\*  
MIAMI - 391€\*  
LOS ANGELES - 453€\*  
SAN FRANCISCO - 453€\*  
Réservez vite nos vols à PRIX CANON  
**0 892 892 898**  
(0,34€/min)  
[www.voyages-sncf.com](http://www.voyages-sncf.com)  
\* Prix par personne TTC à partir de, sous réserve de disponibilité. Vol AIR au départ PARIS-Provence au même prix.

Spécialiste de l'Italie, Sicile, Sardaigne, Malte  
**Offre Spéciale ROME**  
Week-end de Toussaint  
A partir de **435,50 € TTC**  
du 31 octobre au 3 novembre 2002 (3 nuits)  
**UNE EXCURSION OFFERTE !**  
Prix par personne comprenant :  
Le vol Spécial AIR Rome au départ de Paris, les transferts aéroport/centre ville/aéroport, l'hébergement (3 nuits) base chambre double et petit déjeuner, les taxes aériennes et l'assurance assistance/rapatriement et la garantie retard d'avion.  
Accueil, conseils et réservations **0810 00 70 70**  
ou dans toutes les agences de voyages  
[www.citevasion.com](http://www.citevasion.com) - e-mail : [citvd@citvoyages.com](mailto:citvd@citvoyages.com)

**ALGÉRIE**  
Vols directs vers  
• Tamanrasset  
• Djanet  
**Randonnée chamelière**  
8 jours dans le Hoggar à partir de 945 €  
**terres d'aventure**  
www.terdax.com  
SPÉCIALISTE DU VOYAGE À PIED AU SAHARA

**PROFESSIONNELS DU TOURISME, POUR COMMUNIQUER DANS CETTE RUBRIQUE APPELEZ LE : ☎ 01.42.17.39.63**

# AUJOURD'HUI VOYAGES



Vue panoramique sur le Comtat Venaissin du sommet du Ventoux (en haut) ; le Grozeau, refuge préféré du premier pape avignonnais (ci-dessus) ; écusson avec le Saint Mors (ci-dessous).

une bibliothèque universelle, l'Inguibertine, et qui contient en particulier le fonds de l'érudit méridional Fabri de Peiresc (1580-1637), introducteur en Europe des chats angoras, du jasmin, du lilas, du laurier-rose et des néfles. Des architectes arrivent encore du bout du monde pour jauger l'hôtel-Dieu carpentrassien, sa galerie et son escalier d'honneur à deux volées suspendues, avec rampes en ferronnerie. Ne pas manquer, après ces très consistants chefs-d'œuvre, de se reposer l'œil grâce aux « donatifs », tableaux datés de 1731 à 1948, et exprimant la naïveté populaire. L'art et la foi ont produit une autre

curiosité à Carpentras, sa synagogue, peut-être la plus ancienne de France (1367), mais remaniée au XVIII<sup>e</sup> siècle autour de sa mikva d'origine, bain rituel hébraïque alimenté par une source, où mène une cinquantaine de marches. En 1789, les « juifs du pape » étaient 2 000 en Comtat, dont plus de la moitié à Carpentras et Cavaillon (*Le Monde* du 23 août 2001). La synagogue carpentrassienne constitue un catalogue du style Louis-XV adapté au culte israélite.

#### PARADIS DES RANDONNEURS

Dehors, sur un fond saphirin, matiné de rose le matin, de gris à midi, d'orangé au coucher du soleil : le Ventoux, dôme du Comtat Venaissin (1 909 mètres). Repaire d'ours avant l'histoire, chanté par Pétrarque sous les papes, inventorié aux XIX<sup>e</sup> siècle par Jean-Henri Fabre,

« l'Homme de l'entomologie », « jarret » du cyclisme au XX<sup>e</sup> siècle, paradis des randonneurs toujours, le mont « venté » tant vanté paraît toute l'année enneigé, même quand il ne l'est pas ; et cela grâce à une calotte de rocaïlle blanchâtre. En dessous commence la ceinture boisée de cette montagne en forme de nef renversée. Là, après les déboisements durant l'ère des navires à voile, débutèrent, vers 1860, de sages reboisements ; ils permettent maintenant de circuler au milieu de chênes verts ou blancs, de sapins, pins, hêtres et cèdres sous lesquels le botaniste note même la présence du pavot poilu groenlandais ou du saxifrage norvégien... Comme confiait Clément V en son Vatican de poche du Grozeau : « Ici, un miracle a rassemblé tout ce qu'il y a de bon sur terre ! »

Jean-Pierre Péroncel-Hugoz

## VADE-MECUM

► **ACCÈS** : Carpentras est à 25 km de la gare Avignon-TGV. Navette Avignon-Carpentras (tél. : 04-90-67-20-25).

► **HÔTEL** : Le Forum (deux étoiles). Dans le centre de Carpentras. Chambre double avec petit déjeuner à 69 €. Tél. : 04-90-60-57-00.

► **TABLES** : à Carpentras, L'Atelier de Pierre (tél. : 04-90-60-75-00) ; Les Rives d'Auzon (tél. : 04-90-60-62-62).

Dans les deux cas, situation plaisante (vieille ville pour le premier, panorama vert pour le second), produits régionaux et menus autour de 25 €.

► **L'ADRESSE** : la « christine », gâteau roulé aux fruits confits maison, est préparée par le pâtissier comtadin Jouvaud, (40, rue de l'Évêché, 84200 Carpentras, tél. : 04-90-63-15-38) ; une « christine » pour 4 personnes : 12 €.

► **TERROIR** : vins des côtes-du-Ventoux (Malaucène, Carpentras, Pernes-les-Fontaines, Apt), distincts des crus rhodaniens, car souvent plus aromatiques.

PHILIPPE GIRAUD / TERRES DU SUD



Cave des vigneron du Ventoux à Bedoin (tél. : 04-90-65-95-72). Cave du beaumes-de-venise, chez Alain Ignace (tél. : 04-90-65-02-05). Accueil chez des viticulteurs en chambres d'hôte à Crillon-le-Brave (tél. : 04-90-62-42-29 et 04-90-62-47-28)

► **MARCHÉS** : à Carpentras, marché comtadin-provençal, brocante, plantes (350 étals), tous les vendredis de 8 heures à 12 h 30 ; marché aux truffes : de novembre à mars, chaque vendredi ; foire de la Saint-Siffrein, fin novembre, en particulier le 27 : 1 000 camelots, et foire aux animaux.

#### MANIFESTATIONS :

27 novembre - 1<sup>er</sup> décembre : festivités autour de l'ostension du Saint-Mors ; 7-12 décembre : Salon des santonniers ; 26 janvier : Fête de la truffe et du vin ; en été Festival de musique juive et Estivales de Carpentras

► **LECTURES** : *L'Ascension du mont Ventoux*, de Pétrarque. Traduction de Jérôme Véraïn, éd. Mille et une nuits, 2001, 55 p. ; réédition actualisée de la riche et avenante encyclopédie Bonneton *Provence*, 2002, 315 p. ; *Les Juifs du pape*, de René Molinas, Albin Michel, 1992, 178 p. ; *Juifs et néophytes en Provence 1469-1525*, de Danièle Iancu-Agou, Peeters, Louvain, 2001, 690 p. ; *Dictionnaire des arbres de France. Histoires et légendes*, de Jacques Brosse, Bartillat, 2002, 205 p. ; carte Michelin 245.

► **RENSEIGNEMENTS** : Comité du tourisme de Vaucluse en Avignon. Tél. : 04-90-80-47-00. Office du tourisme de Carpentras. Tél. : 04-90-63-00-78 ; courriel : tourist.carpentras@axit.fr ; Internet : www.provenceguide.com

## Week-end de « désalpe » en Gruyère

A moins d'une heure de route de Lausanne, dans le canton de Fribourg, le retour des troupeaux de vaches est l'occasion d'une fête sans pareille

**S'IL Y A BIEN** une Suisse au-dessus de tout soupçon, c'est celle qui, à moins d'une heure de route de Lausanne, dans le canton de Fribourg, ramène ses vaches des alpages vers les vallées, à grands bruits de cloches et de sonnailles. Dans le pays de la Gruyère, où les anciens se souviennent que les routes asphaltées sont une invention assez récente, dès les premières neiges, fin septembre ou début octobre selon l'année, la « désalpe » est un événement. A Charmey, le retour des troupeaux est l'occasion d'une fête sans pareil. Du Litefret et des Raveires, des Traverses ou de l'Evi, de Patraflon ou de la Gîte d'Avau, les holsteins aux cornes fleuries, guidées par les armaillis (les vachers) en grande tenue (bredzon - une petite veste à manches courtes, bouffante aux épaules -, loyi - une sacoche munie d'un godet pour le sel, d'un godet pour la graisse à traire -, kapi sur la tête - une coiffure qui évoque la kippa), quittent les pentes où bientôt vont s'ébrouer les skieurs.

Les armaillis mènent les troupeaux à grands traits, cavaland en zigzag d'un verre de vin blanc à l'autre. Car la désalpe ne va pas sans libations, fendant et dézaley à tous les étages de la descente. Sur le bord de la route, les femmes en dzaquillon (une jupe, un chemisier et un tablier de haute tradition) se précipitent au-devant des cow-boys helvètes pour les abreuver et les nourrir de robotatifs casse-croûte. Le fromage est partout, et d'abord sur le marché campagnard, qu'animent les cors des Alpes et les lanceurs de drapeaux.

Le gruyère, le vrai, décliné du doux au fort, avec un aristocrate d'alpage, fait vivre 3 500 producteurs de lait. La région (ou plutôt le pays) en produit 27 000 tonnes par an, dont 4 500 d'alpage. Contrairement à son très bâtard cousin, l'emmental, le gruyère n'a pas de trous, ce qui semble toujours surprendre les touristes



français qui visitent la Maison du gruyère, une imposante fromagerie située au pied du village de Gruyères. Heureusement, les Gruériens ne sont pas susceptibles, surtout pendant la désalpe, la *ryndia*, dans la langue locale. Celle-ci terminée, ils sont tout prêts à inviter le visiteur au repas de la bénichon (la bénédiction), une grande bouffe d'au moins dix plats qui vous maintient six heures à table. Une restauratrice de Cerniat, Judith Baumann, poursuit la fête tous les week-ends d'octobre en proposant un fort païenne bénichon face au décor grandiose que forment les sommets alpins, à un jet de pierre de l'abbaye chartreuse de la Valsainte.

A cette époque, dans la montagne, ne restent plus que les génisses, pas encore de vraies vaches, des demoiselles en somme, qui ne regagneront l'étable que plus tard.

#### De notre envoyé spécial Marc Coutty

► On accède à la Gruyère par Lausanne en TGV Lyria (106 € A/R en seconde, 152 € en première classe, à partir de Paris), correspondance pour Bulle, la grande ville (15 000 habitants) de ce district du canton de Fribourg. A Charmey, l'Hôtel Cailler, un bon quatre-étoiles (de 103 à 174 € ; tél. : 026-927-62-62, www.hotel-cailler.ch) ; à Bulle, Hôtel Le Rallye (trois étoiles, tél. : 026-919-80-40) ; à Gruyères, Hostellerie des Chevaliers (trois étoiles, tél. : 026-921-19-33). Tables : repas de la bénichon à La Pinte des Mossettes, à Cerniat (tél. : 026-927-20-97) ; à Bulle, le Café de la Gare (tél. : 026-912-76-88). Renseignements : Suisse Tourisme, tél. : 800-100-200-30, www.myswitzerland.com, et La Gruyère Tourisme-Promotion, tél. : 026-919-85-00, www.la-gruyere.ch

## À TOUS PRIX

► **25 € : UNE HEURE DE LOCATION DE VOITURE.** Europcar met en place cette nouvelle formule (7,5 € l'heure supplémentaire). Réservation : 0825-352-352.

► **129 € : LA TRAVERSÉE ALLER-RETOUR VERS L'ANGLETERRE,** voiture et passagers. Hoverspeed a accru le nombre de ses rotations à grande vitesse entre Calais et Douvres (11 le week-end, dont 2 en catamarans Seacat effectuées en moins d'une heure, et 8 en semaine). Ce tarif est valable pour un séjour de cinq jours. Tél. : 00800-1211-1211 ; Internet : hoverspeed.com

► **181 € : ASTRONOMIE ET GASTRONOMIE DANS LE GERS.** La ferme des Etoiles, ancienne bâtisse gasconne restaurée, propose des stages d'initiation à

l'observation du ciel jumelés à des cours de cuisine locale. Prix en pension complète, par personne, du vendredi au dimanche (du 18 octobre au 3 novembre). Tél. : 05-62-06-09-76 ; Internet : gascogne.fr/ferme

► **395 € : UN WEEK-END « PIANO EN VALOIS ».** Ce forfait du domaine des Etangs, vaste propriété abritant château et petits hameaux, comprend, du 11 au 13 octobre, 2 concerts du Festival d'Angoulême (l'un de l'Orchestre de Poitou-Charentes, avec Jean-François Heisser, pianiste ; l'autre, privé, sur le domaine), 3 repas (un souper le premier jour, un souper avec l'artiste le deuxième, et un brunch le jour du départ) et l'hébergement en chambre prestige. Tél. : 05-45-61-85-00.

► **435 € : LE WEEK-END À**

**MADRID.** Ce forfait, signé Mundicolor/Iberia, inclut le vol régulier de Paris, avec un départ les vendredi ou samedi et un retour le dimanche ou lundi, 2 nuits d'hôtel avec petits déjeuners au Palacio San Martin, un bel édifice du XIX<sup>e</sup>, juste rénové en 4 étoiles de charme. Supplément de 13 € pour les départs de province. Réservation dans les agences de voyages.

► **950 € : SIX JOURS DE MARCHÉ DANS LE SAHARA ALGÉRIEN.** Club Aventure propose un circuit dans le massif du Tassili N'Ajjer (nord-est du Hoggar). Ce prix comprend le vol charter (chaque dimanche au départ de Paris et de province vers Djanet). Hébergement en bivouac avec matelas et nuits en gîte. Tél. : 0-826-88-20-20 ; Internet : www.clubaventure.fr

**vois, circuits, méharées, randonnées...**

## Point Afrique

Algérie - Niger - Mali - Burkina Faso - Mauritanie - Bénin

**MAURITANIE**

**VOL aller/retour** à partir de **400 €\***  
Tous les dimanches, départ 9h arrivée 20h

**CIRCUIT** à partir de **318 €\***

**NIGER**

**VOL aller/retour** à partir de **400 €\***  
Niamey et Agadez

**RANDONNÉE** à partir de **396 €\***  
Dans le parc du W

INFORMATIONS / RÉSERVATIONS / CATALOGUES

► N° Indigo 0 820 330 255

www.point-afrique.com - contact@point-afrique.com

**Point-Afrique**  
2, rue de la Roquette  
75011 PARIS  
Tél. 01 55 28 39 88  
Fax 01 55 28 39 87

**Point-Afrique**  
Le Village  
07700 BIDON  
Tél. 04 75 97 20 40  
Fax 04 75 04 16 56

## Le marais n'est pas un quartier parisien !

Le site officiel du tourisme

# www.En Pays de la Loire.com

Vous êtes déjà partis

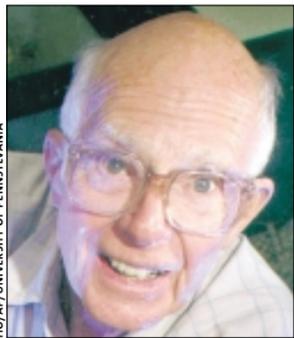
# Le prix Nobel de physique couronne le monde de l'invisible

Les Américains Raymond Davis et Riccardo Giacconi et le Japonais Masatoshi Koshiba ont été retenus par l'Académie des sciences de Suède pour avoir ouvert de nouvelles fenêtres d'observation de l'Univers. Ils se partageront, le 10 décembre à Stockholm, un prix de 1,1 million d'euros

**EN DISTINGUANT** les Américains Raymond Davis et Riccardo Giacconi, ainsi que le Japonais Masatoshi Koshiba pour l'édition 2002 du prix Nobel de physique, le jury de Stockholm a choisi de s'intéresser au monde des illusionnistes et à celui de l'invisible et à ceux qui, en vrais pionniers, ont tenté de les explorer.

Le premier de ces mondes étranges concerne le neutrino. Une particule inventée à regret en 1930 par Wolfgang Pauli pour étayer ses travaux théoriques. Pourtant cette « solution du désespoir » fit le bonheur d'Enrico Fermi qui l'utilisa pour expliquer l'une des quatre grandes forces de l'Univers : l'interaction faible. Une particule discrète aussi, que Frederik Reines et Clyde Cowan, impliqués dans l'élaboration des bombes A et H américaines, mirent en évidence en 1953 dans les flux de particules émises par le réacteur nucléaire de Savannah River. Une particule très abondante enfin qui peuple tout l'Univers et a longtemps échappé aux plus fins des limiers.

Le coupable, il est vrai, est habile. D'abord, il existe sous trois for-



Les lauréats du Nobel de physique, de gauche à droite : Raymond Davis, Riccardo Giacconi et Masatoshi Koshiba.



MIKE THELLER/REUTERS



TOSHIYUKI AZAWA/REUTERS

mes : neutrino-électron, neutrino-muon et neutrino-tau. Ensuite, il ne dédaigne pas de changer de tenue et de se transformer à l'occasion en l'un des deux autres membres de la famille à laquelle il appartient. Autant dire que le neutrino n'est jamais là où on le cherche et qu'il faut développer des trésors d'ingéniosité pour traquer sous toutes ces formes cet illusionniste qui peut traverser sans dommage des milliers de Terre mises bout à bout. Sur cent mille milliards de neutrinos qui pénètrent

notre planète, un seul est arrêté...

Comment donc piéger ou repérer cet isolé qui est électriquement neutre, insensible aux champs magnétiques et d'une masse si faible qu'elle n'a été mesurée que tout récemment par le Sudbury Neutrino Observatory canadien (SNO) ? En dépit de l'ampleur de la tâche, Raymond Davis et Masatoshi Koshiba sont parvenus à détecter certains de ces neutrinos qui, nés des réactions nucléaires qui entretiennent le feu des soleils ou de l'effondrement

des étoiles massives que sont les supernovae, sont porteurs d'une information sur les phénomènes qui animent ces astres.

Soucieux de démontrer que les réactions nucléaires qui naissent au cœur du Soleil produisaient bien des neutrinos, Raymond Davis entreprit dans les années 60 de construire au fond d'une mine du Dakota un immense détecteur. Il fit alors remplir un réservoir de plus de 600 tonnes de tétrachloroéthylène en espérant que ce milieu interagirait avec les neutri-

nos haute énergie émis par le Soleil. Le pari était osé, car la plupart de ces particules solaires sont émises à basse énergie. Leur trace dans ce détecteur peu sensible ne pouvait donc être visualisée.

Têtu, Davis enregistra des années durant les maigres événements qui s'y produisaient. En trente ans, deux mille neutrinos solaires seulement, bourrés d'énergie, furent piégés par ses instruments de mesure. Une misère. D'autant que ce chiffre, bien que maintes fois vérifié, était inférieur à ce que la théorie prévoyait. Où étaient donc passés les neutrinos manquants ? Soit les modèles théoriques de fonctionnement des étoiles – et en particulier du Soleil – étaient faux. Soit ils étaient vrais et il y avait un phénomène à découvrir et à décrire qui expliquait ce déficit.

## « CHANGER DE COSTUME »

Plusieurs expériences, chacune à leur manière, permirent de confirmer que les modèles n'étaient pas en cause : Gallex en Italie dans le laboratoire souterrain du Gran Sasso, Sage en Russie et Kamiokande au Japon dirigée par... Masatoshi Koshiba honoré aujourd'hui par le Nobel. Restait la deuxième hypothèse : l'ex-

istence d'un phénomène inconnu que trois physiciens, Mikheyev, Smirnov et Wolfenstein, avaient imaginé. Les neutrinos solaires pouvaient, disaient-ils, « changer de costume » pendant leur très court voyage vers la Terre et se transformer ainsi en des neutrinos d'une autre nature que les détecteurs ne pouvaient donc voir.

Ce « transformisme » connu sous le nom d'oscillation a été récemment mis en évidence dans une expérience canadienne (SNO) qui, demain, pourrait valoir le Nobel à ses auteurs. L'oscillation implique en effet que les neutrinos ont – ce qui n'était nullement acquis – une masse, qui, bien que faible, conduit ces particules – du fait de leur abondance – à jouer un rôle important dans la masse de l'Univers.

Un rôle d'autant plus tangible qu'en 1987 la chance a souri à Masatoshi Koshiba et à son équipe qui, outre les résultats qu'ils obtinrent sur les neutrinos solaires, enregistrèrent en 1987 le passage de douze des  $10^{38}$  neutrinos de haute énergie – soit 1 suivi de 58 zéros – émis lors de l'explosion cataclysmique d'une étoile dans le nuage de Magellan et de sa transformation brutale en supernova.

De là à imaginer que pouvait se développer, à l'image de l'astronomie optique, infrarouge et ultraviolette, une astronomie des neutrinos qui ouvre une fenêtre sur les mécanismes internes des étoiles, des trous noirs ou des galaxies, il n'y avait qu'un pas que beaucoup ont depuis longtemps franchi. Ces opportunités sont trop rares pour que les astronomes les ratent. Et c'est dans le même esprit qu'ils ont suivi Riccardo Giacconi à qui l'on doit d'avoir, dans les années 60, pris des images du ciel dans le domaine des rayons X grâce à des instruments embarqués à bord de fusées pour s'affranchir des contraintes dues à l'atmosphère.

Très vite fut découverte la première source X, Scorpius X1, fruit de l'activité d'une étoile de la constellation du Scorpion émettant préférentiellement dans l'ultraviolet. Puis vinrent Cygnus X1, Cygnus X2 et X3. Parallèlement, Riccardo Giacconi appuya, en 1979, la construction du premier satellite d'observation des rayons X, Uhuru, puis en 1978 celle du satellite X Einstein et celle d'un autre, Chandra, qui, avec le satellite européen XMM, ont observé le ciel de leurs yeux puissants et révélé la nature d'un étrange bestiaire galactique fait de trous noirs, de pulsars, d'étoiles en fin de vie, de galaxies actives et de quasars.

Jean-François Augereau

## Un Japonais et deux Américains

Raymond Davis, de nationalité américaine, est né le 14 octobre 1914 à Washington (DC). Il a obtenu son doctorat de chimie en 1942 à l'université de Yale (Connecticut), et effectué une grande partie de sa carrière au Brookhaven National Laboratory. Il est actuellement professeur honoraire du département de physique et d'astronomie de l'université de Pennsylvanie à Philadelphie.

Né le 19 septembre 1926 à Toyohashi (Japon), Masatoshi Koshiba a passé son doctorat de physique en 1955 à l'université de Rochester (Etats-Unis). Il a été professeur à l'université de Tokyo jusqu'à sa retraite en 1987, et est actuellement professeur honoraire de l'International Center for Elementary Particle Physics (université de Tokyo).

Le troisième lauréat, l'Américain Riccardo Giacconi, est né le 8 octobre 1931 à Gènes (Italie). Après un doctorat en physique soutenu en 1954 à l'université de Milan, il a consacré ses travaux de chercheur à l'astronomie-X. Il fut aussi le premier directeur du Space Telescope Science Institute et responsable de l'European Southern Observatory (ESO). Il est aujourd'hui associé à la construction du nouvel observatoire millimétrique Alma dans le désert chilien d'Atacama.

## La navette Atlantis en route pour la station spatiale

L'ÉQUIPAGE DE LA STATION SPATIALE INTERNATIONALE – un Américain et deux Russes – devait recevoir sa première visite depuis juin avec l'arrivée, prévue mercredi 9 octobre, de la navette Atlantis, qui a décollé du centre spatial Kennedy (Floride) lundi, après divers retards. Il s'agit du premier vol de navette depuis juin, la flotte ayant été clouée au sol après la découverte de petites fissures dans les lignes d'alimentation de leurs moteurs. Atlantis, dont le vol était initialement prévu en août, a subi les mêmes réparations que ses jumelles, puis a dû patienter face à l'ouragan Lili qui a menacé le centre de contrôle de Houston (Texas) début octobre. Au cours de cette mission de neuf jours, l'équipage de six astronautes doit installer sur la station une poutrelle de 14 tonnes longue de 13,5 mètres. Trois sorties extravéhiculaires seront nécessaires pour fixer cet élément coûtant 390 millions de dollars.

## DÉPÊCHES

■ **ESPACE** : un cosmonaute russe devrait finalement occuper la place de Lance Bass, 23 ans, chanteur du groupe de pop NSYNC, qui n'a pu payer à temps les 20 millions de dollars réclamés pour son séjour à bord de la station spatiale ISS. Les responsables russes avaient envisagé de le remplacer par un sac d'équipements d'un poids équivalent. Finalement, l'équipage du Soyouz qui doit partir dans trois semaines vers l'ISS devrait comprendre, outre le commandant russe Sergueï Zalioutine et l'ingénieur de bord belge Frank De Winne, un deuxième ingénieur de bord, le Russe Iouri Lontchakov. – (AFP.)

■ **MÉDECINE** : Le professeur canadien Kenneth L. Rosenthal a immunisé une souris d'une forme du virus du sida en lui nasant des particules virales inactivées du HIV sur les muqueuses nasales. Cette découverte, publiée dans la revue *Journal of Infectious Diseases*, suggère qu'un vaccin administré par une muqueuse, par exemple celle du nez, pourrait conférer une protection contre l'infection par une autre muqueuse, telle que celle des voies génitales. – (AFP.)

**En 2001,  
112 agences de voyages\*  
en France  
ont déposé leur bilan.  
3300 clients, au moins,  
ne se sont aperçus  
de rien...  
ils s'étaient adressés  
à une agence de voyages  
adhérente à l'APS.**

Dans une activité aussi sensible que le tourisme, exposée à des tourmentes imprévisibles, 2 500 professionnels se sont regroupés autour de la garantie APS. Ceci dans le seul but de préserver l'intérêt du client.

C'est un système qui comprend 2 volets complémentaires. D'une part, la "garantie des fonds déposés" qui assure le complet remboursement des sommes déposées par le client, et d'autre part, la "garantie en service".

Celle-ci met à l'abri le client des risques inhérents à une défaillance financière de l'agence adhérente.



Le client pourra alors effectuer ou poursuivre jusqu'à son terme son voyage ou son séjour dans des conditions satisfaisantes.

Donc maintenant, n'hésitez pas à chercher la petite bête dans votre agence de voyages, on ne vous en voudra pas. Quand vous apercevrez la coccinelle, porte-bonheur symbole de solidarité au travers de la garantie APS, vous aurez l'assurance de vacances sereines sans qu'il vous en coûte un euro de plus et toute notre gratitude ira au gracieux coléoptère.



\* sur 2 530 agences de voyage en France.

## Belles du soir

Les collections s'enchaînent avec les essais surréalistes de Tom Ford chez Yves Saint Laurent, les baroudeuses de luxe de Valentino, pendant que Karl Lagerfeld magnifie chez Chanel l'élégance parisienne



**TAPIS NOIRS**, cartons d'invitation noirs, canapés noirs et garçons en costume noir en guise de haie d'honneur... Pour sa quatrième collection Yves Saint Laurent Rive Gauche, Tom Ford a replanté son décor fétiche dans les jardins du Musée Rodin. Le créateur texan, dont les sacs Marquise à anse d'argent comptent parmi les *must-have* du moment, quitte le velours et les frous-frous libertins de l'hiver pour une vision déconcertante de la femme et du désir. Spencers ceintrés sur des jupettes de satin, choux de tissu au creux d'un décolleté, capes dont le tombé laisse à désirer défilent sur le *Foxy Lady* de Jimi Hendrix.

### L'IMAGERIE SURRÉALISTE

En référence sans doute aux collections 1940 et Lalanne d'Yves Saint Laurent (1969 et 1971), Tom Ford s'autorise quelques incursions dans l'imagerie surréaliste avec une bride bouche sur des sandales, des découpes anatomiques qui dessinent les côtes et la colonne vertébrale, et des mains posées sur les seins en trompe l'œil sur un maillot de bain. Comme un gage de sensualité, débardeurs et robes bustier dégringolent parfois sous les seins pour laisser apparaître un téton maquillé de pourpre. Il ne reste pas grand-chose de l'élégance de jour qu'a tant magnifiée Saint Laurent. « *La création ne se fait plus avec trois rouleaux de mousselines de soie drapés sur un mannequin cabine. Elle se fait à 3 heures du matin, affalé sur son bureau, un casque de Walkman collé aux oreilles, une bouteille de Coca Light à la main et des idées plein la*



humour et légèreté. Le couturier redéfinit les proportions sur des vestes « presque trop petites » qui étièrent le buste, accompagnées de pantalons larges froncés sur les hanches. La fantaisie est là, dans ces médailles en étain à l'effigie de Mademoiselle Chanel ou dans ce tweed tissé de jean. Des personnages habillés en Chanel se promènent sur l'imprimé noir et blanc d'une blouse ou d'une micro-jupe en jersey. Les sautoirs de perles noires se transforment en ceinture ou habillent une épaule. Le soir réveille les promesses de bonheur, avec des robes à l'antique à taille Empire aux incrustations constructivistes et des mousselines rose poudre, brodées de sequins ou revoilées parfois d'une chantilly noire années 1920. Quelques heures après la présentation au stade Charley de la ligne Y3 de Yohji Yamamoto pour Adidas, Karl Lagerfeld

s'est attaqué au vestiaire des surfeuses. Portant planches ou cerfs-volants griffés du double C, les mannequins en débardeur noir et blanc, mini-short et blouson de néoprène ont conclu le défilé. « *Un sport sophis-*

*tiqué, pas celui du gymnase qui sent la transpiration* », ironisait le couturier en coulisse.

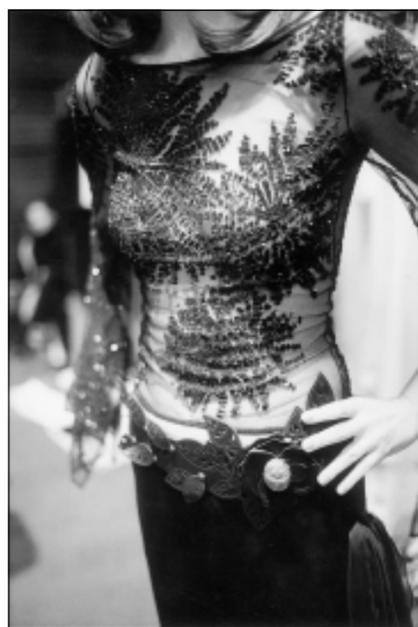
« *Not war, just War-hol* », clame Valentino qui a fait venir de Zurich le tableau *Camouflage* (1986) d'Andy Warhol, pour l'installer en toile de fond de son défilé. Converti au « casual chic », le couturier romain habille ses baroudeuses de joggings fluides en maille, de hauts en mousseline couleur boue ou de petites vestes d'officier. Feuilles de bana-

### Jardins anglais et fonds sous-marin

Rubans arlequin capturés dans des couches de tulle, imprimés floraux sur chintz effiloché et maille damassée... Adam Jones travaille les fils comme des bijoux. Pour sa troisième collection, ce créateur formé chez Kenzo et John Galliano invite à une promenade dans un jardin anglais, recomposé en miniature dans un salon de l'Hôtel Saint-James. Inspiré par l'esthétique du groupe de Bloomsbury, il cultive une grâce fragile dans des robes aux tons pastel, que portent les mannequins installés sur des balançoires ou allongés dans l'herbe.

Chez Marjan Pejoski, la maille crochetée ou les patchworks de cuir irisé se transforment en écailles de poisson ou en plumes de paon. La mousseline plissée d'un blouson semble découpée dans des lamelles de champignon. Aujourd'hui installé à Paris après plusieurs années en Angleterre, ce créateur de 34 ans originaire de Skopje (Macédoine) a voulu mélanger « *la liberté d'expression d'aujourd'hui avec la réminiscence des icônes kitsch et de l'opulence orientale* ». De là découlent shorts et sweats en molleton argent et menthe à l'eau, imprimés aquatiques ou, en clin d'œil, un bikini coquille saint-jacques retenu par des bandes de silicone.

●  
Photographies  
Claudine Doury  
agence VU



*tête* », a déclaré Tom Ford dans le magazine *Numéro homme* de l'automne-hiver. Pourtant, dans cette collection, elles ne se bousculent pas. Chez Chanel, Karl Lagerfeld brasse les codes maison avec

deux-pièces « presque nus » – qui font penser aux modèles pastilles de Chanel du début des années 1990 – ont du mal à tenir en place. Le corps se perd dans des robes chemises de nuit ou des pulls oversized à motifs naïfs visage ou jumelles que ne renie-



*L'allure Chanel par Karl Lagerfeld (ci-dessus) ; les plis plus ou moins contrôlés d'un modèle Yves Saint Laurent Rive Gauche par Tom Ford (en haut, à gauche) ; haut en mousseline imprimée feuille Valentino (en bas, à gauche) ; petites robes noires Sonia Rykiel (ci-dessous) ; influences sportswear et détails kitsch chez Marjan Pejoski (en bas).*



rait pas Bernhard Willhelm. Restent les égéries Rive gauche en robe de satin volanté rose « Schiap » ou en veste outanée et pantalon brodé « *Paris mon amour* ».

Anne-Laure Quilleriet

## Poésie textile à Première Vision

**DU 18 AU 21 SEPTEMBRE**, Première Vision a présenté au Parc des expositions de Villepinte les tendances textiles de l'automne-hiver 2004.

Alors que son concurrent Texworld cultive la fibre internationale, le Salon vient de s'ouvrir aux tisseurs non européens. Parmi les sept cent quarante exposants, treize pays ont été invités, dont le Japon, l'Irlande et l'Uruguay.

Déjà omniprésent cette saison, l'esprit du folklore joue les prolongations pour l'hiver prochain. Des ikats aux shiboris (des tie and dye nippons), en passant par les bouquets d'Europe de l'Est. Avec ses laines imprimées de fleurs multicolores façon châle de babouchka, Jakob Schlaepfer en a donné une interprétation très couture. Inspiré par les tableaux kitsch d'un peintre irakien, le tisseur suisse a composé un patchwork de douze motifs avec des paillettes imprimées

mées par jet d'encre, puis rebrodées (300 € le mètre).

Le voyage se vit également dans le temps, à travers des étoffes dont les motifs témoignent de la splendeur passée des papiers peints ou des tissus d'ameublement.

### CRÉER DES MOTIFS SUBTILS

Le tisseur Clempem – qui avait déjà réalisé une toile blanchie pour des jeans Chanel – récidive cet hiver. Enduits de polyuréthane de couleur, ses damassés stretch révèlent après lavage leurs couleurs de papiers muraux. Seersuckers, jerseys smockés, tissus à mémoire de forme... Sous les doigts, les fibres s'arrachent à la pesanteur pour se gonfler d'air et créer des motifs subtils.

Spécialiste du jacquard, l'italien Europ Marchini fait bouillonner ses tissus : passée sous la vapeur d'eau, une soie enrichie d'un fil

acrylique se boursouffle de fleurs rose et or. Dans cet univers où la matière prend vie, les tisseurs japonais ont dévoilé tous leurs talents. Exposé en 1999 au MoMa de New York, Kimura Senko fournit entre autres Issey Miyake.

Entre matières naturelles et matières synthétiques, la poésie textile s'incarne dans des fleurs thermoformées, en coton et papier, accrochées comme des bijoux sur un organza ou encore sur une laine recouverte d'une enduction onyx, dont l'aspect coagulé évoque la lave. Une richesse arrachée à la nature que l'on retrouve dans les métaux. Déjà largement présent dans les collections printemps-été 2003, leur éclat s'intensifie et se coule dans la trame comme dans ce tulle de cuivre ondulant qu'on dirait en fusion...

Charlotte Brunel



# AUJOURD'HUI

## Pluies orageuses au sud

**JEUDI 10 OCTOBRE**  
Lever du soleil à Paris : 8 h 04  
Coucher du soleil à Paris : 19 h 10

La perturbation méditerranéenne très active qui s'est développée mercredi matin concernera encore les régions les plus méridionales. Des pluies et des orages se produiront avec des quantités d'eau seront localement importantes. Plus au nord le ciel sera nuageux et parfois pluvieux.

**Bretagne, pays de la Loire, Basse-Normandie.** Le matin le ciel sera couvert et pluvieux. L'après-midi les pluies cesseront en Basse-normandie. Les températures maximales seront comprises entre 15 et 17 degrés.

**Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes.** Sur le Nord - Pas-de-Calais et les Ardennes le ciel sera voilé. Plus au sud les nuages seront nombreux et quelques ondées seront possibles le matin. Les températures atteindront 13 à 19 degrés du nord au sud.

**Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté.** Au cours de cette journée les passages de nuages d'altitude seront fréquents. Les températures atteindront 16 à 20 degrés au meilleur moment de la journée.

**Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées.** Sur les régions proches des Pyrénées-Occidentales des pluies souterraines et parfois orageuses se produiront. Ailleurs le ciel sera très nuageux et quelques ondées se déclencheront. Les températures atteindront 15 à 18 degrés.

**Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes.** Sur le Limousin les nuages seront bien présents. Sur l'Auvergne et Rhône-Alpes le temps sera instable avec des pluies parfois orageuses. Ces dernières seront localement fortes en particulier sur les départements les plus au sud. Les températures atteindront 16 à 20 degrés.

**Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse.** Sur le Roussillon le ciel sera nuageux. Sur les autres régions, le temps sera encore fortement perturbé avec des pluies orageuses parfois fortes. Les températures seront proches de 20 degrés.

### 10 OCT. 2002 PRÉVISIONS

Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; \* : neige.

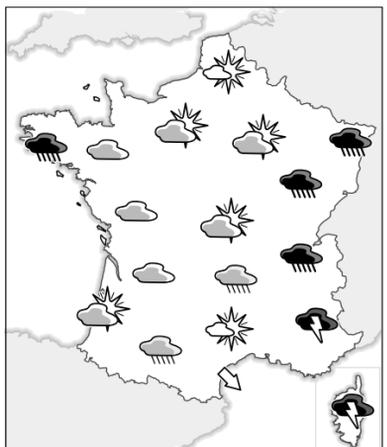
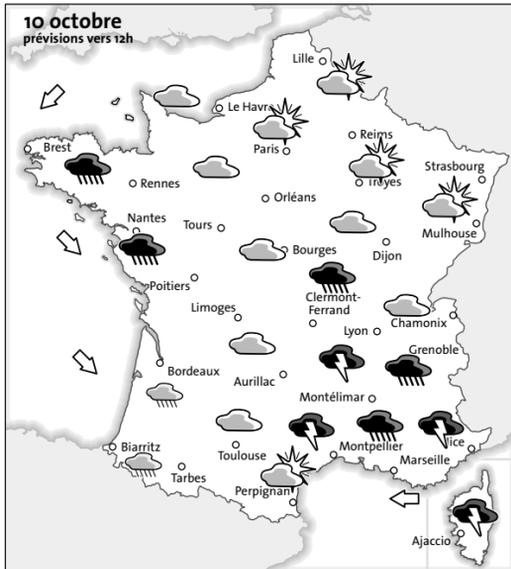
| FRANCE MÉTROPOLITAIN |         |
|----------------------|---------|
| Madrid               | 7/15 S  |
| Ajaccio              | 14/21 P |
| Biarritz             | 13/18 P |
| Bordeaux             | 12/18 P |
| Bourges              | 11/19 C |
| Brest                | 11/16 P |
| Caen                 | 11/16 N |
| Cherbourg            | 10/16 N |
| Clermont-F.          | 11/18 P |
| Dijon                | 7/17 N  |
| Grenoble             | 15/20 P |
| Lille                | 6/14 N  |
| Limoges              | 10/15 C |
| Lyon                 | 13/20 P |
| Marseille            | 16/21 P |
| Nancy                | 5/16 N  |
| Nantes               | 10/17 P |
| Nice                 | 16/20 P |
| Paris                | 9/18 N  |
| Pau                  | 11/17 P |
| Perpignan            | 12/19 P |
| Rennes               | 9/17 P  |
| St-Etienne           | 14/20 P |
| Strasbourg           | 5/15 S  |
| Toulouse             | 11/16 C |
| Tours                | 10/17 C |

| AMÉRIQUES     |         |
|---------------|---------|
| Brasilia      | 20/30 S |
| Buenos Aires  | 15/24 C |
| Caracas       | 27/33 P |
| Chicago       | 8/19 C  |
| Lima          | 17/20 S |
| Los Angeles   | 15/21 S |
| Mexico        | 12/21 P |
| Montréal      | 9/13 P  |
| New York      | 16/20 C |
| San Francisco | 13/17 C |
| Santiago Ch.  | 7/23 S  |
| Toronto       | 7/15 S  |
| Washington DC | 16/23 C |

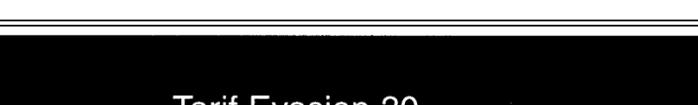
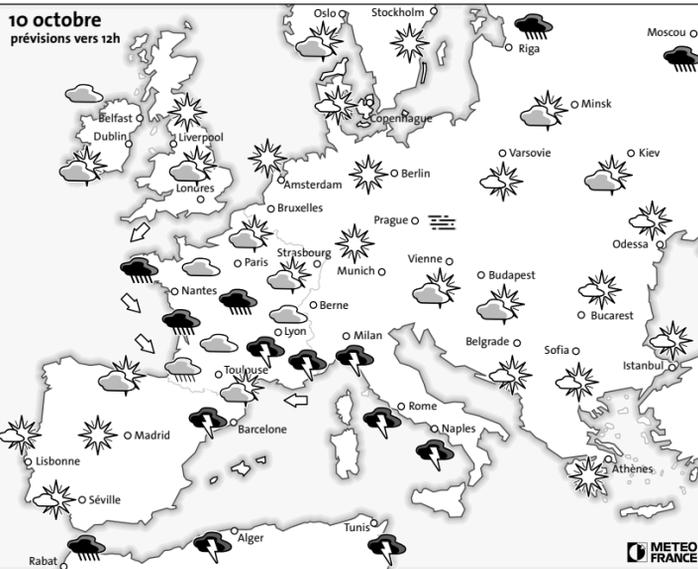
| AFRIQUE  |         |
|----------|---------|
| Alger    | 14/20 P |
| Dakar    | 27/29 P |
| Kinshasa | 22/28 P |
| Le Caire | 21/30 S |
| Nairobi  | 15/20 P |
| Pretoria | 11/25 S |
| Rabat    | 16/18 P |
| Tunis    | 18/25 P |

| EUROPE     |         |
|------------|---------|
| Amsterdam  | 6/12 S  |
| Athènes    | 19/26 S |
| Barcelone  | 15/18 P |
| Belfast    | 11/14 C |
| Belgrade   | 9/16 S  |
| Berlin     | 4/10 S  |
| Berne      | 10/19 S |
| Bruxelles  | 8/14 S  |
| Bucarest   | 3/19 S  |
| Budapest   | 8/15 N  |
| Copenhague | 4/10 N  |
| Dublin     | 9/14 N  |
| Francfort  | 7/15 S  |
| Genève     | 12/20 N |
| Helsinki   | -2/4 S  |
| Istanbul   | 16/22 S |
| Kiev       | -2/5 N  |
| Lisbonne   | 15/19 N |
| Liverpool  | 9/15 C  |
| Londres    | 11/16 N |
| Luxembourg | 8/14 S  |

| ASIE-OCÉANIE |         |
|--------------|---------|
| Bangkok      | 24/32 S |
| Beyrouth     | 22/28 S |
| Bombay       | 27/35 S |
| Djakarta     | 25/32 S |
| Dubaï        | 26/35 S |
| Hanoï        | 17/29 S |
| Hongkong     | 22/28 S |
| Jérusalem    | 15/26 S |
| New Delhi    | 23/33 S |
| Pékin        | 12/18 S |
| Séoul        | 10/21 S |
| Singapour    | 27/31 P |
| Sydney       | 14/20 S |
| Tokyo        | 15/21 S |



PRÉVISIONS POUR LE 11 OCTOBRE



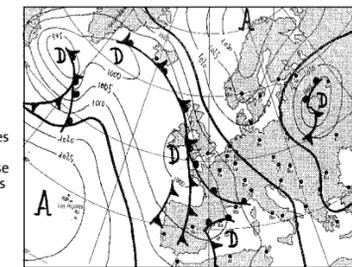
**Tarif Evasion 30**  
Vous n'étiez pas habitués à de si petits prix.

**Paris/Toulon à 38 € ttc aller simple**

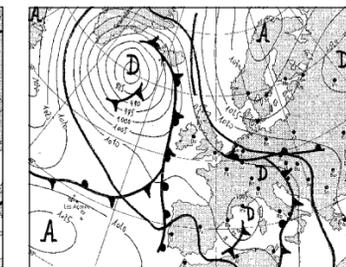
**AIR FRANCE**

Tarif soumis à conditions, disponible uniquement en aller-retour.

**Vendredi 11 octobre**  
La dépression méditerranéenne qui a donné de fortes pluies mercredi et jeudi s'évacue vers l'Italie. Sur les Alpes et en Corse quelques averses se produiront. Ailleurs les nuages seront nombreux et quelques gouttes ne sont pas à exclure.



SITUATION LE 9 OCTOBRE À 0 HEURE TU



PRÉVISIONS POUR LE 11 OCTOBRE À 0 HEURE TU

## Le moment est venu de choisir les fleurs de printemps



**LES BULBES, LES PLANTES** à floraison printanière arrivent en force sur les étales des jardinerie, chez les petits et grands pépiniéristes. « Trop tôt ! », penseront certains grincheux, dont nous sommes souvent.

A la vérité, cette fois-ci, il faut s'en féliciter, particulièrement pour les bulbes, car il y a au moins deux bonnes raisons de les planter tôt en saison. La première serait que les narcisses, tulipes, jacinthes, lys, muscaris et tous les bulbes, cornes, oignons doivent être achetés le plus rapidement possible avant que des stockages négligents ne les gâtent. Dans un mois, conservés au chaud, certains seront ridés, moisiss, desséchés, voire déjà en train de pousser allégrement pour les plus robustes.

Donc les acheter maintenant et

les conserver dans le noir, en tout cas toujours au frais jusqu'à leur mise en terre. Certaines plantes à floraison printanière sont faciles à garder ainsi quelques semaines, tandis que d'autres doivent être plantées immédiatement. C'est le cas des lys, qui ne souffrent pas d'être conservés hors sol, bien longtemps. La moisissure s'y met vite, verte ou grise, quand ce n'est pas cette curieuse pourriture rouge, qui anéantissent tout espoir de les voir pousser.

### ATTENTION LORS DE L'ACHAT

Il est important de bien faire attention lors de l'achat. Tout lys qui serait flétri, mou, recouvert d'une poudre sèche, abîmé devra être écarté. Ainsi évidemment que tous ceux qui sont tout secs. Un beau bulbe de lys se reconnaît au premier coup d'œil... par comparaison avec un en mauvais état ! Ne jamais non plus en acheter qui auraient déjà commencé à pousser. C'est l'échec assuré.

Les lys seront plantés dans une

terre légère, au fond d'un trou, recouverts de deux à trois fois leur taille. Les lys du Japon et leurs nombreux hybrides n'aiment ni l'eau stagnante, ni les terres lourdes, ni le calcaire trop actif, ils seront installés dans un mélange de terre de jardin et de terre de bruyère amendé d'une poignée d'engrais universel. Ils sont par ailleurs, assez sensibles, pour certains à une virose, qui les fait dépérir et contre laquelle aucun traitement n'est efficace. Elle se manifeste rarement dans les jardins mais est présente chez les professionnels. Comme celle, du reste, qui frappe les amaryllis d'intérieur (de leur vrai nom, *Hypeastrum*).

Les bords de l'oignon sont gorgés par une plaie rouge et suintante qui le gagne peu à peu et le réduit bientôt à la taille d'un œuf de poule. Il ne reste plus alors qu'à le jeter après la floraison. Cette maladie incurable touche à peu près toutes les plantes vendues, poussées ou à l'état dormant. Ceux qui habitent des régions où

les hivers sont cléments peuvent d'ailleurs tenter de planter l'énorme oignon de l'amaryllis en pleine terre. Il fleurira au printemps. Un groupe de trois beaux exemplaires à même tenu le coup en Normandie, au pied d'un mur dont la terre est sèche en toute saison et sous une épaisse protection. Un hiver, ils sont quand même morts. Les blancs sont, pour nous, les plus beaux. Les rouges ne sont pas mal non plus !

Les narcisses et les tulipes sont plus résistants et poussent, en tout cas les variétés horticoles, sans poser de soucis aux jardiniers ce qui n'est pas le cas des espèces botaniques qui ont des exigences de culture parfois étroites. Ils préfèrent toujours le soleil à l'ombre et n'aiment pas trop être dérangés. Certaines touffes de narcisses et de jonquilles fleurissent au même endroit, fidèles chaque année, depuis une bonne quinzaine d'années ! Leurs bulbes sont même remontés à la surface et, l'été, ils cuisent au soleil. Les

mulots les laissent tranquilles, car ils contiennent un poison mortel. Attention aux jeunes chiens et aux enfants !

### AU MILIEU DES VIVACES

Mais il y a quantité de petites bulbeuses de printemps qu'il faut essayer. Les crocus, bien sûr, qui ne vivent souvent pas longtemps, particulièrement quand ils sont plantés dans les pelouses, mais fleurissent d'une façon spectaculaire si tôt en saison ; les muscaris bleus qui se naturalisent dans les jardins au point de devenir envahissants et dont le bleu outremer est sublimement beau au printemps. Les iris de Hollande aussi. Ils ne valent pas bien cher et sont d'une élégance et d'une délicatesse rares, même s'ils sont un peu raides.

Plutôt que de façon uniforme, il est préférable de disposer ces plantes à floraison printanière au milieu des vivaces, par taches de couleur. Et s'il faut les déplacer un jour, il vaut mieux le faire juste

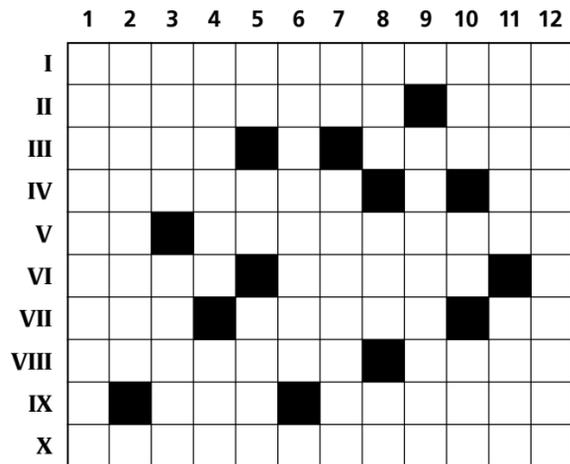
après leur plantation ou en plein été que maintenant : leurs racines ont commencé à pousser. Seconde raison qui fait qu'il vaut mieux les planter maintenant. Elles auront le temps de faire des racines avant l'hiver et ne puiseront pas trop dans leurs réserves pour s'épanouir au printemps.

Souvent les jardiniers se demandent pourquoi leurs bulbeuses reflorissent si peu la deuxième année : souvent, presque toujours, c'est parce qu'elles ont été plantées trop tard l'année précédente. Restent les jacinthes. Ne vous étonnez pas si la taille de leur inflorescence et le nombre des fleurs disposées tout du long diminuent d'année en année, mais les jacinthes horticoles sont dopées chez les cultivateurs. Dans les jardins, elles retournent peu à peu vers le type. Autrefois, il existait une jacinthe dite de Paris qui avait plusieurs tiges gracieuses. Elle a disparu des étales. Dommage.

Alain Lompech

## MOTS CROISÉS PROBLÈME N° 02 - 241

Retrouvez nos grilles sur [www.lemonde.fr](http://www.lemonde.fr)



### HORIZONTALEMENT

I. S'il ne fait que vous déranger, ce n'est pas trop grave. - II. Vient au secours du conducteur imprévoyant. Point renversé. - III. Division dans la monnaie. Monnaie d'hier. - IV. Touchés à la tête. Possédé. - V. Personnel masculin. Touchés par l'exposition. - VI. Qui ne sera pas accompagné. Fixent les couleurs. - VII. Fait courir quand il est associé à l'en-

nemi. Parfumé à la badiane et à la pimprenelle. En vitesse. - VIII. Abattu. Pire s'il était dans l'ordre. - IX. Interpréta avec talent Beethoven. Pour traverser le Grand Canal. - X. Changement de mains.

### VERTICALEMENT

1. Ramasse au passage. - 2. Agréable à toucher, à déguster et à entendre. - 3. Frappé. Fati-

guent. - 4. Ne supporte pas d'être mis à l'étroit. Introduit une explication. - 5. A moitié noir. Noir aux bouts. Pollue villes et campagne. - 6. Qui vous laissera sur place. - 7. Affirmation du Sud. Un petit creux chez les plus maigres. - 8. Voguait au Moyen Age. A rendre. En France. - 9. Ne laisseras rien. - 10. Grecque. Préposition. N'a rien de confidentiel s'il est faux. - 11. S'accroche aux branches. Refus. - 12. Refus.

Philippe Dupuis

### SOLUTION DU N° 02 - 240

#### Horizontalement

I. Amortisseurs. - II. Dépuratif. Oe. - III. Entée. Reflux. - IV. Qui. Fainéant. - V. Ogive. Midi. - VI. Annale. Hie. - VII. Tassé. Eon. Fl. - VIII. Is. Teinterai. - IX. Oslo. Fée. Ado. - X. Néant. Espion.

#### Verticalement

1. Adéquation. - 2. Menu. Nasse. - 3. Options. La. - 4. Rue. Gaston. - 5. Tréfilée. - 6. Ia. Ave. If. - 7. Strié. Enée. - 8. Sien. Hôtes. - 9. Efféminé. - 10. Laie. Raï. - 11. Round. Fado. - 12. Sextillion.

## BRIDGE N° 2016

### UNE SUPERBE RUSE

Après avoir évité de regarder les quatre jeux, prenez la place d'Est, qui ne voit que le mort, et essayez de trouver la carte qu'il a jouée à la deuxième levée pour faire chuter le contrat de « 4 Piques ».

|           |             |
|-----------|-------------|
| ♠ V 10 7  | ♠ D 6 2     |
| ♥ A D 8 3 | ♥ R 10 9 5  |
| ♦ A 8     | ♦ R 10 3 2  |
| ♣ A D V 9 | ♣ R 8       |
| ♠ 5 4     | ♠ A R 9 8 3 |
| ♥ V 7 2   | ♥ 6 4       |
| ♦ V 9 7 5 | ♦ D 6 4     |
| ♣ 6 5 3 2 | ♣ 10 7 4    |

Ann. : N. donneur.

|       |      |     |     |
|-------|------|-----|-----|
| Ouest | Nord | Est | Sud |
| -     | 1 ♣  | 1 ♠ | 1 ♠ |
| 1 ♠   | 2 SA | 3 ♠ | 3 ♠ |
| 1 ♠   | 4 ♠  | 3 ♠ | 3 ♠ |

Ouest ayant entamé le 2 de Cœur pour la Dame du mort, comment Est a-t-il joué (après la levée du Roi de Cœur) pour tromper le déclarant et lui faire chuter ce contrat de QUATRE PIQUES ? Nord pouvait-il ouvrir de « 1 SA » (16-18) ?

### Réponse

Après avoir pris du Roi de Cœur à la première levée, Est a pensé que, si Sud avait cinq Piques par l'As et le Roi, sa Dame d'atout serait condamnée, car il était normal que le déclarant fasse l'impatte. Il trouva alors une ruse ingénieuse pour sauver sa Dame de Pique : il fit croire qu'il avait une coupe en second à Trèfle, en jouant froidement le... 8 de Trèfle sous son Roi à la deuxième levée !

Pour le déclarant, évidemment, Est a un singleton à Trèfle et le Roi est en Ouest. Donc pas d'impatte à Pique et, bien entendu, l'impatte à Trèfle pour... la chute (un Cœur, un Trèfle, un Carreau et un Pique !).

En ce qui concerne l'ouverture, avec le jeu de Nord, la main est beaucoup trop belle pour pouvoir ouvrir de « 1 SA », même 16-18. Elle contient notamment deux couleurs de quatre cartes, et elle a droit à une plus-value pour ses trois As et le 10 de Pique. Ainsi, Nord a eu raison d'ouvrir de « 1 Trèfle ».

### LE DANGER D'UNE SURCOUPE

Lorsqu'il faut affranchir une couleur en coupant, on doit toujours se méfier d'une surcoupe et chercher le moyen de se protéger contre elle. L'exemple suivant est typique. Au début, cachez les

mains d'Est-Ouest et prenez la place du déclarant.

|              |              |
|--------------|--------------|
| ♠ RD 2       | ♠ 7          |
| ♥ A 7        | ♥ V 9 8 3 2  |
| ♦ AR 10 3 2  | ♦ D 9 7 5    |
| ♣ 7 6 5      | ♣ R 10 4     |
| ♠ 10 8 3     | ♠ AV 9 6 5 4 |
| ♥ D 10 6 5 4 | ♥ R          |
| ♦ V 8        | ♦ 6 4        |
| ♣ DV 9       | ♣ A 8 3 2    |

Les annonces ont sans doute été les suivantes :

|      |      |
|------|------|
| Nord | Sud  |
| 1 SA | 3 ♠  |
| 4 ♦  | 4 SA |
| 5 ♠  | 6 ♠  |

Ouest ayant entamé la Dame de Trèfle, comment Sud doit-il jouer pour réussir ce PETIT CHELEM À PIQUE contre toute défense ?

Note sur les enchères  
L'enchère de « 4 Carreaux » indique le fit à Pique et l'absence de contrôle à Trèfle ; et « 5 Piques » montre deux As et le Roi d'atout.

Philippe Brugnion

# CULTURE

## MUSIQUE

Le pianiste japonais Ryuchi Sakamoto a enregistré avec Jaques et Paula Morelenbaum le disque « Casa », entièrement dédié à Antonio Carlos Jobim, compositeur mort en 1994. Un hommage érudit et sensible qui s'ajoute à celui rendu par la chanteuse Miucha aux « Compositores » historiques

# Echos de bossa-nova dans la maison de Tom Jobim

**LE PIANISTE** japonais Ryuchi Sakamoto est une sorte de prince, raffiné, introverti, élégant. Il vient d'enregistrer *Casa*, en compagnie du violoncelliste brésilien Jaques Morelenbaum et de sa femme, la chanteuse Paula Morelenbaum. *Casa*, entièrement dédié à Antonio Carlos Jobim (1927-1994), a été réalisé dans la villa du compositeur, une maison d'architecte bâtie de bois, de verre et de béton dans le quartier carioca (de Rio de Janeiro) du Jardim Botânico. « L'empreinte des doigts de Tom Jobim se voyait encore sur les touches », explique Ryuchi Sakamoto, le regard tourné vers soi, les cheveux mi-longs et impérieusement gris. Jobim fumait comme un sapeur – le cigare, qui, selon lui, nuisait moins à la santé que les cigarettes. La nicotine déposée sur les doigts avait tout imprégné, les partitions, l'ivoire du piano.

Antonio Carlos Jobim est un mystère, au-delà d'*A Garota d'Ipanema*, tube planétaire composé avec le poète et diplomate dissipé Vinicius de Moraes et classé second au remède des droits d'auteur aux Etats-Unis, juste derrière les Beatles. Jobim, qui avait étudié la musique avec le compositeur classique Hans Joachim Koellreuter, était lève-tôt. A l'aube, il jouait Ravel et Debussy sur son grand piano noir, face aux baies vitrées d'où se dévoilait la ville : ses mornes luxuriants, ses rives échançées, sa vie violente, américaine et sauvage.

Rien ici n'a changé depuis que le « poète s'est absenté ». Lianes, jacarandas, bananiers, fruits de la passion, et le bouillonnement en bas – juste avant le premier tour de l'élection présidentielle, le 6 octobre, où est arrivé largement en tête « Lula », le leader du Parti des travailleurs (PT, gauche radicale et syndicaliste), le trafiquant Ferdinando Beira Mar (le petit Fernand du bord de mer), encabanné depuis peu, avait organisé le blocage de la ville depuis son téléphone portable (*Le Monde* du 14 septembre). « Tout était bouclé, c'était la guerre, impossible de répéter », raconte la chanteuse Miucha, invitée quelques jours plus tard pour un récital français.

Constamment sur le fil, Rio a inventé la dépense énergétique intense. Il a bien fallu calmer l'atmosphère : par l'humour et la dérision (la samba), par la fraîcheur nostalgique et le balancement dououreux (la bossa-nova). Débarqué à Rio en pleine chaleur, Ryuchi Sakamoto, Japonais silencieux, a

aimé cette jungle. « La gravité doit y être moindre, les corps s'en trouvent transformés. C'est comme Hoshi Hyuuma [de la série manga *Star of Giants*], qui, quand il est à plat, va puiser dans une étrange machine une force extraordinaire. Rio est cernée de rocs, dominée par le Corcovado, une sorte de Jésus géant, au regard tourné vers l'Est, avec les bras étendus. Les plantes, les fruits, y possèdent une légèreté généreuse. »

Tom Jobim était un défenseur farouche de la mata atlantica, la forêt côtière, sacagée au cours des siècles. « Il disait souvent qu'il était un oiseau », rappelle Sakamoto. A d'autres, Jobim balançait, le panama vissé sur le crâne et le verre de bière « *estupidamente gelada* » (très fraîche) à la main : « Je m'appelle Antoine Charles Joubin, fils d'Européen et de singe amazonien. »

Quand, avec l'autorisation de la veuve de Tom Jobim, mort en décembre 1994, le trio débarque à la maison (*casa*), Ryuchi ouvre le piano resté muet pendant plus de six ans. Alors qu'ils commencent l'enregistrement de *As Praias desertas* (« les plages désertes »), la première chanson de Tom Jobim à avoir été enregistrée (en 1958, par Eliseth Cardoso), un oiseau se présente à la fenêtre, et chante. « C'était, dit Sakamoto, comme si Tom Jobim me disait : "Hey, Sakamoto, c'est mon piano, là ! Joue le avec tendresse !" » Pour les concerts qu'il donne avec Jaques et Paula Morelenbaum, Ryuchi Saka-



Ci-dessus : Miucha, grande chanteuse du répertoire brésilien, ex-épouse de Joao Gilberto et mère de Bebel Gilberto. Ci-contre : le pianiste japonais Ryuchi Sakamoto, pionnier du courant « géo-world », avec le violoncelliste et la chanteuse Jaques et Paula Morelenbaum.

moto emporte son propre piano depuis New York, où il réside. Un luxe qui a son prix – 60 euros pour un récital magique au New Morning à Paris le 29 septembre, suivi d'un second à La Cigale ; devant tant de luxe musical, personne ne se plaint.

A première vue, donc, Ryuchi Sakamoto, l'officier rigide du *Furyo* d'Oshima, musicien de l'avant-garde new-yorkaise, a commis un disque cool de bossa-nova, un de plus après les définitifs

« La bossa-nova fut une révolution majeure. Elle est un chapitre de l'histoire musicale mondiale qui va devenir un classique »

Ryuchi Sakamoto



TOMOKO YONEDA

Getz/Gilberto (Stan Getz, Joao et Astrud Gilberto, la première femme du guitariste-chanteur, la seconde sera Miucha), ou *En la Fusa*, enregistrement en public de Vinicius de Moraes, Toquinho et Maria Creuza. Mais ni Antonio Carlos Jobim, ni Ryuchi Sakamoto, ni Jaques Morelenbaum ne sont des musiciens comme les autres. « La bossa-nova fut une révolution majeure. Mais on l'a trop mise en avant, dans tous les salons d'hôtel, jusqu'en Chine. Ainsi, on l'étouffe.

Mais elle respire encore, elle est fraîche, elle est un chapitre de l'histoire musicale mondiale, qui va devenir classique », explique Ryuchi Sakamoto – amoureux du genre de longue date : dans 1996, il revoyait à la lueur de la bossa-nova des thèmes de cinéma.

Sakamoto et Morelenbaum appellent à une attention plus pointue sur la trame de la bossa-nova, mais aussi sur l'œuvre intense d'Antonio Carlos Jobim. « Tom Jobim était amer, car son travail ne se limitait pas aux thèmes qu'il avait composés quand il était sans le sou pour le piano-bar ou pour les orchestres de la radio, ce qu'il détestait faire », explique Jaques Morelenbaum. Un album comme *Urubu* est dans la continuité d'Heitor Villa-Lobos. Jobim avait d'ailleurs la même préoccupation nationaliste : créer une musique brésilienne, métisse, sud-américaine. » *Urubu* (« le Vautour ») a été conçu en 1975, alors que Jobim vivait aux Etats-Unis. C'est, selon Ryuchi Sakamoto, un album « unique, spécial, incroyable », où l'on retrouve « cette sorte de noirceur, d'émotion négative » propre à Tom Jobim.

Miucha, amie intime de Tom Jobim et complice de l'élaboration d'*Urubu*, en avait chanté le titre d'ouverture, *O Bote*. « Tom Jobim était paresseux : il travaillait avec les arrangeurs en les séduisant. Celui d'*Urubu* était Claus Ogerman, il était fasciné par Jobim, raconte Miucha. Lui se mettait au piano et disait : "Tiens, là, tu entends, le froissement des petites ailes des oiseaux qui vibrent dans les arbres, tu me le fais ?" Et Ogerman mettait des cordes, de la guitare, de la soie. » Ryuchi Sakamoto et Jaques Morelenbaum n'ont pas franchi les territoires secrets d'*Urubu*, restant sur la simplicité des débuts – ou de thèmes composés pour la télévision (*Chanson pour Michelle*, 1985).

Ryuchi Sakamoto est un pianiste d'excellence, rendant sa fonction perceptive au piano, ou ornementant un jeu de guitare dépouillé « très zen » (celui du Paulo Jobim, le fils aîné), ou pointant, avec le violoncelle de Morelenbaum, « les accointances de la musique de Jobim avec les impressionnistes français, avec Debussy. J'avais l'impression de revenir de là où je venais, quand je jouais Chopin au piano ». A chaque fois, avoue le musicien, « il m'a manqué un petit quelque chose », le point exact et profond de la rencontre entre « la virilité du personnage et son extrême féminité », que Jobim contenait avec pudeur.

V. Mo.

Véronique Mortaigne

## Trois interprètes érudits de la chanson populaire

**LA TRIBU** Sakamoto-Morelenbaum-Miucha représente une facette érudite de la musique populaire. De par leur formation, leur culture, ils appliquent à la chanson une grille de qualité particulière, rigoureuse et sensible.

► **Jaques Morelenbaum** : Brésilien, fils d'émigrés hongrois, étudie la musique classique avant de s'embarquer dans l'aventure « *anthropophage* » du singulier Egberto Gismonti, compositeur et guitariste baroque et enflammé (disques chez ECM), qui a créé une musique indigène, nègre, européenne. Ensemble, ils jouent des pièces semi-érudites, de Gismonti ou de Villa-Lobos. Le violoncelliste intègre ensuite l'orchestre de Tom Jobim, la Nova Banda, où chante Paula, sa future femme. En 1992, Caetano Veloso prépare un album, *Circuládo*, dont il a confié la production au guitariste new-yorkais Arto Lindsay. Ce dernier travaille avec Ryuchi Sakamoto, qu'il invite pour l'occasion à Rio, ainsi que Marc Ribot (on retrouvera Lindsay et Ribot sur le prochain disque d'Alain

Bashung, à paraître le 22 octobre). Jaques Morelenbaum est de l'aventure et devient l'arrangeur fétiche de Caetano Veloso (on les voit ensemble dans *Tout sur ma mère*, de Pedro Almodovar). Il joue avec Ryuchi Sakamoto et forme le quatuor Jobim/Morelenbaum, avec Paula et les deux fils de Tom Jobim (guitare et piano).

► **Ryuchi Sakamoto** : Japonais, de Tokyo, fils d'un éditeur (celui de Mishima), diplômé d'art, fonde le groupe de pop électronique Yellow Magic Orchestra, héritier des Allemands de Kraftwerk et pionnier des mélanges transfrontaliers sur fond de machines. Compositeur de musiques de films (*Furyo*, d'Oshima Nagisa, avec David Sylvian – il y est également acteur aux côtés de David Bowie ; *Le Dernier Empeur*, de Bernardo Bertolucci, coécrit avec David Byrne ; *Talons aiguilles*, de Pedro Almodovar), de pièces plus savantes (*Illustrated Musical Encyclopedia* ou encore *Discord*, un concerto pour orchestre symphonique, piano

et guitare), il est l'un des pionniers du courant « géo-world ».

► **Miucha** : Brésilienne, fille de l'historien Sergio Buarque de Hollanda (à lire : *Racines du Brésil*, éd. Gallimard), sœur de Chico Buarque, ex-épouse de Joao Gilberto et mère de Bebel Gilberto, chante avec Tom Jobim dans les années 1970. Etudiante en histoire de l'art à Paris, elle y rencontre Joao Gilberto (« à l'Escalade »), avec qui elle enregistre *The Best of Two Worlds* (Stan Getz est au saxophone). Avec les « historiques » de la bossa-nova, elle chante au Carnegie Hall, à l'Olympia, avant d'enregistrer une série d'albums au répertoire choisi avec raffinement.

V. Mo.

Ryuchi Sakamoto, Jaques et Paula Morelenbaum : *Casa*, 1 CD Sony Classical.

Miucha : *Compositores*, 1 CD Biscoito Fino. Distribué par Pygmalion.

## Le succès à double tranchant d'une musique « trop jouée »

**QU'EST-CE** que la bossa-nova ? D'elle, on sait qu'elle a surgi comme un signe politique libérateur, en 1955, alors que la dictature de Getulio Vargas s'effondre et que le président Juscelino Kubitschek projette la construction de la nouvelle capitale, Brasilia – son futur architecte, Oscar Niemeyer, conçoit alors les décors de l'*Orfeu Negro* de Vinicius de Moraes. La bossa-nova est largement incomprise, « trop jouée », dit Ryuchi Sakamoto. Et pour clore le tout : l'oreille inattentive prendra pour de la bossa-nova tout ce qui n'en est pas, mais y ressemble, juste pour être de la musique populaire brésilienne (MPB).

Miucha, grande interprète du répertoire brésilien de ces années de modernité, vient infirmer ces assertions – à déboulonner en écoutant *Compositores*, hommage de la chanteuse aux compositeurs,

depuis l'intrusion, il y a quarante ans, en 1962, d'*A Garota d'Ipanema*. A la base de la bossa-nova, un trio : Vinicius de Moraes (le poète), Tom Jobim (le compositeur), Joao Gilberto (le guitariste et chanteur). « Joao Gilberto a toujours récusé le terme de bossa-nova, explique Miucha. Il a toujours dit qu'il chantait de la samba » – celle des compositeurs populaires, ou plus érudits tels Dorival Caymmi, Chico Buarque, Guinga, Baden Powell, Francis Hime, Joao Donato, tous hors clichés carnavalesques.

### LES BIZARRERIES DE JOAO

« Joao Gilberto avait appris sur le tard, passé 20 ans, à jouer de la guitare. A l'époque, il était sans le sou, dormait sur les bancs. Un jour, il s'est réfugié chez sa sœur. Il jouait de la guitare sans arrêt, poursuit Miucha. Je l'ai vu triturer une chan-

son dix-huit heures d'affilée, il en épuisait tous les ressorts rythmiques, mélodiques. Ce qui a attiré le regard du monde sur cette musique, ce sont ses extraordinaires voyages sur les accords, cette manière de percuter la guitare, d'organiser des parties de cache-cache complexes entre sa voix et l'instrument. »

Truffées de subtilités harmoniques, de demi-tons, les chansons brésiliennes s'adaptent ainsi aux bizarreries de Joao le Bahianais, devenu ainsi, selon Tom Jobim, une sorte de compositeur, d'orchestrateur, dont il aurait transposé les accords. « *Tellement spéciaux, qu'il a longtemps joué en tournant le dos au public, s'amuse Miucha. Il avait peur qu'on les lui vole.* »

C'est que Joao Gilberto autant que Tom Jobim ne portaient pas forcément dans leur cœur « *a turma da bossa nova* », cette jeunesse

dorée de Rio de Janeiro, membres du fan club de Dick Farney, le crooner de l'époque, et de Frank Sinatra, et qui écoutaient du jazz chez papa et maman. « Tom avait vraiment vécu des temps de vaches maigres, Joao aussi, il venait du Nordeste, sans rien. Ils étaient très proches de la rue », poursuit l'amie des musiciens, fille d'un grand écrivain et historien brésilien, Sergio, et d'une femme de caractère, Maria Amelia, inconditionnelle du Parti des travailleurs (PT) et du cinéma français, dont la maison fut ouverte à tous les poètes et intellectuels (dont Vinicius de Moraes) de l'époque.

### LE FIASCO DE NEW YORK

« En 1962, il y eut un premier concert de bossa-nova au Carnegie Hall, à New York. Démuni, Joao Gilberto n'était pas du voyage. C'est l'écrivain Jorge Amado qui a trouvé

**THÉÂTRE** • Le jeune metteur en scène de Budapest et sa troupe ont imaginé une revue en danse et en chansons, satire aux couleurs acides des treize dernières années de leur pays

## Arpad Schilling fait tourner le manège de l'histoire hongroise

LA REVUE théâtrale, la vraie - pas la revue de music-hall - est un genre oublié en France. Où qu'elle soit, où qu'elle ait été, la revue théâtrale emprunte à la satire. L'histoire immédiate est son horizon. A la manière du dessin de presse, la revue en tire des croquis rapides, soulignés de légendes acides. La revue est pressée. Elle aime les raccourcis, les jeux de mots, les images tranchées. Elle est un art de proximité, de complicité, de connivence. Ses situations et ses refrains sont connus de tous, des symboles bien partagés, des personnages ou des idées immédiatement identifiables, dont la gloire ou le trépas est encore frais. La revue est faite pour agiter les mémoires, leur indiquer un sens ou un non-sens, dans la gaieté.

*Hazam, Hazam ! (Pays, mon cher pays !)* est une revue des treize dernières années de la Hongrie. Un pays baptisé Grongrie pour la scène, dont les minutes ne sont pas moins exactement calées sur l'agenda politique de Budapest. Par-delà les spécificités danubiennes, les leaders politiques ont des profils communs avec ceux de leurs confrères de l'ex-Est. Dans



Krétakör, une jeune compagnie dont les membres avaient 15 ans en 1989.

leur costume rouge, vert ou blanc, ils représentent des types politiques, autant que des familles. L'ex-communiste devenu socialiste ; le démocrate libéral ; le nationaliste xénophobe. Les spectateurs français identifieront l'ours Michka et la souris Mickey, plus facilement que le cheval symbolisant la Hongrie. Mais le travailleur modèle et

la vieille paysanne chargée de deux misérables bambins, Hansel et Gretel corvéables et dévorables à merci, sont de tous les bons contes.

Quand la route entre Vienne et Budapest s'ouvre en 1989, Arpad Schilling a quinze ans. Deux ans plus tard, il est comédien, et trois ans après metteur en scène et fon-

dateur de la compagnie Krétakör (Cercle de craie). La majorité de sa troupe appartient à la même génération. Cette histoire traverse son histoire. Celle d'une double illusion, dont ils sont les acteurs et les auteurs sur scène comme dans la vie. Ils en dégustent l'amertume en danses et en chansons, célébrant la saucisse sous vide pour tous, le transfert de Marx à Maradona, le passage de l'hostie aux chips, pour la plus grande gloire de l'OTAN.

### MOTEUR EN PANNE

Chez Arpad Schilling, l'histoire est un manège. Elle tourne, mais ne revient jamais tout à fait au même endroit. Une bonne vieille Lada symbolise le char de l'Etat. Le peuple s'y entasse, s'y accroche, tire, pousse tant que faire se peut. Un coup de volant à droite suivi d'un coup de volant à gauche ne suffit pas à débloquer la société quand le moteur ne tourne pas. Les animateurs vedettes sont des pilotes illusoire. Le peuple, toujours floué, y trouve l'inspiration de nouvelles ritournelles. La rotation du manège, peu à peu s'accélère, larguant du volant les populations locales et laissant place à l'extoriaritch reconverti dans les trafics maffieux et au généralissime européen. Les Grongriens, enthousiastes, gardent le meilleur du théâtre pour en rire.

Jean-Louis Perrier

**HAZAM, HAZAM ! PAYS, MON CHER PAYS !**, d'Istvan Tognadi et Arpad Schilling (en hongrois surtitré). Mise en scène : Arpad Schilling. Avec la Compagnie Krétakör de Budapest. MC 93 Bobigny, 1, boulevard Lénine. Tél. : 01-41-60-72-72. De 8 € à 22 €. Durée : 1 h 50. Du mardi au samedi à 20 h 30 ; dimanche à 15 h 30. Jusqu'au 13 octobre. Puis : Comédie de Reims ; CDN d'Orléans ; Théâtre de Nice ; Comédie de Valence ; MC de Bourges ; TNP Villeurbanne ; CNCDC Châteaueuvalon ; Bonlieu Annecy ; La Rose des Vents Villeneuve-d'Ascq ; Théâtre de la Cité Toulouse.

### INSTANTANÉ ANDRÉ DUSSOLLIER EN GAÏÉTÉ À LA GAÏÉTÉ

André Dussollier seul en scène joue Michaux, Molière, Prévert et d'autres bonheurs de poésie, à la Gaîté-Montparnasse. Seul en scène, c'est un retour aux sources : jusqu'en 1940, les planches étaient tenues là par des artistes solitaires. Les grands du rire, les vrais, comme Raymond Devos aujourd'hui. Il y avait, de temps à autre, des soirées plus polissonnes, Colette, par exemple, la romancière de *Sido*, dans des spectacles de « poses lascives » qui anticipaient le strip-tease. Mais l'essentiel, c'était un défilé de rois du fou rire, restés célèbres, Mayol, Fragon, Max Dearly, Georgius, ou Dranem chantant du bout des lèvres « Ah les p'tits pois, les p'tits pois, c'est un légume bien tendre / Ah les p'tits pois, les p'tits

pois, ça s'mange pas avec les doigts ! ».

En bien, les déluges de rires qui accompagnaient cette chanson n'étaient sûrement pas plus déchainés que ceux d'aujourd'hui lorsque André Dussollier, l'air cependant si convenable, dit l'effroyable chef-d'œuvre de méchaneté, d'injustice, de misogynie, qu'est le portrait d'une « vieille » actrice, appelé *Monstres sacrés*. C'est une telle explosion de gaieté que la soirée vaut le voyage, rien que pour ça. C'est un événement, un souvenir. Ce qui n'empêche pas André Dussollier d'être on ne peut plus émouvant lorsqu'il dit *A Villequier* de Victor Hugo, d'une grande finesse de jeu lorsqu'il dit *La Simplicité* d'Henri Michaux, ou tout bonnement grand acteur

lorsqu'il donne *Dom Juan*, *Cyrano* ou *La Mort du loup* de Vigny. Une heure de rire et de rêve à ne pas manquer.

Michel Cournot

« Monstres sacrés, sacrés monstres », montage poétique conçu et interprété par André Dussollier. Textes d'Alphonse Allais, Félix Arvers, Charles Baudelaire, Roland Dubillard, André Frédérique, Sacha Guitary, Victor Hugo, Alfred Jarry, Victor Hugo, Abbé de Lattaingant, Armand Masson, Henri Michaux. Théâtre de la Gaîté-Montparnasse, 26, rue de la Gaîté, Paris-14<sup>e</sup>. M<sup>o</sup> Gaîté ou Montparnasse. Tél. : 01-43-22-16-18. Du mardi au samedi à 20 h 30, samedi à 18 heures, dimanche à 17 h 30. Jusqu'au 28 décembre.

**EXPOSITION** • A Chantilly, des dessins collectionnés par Catherine de Médicis

## En quelques traits, la comédie humaine selon les Clouet

CATHERINE DE MÉDICIS aimait les portraits. Elle aimait les collectionner, les commander, les accumuler. Plus que les portraits peints, elle aimait les portraits dessinés à la mode de ce temps-là, à la pierre noire et à la sanguine. A en croire les inventaires de ses biens dressés après la mort de la reine en 1589, une grande boîte trouvée dans son cabinet particulier contenait 551 feuilles.

La « *quassetta quadra* » alla à Florence, où elle fut longtemps oubliée dans une armoire, avant d'être retrouvée au début du XVIII<sup>e</sup> siècle par un artiste, collectionneur et marchand anglais, Hugford. Des recueils de dessins furent vendus par lui à différents amateurs britanniques. Dénouement de l'affaire : en 1889, le duc d'Aumale acquiert l'ensemble et le rapporte en France, où il constitue depuis lors le fonds de dessins anciens du Musée Condé.

### OBSERVATION, PRÉCISION

Ces portraits pourraient avoir un intérêt seulement historique : révéler, des siècles plus tard, le profil d'Henri II, le visage de François II enfant ou celui de Marguerite de Navarre. Ou principalement documentaire : informer sur les modes capillaires et vestimentaires féminines et masculines à la cour de France dans la seconde moitié du XVI<sup>e</sup> siècle. Ils ont ces mérites, mais ils en ont d'autres, plus considérables encore, qui tiennent à la qualité de leurs auteurs : œuvres de Jean Clouet et de son fils François, ils



Antoine de la Barre, archevêque de Tours, par Jean Clouet (vers 1525).

sont à l'art français ce que sont à l'art allemand les dessins de Holbein, le triomphe d'un style fondé sur l'observation, la précision et le sens de l'essentiel.

La couleur y tient une place très réduite : le papier est laissé blanc, les rehauts d'aquarelle sont exceptionnels, et tout se joue entre les nuances de noir et de gris de l'ardoise et les nuances de rouge et de rose de la sanguine. La composition n'est pas moins simple : les modèles sont étudiés le plus souvent de trois quarts, quelquefois de face, très rarement de profil. Leur visage occupe la moitié ou le tiers supérieur de la feuille. Epaulés et bustes sont mentionnés en peu de traits s'il s'agit d'un homme, plus finement indiqués s'il s'agit d'une dame en grande toilette d'apparat.

Le regard se fixe donc sur les yeux, le nez, les lèvres du modèle. L'artiste prend le risque d'analyser son modèle presque exclusivement par le biais de sa physiognomie, en s'aidant très peu d'accessoires complémentaires. Il faut que tout tienne en peu de traits, le modelé de la face, la forme d'une bouche, celle d'une pupille et d'un sourcil. Avec les Clouet, c'est ce qui se passe. Du coup, le visiteur se trouve presque gêné devant quatre-vingt-dix spectres qui se tournent vers lui et l'examinent ou, à l'inverse, demeurent pris dans leurs pensées ou leurs songes. Il y en a de tous les types : des soldats méditatifs et des soldats railleurs ; des hommes d'Eglise sévères et d'autres joviaux ; des politiques sinistres et d'autres infatués. Et des coquettes qui lancent des œillades, des épouses résignées, des veuves majestueuses. L'abondance des notations et des sensations transcrites par le dessin est inversement proportionnelle à l'économie des moyens : des passions, des destins sont transcrits en peu de lignes et quelques frottings. On devrait nommer ces portraits *Les Caractères* des Clouet, comme on le dit de La Bruyère.

Philippe Dagen

LES CLOUET DE CATHERINE DE MÉDICIS, Musée Condé, château de Chantilly, Chantilly (Oise). Tél. : 03-44-62-62-62. Du mercredi au lundi, de 10 h 30 à 12 h 45 et de 14 heures à 17 heures. Entrée : 7 €. Jusqu'au 6 janvier.

**MUSIQUE** • La chanteuse américaine donne deux concerts à guichets fermés à La Cigale

## Norah Jones tente de retrouver sur scène le charme de ses disques

IL EST arrivé récemment une chose terrible à Norah Jones : elle a, sans le vouloir, vendu dans le monde 3 millions d'exemplaires de son premier album, *Come Away With Me*. On connaît d'autres débutants qui rêvaient de franchir la barre des 100 000 copies, mais la chanteuse américaine, aujourd'hui, a des affres. Alors, pour freiner la courbe des ventes, elle a décidé de cesser de donner des interviews à la presse.

Agée de 23 ans, elle est la fille de Ravi Shankar, a étudié dans une école d'art, remporté dans son pays divers prix de chant et de piano et joué dans des clubs de New York. Signature d'un contrat avec Blue Note, le prestigieux label de jazz, pour *Come Away With Me*. Succès aussi phénoménal qu'inattendu dans le monde et notamment en France, où l'album s'est classé Disque d'or, avec 180 000 exemplaires vendus. La voici immanquablement comparée à Diana Krall, avec les mêmes médianes misogynes.

### « COOL » ÉVANESCENT

Sept mois après la sortie de l'album, Norah Jones donne deux concerts à guichets fermés à La Cigale. Elle aurait pu se produire dans une plus grande salle, elle a choisi de respecter ses engagements. Sédult par le velouté de sa voix voilée, ses lumineuses ballades pop, folk et country, le public lui est entièrement acquis. Timidité excessive ? Manque d'expérience ? La chanteuse, derrière un piano à queue, s'économise, ses déplacements sur scène se limitant à un demi-tour pour passer à un clavier électrique. Les dialogues avec ses admirateurs se bornent au rappel des titres des chansons à venir. A ses côtés, trois instrumentistes compétents (contrebasse, guitare, une batterie en frottis, priée de ne pas se faire entendre), sérieux et appliqués. La musique doit se suffire à elle-même.

Du fait de Blue Note, on a hâtivement qualifié Norah Jones de chanteuse de jazz. Elle l'est pourtant à peu près autant que Sade ou Liane



La fille de Ravi Shankar a connu un succès inattendu avec son album « Come Away With Me ».

Foly. Ses chansons gracieuses, riches en mélodies, puisent dans une période très précise, la vague américaine des auteurs-compositeurs-interprètes féminines du début des années 1970, Carole King et Laura Nyro en tête, dont elle reprend brillamment l'héritage sur disque. En scène, cette musique ne trouve que rarement incarnation.

Après une reprise à contresens du *Cold, Cold Heart*, de Hank Williams - il est bien difficile quand on est une jeune fille discrète, élégante et en pleine ascension de s'emparer du répertoire d'un chanteur country alcoolique, malade et maudit -, Norah Jones laisse entrevoir d'autres possibilités en fin de récital. *Are You Lonesome Tonight* (sans doute pour le 25<sup>e</sup> anniversaire de la mort du King), idéalement sobre, et, en finale, une version parfaitement iconoclaste du *Ride On* d'AC/DC.

Norah Jones fait alors preuve d'humour et de légèreté, laisse enfin éclater sa voix et sort du carcan du cool évanescence. Il était temps.

Bruno Lesprit

Norah Jones à La Cigale, le 8 octobre. Prochain concert, le 9 (complet). Le 11 octobre à Bruxelles (Ancienne Belgique), le 12 à Nancy (Nancy Jazz Festival, salle Poiriel).

## Sélection disques blues

### NONE BUT THE RIGHTeous

The Masters of Sacred Steel



A priori, ce recueil d'art sacré n'a pas sa place dans une sélection vouée à la musique du diable. Sauf qu'il ravira les amateurs de blues, autant que ceux de gospel et de country. Etablie par l'organiste John Medeski, cette compilation réunit des maîtres de la steel guitar, musiciens d'église originaires pour la plupart de Floride. Instrument à cordes importé de Hawaï au début du XX<sup>e</sup> siècle, la steel guitar, utilisée horizontalement à l'aide d'une tige de métal, produit ces sons glissants si caractéristiques de la country. Cet album mêle des chants et des instrumentaux, incantations et élégies à la gloire du seigneur, enregistrés en studio ou pendant l'office. Nulle bigoterie ici mais une allégresse, une ferveur fédératrices. Accompagné d'un orgue et d'une section rythmique, l'instrument prend voix humaine, exprime tous les doutes et réconforts de la foi. - B. Lt

1 CD Isabel Records/Night & Day.

### MAGIC SLIM & THE TEARDROPS

Blue Magic  
Produit par Poppa Chubby, par qui passe aujourd'hui une bonne partie de l'activité blues de la côte Est des Etats-Unis, le nouvel album de Magic Slim s'inscrit dans la lignée de *Black Tornado* (1998) et surtout *Snakebite* (2000) par la capacité du guitariste et chanteur à combiner une grande partie des styles urbains (rock garage, funk, Chicago blues) d'une manière naturelle. Dans *Blue Magic*, Magic Slim donne avec aisance de sa voix de gorge quand les cisaillements limpides de sa guitare le rapprochent du mordant d'un Johnny Guitar Watson. Signalons aussi le remarquable travail de production de Chubby, attentif à rendre les moindres détails du jeu collectif. - S. Si.

1 CD Blind Pig Records-Dixiefrog Records/Night & Day.

### BUDDY GUY

Stone Crazy

Le fan-club du maître de Chicago attendait depuis longtemps une réédition de cet enregistrement réalisé en 1979 dans un studio toulousain et censé paradoxalement restituer l'énergie *live* du virtuose. Certes,

Buddy Guy est un guitariste d'exception (Clapton en sait quelque chose), qui prend appui ici sur la six-cordes de son frère, Phil Guy, et sur une section rythmique explosive (le bassiste JW Williams et le batteur Ray « Killer » Allison). Mais il y a aussi beaucoup d'effets de manches, de complaisance et quelques dispensables exercices d'imitation de Jimi Hendrix. Retrospectivement, un album très en deçà du récent et magnifique *Sweet Tea*. - B. Lt

1 CD Isabel Records/Night & Day.

### MAGIC SLIM & THE TEARDROPS

Blue Magic  
Produit par Poppa Chubby, par qui passe aujourd'hui une bonne partie de l'activité blues de la côte Est des Etats-Unis, le nouvel album de Magic Slim s'inscrit dans la lignée de *Black Tornado* (1998) et surtout *Snakebite* (2000) par la capacité du guitariste et chanteur à combiner une grande partie des styles urbains (rock garage, funk, Chicago blues) d'une manière naturelle. Dans *Blue Magic*, Magic Slim donne avec aisance de sa voix de gorge quand les cisaillements limpides de sa guitare le rapprochent du mordant d'un Johnny Guitar Watson. Signalons aussi le remarquable travail de production de Chubby, attentif à rendre les moindres détails du jeu collectif. - S. Si.

1 CD Blind Pig Records-Dixiefrog Records/Night & Day.

### JUNIOR KIMBROUGH

You Better Run  
The essential  
Junior Kimbrough

### T-MODEL FORD

Bad Man

A ceux qui pensent que le blues est devenu une musique paresseuse pour restaurants, on recommandera le catalogue de Fat Possum, division du label punk Epitaph spécialisée dans le blues du Mississippi et les opérations de repêchage, posthume ou non, de vétérans (R.L. Burnside, Asie Payton). *You Better Run* est un florilège des rares enregistrements légués par le chanteur et guitariste, Junior Kimbrough, mort en 1998. Un blues autant acoustique qu'électrique, exprimant avec gravité le sentiment de solitude et le souvenir amer des champs de coton. T-Model Ford est un disciple de Muddy Waters et de Howlin' Wolf. Ici, l'électricité de Chicago règne. Ces deux piliers de juke-joints restituent l'essence du genre grâce à des motifs obsessionnels rappelant ce que cette musique doit à l'Afrique. - B. Lt

2 CD séparés Fat Possum Records/Epitaph. Distribués par PIAS.

Théâtre  
de la  
**Ville**  
PARIS

**Chaurasia**  
flûte bansuri Inde du Nord

SAM. 12 OCT. 17H  
ÔDES À KRISHNA

DIM. 13 OCT. 11H  
RAGA-S DU MATIN

2 PLACE DU CHATELET PARIS 4  
01 42 74 22 77  
theatredelaville-paris.com

# Vin Diesel, l'action en hausse à Hollywood

L'acteur à l'affiche de « XXX » incarne un nouveau modèle de héros, qui s'inspire plus des jeux vidéo que du patriotisme à la Stallone

**ON SE CROIRAIT** dans un piège. Vin Diesel entre dans sa chambre, qu'il referme aussitôt à clé avec interdiction pour quiconque d'y pénétrer tant qu'il n'aura pas terminé sa conversation avec son interlocuteur. Il s'empare d'une cigarette, triture dans le même temps son paquet, et vous fait admirer sa magnifique chemise multicolore, mise sur les conseils avisés de sa publiciste. La cigarette n'est pas tout. Elle masque aussi une addiction au chocolat chaud et au jus de pomme frais dont il est difficile de mesurer les effets à long terme, à moins qu'ils ne se manifestent déjà par une voix rauque qui rappelle celle de Dark Vador dans *La Guerre des étoiles*. Une voix au timbre fort et au débit ininterrompu, qui vous saoule de paroles et se perd dans des récits rocambolesques.

Vin Diesel est, depuis les succès d'*Il faut sauver le soldat Ryan*, *Pitch Black*, *Fast and Furious* et *XXX*, son nouveau film, la nouvelle star du cinéma d'action américain. Il faudra non seulement se faire à son patronyme de moteur de voiture – il se nommait Mark Vincent enfant, et a hérité de ses camarades de cour d'école ce patronyme de garagiste – mais s'habituer à le voir, pendant au moins une décennie, tenir plusieurs fois par an le rôle vedette dans des productions haut de gamme. Vin Diesel symbolise une nouvelle race de héros d'action qui transcende les barrières de classe, de race et de genre. Voire d'orientation sexuelle si l'on considère son succès au sein de la communauté gay. Vin Diesel avait d'ailleurs tenté, sans succès, de décrocher le rôle de drag queen dans *Personne n'est parfaite*, de Joel Schumacher, qui échut finalement à Philip Seymour Hoffman.

Lorsque, il n'y a pas si longtemps, Sylvester Stallone et Arnold Schwarzenegger dominaient le box-office, leur corps de body-builder gonflé à la testostérone brillait par sa force et son absence de sex-appeal. Plutôt que les hormones, c'est le chocolat chaud qui semble à l'origine de la force herculéenne de Vin Diesel. Ce dernier exprime une sexualité insolente, soulignée, dans *XXX* tout au moins, par un engouement de la gent féminine qu'il doit gérer avec rigueur pour mener à bien sa mission d'agent secret.

On a dit de Vin Diesel qu'il est d'ascendance italienne et africaine. D'autres ont affirmé, avec aussi peu de bonheur, que ses origines se trouvaient à Cuba et à Porto Rico. La vérité est tatouée sur sa peau, grâce à ce *XXX* inscrit sur sa nuque dans le film éponyme de Rob Cohen. Vin Diesel vient de nulle part. Il est l'équivalent humain d'une inconnue mathématique. « Je suis multiculturel, et je revendique cette identité au nom de

## BIOGRAPHIE

► **1967**  
Naissance à New York.

► **1974**  
Il entre dans un théâtre pour le saccager. Le propriétaire lui propose de prendre des cours de comédie.

► **1998**  
« Il faut sauver le soldat Ryan », de Spielberg.

► **2001**  
Devient la plus grande star du cinéma d'action hollywoodien.

tous ces gamins qui ne tombent pas dans une catégorie ethnique précise et sombrent dans l'indifférence. » Vin Diesel se définit comme un marginal aux origines floues, élevé dans les années 1970 à Manhattan dans un quartier urbain expérimental destiné à des artistes sans le sou. C'est à cette inconnue mathématique que s'identifie désormais une partie de la jeunesse américaine.

## UN ROMAN FAMILIAL

Il faut en permanence trier dans la logorrhée de Vin Diesel. Il peut vous parler une demi-heure de son père, un metteur en scène de théâtre de pièces off off Broadway – Vin Diesel insiste sur les deux off pour mieux faire comprendre que ce père adoptif et adulé n'était nulle part dans l'univers de la scène –, puis s'arrêter, vous regarder fixement, et assener : « Cet homme n'était pas mon père biologique. Celui-là, je ne l'ai jamais connu. » L'histoire se poursuit encore, sans que l'on sache si elle ne vient pas d'être construite de toutes pièces : « Mon quartier était un véritable melting-pot, d'une richesse exceptionnelle. Il était peuplé d'artistes perdus et obscurés, en qui l'on pouvait voir une authentique aristocratie. Ces gens pensaient qu'ils étaient de meilleurs artistes que d'autres et se croyaient maudits. J'ai réalisé dans cet environ-

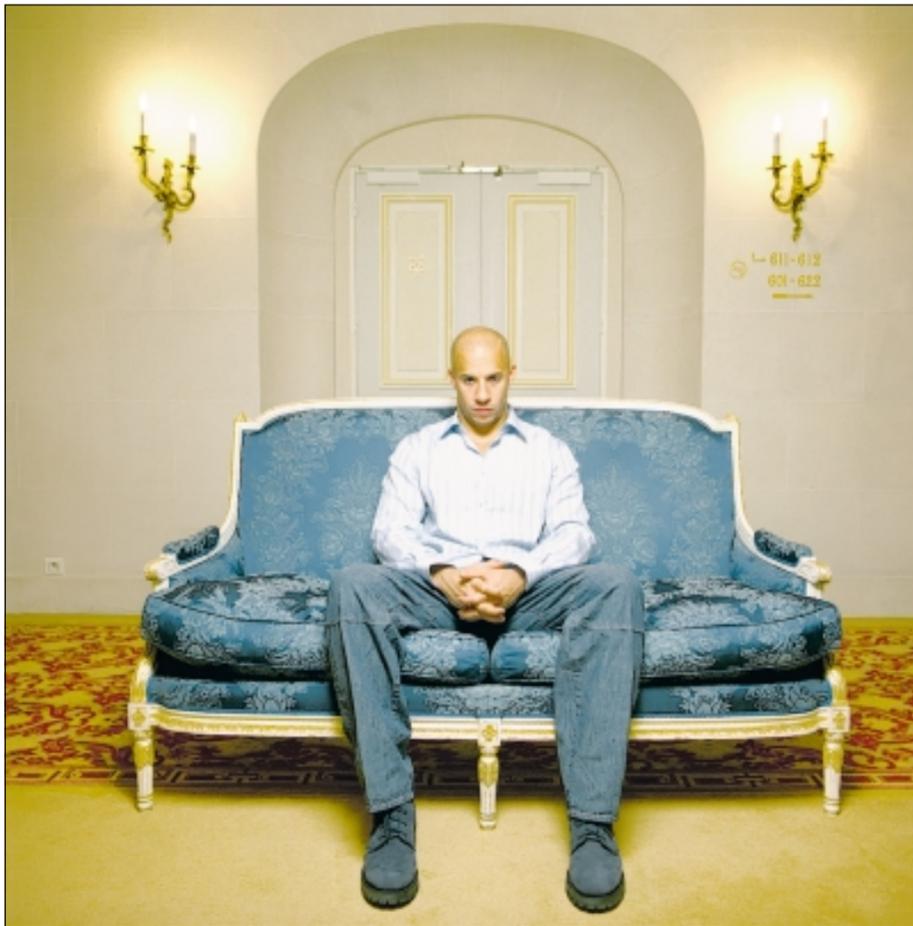
nement que j'allais devenir un artiste. C'était la seule issue possible. » Le roman de famille s'épaissit encore davantage. Vin Diesel a un frère jumeau, « aux yeux bleus et aux cheveux blonds ». Et il a une mère, naturelle cette fois-ci, astrologue de son état, et titulaire d'une maîtrise de psychologie. « C'est vraiment une drôle de personne. Elle n'a jamais voulu faire mon thème astral et s'estimait trop proche de moi pour être objective. »

Faute de thème astral, Vin Diesel s'est forgé lui-même son destin. A 7 ans, il débutait sur la scène. A 10 ans, il décidait de devenir star de cinéma ou rien. Aujourd'hui, le rêve de Vin Diesel n'est plus seulement de s'installer durablement en tête du box-office, mais d'incarner un nouveau Charlton Heston, aux traits plus épais et au corps infiniment plus développé, et d'incarner, une à une, les grandes figures de l'histoire. « Je veux incarner Hannibal à l'écran. Je lis tout ce qui concerne Carthage. J'ai créé un département de recherche qui travaille depuis deux mois sur le film. David Franzoni, le scénariste de *Gladiator*, travaille sur le film. Hannibal est aujourd'hui mon rêve le plus cher. »

Il y eut une époque où l'Amérique se reconnaissait en James Stewart, John Wayne ou Gary Cooper. Plus tard, Sylvester Stallone et Arnold Schwarzenegger faisaient mention

de leurs origines italienne et autrichienne pour mieux revendiquer leur patriotisme américain et leur engagement sur la droite de l'échiquier politique. Stallone et, dans une moindre mesure, Schwarzenegger étaient les incarnations d'un cinéma d'action nationaliste. Ils traduisaient les fantasmes d'une partie des Américains désireux de prendre leur revanche sur les Nord-Vietnamiens et les Soviétiques. Vin Diesel incarne, lui, un nouveau modèle d'héroïsme pour la première génération d'Américains qui ne soit jamais allée au combat. Dans *XXX*, Bander Cage est un amateur de sensations fortes. Une tête brûlée qui saute d'un pont au volant de sa voiture, s'en échappe grâce à un parachute, non sans avoir pris soin de brancher auparavant sa webcam pour s'assurer que les images seront disponibles sur son site Internet. Ce personnage, capable de défier les lois de la gravité, trouve son origine dans les jeux vidéo, dont le comédien reproduit en direct, souvent sans doublure, les cascades. Vin Diesel est un personnage de console qui s'est, tel le génie de la lampe, matérialisé par miracle, pour une génération sans vécu qui baigne dans le virtuel. « Notre culture est désormais résistante à l'héroïsme. Je suis l'antidote. »

Samuel Blumenfeld



DENIS ROUVE

## LES GENS DU MONDE

■ La presse italienne publie la photo d'un homme en toge d'universitaire, le visage masqué par un procédé digital. Sous le masque de pixels, il y a **Roberto Benigni** qui, le 7 octobre, était à l'université de Bologne pour recevoir un doctorat *honoris causa*. Mais cette cérémonie, destinée à saluer « son extraordinaire capacité d'interprétation des textes littéraires, et en particulier de *La Divine Comédie* », a été assombrie par la révolte des photographes, qui se sont vu interdire l'entrée de l'amphithéâtre. La couverture de l'événement était réservée à Melampo Cinematografica, la société de l'auteur du *Pinocchio*, qui vient de sortir en Italie. Seul autorisé à travailler, **Giorgio Benvenuti**, de l'agence ANSA, a préféré diffuser la photo pixelisée, en solidarité avec ses camarades.

■ **Jackie Chan** aspire au calme. Lors d'une conférence de presse à Hong Kong, donnée à l'occasion de la sortie de son dernier film, *The Tuxedo*, l'acteur a reconnu : « J'ai toujours su que je ne serai pas une star d'action toute ma vie », avant d'aspirer à des rôles moins mouvementés. L'acteur aurait déjà prévu de jouer dans un film du Taïwanais **Edward Yang** (*Yi Yi*).

■ Les anciens sous-marins russes ont fini par convenir que le film américain *K-19*, le piège des profondeurs, de **Kathryn Bigelow**, avec **Harrison Ford**, rendait justice à leur histoire. A la sortie de la première à Saint-Petersbourg, le 5 octobre, **Igor Kouridine**, président du club des sous-marins de Saint Petersburg, a déclaré à l'AFP : « Les Américains ont fait un film sincère. La première a persuadé tout le monde. Ce n'est pas un documentaire, mais le film n'a rien à voir avec A la poursuite d'Octobre rouge » – adapté en 1990 d'un roman de **Tom Clancy** dont l'esprit datait de la guerre froide. Avant la sortie de *K-19* en Russie, les anciens combattants russes qui en avaient vu des extraits s'étaient ému des dialogues « farcis de gros mots ».

■ Le jury du Renaudot a communiqué mardi sa deuxième sélection en vue du prix qui sera décerné le 28 octobre. Les romans retenus sont *Les Mots étrangers* de **Vassilis Alexakis** (Stock); *Lily* de **Daniel Arsan** (Phébus); *Nous arrêterons le soleil* de **Françoise Bouillot** (Seuil); *Assam* de **Gérard de Cortanze** (Albin Michel); *Soupir d'Ananda Devi* (Gallimard); *La Gare des faux départs* de **Hugo Marsan** (Mercure de France); *La Mélancolie des innocents* de **Jean-Pierre Milovanoff** (Grasset) et *Podium* de **Yann Moix** (Grasset).

■ Mis à part le foie humain aux fêtes fraîches, les recettes d'Hannibal Lecter se portent toujours bien : *Dragon rouge*, dernier film inspiré des aventures du tueur cannibale et gastronome incarné par **Anthony Hopkins**, est en tête des entrées aux Etats-Unis.

DOMINIQUE DHOMBRES

## Echange à Manhattan

LE SECOND ÉPISODE de « Napoléon » sur France 2 ? On attendra Waterloo pour conclure, même si neuf millions de téléspectateurs pour la première livraison, lundi soir, faisaient forte impression et si tant est qu'une conclusion s'impose, dans un sens ou dans l'autre, aussi bien en ce qui concerne le Petit Caporal (bon ou mauvais) que la série (idem).

Non, ce qui nous intriguait, nous bluffait même un peu, mardi soir, c'était *Fast Food Fast Women* d'Amos Kollek, sur Canal+. Voilà un film dont on a dit qu'il n'était pas le meilleur du cinéaste. Il serait un peu « corny », comme on dit à New York, c'est-à-dire, quasiment, « couillon », pardonnez la traduction. *Fast Food Fast Women* est sorti un an avant l'attaque contre le World Trade Center.

Tout se passe dans les rues de Manhattan, où se croisent des personnages qui n'ont apparemment rien à voir les uns avec les autres. Banal, me direz-vous. Eh bien, non ! Ce n'est banal que depuis un livre génial, *Manhattan Transfer*, de John Dos Passos (1896-1970). Une ville devenait en 1925 le personnage principal d'un livre. Une technique époustouflante, qui influença beaucoup Sartre roman-

cier, consistait à faire circuler dans Manhattan des gens qui ne s'apercevaient qu'à travers les vitres des portes tournantes, alors très nombreuses dans les hôtels et les immeubles new-yorkais. C'est un taxi et un diner (une sorte de restaurant bon marché qui ouvre dès le petit déjeuner) qui jouent le rôle des portes tournantes dans *Fast Food Fast Women*.

Kollek est beaucoup moins radical que Dos Passos. Les personnages se rencontrent vraiment, et ils forment même, allègrement ou pas. Il n'y a pas que la ville de New York, dans la vie. Il y a bel et bien une héroïne, Bella, qui mérite son nom, et un gentil jeune homme, Bruno, le chauffeur de taxi. Toutes sortes de paumés et même une prostituée bête se retrouvent dans le diner où Bella est serveuse.

Tout ce petit monde se croise, se perd, se retrouve, s'aime, se confie. Cela finit admirablement, sur le rêve américain de la réussite individuelle. Mais il y a un truc, étonnant. Et surtout, un curieux échange avec la littérature. En 1925, Dos Passos utilisait consciemment des techniques issues du cinéma. Amos Kollek, en 2000, lui rendait, sans le savoir peut-être, la politesse.

## TÉLÉVISION

### Lévi-Strauss et la télévision

Claude Lévi-Strauss a reçu Guillaume Durand chez lui pour le magazine *Campus*. C'est à partir des propos foisonnants de l'œuvre matrice de l'ethnologie, *Tristes Tropiques* (1955), que Guillaume Durand oriente une partie de la conversation : son choix de l'ethnologie, la « sagesse » des sociétés amérindiennes, les récits mythiques... Le savant de 94 ans se plie avec simplicité, concision et clarté au rythme de l'entretien. Mais on aimerait avoir le temps de l'écouter développer sa pensée lorsque, à propos des mythes, il répond : « Je pense qu'ils survivent chez nous, mais sous une forme différente. C'est l'usage que nous faisons de l'Histoire qui représente les mythes dont nous vivons. »

Ou encore lorsque, interrogé sur son pessimisme, il précise : « Il faut, au lieu d'un humanisme exaspéré, pratiquer un humanisme modeste. C'est à ce prix que nous pouvons garder une certaine dose d'optimisme. » Encore eût-il fallu, pour une fois, lui consacrer l'émission entière et non pas seulement 30 minutes (d'autant que l'entretien porte aussi sur son intérêt pour la peinture et la musique), incrustées dans un magazine consacré aujourd'hui au « Scandale de l'art ». Cela dit, Lévi-Strauss lui-même nous avait prévenus avec humour, au début de l'entretien : « La télévision est toujours un art assez primitif. » – Ma. D.

« Campus », jeudi 10 octobre, 23 h 10, France 2.

## JEUDI 10 OCTOBRE

► **Le Piège de Sangatte**  
15 h 40, France 5  
Sylvain Roumette et Alain de Sédouy font parler ces Kosovars, Kurdes, Irakiens, Afghans ou autres qui sont désormais pris dans ce « piège » situé à Sangatte, près de Calais. Leur film donne la mesure de l'espoir et de la déception de ces exilés qui patientent, dans l'attente d'un règlement de leur sort

que ne résoudra certainement pas la fermeture de ce centre d'accueil et d'hébergement humanitaire. Surtout en l'absence d'une véritable réflexion européenne sur l'immigration et le droit d'asile.  
► **Envoyé spécial**  
20 h 55, France 2  
Le boom de la télésurveillance, des alarmes et détecteurs, sous prétexte d'insécurité, sert d'apéritif au magazine d'information de France 2. Suivi par un sujet sur l'adoption

d'enfants chinois, et la longue marche des candidats parents, qu'ils soient américains ou français. Avant de se clore sur un portrait de Manu Chao, cet artiste antimonétariste qui vend des millions d'albums édités dans une des plus grandes multinationales du disque et qui doit faire prochainement l'objet d'un livre-portrait.

### ► Silence, on tue des enfants !

23 h 20, France 3  
Un film sur l'affaire Dutroux qui, en 1996, effraya la Belgique avant de la diviser entre « croyants » et « incroyants », c'est-à-dire entre ceux qui valident ou qui nient l'existence d'un réseau de pédophiles à multiples ramifications. Plutôt que refaire l'enquête, Patrick Benquet, William Heinzer, Pascale Justice et Marie-Jeanne Vanheeswyck ont donné la parole à une jeune femme, Régina Louf, autrefois victime de pédophiles belges. Ce témoignage oriente assez clairement le film du côté des « croyants », au risque de choquer une partie de l'establishment belge. Mais, malgré les zones d'ombre de la victime et qui sont sans doute pour partie dues au difficile travail de mémoire, son témoignage impressionne par la violence endurée et ce qu'il laisse deviner des « réseaux » pédophiles, de leur puissance et de leur impunité.

## RADIO

### JEUDI 10 OCTOBRE

**Les Jeudis littéraires**  
14 h France-Culture  
Pascale Casanova reçoit deux écrivains : la chercheuse Chantal Thomas, qui parlera de son ouvrage *Les Adieux à la Reine* (éd. du Seuil), et Geneviève Brisac, auteure du récent *La Marche du cavalier* (éd. L'Olivier). L'émission évoquera également le dernier livre d'Anne Garreta, *Pas un jour*.

► **Surpris par la nuit**  
22 h 30 France-Culture  
Comment rencontrer l'âme sœur ? C'est en écoutant les témoignages de Sophie, Cybille ou Sylvain, ou en entendant les reportages sur les petites annonces sur le Net et autres « blind dates », entre confidences et humour, que l'auditeur comprendra à quel point retrouver la confiance en soi pour aller vers l'autre peut ressembler à un parcours de combattant(e).

► **Hans von Bülow et l'Orchestre de Meiningen**  
20 h 40 Radio Classique  
Lié à Franz Liszt et à Richard Wagner, Hans von Bülow, chef d'orchestre, compositeur, éditeur et critique de musique, devint ensuite l'ami de Brahms. Chef de la Philharmonie de Berlin de 1887 à 1894, il en fit l'une des premières formations européennes.

## RADIO-TÉLÉVISION

MERCREDI 9 OCTOBRE

## TF1

**13.55** Les Feux de l'amour **14.45** Double casse Téléfilm. Stuart Orme. Avec Pierce Brosnan (EU, 1989) **16.25** Providence **17.15** Melrose Place Série **18.10** Star Academy **18.55** Le Bigdil Jeu **19.55** Météo, Journal, Météo.



**20.55** COMBIEN ÇA COÛTE ? Magazine présenté par Jean-Pierre Pernaut. Avec Michel Leeb, Lorie. Au sommaire : Enquête : Le gang des voitures volées ; Ma maison sur une décharge ; Impôts locaux, attention aux augmentations ; Olivier Dassault, le député le plus riche de France ; High Roller, les milliardaires à Las Vegas ; Ventes de domaines, la bonne affaire... 2425557

**23.15** COLUMBO EN GRANDES POMPES Série. Patrick McGooan. Avec Peter Falk, Rue McClanahan, Patrick McGooan **6** 6870083 **1.00** Star Academy **1.35** Embarquement porte n°1 Oslo. K. Morris. 1044316.

**2.05** Mode en France Prêt-à-porter printemps-été 2003. 3330720 **3.15** Appels d'urgence Magazine. 4964958 **4.25** Reportages Le facteur de Girolata. Magazine. **4** 4688313 **4.50** Musique (15 min) 7509687.

## CÂBLE ET SATELLITE

## FILMS

**15.25** Capitaine téméraire ■■ Raoul Walsh (Etats-Unis, 1952, v.m., 105 min) **CC Succès**  
**16.20** Marie, légende hongroise ■■ Paul Fejos (France - Hongrie, 1932, N., 65 min) **CC Classic**  
**17.05** Sous les verrous ■■ James Parrott (Etats-Unis, 1931, N., 65 min) **Cinétoile**  
**18.45** Le Bal des vampires ■■ Roman Polanski (GB, 1967, v.m., 120 min). **TCM**  
**20.45** Le Point de non-retour ■■ John Boorman (Etats-Unis, 1967, v.m., 90 min). **TCM**  
**21.00** Man on the Moon ■■ Milos Forman (Etats-Unis, 1999, v.m., 115 min) **CC Premier**  
**21.00** La Vengeance d'une femme ■■ Jacques Doillon (France, 1989, 115 min) **CC Emotion**  
**21.00** Le Miroir ■■ Andreï Tarkovski (URSS, 1975, v.o., 105 min) **CC Auteur**  
**21.05** Eyes Wide Shut ■■ Stanley Kubrick (Etats-Unis, 1999, 150 min) **TPS Star**  
**21.25** Orange mécanique ■■ Stanley Kubrick (Grande-Bretagne, 1971, v.m., 135 min) **TCM**  
**22.20** Les Sept Mercenaires ■■ John Sturges. Avec Steve McQueen, Yul Brynner, James Coburn, Peter Vaughn (Etats-Unis, 1960, v.m., 125 min) **CC Succès**  
**22.45** L'Année des treize lunes ■■ Rainer Werner Fassbinder (All., 1978, v.o., 125 min) **CC Auteur**

## FRANCE 2

**16.50** Un livre *Ces Français qui votent* Le Pen, de Nonna Mayer **16.55** Rayon X **17.00** Le Numéro gagnant **17.35** Aix mélodie Série **18.25** Friends **18.55** On a tout essayé **19.50** Un gars, une fille **19.55** **20.00** Journal, Météo.



**20.55** L'INSTIT MAIN DANS LA MAIN Série. Roger Kahane. Avec Gérard Klein, François Silner, Anne Le Guernec, Alain Cauchi, Remi Garros (Fr., 2001) **4** 5421712 *Parachuté dans une municipalité d'extrême droite, l'institut a fort à faire pour ménager les susceptibilités et protéger les enfants des querelles d'adultes.*

**22.40** ÇA SE DISCUTE PEUT-ON TOMBER AMOUREUX D'UN MEMBRE DE SA FAMILLE ? Magazine présenté par Jean-Luc Delarue. 7991118 **0.45** Journal de la nuit, Météo.

**1.10** Des mots de minuit Magazine. 7581687 **2.40** Emissions religieuses Magazine. 6539687 **3.40** 24 heures d'info, Météo **4.05** On aura tout lu ! Magazine. 6310107 **Outremers Magazine** (25 min). 8734958.

## FRANCE 3

**17.45** C'est pas sorcier **18.15** Un livre, un jour *Sur les traces de...* *Marco Polo* **18.20** Questions pour un champion **18.50** Le 19-20 de l'information, Météo **20.10** Tout le sport **20.20** ET 3.30 Le Fabuleux Destin de...



**20.55** DES RACINES ET DES AILES LA SECTION DE RECHERCHES Documentaire. Olivier Baudry et Hervé Corbières. Magazine présenté par Patrick de Carolis. 2735557 *Le quotidien de quatre officiers de police judiciaire, membres de deux des trente Sections de Recherches appartenant à la gendarmerie.* **22.50** Météo, Soir 3 694996

**23.20** CULTURE ET DÉPENDANCES SPÉCIAL MICHEL TOURNIER Invités : Michel Tournier, Yann Moix, Gérard Jugnot, André Rollin, Christophe Ono-dit-Biot, Amélie Nothomb, Jean-Philippe Domecq. 5715480

**0.55** Ombre et lumière Jean-Michel Ribes. **1.20** Cyclisme Championnats du monde. **2.15** Les Dossiers de l'Histoire La saga Panhard. **3.30** Soir 3 **4.00** Strip-tease Au pays des merveilles. Je vous salue Marie... **4** (60 min).

## CANAL+

**16.30** Witchblade Téléfilm. Ralph Hemecker (EU, 2000) **18.05** Les Simpson **18.30** Hyper Show **19.25** Zapping **19.30** Journal des bonnes nouvelles **19.55** Guignols **20.05** H Série **20.30** Les Journaux.



**21.00** SOIRÉE GÉRARD OURY - LES AVENTURES DE RABBI JACOB Film. Gérard Oury. Avec Louis de Funès, Claude Giraud, Suzy Delair, Marcel Dalio, Henri Guybet. *Comédie* (Fr., 1973). **4** 93118 *Un industriel antisémite est contraint de se déguiser en rabbin pour empêcher un attentat. Un mélange de grimaces et de gags spectaculaire.*

**22.30** SOIRÉE GÉRARD OURY - GÉRARD OURY, « IL EST POLI D'ÊTRE GAI » Documentaire. Jean-Pierre Lavoignat et Christophe Thomson (2002). 62868 *Gérard Oury trace sa vie.*

**23.30** Vertical Limit Film. M. Campbell (v.o.) **1.30** Spin City **2.10** Mauvais genres Film. F. Girod **4.05** Invincibles Téléfilm. Jefery Levy **5.35** Les Malices de la momie ■■ Film. M. Carreras (GB, 1964) **7.00** Journal (15 min).

## FRANCE 5 / ARTE

**16.35** Le Retour du castor **17.35** 100 % Question **18.05** C dans l'air **19.00** Flash info **19.01** Connaissance Amchis, les oubliés de l'Himalaya **19.45** Arte info, Météo **20.15** 360°, le reportage géo La Trompette d'or des tziganes.



**20.45** LES MERCREDIS DE L'HISTOIRE LA GUERRE FROIDE DES ÉTOILES Documentaire. Peter Bardehle et Kris Karathomas (Allemagne, 2002). Magazine présenté par Alexandre Adler. 3803170 *La face cachée de la conquête de l'espace, replacée dans le contexte du conflit militaro-politique qui opposa Russes et Américains.*

**21.45** MUSICA : CYCLE « ARTISTES RUSSÉS » - VALÉRY GERGIEV RACONTE LA MUSIQUE RUSSSE L'orthodoxie et le paganisme. Documentaire. Peter West [1/2] (2001). 8538847

**22.45** Chronique d'une disparition ■■ Film. Elia Suleiman (v.o.). 516064 **0.10** Lacome Lucien ■■ Film. Louis Malle (Fr., 1974). 6984316 **2.25** Palettes *Les monts Jingting en automne*, de Z. Ruoji, dit Shitao 3356855 (29 min).

## M6

**17.55** Stargate SG-1 La cinquième race **18.55** Charmed Mauvais sort **19.45** ET **20.40** Caméra café Série **19.50** Voile Spécial Coupe de l'America **19.54** Le Six Minutes **20.05** Une nounou d'enfer Pour l'amour du théâtre.



**20.50** ALIAS Zones d'ombre **4** 7458441. Jeux dangereux **4** 9429422. Série (saison 1). Harry Winer ; Jack Bender. Avec Jennifer Garner, Victor Garber, Aharon Ipale, Michael Vartan, Carl Lumbly, Quentin Tarantino. *Dans Zones d'ombre, tombés entre les mains d'Hassan, Jack et Sidney parviennent à retourner la situation à leur avantage et à le capturer.*

**22.40** X-FILES Amnésie **4** 7572423. Série (saison 9) [7/19]. Michelle McLaren. Avec Gillian Anderson, Robert Patrick, Annabeth Gish, Mitch Pileggi, James Pickens (EU, 2002). **23.30** Oz Vivre sainement (S1) **4** 1723335.

**0.35** Buddy Faro Coucou le voilà, coucou il est mort ! Série. John Patterson **4** 8354590 **1.24** Météo 430661855 **1.25** M6 Music / Les Nuits de M6 Emission musicale (335 min). 99174229

## RADIO

## FRANCE-CULTURE

**20.30** Si toutes les colères du monde. Invité : Fernand Tuil. **21.00** Chanson, boom ! **22.00** Journal, Multipistes. **22.30** Surpris par la nuit. **0.00** Du jour au lendemain.

## FRANCE-MUSIQUES

**19.05** Tutti ! or not tutti. L'Orchestre philharmonique de Berlin. Œuvres de Mozart, Moussorgski. **20.00** Concert. Par le Chœur Accentus, dir. Laurence Equilbey, Brigitte Engerer, piano : Œuvres de Wolf, Gottwald, Mahler, Regner. **22.00** En attendant la nuit. **23.00** Jazz poursuite.

## RADIO CLASSIQUE

**20.00** Les Rendez-Vous du soir. Œuvres de Schubert, Brahms, Bruch. **20.40** La Verità in Cimento. Opéra de Vivaldi. Par l'Ensemble Matheus, dir. Jean-Christophe Spinosi, Hervé Lamy (Mamoud), Maris Kobayashi (Rustena). **22.35** Les Rendez-Vous du soir (suite).

## DÉBATS

**18.30** Studio ouvert. Faut-il attaquer l'Irak. Invités : Claude Estier ; André Dulait. **Public Sénat**  
**19.50** Bibliothèque Médicis. Alexandre Dumas, notre contemporain. **France 5 Sat**  
**22.10** Forum public. Vivre mieux la ville ? **Public Sénat**

## MAGAZINES

**17.00** Explorer. Les canyons des profondeurs. Kamikaze. Le mystère des Mayas. **National Geographic**  
**17.15** Les Lumières du music-hall. Aline. France **Paris Première**  
**23.00** Explorer. Courses sous-marines. La folie du hareng. Le flamenco. **National Geographic**

## DOCUMENTAIRES

**17.15** Retour à Sarajevo. **Planète**  
**19.00** Les Momies d'or. **National Geographic**  
**19.00** Pilot Guides. Le Groenland et l'Islande. **Voyage**  
**19.05** Stanley Kubrick, une vie en image. [1/3]. **TPS Star**  
**19.30** Les Montagnes des Mayas. **National Geographic**  
**19.45** Apartheid. [1/2]. **La Chaîne Histoire**  
**20.00** Chine, les peuples qui chantent. **Voyage**  
**20.05** Birmanie, le régime de la terreur. **Histoire**  
**20.45** Un siècle de musique d'orchestre. [6/7]. Après la guerre. **Mezzo**

## 20.45 Soirée « Procès Rwandais » - Gacaca, revivre ensemble.

**21.00** Nu Shu, un langage secret entre femmes de Chine. **Planète**  
**21.00** Jean Tulard. [3/4]. L'empereur. **Voyage**  
**21.50** Seconde guerre mondiale. Le bombardement de Hambourg. **Histoire**  
**21.50** Croisières de rêve. **Odyssée**  
**21.55** Eyadéma, président, tireur, général. **Histoire**  
**22.45** Benazir Bhutto, l'espoir d'un peuple. **Chaîne Histoire**  
**22.55** Les Coureurs fous de la Sierra Madre. **Planète**  
**23.40** Danse avec les chevaux andalous. [3/3]. **Odyssée**  
**0.00** Sous la mer. Maldives, les tortues de l'océan Indien. **Voyage**  
**0.30** Solidarnosc. 1970-1981, la vie interdite. **Chaîne Histoire**  
**0.30** Wild Ones. L'ami des dauphins. **National Geographic**

## SPORTS EN DIRECT

**20.30** Basket-ball. Eurologue masculine (1<sup>re</sup> journée, gr. C) : Virtus Bologne (It) - Villeurbanne. **Pathé Sport**  
**23.30** Volley-ball. Championnat du monde masculin. Quart de finale : Russie - Grèce. **Pathé Sport**

## DANSE

**17.55** Still Here. Chorégraphie de Bill T. Jones. Avec Arthur Aviles, Josie Coyoc, Torrin Cummings... **Mezzo**

## MUSIQUE

**19.15** Brahms. *Symphonie n°3 en fa majeur*, opus 90. Par l'Orchestre philharmonique de Berlin, dir. Herbert von Karajan. **Mezzo**  
**19.45** Beethoven. *Symphonie n°1 en ut majeur*, opus 21. En 1972. Par l'Orchestre philharmonique de Berlin, dir. Herbert von Karajan. **Mezzo**  
**21.30** Edgar Varèse par Pierre Boulez. En 1991. Avec l'Ensemble Intercontemporain, dir. Pierre Boulez. Avec Anna Steiger (soprano). **Mezzo**  
**22.30** Chopin. *Mazurkas n°3 et 4*. En 2000. Avec Daria Fadeeva (piano). **Mezzo**

## TÉLÉFILMS

**20.45** Le Meurtrier de l'Illinois. Eric Till **4** RTL 9  
**20.50** Les Enragés. Sidney J. Furie **4** TF 6  
**20.55** Sherlock Holmes. Peter Hammond. **TMC**  
**21.30** Eaux troubles. Alain Bonnot. **Festival**

## SÉRIES

**19.40** Ally McBeal. Amour et châtiment (saison 2) **4** Téva  
**19.50** Beverly Hills. Un homme et un couffin (S1) **4** TF 6  
**20.45** Star Trek, Deep Space Nine. Visionnaire. Echos distants (saison 3) **4** Canal Jimmy  
**20.50** Chicago Hope. Le droit à la vie (saison 1). **Série Club**  
**21.30** American Gothic. Lucas Buck se repose **4** 13<sup>ème</sup> RUE

## JEUDI 10 OCTOBRE

## TF1

**12.05** Attention à la marche ! Magazine **12.50** A vrai dire Emballages monodoses. Magazine **13.00** Journal, Météo **14.45** Fausse identité Téléfilm. Larry Cohen. Avec Tracy Lords (EU, 1994). **4** **16.25** Providence **17.15** Melrose Place Série **18.10** Star Academy En direct **18.55** Le Bigdil **19.50** Métiers de campagne Magazine **19.55** Météo, Journal, Météo.



**20.55** JULIE LESCAUT L'EX DE JULIE Série. Pascale Dallet. Avec Véronique Genest, Georges Corraface, Mouss Diouf, Alexis Desseaux (France, 1999, **4**). 2709132 *Alors qu'elle enquête sur le meurtre d'un délinquant, Julie rencontre l'entre d'une ses anciennes conquêtes, devenu directeur d'un foyer de la protection judiciaire de la jeunesse.*

**22.45** L'OMBRE DE LA SÉDUCTION Téléfilm. Lyndon Chubbuck. Avec Kiefer Sutherland, Rebecca De Mornay, Dana Delany, Adam Baldwin, Michael Ralph (Etats-Unis, 2000, **4**). 8299749 *Une détective privée au charme ravageur est chargée de tester la fidélité d'un homme en le séduisant, sur la demande expresse d'une épouse très soupçonneuse.*

**0.25** Les Couilles de l'économie 5216188 **1.15** Star Academy 77439817 **1.50** Mode en France Prêt-à-porter printemps-été 2003 **3.00** Reportages Les forçats du Guano **4** 2430850 **3.25** Très chasse La bécaissine (50 min).

## CÂBLE ET SATELLITE

## FILMS

**13.10** Kika ■■ Pedro Almodovar (France - Espagne, 1993, 115 min) **4**  
**14.00** La Fleur de mon secret ■■ Pedro Almodovar (Fr. - Esp., 1995, v.m., 105 min) **4**  
**14.20** Lady Oscar ■■ Jacques Demy (GB - Fr., 1978, v.o., 120 min) **4**  
**15.00** Force majeure ■■ Pierre Jolivet (France, 1988, 80 min) **4**  
**16.05** Nos funérailles ■■ Abel Ferrara (Etats-Unis, 1996, v.m., 95 min) **4**  
**17.40** Les Apprentis ■■ Pierre Salvadori (France, 1995, 100 min) **4**  
**18.10** Eyes Wide Shut ■■ Stanley Kubrick (Etats-Unis, 1999, 150 min) **4**  
**19.00** Le Secret magnifique ■■ Douglas Sirk (Etats-Unis, 1954, v.m., 105 min) **4**  
**19.45** L'Amour à la mer ■■ Guy Gilles (France, 1963, 75 min) **4**  
**20.40** Ronde de nuit ■■ Jean-Claude Missiaen (France, 1983, 95 min) **4**  
**21.00** La Machine ■■ Paul Vecchiali (France, 1977, 95 min) **4**  
**22.20** Ma nuit chez Maud ■■ Eric Rohmer (France, 1969, N., 100 min) **4**  
**23.30** Wild Bill ■■ Walter Hill (Etats-Unis, 1995, v.o., 100 min) **4**  
**0.10** Le Christ s'est arrêté à Eboli ■■ Francesco Rosi (Italie, 1979, v.o., 150 min) **4**

## FRANCE 2

**15.00** Le Renard Face à la mort **16.05** Rex La dernière enquête de Stocki. Série **16.50** Un livre Les Lieux communs, de Xavier Hanotte **17.00** Des chiffres et des lettres **17.30** Age sensible Râteau d'anniversaire. Série **18.00** Brigade des mers Dans la peau d'un autre. Série **18.55** On a tout essayé **19.50** Un gars, une fille A l'île Maurice **20.00** Journal **20.35** Question ouverte **20.46** Météo.



**20.55** ENVOYÉ SPÉCIAL Magazine présenté par Françoise Joly. Au sommaire : En toute sécurité. Documentaire. Michel Guetienne et Frédéric Bonn. Chine : la longue marche de l'adoption. Documentaire. Philippe Rochot et Sylvain Guillaume. Manu Chao Incognito. Documentaire. Patrice Lorton et Laurent Ciron **4** 2316855

**23.05** CAMPUS, LE MAGAZINE DE L'ÉCRIT Magazine présenté par Guillaume Durand, avec la participation de Josyane Savigneau, François Reynaert, Pierre-Louis Rozynes. Le scandale de l'art. Invités : Claude Lévi-Strauss ; William Boyd, pour *Un livre ouvert* ; Nathalie Rheims, pour *L'Ange de la dernière heure*, Eric Emmanuel Schmitt, pour *Lorsque j'étais une œuvre d'art*, Marc-Edouard Nabe, pour *Alain Zanim*. 4975854

**0.40** Journal de la nuit, Météo **1.05** Millénaire Série [22/22] **1.50** Contre-courant Dans le secret de la présomption d'innocence **4** Dans le secret de la prison de Fleury-Mérogis **3.45** Info, Météo (20 min).

## FRANCE 3

**13.55** C'est mon choix **15.00** Enquête mortelle Téléfilm. J. Paul Kagan (EU, 1990) **16.35** TO3 **17.30** Mon Kanar **17.45** C'est pas sorcier Les Landes : sous la forêt, la plage ! **18.15** Un livre, un jour *Mon cas personnel*, d'Ilan Duran Cohen **18.20** Questions pour un champion **18.50** Le 19-20 de l'information, Météo **20.15** Tout le sport **20.25** ET 2.15 Le Fabuleux Destin de... Invités : J.-P. Coffe, Michel Blanc.



**20.55** SENS UNIQUE ■■ Film. Roger Donaldson. Avec Kevin Costner, Gene Hackman, Sean Young, Will Patton, Howard Duff, George Dzundza (EU, 1987, **4**). 2702229 *Un officier doit mener une enquête sur un meurtre dont il est le principal suspect. Un alliage habile d'intrigue policière et de thriller d'espionnage.* **22.50** Météo, Soir 3.

**23.20** PASSÉ SOUS SILENCE Témoin X1 : silence on tue des enfants ! Documentaire. Patrick Benquet **4** 6626381 *Le témoignage d'une jeune femme belge victime de pédophilie, longtemps occulté par les autorités. Soupçonnée d'abandon, elle révélait des faits d'une rare violence concernant notamment l'affaire Dutroux.* **0.25** Ombre et lumière Titouan Lamazou.

**0.55** Cyclisme Championnats du monde sur route **1.45** Espace francophone **2.40** Soir 3 **3.00** Des racines et des ailes La section de recherches 6453409 **4.55** La Ruée vers l'air Le pays de Valois (Oise) (25 min) 8625256.

## CANAL+

**14.00** Le Bon Numéro Film. Nora Ephron. Avec John Travolta (EU, 2000) **15.40** ET **20.40** Le Journal du cinéma **15.55** En aparté Magazine. **16.50** Maman, j'ai raté l'avion Film. Chris Columbus (EU, 2000) **19.30** *En clair jusqu'à 20.59* **18.30** Hyper Show **19.10** Le Journal des bonnes nouvelles **19.55** Les Guignols de l'info **20.05** H Une histoire de discorde. Série **20.30** Le Journal du sport.



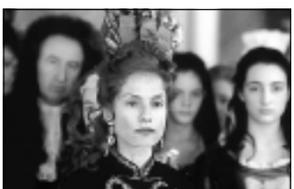
**21.00** L'ANGLAISE ET LE DUC ■■ Film. Eric Rohmer. Avec Lucy Russell, Jean-Claude Dreyfus, François Marthout, Léonard Coblant (France, 2001) **4** 3584126 *Reconstitution stylisée des journées révolutionnaires parisiennes et de la Terreur adaptée des Mémoires de Grace Elliot, aristocrate britannique témoin et actrice des événements.*

**23.05** LE PLACARD Film. Francis Veber. Avec Daniel Auteuil, Gérard Depardieu, Thierry Lhermitte, Michèle Laroque, Michel Aumont (France, 2000, **4**). 5869774 *Pour éviter le licenciement, un cadre fait croire qu'il est homosexuel. Une comédie aux ressorts vieillots qui rencontrera pourtant un succès commercial.*

**0.25** Golf Trophée Lancôme (1<sup>re</sup> journée). 1574188 **2.25** Hockey sur glace Championnat de la NHL 1995/98 **4.25** Surprises 5120817 **5.05** Marie-Chantal contre le docteur Kha ■■ Film. Claude Chabrol (France, 1967, 110 min).

## FRANCE 5 / ARTE

**14.10** Les Intrus [5/11]. Le crapaud qui dévorerait l'Australie **14.40** Au cœur des tornades **15.40** Le Piège de Sangatte **16.35** Alerte au Soleil Documentaire **17.20** L'Effrontée ■■ Film. Claude Miller. Avec C. Gainsbourg (Fr., 1985) **17.35** 100 % Question **18.05** C dans l'air **19.00** Flash info **19.01** Voyages, voyages **19.45** Arte info, Météo **20.15** 360°, le reportage géo Les Radeaux géants de Sibérie.



**20.40** PREMIÈRE SÉANCE - SAINT-CYVR ■■ Film. Patricia Mazuy. Avec Isabelle Huppert, Jean-Pierre Kalfon, Simon Reggiani (France, 2000, **4**). 713107 *La création par Madame de Maintenon d'une école réservée aux jeunes filles de la noblesse provinciale. Une réflexion sur l'éducation et la liberté, un regard sur l'Histoire inventif.*

**22.35** THEMA - LE MYSTÈRE DES LANGUES LES VOIES DE BABEL Documentaire. Pierre Morize (Fr., 2002). 3657497 *Les linguistes du laboratoire de Leipzig cherchent un lien qui unirait les sept mille langues parlées dans le monde.*

**23.35** Thema - Poto et Cabengo Documentaire. Jean-Pierre Gorin (EU, 1980). 1512923

**0.55**

PIERRE GEORGES

## L'Étranger

UN JOUR, il y a quelques années, un flic, un bon flic de police judiciaire, pas un excité, ni un furieux, et encore moins un vengeur, avait sorti de son portefeuille une photo. C'était celle précieusement conservée d'un enfant, le petit Philippe Bertrand, enlevé le 30 janvier 1976 à Troyes et dont avec d'autres enquêteurs il avait retrouvé le corps gisant sous un lit dans une chambre de l'hôtel des Charmilles, un meublé miteux.

Ce commissaire n'avait rien oublié. Ne voulait rien oublier. Ne pouvait rien oublier. Ni de cette affaire. Ni surtout de l'homme qui avait commis ce crime, qu'il avait arrêté et qu'il considérait comme « le plus infect des salauds », le jugeant et le disant « irrécupérable ». Et disant aussi que s'il devait sortir de prison...

Un jour, il y a quelques années, nous avions rencontré deux avocats, les deux avocats, M<sup>e</sup> Bocquillon, le vieux bâtonnier de Chaumont, et Robert Badinter, qui, lors du fameux procès devant les assises de l'Aube, arrachèrent littéralement Patrick Henry à sa propre autocondamnation télévisuelle à la peine de mort. Et M<sup>e</sup> Bocquillon voulait surtout parler du condamné Patrick Henry, dire comme il avait changé, comme il avait évolué en prison et fait des études. Comme, peine exécutée, il méritait, et l'idée de l'homme méritait, que la société lui donne une nouvelle chance. M<sup>e</sup> Badinter, lui, ne disait rien, ne voulait rien dire du Patrick Henry d'après le verdict fameux qui condamna à mort, ou presque, la peine de mort en France. Mais sur l'avant, sur le personnage, pour le raconter, il avait eu cette phrase : « Et puis, quand on en venait à parler avec lui du meurtre, c'était curieux

et presque glaçant. Comme s'il ne s'agissait pas de lui. Comme s'il était étranger à son propre crime ». Un instant de silence « C'est cela. L'Étranger. »

Patrick Henry, l'étranger à tout raisonnement humaniste et à toute théorie de la rédemption. Sans doute, écrivant cela, n'est-on pas neutre. Ou trop pessimiste. Peut-être, pour avoir suivi naguère l'affaire comme le procès, et en être sorti glacé. Non par l'issue du délibéré, cette victoire de la société sur sa propre soif de sang et de vengeance. Mais glacé plutôt par la personnalité de l'accusé, cette froideur lisse, l'incapacité à expliquer ce qu'il avait fait. Et surtout à en exprimer le moindre remords.

Il y eut donc, en fin de procès, cette seule et fameuse phrase en réponse au président : « Vous n'aurez pas à le regretter. » Et puis les années passèrent. Plus d'un quart de siècle. Et la justice, des hommes de bonne volonté, aumôniers, religieuses, enseignants, entrepreneur, notre société aussi firent tout ce qu'il y avait à faire. Aider un homme, un condamné, à s'en sortir, puis à en sortir. Lui offrir une nouvelle chance, c'est-à-dire une seconde vie.

Et voici, Dieu merci pour des crimes ou plutôt des délits moins graves, que l'étranger Patrick Henry a insulté cette aide, a trahi cette chance. Qu'il fait douter d'elle-même et d'eux-mêmes certain, que la conjuration et ces conjurés de la nécessaire réinsertion. Pour lui, ce qui n'est plus grave désormais, mais pour d'autres moins ingrats ou « étrangers ».

Ce doute ne doit pas exister. Notre société devait faire ce qu'elle fit pour Patrick Henry. Et continuer à le faire pour d'autres. Le faire, quitte à avoir parfois, elle, à le regretter.

IL Y A 50 ANS, DANS *Le Monde*

## Du rire aux larmes

« ON SE CHAUFFE à son allégresse, on bée de plaisir, et enfin les mains aussi éclatent de rire en applaudissements qui sont autant de bras tendus vers lui. » Jacques Deval présente ainsi Robert Lamoureux sur l'enveloppe du microsillon qu'il vient d'enregistrer. Cette sélection des succès du célèbre fantaisiste est en effet une merveilleuse médecine. On ne peut trouver mieux pour chasser les toxines de l'esprit. Henri Salva-

dor dans ses chansons ne répugne pas à puiser lui aussi dans l'arsenal comique. C'est le be-bop et Tout est tranquille qui figurent sur son premier disque longue durée rejoignant la veine burlesque. Mais son style paresseux, ondulant, ses dégoulinades de notes à la guitare, habillent fort bien également la face vaguement triste de son répertoire, représenté ici par *Si jolie, Chanson douce, Maladie d'amour*. Edith Piaf peut s'écouter main-

tenant elle aussi en microsillon. Nous tomberons cette fois en plein tourbillon des Erinyes du cœur. Imprécations, larmes, bras tordus, la sombre litanie des jours tristes et des amours perdues s'inscrit à coups de refrains célèbres : *Jezebel, Je hais les dimanches, Padam Padam, Plus bleu que tes yeux, La fête continue*, etc.

Pierre Drouin  
(10 octobre 1952.)

Buéa (Cameroun)  
de notre envoyé spécial

A une heure de voiture à peine de Douala, l'étouffante capitale économique du Cameroun, la mangrove inhospitalière est remplacée par une prairie verdoyante. Au loin, le mont Fako, une des plus hautes montagnes d'Afrique, baptisée « le Char des dieux ». Après avoir traversé de vastes exploitations agricoles – bananes, thé, palmiers à huile... –, on arrive à Buéa, principale ville du Sud-Ouest, et chef-lieu d'une des deux provinces anglophones du pays, bilingue mais majoritairement francophone.

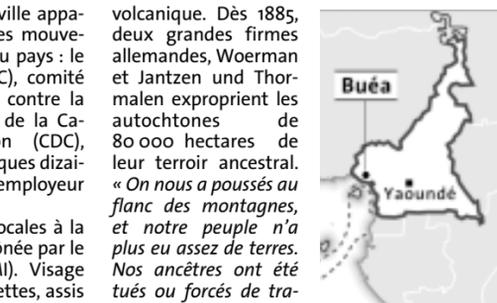
Rues propres, faux airs de campagne british, enfants rigolards bravant l'air frais qui souffle sur la région : Buéa est, à première vue, un petit coin de paradis. Mais cette ville apparemment sans histoires abrite un des mouvements sociaux les plus déterminés du pays : le Bakweri Land Claim Committee (BLCC), comité qui se bat depuis plusieurs années contre la privatisation, par le gouvernement, de la Cameroon Development Corporation (CDC), complexe agricole basé à Bota, à quelques dizaines de kilomètres d'ici, et plus gros employeur du pays après l'Etat.

Ce comité illustre les résistances locales à la politique du « tout-privatisation » prônée par le Fonds monétaire international (FMI). Visage bienveillant derrière ses épaisses lunettes, assis dans une des pièces de sa belle villa aux murs incrustés de grosses pierres, de Bokwango, le vieux Njoh Litumbe raconte. Haut fonctionnaire à la retraite, il est le secrétaire général du BLCC et une des mémoires de l'association. « Tout a commencé avec l'arrivée, en 1884, des colonisateurs allemands au Cameroun, qui sont venus arracher à nos ancêtres leurs terres sans compensation », explique-t-il.

Les Bakweris sont les premiers Camerounais victimes du fait colonial : les Allemands, premiers occupants du pays, se rendent très vite compte de la richesse incroyable de leur terre, rendue noire et fertile par des siècles d'activité



Une plantation de thé.



volcanique. Dès 1885, deux grandes firmes allemandes, Woerman et Jantzen und Thormalen exproprièrent les autochtones de 80 000 hectares de leur terroir ancestral. « On nous a poussés au flanc des montagnes, et notre peuple n'a plus eu assez de terres. Nos ancêtres ont été tués ou forcés de travailler dans les plantations créées par les Allemands », raconte le chef Efangé, également membre du BLCC.

A l'issue de la guerre 1914-1918, une partie du Cameroun rejoint l'Afrique-Équatoriale française et l'autre est administrée comme un bout du Nigeria, colonie britannique. Les firmes allemandes continueront d'exploiter les terres des Bakweris jusqu'au lendemain de la seconde guerre mondiale.

Arrivent les indépendances, en 1960, et la réunification, un an plus tard, des deux parties du Cameroun séparées par l'histoire coloniale. La CDC devient entreprise publique, le nouvel Etat

indépendant ne se privant pas de réquisitionner de nouveaux pans de terre – la Loi foncière fait de lui l'unique propriétaire du sol du pays, exception faite des terres immatriculées pendant la colonisation, dont le terroir des Bakweris, selon leur association.

Parti unique oblige, les autochtones gardent de toute façon tuées leurs récriminations, d'autant plus qu'ils se satisfont d'une chose : leur sol n'est plus entre les mains d'envahisseurs venus de loin, mais entre celles d'un Etat dont ils sont citoyens. En 1994, un décret décidant de la privatisation de l'entreprise remet le feu aux poudres. « Les terres, qui sont tout de même plus vastes que Singapour, appartiennent aux indigènes,

à ceux à qui elles ont été arrachées. Si le gouvernement voulait les privatiser, il devait d'abord nous consulter », s'indigne Njoh Litumbe. « De toute façon, ces terres sont notre héritage ! Il n'est pas dans notre tradition de vendre la terre de nos ancêtres. On peut la céder pour une période donnée, mais pas la vendre et la perdre pour toujours ! », renchérit le chef Efangé.

L'opacité dans laquelle se déroulent les opérations de cession nourrit les rancœurs, alors que le Cameroun anglophone est de plus en plus secoué par des fièvres sécessionnistes. La rumeur selon laquelle des intérêts sud-africains se seraient emparés de la filière thé, en s'abritant derrière des hommes de paille locaux, enfle. « Ils peuvent venir arracher les cultures qu'ils ont plantées. Mais qu'ils ne touchent pas à nos terres ancestrales. Même les oiseaux du ciel viendront les en empêcher », s'indignait, il y a quelques années, un paysan dont le passage à la télévision nationale est resté dans les mémoires. « Même s'ils nous tuent tous, nos enfants et petits-enfants viendront réclamer cette terre. Ce genre de conflit ne finit jamais : regardez la Palestine, le Zimbabwe », renchérit Njoh Litumbe, la rage au cœur.

Théophile Kouamouo

EN LIGNE SUR [lemonde.fr](http://lemonde.fr)

■ **Dossier spécial.** La cyber-guerre. Pour faire le point sur cette forme de guerre à laquelle les Etats-Unis

accordent toute leur attention et qu'ils considèrent comme une menace pour leur sécurité nationale. En édition abonnés.

■ **Décalé.** Un sujet d'actualité insolite est mis en avant par la rédaction du *monde.fr*. Tous les jours, toute l'année en « une » du site.

■ **L'information en continu** sur [lemonde.fr](http://lemonde.fr)

CONTACTS

## ► RÉDACTION

21 bis, rue Claude-Bernard, 75242 Paris Cedex 05. Tél : 01-42-17-20-00 ; télécopieur : 01-42-17-21-21 ; télex : 202 806 F

## ► ABONNEMENTS

Par téléphone : 01-44-97-54-54  
Sur Internet : <http://abo.lemonde.fr>

Par courrier : bulletin p. 18  
Changement d'adresse et suspension : 0-825-022-021 (0,15 euro TTC/min)

## ► INTERNET

Site d'information : [www.lemonde.fr](http://www.lemonde.fr)  
Site finances : <http://finances.lemonde.fr>  
Site nouvelles technologies : <http://interactif.lemonde.fr>  
Guide culturel : <http://aden.lemonde.fr>

## Marché de l'emploi :

<http://emploi.lemonde.fr>

Site éducation : <http://educ.lemonde.fr>

Marché de l'immobilier :

<http://imm.lemonde.fr>

## ► TÉLÉMATIQUE

3615 lemonde

## ► DOCUMENTATION

Sur Internet : <http://archives.lemonde.fr>

## ► COLLECTION

Le Monde sur CD-ROM :

01-44-09-43-21

Le Monde sur microfilms :

03-88-71-42-30

► **LE MONDE 2**

Abonnements : 01-44-97-54-54

En vente : « A Bagdad chez Saddam ».

■ Tirage du *Monde* daté mercredi 9 octobre 2002 : 510 180 exemplaires. 1 - 3 Nos abonnés Paris - Ile-de-France trouveront avec ce numéro le supplément « aden » et un encart publicitaire « Eurostar ».

Le Monde

[www.lemonde.fr](http://www.lemonde.fr)

Chaque week-end,  
avec **Le Monde**  
le meilleur du  
New York Times.

La sélection en V.O. du New York Times,  
chaque samedi avec *Le Monde*, daté dimanche - lundi.

The New York Times  
Le Monde

Le Monde